

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, communication,
création, culture, langages, langues, lettres,
sciences humaines

Université Grenoble Alpes - UGA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Mathieu Schneider, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 23 JUILLET 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, création, communication, culture, langages, langues, lettres, sciences humaines* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Licence Philosophie
- Licence Sciences du langage
- Licence Sciences sociales
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Création artistique
- Master Didactique des langues
- Master Histoire
- Master Histoire de l'art
- Master Information-communication
- Master Journalisme
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Philosophie
- Master Sciences du langage

PRÉSENTATION

Le champ *Arts, Création, Communication, Culture, Langages, Langues, Lettres, Sciences Humaines* (A3C3LSH) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) comprend 11 licences, 4 licences professionnelles et 11 masters. Il s'est structuré en 2016 à partir de l'offre de formation des trois universités (Joseph Fourier, Pierre Mendès France et Stendhal) qui ont fusionné pour créer l'UGA et couvre, avec le champ *Architecture, sciences de l'homme et sociétés, territoires, urbanismes*, l'ensemble des formations de l'UGA dispensées dans les domaines des arts, langues, lettres (ALL) et des sciences humaines et sociales (SHS). Le périmètre scientifique est largement centré sur le premier domaine (ALL) et déborde partiellement sur le second (SHS), notamment à travers les disciplines philosophiques, historiques et de la communication et des médias. Il forme aux métiers de la recherche et de l'enseignement dans ces disciplines, ainsi qu'aux métiers de la culture, des arts, du journalisme, du patrimoine, du livre et de l'édition, du commerce et de la communication.

Le champ A3C3LSH s'appuie sur trois unités de formation et de recherche (UFR) : Arts et Sciences Humaines, Langues Etrangères, et Langages Arts du Spectacle Information et Communication (LASIC), et sur une partie des unités de recherche du pôle « Sciences humaines et sociales ». Il n'interagit pas directement avec d'autres établissements membres de la ComUE Grenoble Alpes. Il est en revanche en relation avec de nombreux partenaires socio-économiques des champs de la culture, des arts, de la communication et des langues en Isère et dans la Drôme. Plusieurs de ses formations sont en effet proposées sur les deux sites principaux de l'UGA, à savoir Grenoble et Valence.

AVIS GLOBAL

Le champ A3C3LSH regroupe un ensemble cohérent de formations qui correspond à une vision élargie du domaine ALL. L'inclusion des domaines de la communication et des médias ainsi que de l'histoire, de la philosophie et des sciences sociales (en licence) permet de donner une épaisseur aux arts, langues et lettres, tant du côté de leurs fondements théoriques et historiques que de leurs moyens et canaux de diffusion. Sur un plan épistémologique et scientifique, la cohérence d'un tel champ est certainement bien supérieure à celle d'un champ qui se confondrait exclusivement au domaine ALL. Il a d'autant plus de sens que la très large palette de formations proposées à l'UGA le suggère presque implicitement. On regrettera en revanche le choix de l'intitulé du champ, beaucoup trop long et particulièrement illisible. L'acronyme qu'il a fallu utiliser par commodité pour le présent rapport le démontre. Un champ, s'il est épistémologiquement bien pensé, devrait pouvoir s'exprimer autrement que dans la succession à peine tronquée des disciplines qui le composent. Ce choix traduit en réalité le rôle que jouent les champs à l'UGA, à savoir qu'ils n'ont pas d'autre existence que celle éphémère d'un affichage pour l'évaluation quinquennale. Il est évident que s'il avait fallu, ne serait-ce qu'une fois, communiquer sur ce champ en direction d'un quelconque public, interne ou externe, il eût immédiatement fallu trouver un nom plus concis et évocateur. Ce choix est d'ailleurs parfaitement assumé par la direction de l'université, et l'on ne saurait donc en contester la légitimité.

Aussi, le potentiel d'affichage du champ n'existe-t-il que de manière théorique, dans la somme des formations qui le composent. Ce potentiel est pourtant réel : il s'appuie sur des équipes pédagogiques fournies et diversifiées, et sur des unités de recherche elles-aussi nombreuses et en lien direct avec les formations proposées. On regrettera que les liens avec les milieux professionnels aient été pensés d'une manière trop schématique. En effet, les débouchés identifiés dans les formations ne sont pas toujours réalistes, et ne sont en regard ni des connaissances ni encore moins des compétences acquises au cours de la formation. Ils semblent parfois avoir été trouvés pour justifier un caractère professionnalisant à une formation qui ne l'est peut-être pas dans des secteurs d'activité aussi divers que ceux indiqués. Un choix plus limité, mais plus réaliste, ne nuirait ni aux étudiants ni à l'évaluation de la formation. Il permettrait surtout de mieux identifier les secteurs professionnels, de travailler avec eux à une politique de stage cadrée et à les faire intervenir à leur place dans la formation. C'est au fond ce qui manque aujourd'hui au champ A3C3LSH : penser concrètement et pratiquement la professionnalisation. En miroir, le lien à la recherche pourrait lui aussi être revu, d'une manière là aussi moins schématique. La formation à la recherche peut se construire à différents niveaux, et n'est pas seulement héritée du modèle de l'enseignant-chercheur. Elle passe par les thématiques mêmes des enseignements, la manière d'enseigner, les stages en laboratoire et l'initiation à la recherche dans des formats plus petits dès la licence. Toutes ces choses sont mises en œuvre dans chacune des formations du champ, mais cela n'est pas affiché comme axe stratégique. Il existe donc de réelles opportunités qui n'ont pas encore toutes été saisies.

Si le positionnement régional du champ semble avoir trouvé ses marques avec les sites universitaires voisins (Lyon et Chambéry), en misant sur des formations à la fois généralistes et originales, le positionnement international semble bien moins clair. Outre la question des mobilités (qui sera traitée plus en détail ci-dessous et qui n'est

qu'un aspect d'une politique internationale), on ne dispose d'information ni sur les partenariats stratégiques (formation et recherche), ni sur la politique à l'égard des étudiants étrangers en mobilité libre, ni sur les relations de proximité avec les universités italiennes (Piémont) ou suisses (Romandie). Hormis le master *Histoire* qui cultive les liens transalpins, rien n'est mentionné ni dans les dossiers des différentes mentions ni dans le document de politique générale du champ. Or ce point est central pour une université qui s'appelle « Grenoble Alpes ». Le lien avec Grenoble et sa région est évident ; avec les Alpes, il ne l'est ni dans les thématiques abordées spécifiquement dans ce champ (et qui sont sûrement laissées à l'Université de Savoie Mont-Blanc à Chambéry) ni dans des liens privilégiés avec d'autres sites universitaires de l'arc alpin ou de ses abords immédiats. C'est là une question qu'il conviendra de poser au sein du nouvel établissement qui naîtra en 2020 et que celui-ci devra résoudre, au risque de faire de son nom une marque publicitaire plutôt que le reflet d'une réalité scientifique ou pédagogique.

La capacité de pilotage du champ A3C3LSH est par définition limitée, puisque l'UGA revendique des champs d'« animation », et non de « pilotage ». Le pilotage des formations, leur mise en cohérence et leurs synergies relèvent probablement des UFR, bien que rien ne soit dit à ce sujet dans le dossier. Ce dernier est en réalité vide d'information sur la raison d'être du champ, sur son périmètre et sur son organisation. Le seul point qui y est abordé est celui de la démarche qualité, mise en œuvre au niveau central de l'université en amont de la présente campagne d'évaluation. Elle revendique l'objectif de créer une culture de l'évaluation dans l'ensemble de la communauté universitaire et s'est appuyée sur une direction nouvellement créée : celle des moyens et de l'aide au pilotage formation (DMAP) au sein de la DGD FVU (Direction Générale Déléguée Formation et Vie Universitaire). Un plan d'auto-évaluation des formations a conséquemment été réalisé et adopté par la CFVU en décembre 2018. Il s'appuie sur des outils, notamment le tableau Biboard qui recense les indicateurs propres à la formation (population étudiante, réussite, insertion...). C'est donc un grand nombre d'indicateurs et de données (y compris les 15 000 fichiers des trois anciennes universités qui ont été récupérés et intégrés) qui sont à la disposition des enseignants-chercheurs. En parallèle, l'Observatoire des formations, où sont employées cinq personnes, s'est renforcé avec un outil décisionnel dans quatre domaines (statistiques étudiantes, réussite, suivi & insertion professionnelle, qualité des formations). Ces outils se sont construits à partir d'un diagnostic et d'un dialogue avec les directeurs de composante ; ils ont été accompagnés de séances de formation des équipes administratives (19 séances de 3 heures pour 125 participants au total) et d'une documentation mise sur la GED. Les dossiers remontés au Hcéres pour l'évaluation ont été élaborés à partir de ces données et de leur analyse, le tout dans un processus interne d'auto-évaluation très structuré et tout à fait remarquable. Toutefois, on ne connaît pas le vrai degré d'appropriation de ces outils par les porteurs de mention et surtout leur faculté de s'adapter dans leurs critères aux réalités très diverses des différentes mentions.

Plus généralement, on regrettera simplement que l'attention se soit à ce point focalisée sur la démarche qualité des formations que les outils communs mis au service de ces dernières (pour les étudiants à profil spécifique, pour l'orientation, pour les stages) n'aient pas été décrits. La lecture du dossier principal donne l'impression qu'aucun dispositif n'est mutualisé. Or ce n'est pas vrai, et on aurait aussi aimé disposer d'informations sur la politique et les outils d'orientation, d'aide à la réussite, d'insertion professionnelle.

En somme, le champ A3C3LSH dispose d'un vrai potentiel tant dans ses ressources pédagogiques et scientifiques que dans sa cohérence. Mais comme il n'existe pas en tant que champ, il ne vivra que des politiques qui seront menées par les trois UFR entre lesquelles il est réparti et des outils qui sont mis à disposition en central. Ceux-ci sont au service de la qualité des formations, mais pas de leur cohérence au-delà des périmètres disciplinaires dessinés par les UFR.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les formations du champ A3C3LSH dispensent en général de solides connaissances et permettent d'acquérir des compétences disciplinaires, générales, transversales et méthodologiques en adéquation avec leurs objectifs. Ces objectifs sont clairement détaillés dans différents supports (site Internet, RNCP [répertoire national des certifications professionnelles], plaquettes & brochures diverses, etc.) et, de ce fait, explicitement communiqués aux étudiants. On regrettera que certaines mentions n'aient pas toujours identifié les bons objectifs, ou du moins pas ceux en phase avec les débouchés. Ces débouchés sont flous (licence *Sciences sociales*) ou trop larges et donc irréalistes (master *Histoire*). En master notamment, l'équilibre entre les objectifs professionnels et de recherche n'est pas toujours optimal : soit la formation tend à vouloir être tournée et vers la recherche et vers les autres métiers (master *Création artistique*), soit elle n'arrive pas à concilier correctement les deux (master *Arts, Lettres et Civilisations*). Dans les deux cas, il résulte une confusion qui n'est favorable ni aux étudiants, ni au caractère universitaire des formations (par leur adossement à la recherche), ni à la dynamique

partenariale avec les milieux socio-économiques. La conséquence en est parfois des fiches RNCP qui affichent une liste impressionnante, et peu réaliste, de métiers visés, ou bien incomplètes (master *Arts, lettres et civilisations*).

Les licences à tendance généraliste préparent souvent à une poursuite d'études en master au sein de l'établissement avec des formations appropriées (master *Sciences du langage*, master *Création artistique*, MEEF, etc.). Les licences plus appliquées (*Langues étrangères appliquées*) ou professionnelles permettent une insertion professionnelle après le diplôme sans pour autant représenter un obstacle pour une poursuite d'études ou une préparation de concours. Cependant l'important taux de poursuite d'étude de certaines licences professionnelles interpelle sur la pertinence même des objectifs professionnels de ces formations qui visent, au premier chef, une insertion professionnelle directe et rapide. A titre d'exemple, la licence professionnelle *Métiers de la communication : chef de projet communication* affiche, dans le parcours *Communication visuelle* un taux de poursuite d'études de près de 40 % des diplômés.

Positionnement dans l'environnement

La Région Rhône-Alpes-Auvergne compte trois grands pôles universitaires : Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble. Ce dernier, vu son positionnement à l'est de la région, serait naturellement destiné à construire sa politique de formation en direction de l'arc alpin et de l'Italie. En réalité, la concurrence entre l'UGA et les universités et écoles du pôle lyonnais – qu'il conviendrait d'ailleurs d'étendre jusqu'à Saint-Etienne –, exerce un tropisme dans la stratégie du champ A3C3LSH, même si, au fond, les bassins de population grenoblois et lyonnais sont suffisamment importants pour que s'y développent deux grands pôles universitaires. Preuve en est que l'attractivité de l'UGA et du champ A3C3LSH ne semble pas en pâtir. Malgré tout, plutôt que de ne regarder que la concurrence lyonnaise, l'UGA, et particulièrement son champ A3C3LSH, gagnerait à étendre son positionnement stratégique aussi en direction de l'Est, notamment de l'arc alpin et, au-delà, des pays qui le jouxtent.

Au sein de l'académie de Grenoble, l'UGA s'affiche comme le grand pôle universitaire, jouant plutôt la carte de la complémentarité avec Chambéry et l'Université de Savoie Mont-Blanc. La fusion des trois universités grenobloises a permis une mise en cohérence de l'offre de formation qui la rend lisible. Le champ A3C3LSH en est la preuve. La présence d'un site à Valence, sur lequel un nombre assez important de formations du champ A3C3LSH sont présentes, positionne encore plus clairement l'UGA sur la partie méridionale de la région et lui permet d'être attractive pour les étudiants qui résident dans la Drôme ou en Ardèche.

Si la concurrence de Lyon est réelle dans de nombreux domaines généralistes (philosophie, histoire, lettres), la force principale de l'offre de formation du champ A3C3LSH réside dans les singularités qu'elle a su trouver, par rapport à Lyon. Ces singularités sont de différentes natures : doubles licences en philosophie, lettres et musicologie, nombreux parcours diversifiés au sein d'une même licence (*Musicologie* avec un parcours « Musique / Physique » tout à fait original) ou d'un même master (*Didactique des langues*, *Histoire de l'Art et Archéologie*, *Information-communication*), axes thématiques singuliers (notamment dans les masters *Création artistique* et *Histoire* et les licences *LLCER* (Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales) et *Sciences sociales*). Certaines formations sont positionnées de manière plus classique, mais il s'agit souvent de disciplines qui n'ont pas de peine à recruter (LEA, sciences du langage). D'autres ne souffrent d'aucune concurrence dans l'académie (histoire de l'art et archéologie, métiers du commerce international). Certaines, néanmoins, pourraient établir plus clairement leur spécificité (licence *Information-Communication*, master *LLCER*).

A côté de ces singularités, le champ A3C3LSH tire aussi sa force des relations nombreuses qu'il a su tisser avec son territoire, notamment par le biais de partenariats ou de liens, plus ou moins formalisés et plus ou moins denses, avec le monde socio-économique. Cela est bien évidemment vrai pour les licences professionnelles – où ce lien est attendu – mais aussi pour la plupart des licences et des masters avec des variations souvent liées à la nature de la discipline. Ces partenariats sont plus nombreux dans les formations artistiques (licences *Arts du spectacle* et *Musicologie*, master *Création artistique*), qui ont des liens avec les institutions culturelles de la région, qu'en licence et master de *Lettres* ou de *LLCER*. On regrettera d'une manière générale que la nature et les modalités de ces partenariats ne soient pas suffisamment bien explicitées. Le terme de « partenariat » est utilisé d'une manière trop générique, désignant tantôt l'intervention de professionnels, tantôt l'accueil de stagiaires, tantôt des activités plus structurées.

L'adossement à la recherche est par nature inégal entre les formations professionnalisantes et les formations à caractère plus académique, même s'il réserve parfois de belles surprises dans les premières : la LP *Métiers du numérique* s'appuie par exemple sur un groupe de recherche dédié. Les secondes se contentent parfois de peu, en indiquant que la seule présence des enseignants-chercheurs suffit à créer un lien entre une formation et la recherche. Mais, en général, les équipes font valoir différents leviers, sans toujours les exemplifier : étudiants à des journées d'étude, stage en laboratoire (licence *Sciences du langage*), projets IdEx (master *Philosophie*). On

notera tout de même le dispositif de stages d'excellence dans des laboratoires de recherche, pour des étudiants en licence, qui ne concernent toutefois qu'une petite partie des étudiants. Pour une université en pleine réflexion sur ses formations, on pourrait attendre plus et de manière plus systématique.

Les relations internationales des formations du champ A3C3LSH sont globalement insuffisantes par rapport à la taille et au rayonnement de l'université, plutôt inégales et encore trop centrées sur la mobilité encadrée. Toutes les formations ont établi des conventions avec des universités étrangères qui leur permettent des mobilités entrantes et sortantes. Certaines ont même conclu un nombre très important de partenariats (68 en licence *LEA*, 37 en licence *Histoire*) ; d'autres misent sur des mobilités de stage (master *Didactique des langues* avec 45 % des étudiants de parcours *Français langue étrangère et seconde* qui effectuent un stage hors de la France) Mais cela semble insuffisant pour motiver la mobilité étudiante, à l'exception du domaine des langues et en licence *Sciences sociales*. La proximité de l'Italie et de la Suisse pourrait jouer en faveur de ces échanges mais ce n'est pas le cas, sauf pour le master *Histoire* qui a créé un master franco-italien. Les porteurs de mention pourraient aussi réfléchir à des partenariats misant sur la complémentarité des formations, ce qui motiverait les étudiants en mobilité sortante. Enfin, l'IdEx pourrait être un levier pour augmenter les aides à la mobilité, étant donné que la question du financement demeure centrale pour les étudiants.

Au-delà de la mobilité encadrée, l'internationalisation des formations passe aussi par d'autres leviers : contenus de cours en approche internationale (master *Création artistique*), séminaire en anglais en partenariat avec l'Université du Texas (master *Lettres*), parcours de master réservé aux étudiants étrangers et appuyé sur une chaire (master *Information Communication*). En termes de positionnement, le fait que certaines formations parviennent à attirer en nombre les étudiants étrangers est la preuve du rayonnement et de l'originalité des formations, autant que du dynamisme des équipes qui les font vivre. On notera par exemple que 81 des 357 étudiants de la licence *Lettres* sont étrangers (soit 22,6 %) et qu'ils sont 10,8 % en licence *LLCER*.

Organisation pédagogique des formations

Les mentions du champ A3C3LSH sont toutes présentes sur le site de Grenoble et, pour certaines, aussi sur le site de Valence. L'organisation sur deux sites ne pose en général pas de problème, sauf dans le cas de la licence *Arts du spectacle*, pour laquelle il y a des disparités entre les options proposées qui pénalisent les étudiants à Valence. Dans le reste des cas, soit les deux sites fonctionnent en parallèle (comme dans la licence *LEA*), soit ils dissocient les parcours : dans la licence *Lettres* par exemple, le site de Valence propose une formation généraliste, tandis qu'à Grenoble, les étudiants peuvent suivre des formations plus spécifiques ou originales (parcours *Lettres classiques* ou bidisciplinaire *Lettres/Philosophie*) ; c'est le cas aussi de la licence *LLCER* dont l'offre pour Valence est réduite seulement à l'anglais, là où elle est ouverte à cinq langues à Grenoble. En général, on soulignera la bonne organisation des formations en double localisation.

Pour ce qui est de leur organisation pédagogique, les mentions de l'UGA se caractérisent par un souci de décloisonner, que ce soit au moyen de licences bidisciplinaires (cf. *supra*), de parcours de formation incluant d'autres disciplines (l'histoire, la géographie et la philosophie en licence *Sciences sociales*) ou par des L1 (première année de licence) très ouvertes, comme en licence *Philosophie*. L'équilibre entre l'ouverture à d'autres disciplines et la spécialisation au sein même de la discipline est souvent difficile à trouver et se fait parfois au détriment d'un tronc commun disciplinaire, pourtant indispensable surtout en licence. Les évaluations des différentes mentions tendent à montrer que les cursus ouverts sont à cet égard encore perfectibles, tant dans l'adéquation entre l'intitulé de la mention et son contenu (et donc son affichage) que dans leur capacité à répondre à une vraie demande des étudiants. Cette tendance à la pluridisciplinarité existe aussi en master (*Arts, Lettres, Civilisations* et *Création artistique*), mais elle est souvent moins problématique car elle peut s'appuyer sur des savoirs disciplinaires acquis, en théorie, en licence. Cette ouverture disciplinaire est, en tout cas, un élément différenciant du champ A3C3LSH pour l'UGA, qu'il convient de souligner et d'encourager.

L'ensemble des mentions fait une place honorable à la professionnalisation. Elle est bien entendu plus poussée en licence professionnelle, où l'alternance est proposée en *Métiers du commerce international, Métiers de la communication* et *Métiers du numérique*. Malgré cela, les efforts des équipes pédagogiques pour accompagner les étudiants dans le monde du travail pourraient être plus importants, notamment dans la licence professionnelle *Métiers du numérique*. Dans les licences, on voit apparaître parfois une offre de formation complémentaire (OFC), comme en *Lettres, Arts du spectacle* ou *Sciences du langage*, qui permet l'enseignement de compétences supplémentaires à celles liées directement à la discipline et qui préparent mieux à l'insertion professionnelle. Hormis cela, les stages sont partout présents mais rarement rendus obligatoires et parfois non crédités (en licence *LEA* et *LLCER*), ce qui est assez problématique. Il est vrai que dans certaines licences à gros effectif, les stages obligatoires seraient proprement difficiles à gérer. Nonobstant cette difficulté, il eût été souhaitable de disposer d'un texte de cadrage de la politique des stages, fût-il au niveau de l'UFR ou de l'université. Les professionnels interviennent presque dans toutes les mentions (sauf *Philosophie*), dans un volume toutefois très variable. Il est traditionnellement élevé dans les formations en arts, et plus faible ailleurs. Cela correspond aussi aux objectifs différents de ces mentions, et à une culture différente des équipes.

Globalement, des efforts pourraient toutefois être consentis pour plus impliquer les milieux professionnels dans les licences, au travers d'enseignements qui leur sont confiés et de stages. Quant aux masters, ils portent encore la marque de l'ancien distinguo entre master professionnel et recherche. Aussi, dans les premiers, la formation par et à la recherche est-elle encore insuffisante (deux parcours du master *LEA*) ; dans les seconds, c'est l'identification concrète de métiers cibles et le travail avec les acteurs de ces branches professionnelles qui restent à construire. Ce clivage a toutefois été réduit en apparence par la création de nouveaux parcours professionnels au sein de mentions traditionnellement dédiées à la recherche (par exemple en *Histoire de l'art*, le parcours *Métiers des musées, des monuments historiques et des sites*). Mais ce procédé n'a fait que reproduire à une échelle plus petite la dichotomie qui existait auparavant, sans pour autant que de vraies mutualisations entre les parcours permettent une meilleure porosité. Or cette porosité est souhaitable car, même dans un cursus à but professionnalisant, une formation à la recherche est nécessaire, puisqu'elle donne à l'étudiant des compétences notamment en termes d'autonomie et de rédaction qu'il saura mettre à profit. Cela pourrait se traduire très concrètement par une réflexion sur les mémoires : faut-il vraiment imposer, comme c'est le cas dans plusieurs masters (*Création artistique, Histoire, Histoire de l'art*) deux mémoires, l'un en première et l'autre en deuxième année, ce qui oblige souvent les étudiants à étaler leur master sur trois ans ? ne faudrait-il pas plutôt proposer un dossier de recherche et un mémoire ? ou la rédaction d'une partie du mémoire en première année ? Dans les mentions qui forment et à la recherche et à la professionnalisation, doit-on offrir le choix entre un mémoire de recherche et un rapport de stage ? ou imposer les deux ? ou ne proposer que l'un des deux ? ou intégrer les deux à travers une problématique de recherche qui se nourrirait de l'expérience de terrain du stage ? Au-delà de ces interrogations se pose pour certaines formations la question de l'intégration de la préparation aux concours d'enseignement au sein d'un parcours orienté vers la recherche. Cela augmente considérablement la quantité de travail imposée aux étudiants et peut être facteur d'échec ou de découragement. Les parcours concernés pourraient être réorganisés, notamment en lien avec l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Enseignement). Ce sont de ces enjeux dont les porteurs de mention devraient s'emparer pour la prochaine offre de formation.

L'innovation pédagogique ne tient pas une place importante dans les dossiers. On trouve bien sûr des dispositifs classiques mis en place par plusieurs mentions (classe inversée, projet tutoré, *serious game*...), mais l'accent n'est clairement pas mis sur ce point. Il en va de même de la place du numérique qui se résume aux outils habituels (ENT, Moodle), hormis quelques réalisations originales à relever, comme le musée virtuel en licence *LLCER*. On peut s'interroger sur le rôle de l'IdEx, pour laquelle on n'a au fond que très peu d'information, dans le soutien à des dispositifs innovants.

Concernant l'aide à la réussite, la plupart des licences ont mis en place des dispositifs traditionnels, notamment des tutorats de soutien méthodologique. Mais certaines formations sont allées au-delà notamment dans le cadre du dispositif Parcoursup et du nouvel arrêté licence, avec la mise en place d'enseignants-référents en L1, d'un directeur d'études, et d'un suivi individualisé des « oui si » (en licence *LLCER*). On notera surtout la mise en place d'un dispositif « Tremplin » (un module organisé sur quatre semaines permettant aux étudiants de L1 de mieux préparer leur réorientation l'année suivante) et de passerelles spécifiques (entre *LEA* et *LLCER* et entre *Philosophie* et *Sciences sociales*). Pour les publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs ou artistes de haut niveau, engagés), il est partout fait mention de dispositifs spécifiques sans que ceux-ci soient précisés ou formalisés, ou dans de très rares cas (licence *Sciences du langage*). Ce point est à améliorer.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques des mentions du champ A3C3LSH sont de taille variable, en fonction du nombre d'étudiants, mais toujours suffisantes pour assurer les formations (sauf en licence *Musicologie* et en parcours « Méditations langagière et culturelle en contexte de surdité ou en situation de survie » dans le master *Sciences du langage*), même s'il faut constater, à l'UGA comme dans la plupart des universités françaises, que les disciplines les plus jeunes pâtissent souvent d'un encadrement plus faible en titulaires. C'est notamment le cas dans les disciplines artistiques qui n'ont pas pu bénéficier de créations en nombre suffisant. En miroir, on voit la part de professionnels varier en proportion inverse : si certaines leur font une large place (licence *Arts du spectacle* et master *Création artistique*, master *LEA*, master *Didactique des langues*, master *Journalisme*), que ce soit en nombre d'intervenants ou en volume horaire assuré par ces derniers (autour de 50 %, voire davantage), d'autres semblent moins ouvertes, ou bien les informations manquent pour juger de leur proportion. Si au niveau de la licence, ce phénomène s'explique par l'importance de l'acquisition de méthodes propres à chaque discipline en termes de volume horaire (cela vaut en histoire, histoire de l'art, philosophie, lettres), il est moins compréhensible pour d'autres formations (par exemple en licence *LEA* ou dans la licence professionnelle *Métiers du commerce international*). Quoi qu'il en soit, au niveau du master, même les formations préparant aux métiers de la recherche reconnaissent l'intérêt de faire intervenir des professionnels, dans la perspective d'une diversification des possibilités de poursuites d'études (métiers de la culture, du patrimoine, du marché de l'art, etc.). C'est d'ailleurs une demande formulée par les étudiants.

Quelle que soit la taille de ces équipes, les responsabilités pédagogiques sont bien réparties entre tous les enseignants-chercheurs, et les réunions des équipes de formation sont régulières tout au long de l'année universitaire. Le pilotage des formations repose sur un certain nombre d'outils qui ont été détaillés plus haut dans les éléments d'appréciation généraux du champ. Dans le concret des formations, il repose en très grande partie sur les conseils de perfectionnement dont on constate, avec étonnement, qu'ils ne sont que très inégalement mis en place. Ce hiatus entre une politique ambitieuse et très encadrée de la qualité et de l'auto-évaluation et l'inégale mise en application concrète de celle-ci sur le terrain interroge. Concrètement, dans le champ A3C3LSH, il y a encore des filières qui ne disposent pas de conseil de perfectionnement ou d'instance en tenant lieu (masters *Histoire* ou *Philosophie*, par exemple), d'autres – les plus nombreuses – où leur installation est récente (licence *LEA* et *Lettres*, master *Arts, lettres civilisations, Didactique des langues* ou *Création artistique*). Enfin, dans les cas où ce dernier est en place (master *Information-communication* par exemple), les réunions sont irrégulières et ne permettent pas d'affirmer que leur fonctionnement est optimal. Cela constitue un point majeur d'amélioration.

Néanmoins, les équipes pédagogiques se sont jusqu'ici appuyées sur deux dispositifs pour évaluer et faire évoluer leur offre de formation : d'une part, un système de fiches individuelles anonymes rendues par les étudiants dans le cadre des cours et d'autre part l'utilisation de la plateforme BiBOARD, fournie par l'UGA et l'Observatoire des formations. Le recours à cet outil est satisfaisant et a permis à plusieurs équipes pédagogiques d'avoir des retours représentatifs et qualitatifs sur l'organisation de leurs formations et de mener une réflexion sur les évolutions souhaitables. Il serait toutefois utile de mieux adapter certains critères ou indicateurs aux attentes des mentions. Cela vaut par exemple pour les questionnaires d'évaluation des enseignements.

Le suivi et le contrôle de l'acquisition des connaissances et des compétences fonctionnent de manière normale et sont satisfaisants. La mise à disposition d'un portefeuille d'expériences et de compétences par l'UGA est appréciée par la quasi-totalité des équipes pédagogiques qui entendent en généraliser l'usage dans les années qui viennent. Il en est de même pour la délivrance d'un supplément au diplôme. Les dossiers d'autoévaluation ne mentionnent pas cependant, statistiques à l'appui, le nombre d'étudiants qui utilisent ces outils de façon effective.

Enfin, les dispositifs de remédiation existent dans toutes les formations, notamment en première année de licence et prennent des formes variables (tutorat, travaux dirigés de renforcement). Ils sont moins présents en master, mais il est vrai que les entretiens individuels, dans le cadre du suivi des mémoires de recherche, en tiennent souvent lieu. L'engagement des équipes pédagogiques dans ces actions visant à aider à la réussite des étudiants est réel, notamment lorsque les taux de réussite sont faibles (par exemple en L1 pour l'histoire de l'art). Ce sont néanmoins des tâches chronophages et les effectifs enseignants ne sont pas toujours suffisants pour les assurer de manière optimale (licences *Lettres* et *Histoire de l'art et archéologie*).

Résultats constatés dans les formations

Le point fort de l'UGA et, en tout cas, du champ A3C3LSH est la qualité des données du pilotage (cf. *supra*). Les résultats constatés par ces outils sont globalement satisfaisants. En licence, les effectifs sont stables, voire en hausse (c'est le cas pour *Philosophie* et *Sciences Sociales*), ce qui révèle la bonne attractivité des formations en licence, même si le recrutement semble pour l'essentiel local (académie de Grenoble), à l'exception de certaines formations contingentées (notamment licence *Information-communication*) ou innovantes (licence *Sciences sociales*). Seuls quelques parcours en *Lettres* et *LLCER* affichent des effectifs faibles, compensés toutefois par ceux des parcours voisins. Dans les licences professionnelles, les effectifs, bien que globalement faibles (entre 10 et 50 étudiants), sont plutôt en hausse ; seule la licence professionnelle *Métiers du livre* fait exception et a été contrainte de fermer un parcours faute d'étudiants en nombre suffisant. En master enfin, le nombre d'étudiants est en général stable (60 à 100 étudiants par mention), avec quelques disparités inévitables : le master *Didactique des langues* présente une baisse, toutefois compensée par un fort effectif d'étudiants à distance (350).

Les taux de réussite sont plus contrastés, surtout en licence où ils demeurent assez faibles en première année (50 % ou moins, parfois jusqu'à 10 %), mais très corrects en master (autour de 85 %). Cela s'explique bien sûr par l'absence d'orientation des étudiants, surtout avant l'introduction de Parcoursup. On aurait souhaité que l'analyse faite par les porteurs de mention tienne mieux compte du taux d'abandon (qui n'est commenté que dans 3 licences sur 11) et que ce dernier ne soit pas mis en regard des profils particuliers des étudiants (salariés, dispensés d'assiduité, provenance géographique, types de bac, reprises d'études, projets professionnels, premier choix d'orientation...). Ce sont des données qui pourraient être fournies par BiBOARD et qui seraient utiles surtout au niveau de l'orientation et du paramétrage de Parcoursup. Les licences professionnelles ainsi que la plupart des masters affichent de très bons taux de réussite (entre 90 % et 100 % pour les premiers, autour de 70-80 % pour les seconds). Seuls cinq masters sont en-dessous de cette moyenne, en raison d'étudiants qui décident d'étaler leur master sur trois années pour préparer leur mémoire (*Histoire*) ou les concours de

l'enseignement primaire ou secondaire (*Philosophie*, où le taux autour de 45 % est toutefois préoccupant). Ces chiffres doivent interroger les équipes pédagogiques sur les débouchés réels des étudiants et sur une somme de travail plus réaliste et plus adaptée.

Le devenir des diplômés est plutôt conforme aux attentes des mentions. 70 % des étudiants en licence poursuivent en master ; les chiffres d'insertion professionnelle ne sont en revanche pas bien connus : c'est là un des manques actuels de Biboard, à moins qu'il n'y ait pas encore assez de recul pour en disposer. En licence professionnelle, le constat est partagé : une mention (*Métiers de la communication*) est clairement tournée vers la poursuite d'études en master ; les trois autres insèrent directement après obtention du diplôme pour en moyenne 3 étudiants sur 4. Ces données restent à prendre toutefois avec une certaine précaution car le nombre de réponses aux enquêtes demeure assez faible dans des mentions aux effectifs eux aussi non pléthoriques. En master, les résultats sont très contrastés (entre 50 % et 94 %) et il manque le plus souvent une analyse plus fine qui mettrait en regard la profession exercée et les métiers visés. Cela rejoint la remarque faite sur la finalité des formations, qui n'est pas toujours assez clairement définie. La poursuite en doctorat (d'un ou deux étudiants à 24 % en *Sciences du langage*) est très inégale et globalement insuffisamment commentée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une complémentarité intelligemment trouvée avec les universités voisines, malgré la forte concurrence lyonnaise.
- Une offre de formation lisible et originale qui mise sur l'ouverture disciplinaire.
- Une politique de qualité des formations cadrée et tout à fait remarquable dans le paysage universitaire français.
- Les dispositifs d'évaluation systématiques mis à disposition par l'Observatoire des formations (plateforme Biboard) avec des indicateurs fiabilisés.
- Un potentiel pédagogique et scientifique avéré.

Principaux points faibles :

- Un champ à l'intitulé peu lisible et non piloté.
- Un hiatus fort entre une politique volontariste et ambitieuse de la qualité des formations et la mise en place encore trop parcellaire et inégale des conseils de perfectionnement.
- Une place de la professionnalisation à conforter, notamment dans la politique des stages qui demeure trop disparate, avec des mentions dans lesquelles les stages ne sont ni reconnus ni crédités.
- Le manque de lisibilité des débouchés à la fois en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle pour certaines formations.
- Des dossiers qui décrivent insuffisamment les outils mis à disposition des formations du champ et de l'université dans l'aide et l'accompagnement aux études (orientation, insertion professionnelle, bureau des stages, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau...).

Recommandations :

Au seuil de la création d'un nouvel établissement, il convient de penser les modalités de son organisation. S'il est évident que les champs n'en constitueront pas un niveau structurant, peut-être peuvent-ils être le socle d'une réflexion sur un pilotage plus intégré de la formation et de la recherche dans des ensembles pluridisciplinaires où les formations originales déjà créées au sein du champ A3C3LSH pourraient encore mieux se structurer et se nourrir mutuellement. Cela permettrait à ces formations de continuer d'être irriguées par la recherche, même pour les plus professionnalisantes d'entre elles. Il conviendrait également de mieux identifier les secteurs professionnels par diplôme et de structurer, peut-être aussi contractuellement, les liens avec eux. Par ailleurs, il faut continuer d'encourager, jusqu'au niveau le plus fin de l'offre de formation, la culture de l'autoévaluation qui n'a visiblement pas encore partout porté ses fruits. Les conseils de perfectionnement devront être très vite généralisés et inclure les professionnels du secteur visé, à côté des étudiants et des *alumni*. Enfin, l'IdEx dont le rôle a été insuffisamment explicité pourrait aider à déployer de nouveaux outils numériques ou d'aide à la réussite, car il y a encore des marges de progression dans ce domaine.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts du spectacle* proposée à l'Université Grenoble Alpes se décline en trois parcours (*Arts du spectacle*, *Arts du spectacle*- cycle d'enseignement professionnel initial (ADS-CEPI), *Arts du spectacle - Lettres modernes*). Procédant d'une articulation entre théorie et pratique, elle favorise, au gré de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et d'ateliers de pratique artistique, la transmission aux étudiants de connaissances (dans le champ de l'histoire et l'esthétique des arts du spectacle) et de compétences (tant intellectuelles – écriture, analyse – que professionnelles – gestion de projets culturels, initiation à différents métiers du cinéma et de la scène). Délivrés en présentiel, ces enseignements pris en charge par des enseignants-chercheurs et des professionnels ont lieu tout à la fois à Grenoble et Valence, sur des sites bien équipés.

ANALYSE

Finalité
Exhaustive, la présentation de la formation permet de mesurer l'adéquation entre les enseignements proposés et les connaissances et compétences attendues: son évaluation par les étudiants eux-mêmes le confirme. Un équilibre paraît avoir été trouvé entre cours théoriques, pratiques, cours orientés vers le monde professionnel, et projets des étudiants. Cela favorise nécessairement la poursuite d'étude, notamment en master, l'Université Grenoble Alpes proposant un diplôme approprié (master <i>Création artistique</i>). Mais, forts de cette formation généraliste et progressivement spécialisée, les étudiants peuvent également prétendre à son issue intégrer sur concours une École d'art (ENSATT, FEMIS, INSAS, etc.) ou d'autres masters. S'ils supposent des acquis complémentaires (ce qui est très souvent le cas en licence), les métiers envisagés sont tout à fait cohérents avec une formation qui a manifestement à cœur de favoriser l'orientation professionnelle des étudiants par une fréquentation accrue des professionnels de la culture, et par la mise en place de cours en rapport avec l'environnement socioprofessionnel (métiers du spectacle, économie, politique culturelle, encadrement de projets culturels).
Positionnement dans l'environnement
Quoiqu'à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, deux autres universités proposent une licence en arts du spectacle, cette formation se démarque notamment par sa pluridisciplinarité, cinéma et théâtre étant fermement associés tout au long des trois années d'étude à l'inverse d'autres cursus. Des enseignements

spécifiques – sur le cirque, par exemple – renforcent encore sa singularité à l'échelle régionale. La formation procède par ailleurs d'une très ferme articulation avec le monde professionnel : les conventions de partenariat avec des structures culturelles locales sont nombreuses et bien mises en avant ; l'intervention de professionnels dans le cadre de nombreux enseignements, notamment pratiques, est également attestée, ce qui ne peut que favoriser la mise en réseau des étudiants. La recherche, et particulièrement la recherche-crédation, n'est pas en reste puisque les enseignants-chercheurs adossent leurs cours à leurs projets de recherche, faisant participer les étudiants aux événements scientifiques organisés. À l'international, les échanges sont nombreux avec des établissements tant britanniques que canadiens, tant espagnols qu'italiens, favorisant la mobilité des étudiants comme des enseignants-chercheurs, ainsi que le rayonnement de la formation. Il est à noter que plusieurs enseignants-chercheurs ont des terrains de recherche liés à l'international, ce qui favorise ces échanges.

Le partenariat avec le Conservatoire d'art dramatique paraît difficile. Cela explique peut-être le très peu d'étudiants inscrits au parcours ADS-CEPI. On peut, de ce fait, s'interroger sur la pertinence de ce parcours. N'y a-t-il pas lieu de procéder, pour les étudiants qui souhaitent suivre le cursus du Conservatoire, à des aménagements à la marge.

Organisation pédagogique

Résultant d'un partage entre discipline majeure (arts du spectacle) et mineure (lettres modernes ou sciences de l'information et de la communication), l'organisation pédagogique ne semble pas optimale, même si elle favorise les passerelles avec d'autres champs disciplinaires. L'équipe souligne notamment que le parcours *Science de l'information* est peu fréquenté. Quant au parcours *Lettres*, il est imposé de facto aux étudiants du site de Valence au détriment d'un renforcement des cours de spécialité, comme c'est le cas à Grenoble. Pour autant, la formation répond intelligemment à un principe de progressivité, voire de spécialisation des étudiants dont certains ayant des contraintes particulières bien prises en compte : salariés, artiste ou sportif de haut niveau, situation de handicap, etc. Même si elles sont peu nombreuses, une certaine attention est portée aux demandes de VAE.

La professionnalisation occupe une part importante de la formation. Outre l'intervention de professionnels et les partenariats effectifs avec des structures locales, on relèvera le dispositif original de l'Offre de Formation Complémentaire (OFC) déployé à l'échelle de l'UFR : il permet aux étudiants de découvrir différents corps de métiers, organisés par familles (par exemple, « Métiers des bibliothèques et de l'édition »). Dès la première année de licence (L1), le Projet Personnel Professionnel favorise l'orientation des étudiants que conforte le stage, obligatoire en licence (stage qui recoupe tant une expérience conventionnelle en structure qu'une initiative ou un engagement étudiant). La Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'Université Grenoble Alpes offre un appui technique à ces propositions avec des ateliers de préparation au recrutement (entraînement à l'entretien d'embauche, rédaction de CV, etc.). Bien actualisée, la fiche RNCP est précise et complète.

La recherche occupe une place de choix dans la formation, par adossement d'enseignements aux travaux de recherche des enseignants – ce que conforte encore l'organisation de manifestations scientifiques ouvertes aux étudiants. L'initiation à la recherche est soutenue par la mise en place de stages au sein de l'UMR (inventaire, encodage informatique, etc.).

Si, à l'appui de l'environnement numérique de travail, la licence en Arts du spectacle forme *au* et *par* le numérique, démontrant notamment l'enjeu des ressources informatiques dans le champ culturel (il faut noter la belle variété des propositions d'enseignements numériques appliqués au champ des arts du spectacle), elle se distingue surtout par sa pédagogie par projets qui concerne tant des enseignements pratiques (le tournage d'un film ou la réalisation d'un spectacle en troisième année de licence - L3) que, de manière plus inattendue, théoriques (mise en espace d'un texte médiéval dans le cadre d'un cours d'histoire du théâtre). Certains, soutenus par l'IdEx, sont originaux et ambitieux ainsi qu'en témoigne un projet associant le département au Centre Hospitalier Universitaire, étudiants-artistes et étudiants-médecins étant mis en interaction dans le cadre de cours d'improvisation.

L'internationalisation de la formation est manifeste tant par les contenus interculturels proposés que par les échanges déjà signalés.

Pilotage

Principalement composée de 15 titulaires (3 professeurs des universités, 12 maîtres de conférences) auxquels il convient d'ajouter 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (parfois 2), l'équipe pédagogique de la licence *Arts du spectacle* – qui est tout à la fois assez jeune (de nombreux recrutements sont très récents) et paritaire – est complétée de 47 enseignants vacataires (13 doctorants / 34 professionnels) qui assurent à eux

seuls près de 1 300 heures d'enseignement. La répartition des responsabilités administratives entre les titulaires est claire, favorisant le déploiement de la formation et l'accompagnement des étudiants. La répartition proposée permet que toutes les charges ne reposent pas sur un unique titulaire. Des assemblées générales et des bureaux de département ont lieu régulièrement en l'absence des étudiants, à l'inverse des conseils de perfectionnement.

Ces derniers ont permis, d'après le procès-verbal transmis, la mise en évidence de points d'amélioration possibles (nécessité d'une meilleure information sur la poursuite d'études notamment), recoupant efficacement l'évaluation de la formation par les étudiants menée par l'Observatoire des formations et bien à jour.

Si les modalités de tenue des jurys d'examen ne sont pas précisées, les modalités d'évaluation sont, elles, décrites et apparaissent tout à fait cohérentes, permettant de s'assurer de l'acquisition par les étudiants des connaissances et compétences visées par la délivrance pertinente de crédits européens (ECTS). Non encore déployé à l'Université Grenoble Alpes, le supplément au diplôme est pour le moment délivré à la demande de l'étudiant.

Tout au long de la formation, l'encadrement des étudiants est de qualité : ainsi, un référent est-il assigné à chaque étudiant de L1 afin d'assurer un suivi régulier visant à mettre en place, s'il y a lieu, des actions de remédiation (réorientation, tutorat, aménagement d'étude). C'est également dans cet esprit que l'équipe pédagogique mène de nombreuses actions à destination des lycéens : participation au forum post-bac, aux journées du lycéen, aux Sup premières rencontres, accueil d'élèves en immersion, etc. Il apparaît cependant que l'équipe manque de moyens (12 heures de tutorat seulement) pour mener à bien l'ensemble de ces actions de soutien et d'information.

Résultats constatés

En 2018-2019, la licence arts du spectacle comptait 378 étudiants (L1 : 173 ; L2 : 94 ; L3 : 111) – effectif en légère baisse ces dernières années (ils étaient 402 inscrits en 2016-2017). Les taux de réussite sont très satisfaisants en L2 (94 %) et satisfaisants en L3 (86 %), d'après les derniers chiffres fournis. Ils le sont moins en L1, ce qui est assez commun, même s'il faut souligner une nette progression en quatre ans, sans doute due à l'investissement de l'équipe pédagogique : de 49,5 % en 2014-2015 à 59,3 % en 2017-2018. Le suivi des diplômés fait apparaître une insertion importante en Master à l'issue de la licence (42,4 %), notamment à l'Université Grenoble Alpes (26,1 %). Ce chiffre atteste toutefois d'une très nette baisse qui doit alerter (ils étaient 46,6 % en 2017, 54,8 % en 2018 à poursuivre leurs études dans un master à l'Université Grenoble Alpes). Aucune information ne permet de juger plus précisément l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de la licence *Arts du spectacle*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité du projet pédagogique proposé, articulant théorie et pratique, trouvant ses ressources dans la recherche ;
- Une solide équipe pédagogique, volontaire et impliquée auprès des étudiants ;
- Un environnement favorable avec de nombreux espaces dédiés (au moins sur l'un des campus) au travail de recherche et de création, voire de recherche-créditation des étudiants comme des enseignants-chercheurs ;
- Place importante accordée à la professionnalisation des étudiants au gré de différents dispositifs ;
- Partenariats très étroits avec de nombreuses structures locales ;
- Rayonnement national, voire international de la formation.

Principaux points faibles :

- Forte baisse du recrutement des étudiants issus de la L3 en master
- Fragilité de la convention avec le Conservatoire de Grenoble dans le cadre du parcours *Arts du spectacle-CEPI* : ce qui a pour conséquence qu'aucun étudiant n'est signalé dans les tableaux ces dernières années. Les acteurs de la formation sont conscients du problème.
- Des difficultés spécifiques au pôle de Valence : moins de choix en lien avec la discipline dans l'OFC, peu de journées de recherche organisées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts du spectacle* proposée à l'Université Grenoble Alpes s'inscrit de manière très cohérente dans un environnement académique et scientifique, artistique et culturel ainsi que professionnel dense. Cela assure son rayonnement à l'échelle tant local que régional, voire national et international. C'est qu'elle est portée par une équipe d'enseignants-chercheurs très investie auprès des étudiants et développant de nombreux projets innovants. Pour autant, on signalera ici trois points d'attention :

- La baisse du recrutement d'étudiants issue de la licence dans les masters proposés au sein de l'établissement doit alerter. Peut-être est-elle à inscrire en corrélation avec les résultats un peu fragiles obtenus au terme de la L3, ce qui inciterait non pas seulement à envisager autrement le master lui-même mais aussi la dernière année de la licence.
- Le partenariat avec le Conservatoire de Grenoble, noué en 2016 par la signature d'une convention, doit être consolidé pour permettre un maintien du parcours *Arts du spectacle-CEPI* : le nombre d'étudiants concernés est incertain d'après les indicateurs fournis ; les récriminations sont nombreuses en conseil de perfectionnement. Plutôt que d'ouvrir un parcours spécifique ne serait-il pas plus opportun de proposer aux élèves qui souhaitent suivre en parallèle des cours d'art dramatique dans le cycle professionnel du Conservatoire, des aménagements leur permettant de valider les UE pratiques de la licence par les stages qu'ils effectuent au Conservatoire.
- La gestion de la scolarité sur deux sites est une difficulté objective. Il est important de renforcer la recherche en ADS sur le site de Valence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation généraliste en trois ans (avec aménagements possibles), dont l'objectif principal est la poursuite d'études en master, même si des débouchés professionnels immédiats sont possibles, dans les métiers de la culture et du patrimoine, ainsi que dans l'administration, par le biais de concours ouverts aux diplômés de Licence. Elle couvre toutes les périodes de l'Histoire, avec une formation en Géographie. A partir de la deuxième année (L2), quatre parcours indicatifs sont proposés. En fonction des débouchés qu'ils visent, les étudiants peuvent choisir entre les parcours *Archives, documentation, patrimoine, archéologie, Vie publique et relations internationales* (renommée *Mobilités et interactions internationales*), *Économie-espace-environnement* et *Enseignement*. Deux autres parcours sont à l'étude, l'un sur les *gender studies*, l'autre sur les sciences de l'Antiquité. Un stage (ou un premier mémoire de recherche) est obligatoire, d'autres sont possibles. L'enseignement est dispensé en présentiel sur le campus de Saint-Martin-d'Hères à Grenoble.

ANALYSE

Finalité

La formation correspond à ses objectifs ainsi qu'aux compétences à acquérir (disciplinaires, générales et transversales). L'offre de formation et les débouchés possibles sont clairement présentés dans le règlement des études, sur le site de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR), sur la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et sur une plaquette d'information distribuée à la rentrée et lors de l'accueil des lycéens. Un document commun précise ce qui est attendu en termes méthodologiques (dissertation et commentaires de documents notamment). Les étudiants semblent comprendre l'intérêt pour eux de maîtriser ces exercices classiques des études historiques, tout en souhaitant que le lien avec les masters soit renforcé. Les contenus eux-mêmes sont nettement moins détaillés, mais les périodes de l'Histoire sont normalement équilibrées ; la Géographie est un complément obligatoire utile au-delà des concours de l'enseignement. Malgré les indications de la fiche RNCP qui ne parle que de la licence, les emplois implicitement visés – métiers de la recherche et de l'enseignement, de la culture et du patrimoine, de l'administration – relèvent surtout du niveau master, ce qui correspond à la réalité des poursuites d'études.

Positionnement dans l'environnement

Les licences les plus proches géographiquement sont identifiées et le dossier présente les possibles zones de concurrence. La principale est Lyon, susceptible d'attirer des lycéens résidant dans le nord de l'Isère, dans la Drôme ou en Ardèche, les liaisons étant bien plus simples pour eux, mais également les diplômés de licence d'histoire de Chambéry souhaitant préparer l'agrégation d'histoire. En revanche, les lycéens des Hautes-Alpes, sectorisés à Aix-Marseille préfèrent souvent s'inscrire à Grenoble, en raison là aussi de mobilités plus faciles. Il n'y a aucune concurrence directe dans l'établissement (hors possibles et compréhensibles hésitations d'étudiants entre disciplines). Des liens sont formalisés avec 37 universités étrangères, même si les mobilités entrante et sortante restent modestes (9 et 12 étudiants en 2018-2019).

L'adossement à des unités de recherche semble absent du dossier alors qu'il est réel, avec la part grenobloise d'une UMR surtout lyonnaise (dont le nom apparaît à un autre propos), et une équipe d'accueil avec les italianistes locaux. Certaines coopérations sur le site sont souhaitées, en particulier pour les Sciences de l'Antiquité, mais relevaient du projet lors de la rédaction du dossier. Des liens existent avec une école de management, à l'avantage de celle-ci (double cursus, 17 cas en 2018-2019) plus que de la licence *Histoire* (accès limité à cette école) ; d'autres, au-delà de l'accueil des élèves, existent avec les classes préparatoires littéraires (CPGE) de l'académie (en fait d'un lycée grenoblois) : interventions d'enseignants-chercheurs (EC) en CPGE, enseignants de CPGE chargés de cours à l'université.

Un effort est fait pour des partenariats avec l'environnement sinon socio-économique du moins culturel : intervention des (et aux) archives de l'Isère ; chantier-école avec le département et le service régional de l'archéologie ; le développement sur la participation au festival féministe « Trouble ton genre », même associée à des pratiques pédagogiques innovantes, semble peu relever de tels partenariats, malgré les contacts avec des associations... La formation se montre donc active dans la mesure des possibilités immédiates.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, avec une progressivité cependant qualifiée de « théoriquement admise et inégalement appliquée », et qui se combine à un système d'options pouvant être suivies aussi bien en L2 qu'en troisième année (L3). Cette progressivité se concrétise par une première année (L1) commune, et moins par des parcours indicatifs, que les étudiants pourraient combiner entre eux, que par les objectifs et les exigences. Il semble n'y avoir ni intégration à un « portail », ni mention de passerelles ; on peut imaginer que le cas se présente peu, mais aussi que des étudiants découvrant la Géographie universitaire, différente de celle du secondaire, entendent se reconverter : il serait intéressant que soit précisé ce qui est reconnu dans ce cas. Les modalités d'enseignement sont le plus souvent classiques, mais avec une réflexion pour sortir des routines traditionnelles et proposer un travail collectif gradué en travaux dirigés (TD), et de nettes innovations, liées au festival féministe évoqué plus haut, mais aussi avec des sorties culturelles dans le cadre des cours (musées, théâtre), des ateliers de découverte des archives, des entraînements à l'oral filmés, un travail théâtral en histoire des sciences (procès de Galilée), à l'accueil en L1 une initiation méthodologique sous forme de jeu de piste...

Les aménagements pour les étudiants à contraintes particulières sont classiques mais très développés pour les salariés (validations d'acquis, encore que le processus ne soit pas décrit et que la formation continue soit rare et en diminution) et les porteurs de handicap, même si pour ces derniers la qualité même du dispositif proposé par l'université semble poser problème du fait de l'augmentation de leur nombre. La professionnalisation, souvent ressentie comme peu adéquate dans la discipline, est présente par le biais de stages, surtout dans le secteur culturel et l'enseignement, dont la ventilation est suivie et détaillée, et si seul un stage d'observation de quinze jours est obligatoire (et remplaçable par un mémoire), pour vérifier un choix professionnel futur, d'autres sont possibles et souhaités tant par nombre d'étudiants que par l'équipe pédagogique.

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), est très détaillée, en particulier en ce qui concerne les compétences additionnelles, transdisciplinaires, de mieux en mieux saisies par les étudiants selon les enquêtes qualitatives.

La recherche aussi est bien présente, avec en particulier la rédaction de brefs (pour la discipline) mémoires, qui y initie. L'usage du numérique est classique, entre formation relevant plutôt de la bureautique, usage de Moodle, centre de ressource de l'université, mais on peut y inclure le souci d'initier aux statistiques élémentaires (et au travail quantitatif) des étudiants qui les ignorent de plus en plus.

L'internationalisation est jugée insuffisante par l'équipe pédagogique, malgré la présence d'enseignants-chercheurs (EC) de langue maternelle italienne et allemande, et malgré des cours de langue obligatoires ; des cours d'Histoire en anglais seraient jugés susceptibles de favoriser la mobilité (fort bien analysée mais faible, comme souvent) mais la réflexion prend aussi en compte leurs inconvénients potentiels (ghettoisation des

étudiants Erasmus entrants). Les systèmes de lutte contre la fraude ne sont pas évoqués, mais les étudiants sont très tôt sensibilisés au problème du plagiat et à ses conséquences, dans le cadre d'enseignements spécifiques.

Pilotage

L'équipe pédagogique est plutôt nombreuse (36 EC) et correctement diversifiée, moins déséquilibrée entre les différentes périodes de l'Histoire que dans la plupart des universités, même si l'avantage numérique est à l'Histoire moderne et non à la contemporaine comme souvent, complétée par des Géographes et trois professeurs agrégés d'Anglais. Les intervenants extérieurs sont surtout enseignants du second degré et de CPGE, comme souvent, mais l'équipe fait aussi appel à de compétences spécifiques ; un pasteur pour présenter le christianisme, la directrice des archives départementales en paléographie, des acteurs pour la préparation à l'oral (mais là, il ne s'agit que de quatre heures, et difficiles à financer). L'équipe intègre le personnel administratif, « d'une compétence exceptionnelle » et qui contribue à faire des locaux « un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie ». Le détail des responsabilités pédagogiques constitue une lacune du dossier mais tout ce qui est dit du fonctionnement implique qu'il s'agit d'un problème de présentation et non de réalités – d'autant que les réunions du conseil de département sont raisonnablement nombreuses, deux ou trois par semestre. Si des délégués étudiants sont associés à ces dernières, et participent à la réflexion sur les inflexions nécessaires, le conseil de perfectionnement, lui, n'est qu'annoncé pour la rentrée 2019, avec une réunion annuelle ; son ouverture à des enseignants du secondaire et de CPGE peut être saluée, comme l'intention de faire appel à des représentants des musées et des archives, mais il est regrettable qu'il ne semble pas fait mention d'autres secteurs professionnels, d'autant que l'équipe pédagogique souhaiterait plus de stages dans ceux-ci.

L'évaluation des enseignements se fait dans le cadre des cours, chaque enseignant semblant poser les questions qu'il souhaite (il n'est pas précisé si les réponses sont anonymes, peut-être parce que cela va de soi), mais elle est doublée par une enquête de satisfaction auprès des étudiants ayant obtenu le diplôme depuis six mois. L'autoévaluation peut s'appuyer sur les réponses, nombreuses, et sur l'importance de la réflexion collective, d'où d'ailleurs une présentation de la formation qui frappe par sa qualité, malgré quelques lacunes. On peut regretter l'absence de précisions quant au fonctionnement des jurys et aux modalités de contrôle des connaissances ; ces dernières diffèrent selon les cours ce qui choque des étudiants avides de simplification, alors que la volonté de diversification et la réflexion sur les problèmes posés par le long monopole des exercices canoniques (dissertation et explication de document), si elles peuvent être discutées, sont intéressantes. La transcription en compétences, longtemps implicites, est à ses balbutiements malgré le travail depuis 2015 sur la fiche RNCP ou à partir d'elle, et le supplément au diplôme manque – il était en cours d'élaboration pour la rentrée 2019. Enfin, le suivi des étudiants est de bonne qualité, avec un taux de réponse permettant de réelles statistiques, et côté enseignants un système de fiches individuelles.

Les dispositifs de mise à niveau sont nombreux, toute la L1 est pensée dans cette optique, ainsi que l'enseignement de la Géographie, la volonté de développer les techniques d'expression écrite et orale, un suivi serré des « oui si », un tutorat par des étudiants plus avancés, obligatoire au second semestre de la L1 si le premier n'a pas été validé.

Résultats constatés

Les effectifs sont en déclin en L1, de 239 en 2014-15 à 181 en 2018-19, mais restent satisfaisants et surtout sont en légère hausse en L2 et L3, ce que l'on peut attribuer aux dispositifs d'aide à la réussite, d'où une stabilité globale. Le taux de réussite en L1 est passé de 43,2 % en 2015 à 57,6 % en 2018, il est stable autour de 83 % en L2 et de 85 % en L3, et les statistiques par section du baccalauréat n'ont rien d'étonnant, mais montrent que le taux de réussite des titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, s'il est très faible, moins de 20 %, n'en est pas moins en augmentation sensible, à partir de zéro. Le devenir à court terme des diplômés est connu de façon assez précise, avec 70 % dans un master de l'UGA (ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation, d'où d'ailleurs le flou, en fin de compte légitime, sur une possible insertion professionnelle immédiate) mais une baisse dans les masters Histoire et MEEF interpelle et inquiète quelque peu l'équipe pédagogique. De façon générale, les données, sans être parfaites, sont précises, et l'équipe pédagogique se les approprie bien ; d'autre part, l'auto-évaluation correspond à une riche réflexion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ouverture remarquable de la formation vers l'extérieur (musées, archives, chantier de fouille)
- Volonté d'évolution des méthodes au bénéfice des étudiants, portée par la réflexion de l'équipe pédagogique.
- Très bon investissement de l'équipe pédagogique dans le fonctionnement pédagogique et administratif de la licence.
- Bonne cohésion entre l'équipe pédagogique et le personnel administratif

Principaux points faibles :

- Franc retard dans la mise en place du conseil de perfectionnement et dans la rédaction du supplément au diplôme
- Faiblesse relative des étudiants en langues étrangères, qui freine l'internationalisation (notamment avec l'Italie et de l'Allemagne), et ce en dépit de la présence d'EC originaires de ces pays.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré les manques signalés, la formation mène collectivement une réflexion intéressante et utile sur ses pratiques, avec de bons résultats en termes de taux de réussite. On pourrait souhaiter qu'elle approfondisse la réflexion sur la recherche de débouchés dans le domaine socio-économique (à côté du domaine culturel et de l'enseignement), à travers des stages, notamment au sein du conseil de perfectionnement. Seraient également souhaitables une meilleure internationalisation, qui s'appuierait sur les potentialités liées à la langue maternelle d'EC originaires de pays de l'Union européenne, ainsi que davantage de mobilités étudiantes, malgré les inévitables difficultés socio-culturelles et matérielles que cette mobilité rencontre.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* (HAA) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) assure une formation sur les quatre périodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie : ancienne, médiévale, moderne et contemporaine. Son objectif est double : transmettre les connaissances de base sur les objets traditionnels de l'Histoire de l'art et l'archéologie (architecture, sculpture, peinture) avec des prolongements vers les arts décoratifs, et pour l'époque contemporaine, la photographie et les nouveaux médias ; former aux méthodes d'apprentissage, d'analyse et d'expression qui sont au cœur de la discipline afin de faciliter à terme l'insertion professionnelle comme la poursuite d'études en master. La licence est accessible en formation initiale, continue et par validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle comporte des options de spécialisation et un parcours de double licence Lettres-Histoire de l'Art et Archéologie. Elle s'adosse aux différents laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales de l'UGA. La licence HAA ouvre sur une poursuite d'études en master, qui permet l'accès aux métiers de l'art des institutions publiques qui recrutent par concours à ce niveau mais aussi sur des entreprises privées (écoles d'art et d'architecture, galeries, maisons de vente, édition spécialisée...).

ANALYSE

Finalité

La licence HAA de l'UGA vise très nettement deux objectifs : l'acquisition d'une solide culture visuelle et historique et la maîtrise des différentes méthodes d'analyse des objets artistiques et archéologiques. Ces objectifs se traduisent en termes de compétences spécifiques telles que la maîtrise d'une vaste culture générale en Histoire de l'art occidental, la connaissance des protocoles méthodologiques mis en œuvre et la capacité à construire une analyse d'œuvre et/ou d'objet, conceptualisée et formalisée selon les critères des professionnels de la médiation, de la conservation, de la restauration d'art, du commerce de l'art et de l'archéologie. Ils s'accompagnent d'une autonomisation dans le travail et la recherche, suivant en cela les conditions d'exercice en milieu professionnel. Ces savoir-faire sont partagés par les métiers de la Culture, de l'information et de la documentation qui exercent en collaboration avec les acteurs de la recherche comme en face de publics hétérogènes. Ils satisfont aux conditions de recrutement (sur dossier ou par concours) qui existent en France et en Europe. Ces conditions impliquent que la majorité des étudiants poursuivent en master, grade leur permettant ensuite de passer les concours ou facilitant la recherche d'un emploi dans les métiers du secteur privé liés au monde de l'art.

Modules de renforcement méthodologique, de préprofessionnalisation, de tutorat et stages font partie des

dispositifs d'aide à la réussite des étudiants à tous les niveaux du cursus, notamment au second semestre (S2) avec un enseignement en travaux dirigés (TD) de renforcement destiné aux étudiants les plus faibles et plus généralement en première année de licence (L1) avec 46 heures de tutorat. Des aménagements d'études sont prévus à l'échelon de l'UGA s'agissant des sportifs de haut niveau, des artistes, des étudiants engagés et des publics handicapés.

Positionnement dans l'environnement

La licence *HAA* constitue la seule licence de ce type dans l'académie de Grenoble où elle répond à un besoin à la fois régional (l'Université de Chambéry en est dépourvue) et local, n'ayant pas d'équivalent dans les écoles d'art ou d'architecture de la métropole. Elle est classiquement adossée aux laboratoires de recherche. Une collaboration plus étroite existe dans le cadre de certaines options : celle d'*Archéologie préventive* (deuxième et troisième années) assurée par deux archéologues professionnels de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) et laboratoire ARAR - Archéologie et Archéométrie, UMR 5138 (unité mixte de recherches université et CNRS) ; ou celle de *Patrimoine médiéval : livre ancien* (deuxième et troisième années) assurée par un Conservateur des bibliothèques, associé au laboratoire ARTEHIS (Archéologie, Terre, Histoire, Société- UMR 6298). L'association et le partenariat culturel avec des acteurs régionaux (Centres d'art, Musées, Bibliothèques, INRAP) est très présent, offrant aux étudiants des possibilités de stages et d'enseignement hors les murs. Ces deux dispositifs assurent aux étudiants une initiation à la recherche, par la participation à des travaux collectifs en relation avec ces institutions, par des stages, en laboratoire pour les meilleurs ou dans un module de préprofessionnalisation, ainsi qu'avec la participation à une journée d'étude annuelle organisée par les Masters d'*HAA*.

Organisation pédagogique

Le cursus de licence est composé d'un tronc commun d'enseignements fondamentaux et de spécialité répartis sur les quatre périodes tout au long des trois années et auquel se greffent des options d'ouverture (enseignements transversaux de l'UGA) et des options de spécialisation en histoire de l'art. Ces dernières sont accessibles dès la deuxième année (L2) et les étudiants en choisissent deux en plus des enseignements fondamentaux et de spécialité. La structure de la troisième année est identique. Un enseignement optionnel de préprofessionnalisation existe dès la L2 et suppose la réalisation en troisième année d'un stage accompagné d'un rapport écrit. Cette structure caractérisée par sa progressivité a été modifiée dès 2015 par la mise en place en première année d'un important module d'histoire (96 heures) en première année destiné à favoriser la réorientation disciplinaire de certains étudiants dès la L2. Toutefois, cette possibilité de réorientation ne concerne que très peu d'étudiants et le poids accordé à l'histoire ne semble pas satisfaire une majorité d'étudiants. En première année, un dispositif de renforcement méthodologique et un système de tutorat est destiné aux étudiants en difficulté. La pédagogie mise en œuvre fait un usage constant du numérique tout au long du cursus. Par ailleurs, les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (sportifs de haut niveau notamment) sont prévus et fonctionnent. La formation aux langues étrangères se fait à tous les semestres de la licence en anglais et dans une autre langue au choix de l'étudiant.

Il existe également une double licence *lettres-HAA* mais qui ne fait pas l'objet de la présente évaluation. Cette double licence bénéficie d'aménagements de l'emploi du temps et d'allègements permettant aux étudiants de suivre tous les enseignements fondamentaux de chaque discipline. Par ailleurs, les cours d'histoire de l'art et archéologie sont proposés en options dans les départements de lettres.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la licence *HAA*, réorganisée entre 2016-2019 et enfin stabilisée, assure le pilotage de la formation sur la base de réunions formelles dans le cadre d'un conseil de Département qui se réunit quatre fois par an mais aussi d'échanges informels facilités par la taille relativement réduite de l'équipe (neuf titulaires, deux attachés temporaires d'enseignement (ATER), quatre chargés de cours) et son regroupement géographique au sein d'un même bâtiment. Un conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en place et les procédures d'évaluation sont du ressort de l'UGA et de l'Observatoire des formations (en particulier pour l'évaluation des enseignements par les diplômés et l'insertion professionnelle de ceux-ci). Cela n'empêche pas les enseignants de recueillir de manière anonyme et systématique les remarques des étudiants au travers de fiches individuelles. De même, les modalités de suivi et d'acquisition des compétences et son outil institutionnel (le « portefeuille d'expériences et de compétences ») sont validées par les instances pédagogiques de l'UGA et portées à la connaissance des étudiants.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants entrants sont plutôt stables et tournent autour de 120 primo-étudiants environ en première année depuis 2014. Les taux de réussite sont très satisfaisants en L2 où ils progressent régulièrement et fortement (de 67 % en 2015 à 92 % en 2019), moins en L3, où ils restent cependant très convenables (de 79 % à 89 %). En revanche, on constate une nette baisse du taux de réussite (de 59 % en 2015 à 33 % en 2018) et des effectifs à l'issue de la L1 et cela malgré les dispositifs d'aide à la réussite. Ce mouvement s'amorce dès 2015 et coïncide avec la mise en place d'une très grosse unité d'enseignement d'Histoire censée permettre la « spécialisation progressive » (réorientation en fait) mais qui remet en cause la structure de l'ensemble de la licence. 90 % des diplômés de la licence continuent en master, dont plus de 75 % au sein du master d'HAA de l'UGA. En dépit du maintien d'un enseignement des langues, la mobilité entrante et sortante est faible (deux étudiants grenoblois ayant bénéficié du dispositif Erasmus en 2018 ; aucun chiffre pour des étudiants étrangers venus à Grenoble) au niveau de la licence pour des raisons qui tiennent à la fois au manque de partenariats institutionnels développés à ce stade et à la situation économique des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'organisation de la licence en deuxième et troisième année est cohérente et réalise un bon équilibre à la fois dans la répartition entre les enseignements fondamentaux et dans la progressivité par année, couvrant ainsi la diversité des domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie.
- Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place et ont fait leur preuve.
- Le tissu culturel est bien mis à contribution permettant une vraie sensibilisation aux mondes professionnels dès la deuxième année.

Principaux points faibles :

- L'organisation de la première année en portail histoire a un effet contre-productif, que ce soit en termes d'acquisition de compétences, de taux de réussite et de poursuite des études en deuxième année de licence HAA.
- La mobilité entrante et sortante est très faible (deux sortants en 2018)
- L'absence de conseil de perfectionnement pénalise un pilotage optimal de la formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Une remise à plat de la première année s'impose sans pour autant devoir bouleverser une licence dont la structure et les résultats sont très satisfaisants. Un conseil de perfectionnement doit être mis en place. Des initiatives pour développer les relations internationales (par la recherche de partenariats et la signature de conventions) seraient souhaitables ainsi qu'une ouverture en direction de certains acteurs locaux (écoles d'art et d'architecture).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence 3 *Information-communication* de l'Université Grenoble Alpes est une formation en un an (troisième année) dispensée à l'Institut de la communication et des médias depuis 1996. Rattachée à l'UFR LLASIC (unité de formation et de recherche Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information Communication), elle est adossée à deux départements : Information-Communication et Journalisme. L'un étant chargé de la mention de master *Information-communication* et l'autre de la mention de master *Journalisme*. Généraliste, cette troisième année de licence est dispensée en deux semestres et prépare prioritairement à une poursuite d'étude en master. Elle comprend un total de 672 heures d'enseignement, réparties en 40 % de cours magistraux et 60 % de travaux dirigés. Elle offre deux parcours : *Journalisme* et *Information-Communication*.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques de la formation sont clairement exposés, à la différence des objectifs professionnels qu'il est difficile de percevoir pour une formation en un an (la licence est suspendue) qui n'est pas vraiment préparée au sein de l'UFR, la mineure <i>Information-Communication</i> étant de moins en moins choisie par les étudiants des autres licences de l'UFR comme l'indique le dossier. Les finalités de la formation sont séparées entre poursuite d'études et insertion professionnelle directe mais rien dans la présentation ne vient préciser comment cela s'organise concrètement. Les métiers visés restent par conséquent assez sommaires et peu spécifiés et on peut se demander comment les compétences seraient acquises en une année pour des étudiants n'ayant jamais suivi d'enseignement dans la discipline. Les contenus des enseignements sont en revanche bien détaillés mais leur pertinence avec les objectifs de la formation n'est pas mesurée.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation au niveau académique est peu décrit. Le dossier présente parfois la licence 3 comme une poursuite d'études pour les étudiants du DUT Communication des organisations de l'IUT2 de l'Université Grenoble Alpes (UGA)- ce qui posera un problème avec le Bachelor Universitaire de Technologie en trois ans, si celui-ci voit le jour- parfois comme une spécialisation pour les étudiants d'autres deuxième année de

licence L2 dans l'UFR. Seules deux formations concurrentes sont recensées dans le tissu régional sans que les spécificités de cette formation ne soient véritablement renseignées par rapport à elle.

Le positionnement de la licence dans l'environnement socio-économique est très peu décrit : seuls les engagements personnels des enseignant-chercheurs sont mentionnés. Les partenariats de l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) sont mentionnés mais peu développés. Le positionnement de la formation au sein de l'environnement scientifique est en revanche très bien décrit. Les enseignants-chercheurs du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) intègrent leurs thématiques de recherche dans le contenu des cours. En outre une Unité d'Enseignement intitulée « Recherches et études en communication » et d'un volume de 72 heures est intégrée dans le programme pédagogique. On peut néanmoins regretter qu'aucun professeur des universités n'enseigne dans la licence (d'après le document listant l'équipe qui est fourni en annexe) et que le nombre de doctorants intervenants soit presque équivalent à celui des enseignants-chercheurs.

Les étudiants de la licence peuvent contribuer aux projets de recherche en constituant des corpus dans le cadre des enseignements méthodologiques. Par ailleurs, un projet Initiative d'EXcellence (IDEX) a été sélectionné afin d'être mis en place à la rentrée 2019 et les responsables pédagogiques coordonnent un programme de la Maison de la Création et de l'Innovation (MACI) visant à développer ces liens entre projets scientifiques et pédagogiques. Un dispositif « stages d'excellence » a également été instauré pour initier les meilleurs étudiants de la licence à la recherche.

L'absence de coopérations à l'international est soulignée dans le dossier de même que l'impossibilité d'une mobilité étudiante sortante, du fait du caractère suspendue de la licence.

Organisation pédagogique

Le dossier relève la présence d'un module pré-professionnalisant au semestre 5 qui semble assez précoce dans la mesure où certains étudiants ne sont pas encore familiarisés avec la discipline information-communication.

La spécialisation progressive ne peut être appréciée dans la mesure où il n'existe pas de première (L1), ni de deuxième année de licence (L2) dans la mention *Information-Communication*. L'information-communication ne constitue qu'une mineure offerte dans les licences *Arts du spectacle*, *Langues étrangères appliquées* (LEA) et *Sciences du langage* (SdL). Pour cette même raison, des dispositifs d'aide à la réussite n'ont pu être mis en place. Le dossier fait toutefois état d'une organisation des cours permettant une mise à niveau sur les fondamentaux de la formation et sur les aspects méthodologiques de la formation.

La formation est accessible par le biais du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). À cet égard, si le dossier évoque l'existence de dispositif, il n'en précise cependant pas les modalités, pas plus que le nombre de candidatures. Le dossier soulève des difficultés dans la prise en charge de ces candidats (recevabilité des dossiers de candidature pour la filière SIC, agenda dans l'organisation des jurys).

Les étudiants sont accompagnés dans leur projet professionnel grâce à différents dispositifs : un enseignement dédié à l'insertion professionnelle ; un forum interne mettant en relation les étudiants de L3 avec ceux des différents masters ; la collaboration active (mais néanmoins non détaillée dans le dossier) de l'équipe pédagogique avec la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) de l'Université et la Pépité Ozer Entrepreneuriat ; des conférences et rencontres avec des professionnels et la Plateforme Ressources Orientation Stage Emploi de l'Université Grenoble Alpes. On regrettera l'absence de stage obligatoire pour tous les étudiants ou de mises en situation professionnelle ; ce qui ne permet donc pas aux étudiants de confronter leurs acquis aux réalités du terrain. Un projet tuteuré est mentionné à un moment du dossier mais on ne comprend ni ses tenants, ni ses aboutissants.

L'utilisation du numérique reste classique pour une formation qui vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux des mutations médiatiques.

L'ouverture à l'international se traduit essentiellement par des enseignements d'anglais et d'une seconde langue optionnelle. Un cours en anglais est toutefois dispensé dans le module professionnalisant préparant à l'écrit des écoles de journalisme. Si les stages à l'étranger sont encouragés, la mobilité étudiante est contrainte par la spécificité de cette licence suspendue. Il n'existe pas de partenariats internationaux (le dossier évoque un partenariat avec l'Université d'Hanoï en cours d'étude).

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable pédagogique et le directeur des études qui se réunissent environ deux fois par trimestre avec le gestionnaire pédagogique de la formation. Des réunions pédagogiques ont lieu deux fois par an, ce qui est relativement peu. L'équipe pédagogique est composée de 11 enseignants-chercheurs (EC) de la 71e section CNU (section information-communication du conseil national des universités) et appartenant pour la plupart au département Langage, Lettres, Arts du spectacle, Sciences de l'Information et de la Communication (LLASIC), 2 professeurs associés à temps partiel (PAST), 7 professionnels, un lecteur et d'un nombre assez important de doctorants (8 au total).

Il existe un dispositif présenté comme un conseil de perfectionnement mais qui est plutôt un conseil pédagogique réunissant les responsables de la formation, dans lequel les étudiants ne participent pas et où les représentants du monde professionnel sont tous intervenants. La formation fait l'objet d'une évaluation par les étudiants mais ses modalités ne sont pas spécifiées. Il semblerait qu'il s'agisse d'une simple enquête d'opinion si l'on en croit le document en annexe fourni pour l'évaluation.

Il n'existe pas de dispositifs d'aide à la réussite dans cette licence car elle n'existe qu'en troisième année.

Résultats constatés

Le dossier d'auto-évaluation donne très peu d'informations chiffrées. On ne connaît les effectifs et leurs évolutions que grâce aux annexes. De même le suivi des diplômés et les poursuites d'études ne sont jamais commentés. La troisième année de licence accueille en moyenne 87 étudiants depuis 2014. À cet égard, le dossier permet de constater une forte attractivité de l'Université Grenoble Alpes auprès des étudiants extérieurs. Toutefois, la diversité de ces effectifs ne peut être appréciée, faute de précisions dans le dossier. Le taux de réussite est excellent (91 % en moyenne). Le suivi des diplômés de licence est assuré par l'observatoire de l'université à l'aide d'une enquête à 6 mois après obtention du diplôme. En moyenne, 53 % des diplômés poursuivent leurs études dans un master de l'Université. En revanche, le type de master choisi n'est pas renseigné et aucune analyse de ces résultats ne permet de vérifier l'adéquation des poursuites d'études choisies avec le contenu de la licence. Concernant l'auto-évaluation, seuls quelques vagues résultats d'enquête de satisfaction des étudiants sont avancés (53 % des sondés trouvent le contenu de la formation adéquat à ses objectifs et seulement 3 % ne sont pas satisfaits de la licence) mais ces résultats ne sont pas étayés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un excellent taux de réussite.
- Un bon accompagnement des étudiants pour le choix de leur orientation.
- Une formation appuyée sur la recherche.

Principaux points faibles :

- Une licence suspendue, uniquement dispensée en troisième année, qui ne permet pas la spécialisation progressive des étudiants et l'acquisition des attendus professionnels à ceux qui découvrent la discipline.
- Une absence de stage obligatoire.
- Des instruments de pilotage peu développés : absence de conseil de perfectionnement ; résultats insuffisants aux enquêtes et faiblesse dans l'analyse sur les effectifs et leurs évolutions ; pas d'information sur l'utilisation de l'outil pour les retours étudiants proposé par l'université.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La troisième année de licence *Information-Communication* de l'université de Grenoble Alpes est une formation de qualité avec de très bons taux de réussite, mais qui, étant suspendue, ne permet pas de former les étudiants aux métiers de la communication selon une spécialisation progressive. L'évolution de la formation technologique et de

Campagne d'évaluation 2019 – 2020 - Vague A Département d'évaluation des formations

la licence professionnelle, et notamment l'apparition d'un DUT en trois ans, va demander une réflexion de fond sur la pertinence d'une licence 3 suspendue. Si son vivier doit être les autres L2 de l'UFR, la préparation à la discipline information-communication devra être plus développée dans ces diplômes.

Par ailleurs, la licence nécessite un ancrage professionnel plus conséquent afin de préparer au mieux les étudiants aux réalités de terrain. Pour cela, elle devrait accorder davantage d'importance à la professionnalisation de ses étudiants en procédant selon une pédagogie par projets et en proposant une période de stage obligatoire. Enfin, un conseil de perfectionnement statutaire, ainsi que la mise en place de procédures d'auto-évaluation solides et d'enquêtes plus abouties, offriraient des pistes de réflexion sérieuses pour l'évolution de la formation en accord avec celles des médias et des nouvelles technologies. À cet égard, il s'avère fondamental d'impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation en les intégrant notamment dans le futur conseil de perfectionnement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation généraliste en trois ans qui s'articule autour de la maîtrise de deux langues étrangères et d'une matière d'application (sciences sociales ou sciences de l'information et de la communication). Elle vise l'insertion professionnelle directe ou la poursuite d'études. Elle est délivrée uniquement en présentiel sur les sites de Grenoble (pour les langues allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe) et de Valence (anglais, espagnol et allemand ; et double licence économie-gestion /Langues) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) langues étrangères.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues à l'issue de la formation sont clairement exposées et aisément accessibles pour les étudiants. La structure des enseignements, alliant théorie et pratique, permet aux étudiants d'acquérir ces connaissances afin de mener les étudiants aux métiers tournés vers le commerce international, de la communication, de la traduction spécialisée ou du tourisme. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation. Les possibilités de poursuite d'études dans l'établissement sont bien décrites et l'inscription en master est l'option privilégiée par les étudiants à l'issue de la licence, même si une insertion directe sur le marché du travail reste possible. Le site de Valence propose moins de combinaisons de langues que celui de Grenoble, mais cela est compréhensible au vu des ressources disponibles et ne nuit pas à la gestion globale de la formation. Le dossier présente l'antenne de Valence en valorisant l'ancrage de la formation <i>LEA</i> dans le territoire sans l'explicitier.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation dispose d'une bonne synergie avec d'autres licences au niveau local, notamment la licence professionnelle <i>Métiers du commerce international</i> (site de Valence) et la licence <i>Langue, littérature et civilisation étrangère</i> (avec une coordination forte entre équipes pédagogiques des deux licences). La licence <i>LEA</i> peut également entrer dans le cadre d'un double diplôme en droit économie-gestion-langues et s'est dotée d'une mineure en science de l'information et de la communication en 2016. D'autres établissements proposent une licence <i>LEA</i> au niveau régional (université de Savoie, Lyon 2 et Lyon 3), ces formations, où il</p>

n'existe pas de partenariat avec UGA, n'entrent pas en concurrence avec la licence de l'UGA étant donné leurs spécificités respectives.

La licence LEA est adossée à l'unité de recherche « Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie » (ILCEA4) à laquelle sont rattachés les enseignants intervenant dans la formation. Cette unité rassemble des spécialistes de diverses aires linguistiques mais également de traduction spécialisée et des langues de spécialité, ce qui est appréciable pour une formation en langues étrangères appliquées. L'environnement recherche de la formation est bien décrit et on apprécie l'effort réalisé pour familiariser les étudiants à la recherche grâce à de nombreuses initiatives (conférences, débats, séminaires, tables rondes, etc.) qui font intervenir aussi bien des enseignants-chercheurs de l'établissement que des chercheurs invités.

La formation dispose d'un réseau de partenaires relativement étoffé même s'il n'existe pas de partenariat formel avec ces acteurs socio-économiques. Un renforcement du réseau professionnel de la formation pourrait être donc bénéfique. Les stages effectués par les étudiants ont néanmoins permis un travail avec des associations locales sur des projets ponctuels. La formation dispose d'un important réseau de partenaires internationaux avec 68 universités partenaires dans 15 pays. Ceci est un atout pour une licence en langues et de nombreux dispositifs sont mis en place pour favoriser la mobilité étudiante à la fois entrante et sortante. A cet égard, 83 étudiants en 2018-2019 sont partis en mobilité, et une moyenne annuelle de 90 étudiants en mobilité entrante sont accueillis à l'UGA.

Organisation pédagogique

Si les enseignements sont harmonieusement répartis entre cours magistraux et travaux dirigés pour les langues, on s'interroge cependant sur la répartition au sein des unités d'enseignement (UE) « information communication » (cours magistraux uniquement avec d'importants volumes horaires) et les UE optionnelles (travaux dirigés uniquement avec volumes plus faibles). On peut noter que les fiches filière ont été complètement remaniées en 2018, permettant des gains appréciables en termes de lisibilité et d'organisation de la formation.

La structure des enseignements a subi une refonte en 2018. Cela a entraîné une réduction des combinaisons de langues en imposant l'anglais comme langue obligatoire, ce qui est une tendance générale dans les licences LEA et correspond aux exigences du marché du travail. La licence LEA de l'UGA conserve néanmoins des combinaisons de langues très attractives pour les étudiants et les employeurs, notamment anglais-japonais et anglais-arabe, et propose quatre matières d'application au choix (dont certaines sont sélectives). Grâce à cette refonte, la maquette a également gagné en lisibilité avec trois blocs d'enseignements fondamentaux et des options. La spécialisation s'opère par le poids grandissant accordé aux matières d'application au fil des trois années, ce qui est tout à fait cohérent. Les modules de préprofessionnalisation ont été concentrés sur la troisième année avec une architecture qui correspond aux masters LEA de l'établissement et à des blocs de métiers bien répertoriés. Certaines langues (allemand, arabe, chinois, russe) peuvent être étudiées dans le cadre d'une première année débutant, ce qui est un atout. Les étudiants ayant des contraintes particulières (sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés, étudiants en situation de handicap) bénéficient de dispositifs d'accueil et de suivi adaptés au sein même de l'UFR. La validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnels sont possibles pour toute personne ayant interrompu ses études depuis plus de deux ans. La formation s'est également dotée de nombreux dispositifs d'aide à la réussite (tutorat en L1, cours de renforcement linguistique) et de réorientation vers des disciplines proches entre la première et la deuxième année, qui sont décrits en détail dans le dossier : enseignement transversal à choix, module « Tremplin » organisé par la DOIP (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)

Les enseignements liés à la préprofessionnalisation ont été concentrés sur la troisième année suite à la refonte de la maquette, pour une meilleure organisation mais aussi en raison d'un manque de personnel enseignants. Les modules professionnalisants en troisième année correspondent aux masters LEA de l'établissement et sont pertinents et cohérents. La professionnalisation est amorcée dès la première année par divers biais et les étudiants travaillent sur leur projet professionnel. Le dossier précise que cela pourrait être amélioré par l'attribution de moyens supplémentaires. La maquette de la formation prévoit un stage qui s'effectue principalement en troisième année. Celui-ci n'est pas obligatoire, alors qu'il devrait l'être, et n'est pas crédité, même si une bonification est prévue. Très peu d'étudiants se tournent vers cette possibilité, ce qui est regrettable pour ce type de formation. Ce point pourrait être amélioré. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est claire et lisible et correspond aux attentes de la formation.

Les étudiants peuvent obtenir un certificat de compétences et de connaissances en langues au Service des langues de l'établissement car la certification en langues n'est pas automatiquement associée à l'obtention du diplôme.

La formation dispose de liens forts avec son environnement recherche, ce qui est rare et appréciable pour une licence LEA. À ce titre, le laboratoire organise des manifestations articulant la pédagogie liée à la formation et les

activités destinées à la promotion et à la valorisation de la recherche parmi les étudiants (projet THATCamp ou le travail du Groupe de recherche multilingue en traduction spécialisée qui réfléchit, entre autre, à des applications didactiques). Elle accorde également une grande place aux partenariats internationaux. (Voir « positionnement dans l’environnement » sur ces deux points.) L’utilisation du numérique reste assez traditionnelle à ce stade, reposant principalement sur l’utilisation de la plateforme Moodle, mais l’obtention d’un projet Idex sur les pratiques pédagogiques dans l’apprentissage des langues laisse entrevoir des possibilités d’innovation dans ce domaine.

Pilotage

La formation est dispensée par une équipe pédagogique étoffée et diverse aussi bien en termes de statuts que de disciplines et peut ainsi couvrir ses besoins de manière adéquate. L’équipe est bien structurée et les responsabilités réparties de manière efficace et équilibrée, avec des réunions fréquentes. La formation dispose de peu d’intervenants extérieurs professionnels, notamment en raison de conditions administratives exigées pour leur recrutement (statut permettant ou non les vacances, adaptation du calendrier, rémunération modeste de leurs prestations). Ils jouent cependant un rôle clé dans les enseignements professionnalisants en troisième année.

La formation s’est dotée d’un conseil de perfectionnement très récemment (juin 2019), il est donc trop tôt pour en apprécier pleinement l’impact. On peut toutefois noter qu’il correspond aux attentes en termes de composition et de fonctionnement et qu’un compte-rendu de la première réunion est joint au dossier. La formation est également évaluée par les étudiants par le biais de l’Observatoire des formations de l’UGA. Ces évaluations sont régulières et conformes aux attentes en la matière. Les résultats sont analysés en profondeur par l’équipe pédagogique qui prend en compte les demandes des étudiants dans la mesure des contraintes existantes. Le dossier est remarquable sur ce point, les retours des enquêtes étudiantes étant régulièrement mentionnés et discutés. L’équipe pédagogique a entamé un travail de réflexion suite à la mise en place de la nouvelle maquette en 2018, elle porte un diagnostic lucide sur la formation et est engagée dans son amélioration avec notamment un travail en profondeur sur le contrôle continu.

Les modalités d’évaluation sont cohérentes et clairement communiquées aux étudiants. La répartition des crédits est progressive et correspond à la spécialisation grandissante en troisième année, ainsi que l’augmentation de la part du contrôle continu au fil des trois années de formation. Les jurys fonctionnent conformément aux attentes. La formation affiche clairement les compétences à acquérir grâce à divers dispositifs (notamment des fiches RNCP développées avec l’établissement) et la professionnalisation en troisième année est axée sur des blocs de compétences pertinents et bien identifiés. La généralisation du portefeuille d’expériences et de compétences est en cours. Les suppléments au diplôme sont clairs et bien rédigés. Ils sont pour l’instant délivrés uniquement sur demande des étudiants mais leur généralisation est à l’étude au niveau de l’établissement.

La formation dispose de nombreux dispositifs de réorientation et d’aide à la réussite (voir « organisation pédagogique »).

Résultats constatés

Cette formation, comme l’ensemble de la filière LEA, est très attractive pour les étudiants avec plus de 1500 étudiants à l’échelle du cycle entre 2016 et 2019. Malgré quelques variations, les effectifs restent stables depuis 2014 (environ 700 inscrits en première année, 300 en deuxième et 250 en troisième). Les taux de réussite sont stables également et conformes à ceux des autres licences LEA (entre 45 % et 50 % en première année, environ 85 % en deuxième année et 90 % en troisième).

Environ 20 % des étudiants arrêtent leurs études après l’obtention de la licence. Une enquête leur est adressée par l’observatoire de l’UGA mais le dossier ne fournit que très peu d’informations à leur sujet. Il est donc difficile d’apprécier l’insertion professionnelle des diplômés. Pour autant, presque 80 % des étudiants diplômés poursuivent leurs études en master, dont 36 % au sein de l’établissement, ce qui est de plus en plus courant pour ce type de formation. Les poursuites d’études s’effectuent à hauteur de deux tiers dans le domaine des langues étrangères appliquées ou dans des domaines liés à ceux proposés par la formation. La formation est donc en adéquation avec les possibilités de poursuite d’études de ses étudiants et ses diplômés sont aisément recrutés par des masters du domaine.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation diversifiée, claire et lisible, avec des combinaisons de langues attractives, des matières d'application ciblées et une spécialisation progressive
- Une forte ouverture internationale qui se traduit par des effectifs de mobilité très élevés.

Principaux points faibles :

- Un manque de dispositifs de préprofessionnalisation (non obligatoires, non crédités)
- Un nombre insuffisant d'intervenants extérieurs, qui traduit une relation trop faible avec le monde professionnel
- Un manque de suivi des diplômés sortants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier présenté par l'équipe pédagogique de la licence LEA de l'UGA est clairement rédigé et porte un diagnostic lucide sur la formation. Il dénote l'investissement de l'équipe pour l'amélioration de la formation. Malgré de nombreux points forts, des perspectives d'amélioration pourraient inclure un renforcement de la dimension professionnalisante, aussi bien dans les enseignements eux-mêmes que par la généralisation et la reconnaissance des stages. Dans le même ordre d'idée, le nombre d'intervenants professionnels pourrait être renforcé et les relations avec l'environnement socio-économique développées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement: Université de Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence, *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Grenoble Alpes est une formation généraliste de trois ans ayant pour principale finalité la poursuite d'études en master et plus marginalement l'insertion professionnelle. La mention regroupe cinq spécialités (allemand, anglais, espagnol, italien, russe) et se décline en cinq parcours monolangues (dont deux peuvent être réalisés en quatre ans, pour les débutants en russe et en allemand) et quatre parcours double licence (anglais et une autre langue).

Les lieux d'enseignement sont Grenoble et Valence (site Marguerite Soubeyran, seulement pour la LLCER Anglais)

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>LLCER</i> de l'Université Grenoble Alpes est une formation courante dans le paysage universitaire français, dont la finalité et l'organisation sont conformes à ce qui est attendu de ces formations. Les objectifs en termes de compétences, de connaissances et de pré-professionnalisation sont clairement énoncés et pertinents.</p> <p>Elle destine la grande majorité (90 %) de ses diplômés à une poursuite d'études en master dans les domaines de la recherche, de la formation et des métiers du patrimoine et de la culture, ce qui est cohérent. L'offre pédagogique est en adéquation avec ces objectifs.</p> <p>L'information par le site web du contenu, des objectifs et des statistiques de la formation est claire. Les très nombreuses annexes au dossier attestent de l'attention portée par l'équipe à informer les étudiants au mieux.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Une spécificité de la formation à l'échelle nationale est qu'en allemand et en russe, les étudiants débutants ont la possibilité de faire la licence en quatre ans avec une première année d'apprentissage intensif de la langue. Ces langues peuvent être incluses également dans une double licence. Ce choix se justifie par rapport au bassin d'emploi.</p> <p>Les responsables de formations sont très au fait de la concurrence au niveau national et ont bien pensé leur offre, notamment au niveau des doubles licences, dans ce sens (deux langues). Néanmoins, les doubles licences</p>

ne comptent aucun étudiant en 2018-2019.

Le vaste champ auquel appartient la licence (Arts, communication, création, cultures, langage, langues, lettres, sciences humaines) permet des collaborations pédagogiques complémentaires et pertinentes avec d'autres formations notamment avec des unités d'enseignement (UE) d'ouverture (*Enseignement, Français langue étrangère, Lettres, Arts du spectacle*).

L'attractivité internationale de la formation est en augmentation (7,47 % d'étudiants étrangers en 2016-2017, 10,83 % en 2018-2019).

La formation est adossée à deux équipes de recherche : l'Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie (ILCEA4) pour les recherches en langues vivantes et le Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe (LUHCIE) pour les recherches en histoire, histoire de l'art, musicologie, langue littérature et civilisation italiennes.

L'articulation entre enseignement et recherche se fait par l'invitation faite aux étudiants d'assister à un séminaire ainsi que par des enseignements de spécialité axés sur des thématiques structurantes comme la littérature de jeunesse, « Patrimoine, histoire et territoire(s) », « Arts création et innovation pédagogique » et « traduction, traductologie ».

Au niveau des partenariats avec le monde associatif local, on note surtout un partenariat avec les cinémas d'art et d'essai à vocation plus étendue que la culture cinématographique (comprendre le fonctionnement de ce type de structure dans la cité). Pour l'instant, ces partenariats sont insuffisamment institutionnalisés, de l'aveu même de l'équipe, qui envisage d'aller plus loin dans cette démarche avec l'intégration future de la déclinaison du diplôme en compétences et la création du conseil de perfectionnement.

Organisation pédagogique

La formation dispensée sur les deux sites de Grenoble et Valence (LLCER anglais) est identique.

La progressivité de la formation est bien pensée : elle prend en compte l'hétérogénéité des publics entrants dans la conception des enseignements de première année, et les deux années suivantes sont consacrées à une spécialisation et à une pré-professionnalisation progressives déclinées en fonction des aires culturelles. Le tout est pertinent et récemment réorganisé.

Le numérique est envisagé au-delà du simple usage bureautique. Les étudiants produisent par exemple un musée virtuel qui allie connaissances disciplinaires (artistiques et culturelles) et compétences informatiques. Si la justification disciplinaire et les liens avec les différents masters subséquents est claire, l'aspect informatique (plus que véritablement numérique) est moins convaincant. La conception d'un rapport (troisième année semestre 6) sur le Royaume-Uni, assorti d'une mise en page en fonction d'un cahier des charges rédactionnel n'est pas l'exemple le plus pertinent, moins en tout cas que l'idée d'un musée virtuel.

La formation est dispensée uniquement en présentiel.

Les dispositifs de suivi des étudiants montrant une préoccupation certaine pour la réussite des étudiants (en première année licence, enseignant référent directeur d'études), de remédiation, d'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein même de l'unité de formation et de recherche (UFR), ainsi que des sportifs de haut niveau grâce à des structures dédiées au sein de l'Université témoignent d'une réelle préoccupation pour la réussite des étudiants. Une passerelle est possible entre les premières années de licence (L1) de LLCER et de LEA (Langues étrangères appliquées) ainsi que la possibilité de réorientation grâce au dispositif « tremplin ». Dans le cadre nouveau de Parcoursup, les étudiants « oui si » bénéficient d'un suivi et / ou de tutorat selon leur langue principale.

Un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe, et la formation continue est possible.

La professionnalisation est au cœur de la réflexion de l'équipe : elle passe notamment par l'acquisition des différentes compétences et savoir-faire. La formation fait intervenir des professionnels extérieurs listés en annexe. Certaines activités à caractère culturel (association à des manifestations) entrent dans le cadre de la formation professionnelle. Les stages ne sont plus obligatoires dans la formation, mais ils restent possibles. En fonction de leur durée et de leur inscription ou non dans le cadre d'un enseignement, certains stages peuvent être suivis et crédités, d'autres non.

L'Université propose des dispositifs permettant des bilans de compétences et la signature de conventions de stage.

Les étudiants peuvent demander un supplément au diplôme qui liste les compétences acquises. Un portefeuille de compétences doit être mis en place (le dossier n'est pas clair sur ce point).

Les innovations pédagogiques sont très présentes : l'équipe pédagogique met en œuvre plusieurs initiatives de classe inversée, de pédagogie par jeu (notamment à destination de la remédiation pour les « oui si » de Parcoursup). De même, la formation met en œuvre une pédagogie par projets : Concours de Nouvelles de l'UFR, projet par langue (en allemand, site web avec chansons populaires, traduction de script de vidéos touristiques en anglais, reportage journalistique en espagnol, etc.)

La dimension internationale de la formation passe par la mobilité étudiante et enseignante (professeurs invités) ainsi que par des partenariats essentiellement franco-allemands. Les chiffres de la mobilité étudiante (entrante et sortante) ne sont pas donnés. Un tableau des partenaires est fourni mais sans les effectifs et sans évolution dans le temps. Une politique incitative à la mobilité est mentionnée sans en préciser les modalités donc difficile à évaluer.

Une charte des examens, commune à l'Université Grenoble Alpes, établit les principes déontologiques et les modalités d'organisation des examens. Des rappels par les enseignants sur l'intégrité scientifique (plagiat, droit de l'image, etc.) et éthique sont réalisés sans en préciser les modalités.

Pour être plus lisible, la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) devrait être réécrite : les nombreuses compétences listées pourraient être synthétisées et les listes d'établissements pourraient être supprimées...

Pilotage

Chaque parcours langue (allemand, anglais, espagnol, italien, russe) a une organisation pédagogique propre, et l'ensemble de la mention se coordonne au sein d'un conseil des études qui se réunit au moins trois fois par année. Le pilotage transversal est présent.

Il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas conforme à la réglementation, celui-ci devant entrer en fonction en 2019-2020, notamment avec des personnalités extérieures. Il n'est pas fait mention de membres étudiants.

Les modalités d'évaluation varient d'une mention à l'autre, notamment la part du contrôle continu et du contrôle terminal. Globalement, une part accrue est donnée au contrôle continu notamment pour valoriser les pédagogies innovantes (projets). En russe, cela va jusqu'à l'évaluation uniquement en contrôle continu. En espagnol, la part varie d'une année sur l'autre (première année par rapport aux deuxième et troisième années). Chaque mention conserve donc une capacité d'organisation propre au détriment de l'harmonisation entre mentions.

L'évaluation par les étudiants a permis une harmonisation de la maquette à mi-contrat.

Résultats constatés

Les résultats sont présentés et analysés. Les effectifs en L1 sont relativement stables, en forte hausse entre 2014-2015 passant de 312 étudiants 405 en 2016-2017. Un repli est observé les années suivantes (362 et 357). Les taux d'admis en fin de L1 sont stables et bas en raison de l'absence de sélection à l'entrée (entre 40 et 50 %) malgré les efforts de remédiation et d'accompagnement de l'équipe pédagogique. Les taux de réussite en deuxième (en moyenne, 75 %) et troisième année (en moyenne, 85 %) sont meilleurs.

Ces effectifs cachent de fortes disparités entre les parcours et entre les années. Les effectifs de la licence d'allemand varient par exemple de 2 à 18 étudiants, la plupart des doubles licences n'ont pas d'étudiants certaines années. En 2018-2019, par exemple, aucune des doubles licences n'avait d'étudiants en L1. Les effectifs d'anglais à Grenoble sont globalement stables, plus variables à Valence (de 99 à 57 étudiants d'une année sur l'autre). L'espagnol a vu une forte progression (22 en 2014, 67 en 2017), de même que le russe (dans une moindre mesure : 3 en 2014, 12 en 2018) alors que l'italien est stable aussi (entre 25 et 30 étudiants). Les parcours de double licence existent, certes, mais en pratique ils sont fantômes, ce qui nécessite peut-être un effort de promotion de ces doubles licences.

Le suivi des cohortes est opéré par un service commun dédié qui centralise et met à disposition des composantes des données détaillées et harmonisées.

La majorité des diplômés poursuit des études en master, la part des diplômés poursuivant dans un master de l'UGA varie entre 45 et 58 %, ce qui traduit un certain lien entre la licence et le master, mais qui pourrait être amélioré. Les poursuites d'études hors UGA sont assez faibles (10 à 15 % des diplômés), il n'y a donc pas une forte déperdition d'étudiants au profit d'autres établissements concurrents. La déperdition vient plutôt des interruptions d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien construite et bien pensée en adéquation avec les objectifs et les débouchés professionnels
- Un pilotage de qualité dans certains parcours qui a permis des améliorations de la structure et de la lisibilité de la formation
- Des partenariats franco-allemands poussés pour faciliter la mobilité à caractère professionnalisant.
- Place prépondérante donnée aux innovations pédagogiques

Principaux points faibles :

- Les doubles licences ne comptent aucun étudiant en 2018-2019
- Pas de chiffres précis de mobilité étudiante entrante et sortante
- Partenariats avec le monde socio-professionnel insuffisamment développés et formalisés
- Une politique de stage non cadrée au niveau de la mention avec une disparité dans la reconnaissance en termes de crédits ECTS
- Mise en place non encore effective d'un conseil de perfectionnement

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *LLCER* de l'Université de Grenoble Alpes est une formation bien construite qui répond à une demande de proximité, mais qui offre néanmoins des combinaisons de langues originales, que ce soit le russe, l'italien ou les doubles licences, même si ces dernières souffrent visiblement d'un défaut d'attractivité. Le pilotage par parcours fonctionne pour certains parcours : en revanche le pilotage au niveau de la mention est à améliorer. La mise en place d'un conseil de perfectionnement serait une piste pour y remédier.

Il serait donc recommandé de :

- Repenser l'attractivité des doubles licences, en réduisant leur nombre et/ou en revoyant leur principe sélectif
- Clarifier les chiffres de la mobilité entrante et sortante ainsi que leur évolution dans le temps.
- Développer et formaliser davantage les partenariats avec le monde socio-professionnel
- Développer les partenariats institutionnels avec le monde anglophone sur le modèle de ce qui est déjà à l'œuvre avec le monde germanophone en matière de mobilité étudiante professionnalisante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres*, proposée par l'unité de formation et de recherche Langage, Lettres, Arts du spectacle, Information et Communication (UFR LLASIC) est une formation généraliste, préparant aux métiers de l'enseignement (primaire et secondaire), de l'écrit et de la culture (métiers du livre, métiers des bibliothèques), de la communication et de la documentation et des humanités numériques. Elle repose sur une solide connaissance de la langue et de la littérature françaises, sur la maîtrise des outils d'analyse littéraires et linguistiques, des techniques d'expression écrite et orale.

La formation est entièrement dispensée en présentiel. Sept parcours sont proposés, repartis sur les deux sites :

- Sur les sites de Grenoble et de Valence :
 - *Lettres* (indifférencié en première année de licence - L1)
 - *Lettres modernes* (à partir de la deuxième année de licence - L2)
- Sur le site de Grenoble uniquement :
 - *Lettres classiques* (à partir de la L2)
 - *Lettres / Histoire de l'Art* (à partir de la L1)
 - *Lettres modernes / Philosophie* (à partir de la L1)
 - *Lettres classiques / Philosophie* (à partir de la L1)
 - *Lettres / Management* (en troisième année de licence - L3)

ANALYSE

Finalité
La licence <i>Lettres</i> offre aux étudiants des enseignements riches et variés qui répondent aux attentes d'une formation de ce type. Elle a pour finalité de préparer les étudiants, à divers champs professionnels, par l'acquisition de savoirs et compétences pluridisciplinaires. Les métiers et la poursuite d'études envisagés sont bien décrits dans l'annexe au diplôme et dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), tout comme les compétences visées par la formation, conformément aux attentes de la mention. L'organisation pédagogique prend en compte la diversité des métiers visés et propose aux étudiants la possibilité de suivre un cursus personnalisé, avec notamment des blocs d'enseignements construits selon une logique de spécialisation progressive. Cependant, l'offre de formation diversifiée constitue également un point faible, puisqu'elle aboutit dans certains parcours à une réduction sensible des enseignements strictement disciplinaires. Le double parcours <i>Lettres classiques/Philosophie</i> pose notamment la question de l'alliance de

deux disciplines extrêmement exigeantes et chronophages et il convient de s'interroger sur les savoirs et compétences disciplinaires réellement acquis dans chacune d'elles au terme de la licence.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Lettres* de l'Université Grenoble Alpes est bien implantée académiquement au niveau local et régional, et a su établir des collaborations solides avec d'autres départements de l'établissement, de Philosophie et Histoire de l'Art notamment, afin de proposer des parcours en double licence. La formation pâtit pourtant de la concurrence des établissements lyonnais : elle a donc concentré ses efforts sur une offre de formation très diversifiée, et sur un recrutement de proximité centré sur le bassin alpin ou spécifique tel le site de Valence, qui permet de viser des étudiants auxquels leur situation personnelle ne permet pas d'accéder aux établissements lyonnais.

La licence *Lettres* bénéficie par ailleurs d'un environnement favorable du point de vue de la recherche, ouvrant à une poursuite d'études dans les masters de l'établissement. Outre des enseignements dispensés majoritairement par des enseignants-chercheurs et des doctorants appartenant à deux laboratoires de l'établissement (dont une unité mixte de recherche - UMR) et en relation avec une école doctorale, un dispositif spécifique a été mis en place pour introduire les meilleurs étudiants à une participation active à la recherche.

Le dossier fait état d'initiatives pour établir des collaborations avec d'autres institutions d'enseignement locales (Classes préparatoires) et pour faire intervenir des acteurs professionnels dans le cadre de la formation, notamment au niveau des enseignements de professionnalisation et du conseil de perfectionnement. Toutefois, ces collaborations ne sont pas formalisées par des conventions institutionnelles, elles relèvent encore actuellement d'initiatives ponctuelles. Une convention est en revanche établie avec Grenoble École de Management dans le cadre d'une double licence Lettres - Management.

La formation comporte l'enseignement d'au moins une langue étrangère et bénéficie d'une bonne attractivité internationale comme l'atteste une forte mobilité entrante, ERASMUS notamment : sur 357 étudiants inscrits en licence *Lettres* tous niveaux confondus en 2018-2019, on dénombre 81 étudiants étrangers dont 57 étudiants ERASMUS, soit : plus d'un quart des promotions.

Une convention à l'international, pour la mobilité entrante uniquement, signée en novembre 2018 avec l'université de Anhui en Chine, permet à des étudiants chinois de préparer une licence Lettres en quatre années, dont deux sont localisées à l'Université de Grenoble Alpes. Ce partenariat devrait assurer un flux entrant constant dont l'efficacité devra être évaluée.

Une autre convention à l'international, récemment renouvelée avec l'Université de Kent, intéresse la mobilité sortante, en hausse pour 2019-2020, quoique le nombre de sortants demeure faible au regard des étudiants inscrits dans la formation : 11 sortants sont annoncés pour 2019-2010 contre 2 en 2018-2019, 5 en 2017-2018 et 7 en 2016-2017. Les séjours à l'étranger sont cependant de longue durée (2 semestres) pour la majorité d'entre eux.

Organisation pédagogique

La volonté d'offrir aux étudiants des parcours diversifiés et personnalisables aboutit à une organisation pédagogique complexe mais rigoureuse et souple à la fois grâce à la distinction entre parcours généralistes et doubles licences, et à la division des enseignements en majeures et mineures. L'offre de formation généraliste est également adaptée au recrutement selon les sites : le site de Valence est davantage orienté vers les métiers de l'enseignement primaire. Cependant, la formation propose un tronc commun assez faible : il comporte deux unités d'enseignement et des cours d'informatique, et vaut 66 crédits ECTS sur l'ensemble de la licence. Par ailleurs, plusieurs cours sont mutualisés entre parcours, notamment les majeures pour les parcours de *Lettres modernes* et les doubles licences de *Lettres modernes*.

Les licences généralistes sont organisées sur le principe majeure / mineure. La licence parcours *Lettres modernes* propose une ouverture vers des domaines de spécialisation dont l'articulation paraît logique au vu des métiers visés (lettres modernes, langues anciennes, sciences du langage, information et communication). La licence parcours *Lettres classiques* propose une seule mineure (*Lettres modernes*). Les enseignements disciplinaires (majeure) sont organisés de manière pyramidale, et dans le sens d'une spécialisation progressive : découverte en première année (L1), consolidation en deuxième année (L2) et spécialisation en troisième année (L3). Les doubles licences impliquent un volume horaire plus important que les licences généralistes : le parcours *Lettres classiques / Philosophie* propose les enseignements fondamentaux des deux disciplines ; les licences *Lettres modernes / Histoire de l'art* et *Lettres modernes / Philosophie*, les enseignements fondamentaux de lettres modernes, et des cours fondamentaux obligatoires en histoire de l'art et en philosophie, selon les cas. Quel que soit le parcours choisi, les étudiants ont également le droit à un

enseignement de langue et à des enseignements optionnels, parmi lesquels ils ont la possibilité de suivre une deuxième langue vivante.

Tous les étudiants ont également accès à des enseignements pré-professionnalisants, dans le cadre du bloc OFC (offre de formation complémentaire), regroupés en cinq groupes de métiers (métiers de la culture, du patrimoine et de la création ; métiers de l'enseignement et de la formation ; métiers des bibliothèques et de l'édition, métiers des humanités numériques, métiers du langage et de la communication). Ainsi, les multiples possibilités combinatoires apparaissent comme une richesse de la formation tout en comportant le risque d'une importante diminution de la place des enseignements disciplinaires, ce dont l'équipe pédagogique a pris note. Elles compliquent également, de toute évidence, les emplois du temps enseignant et étudiant.

Les enseignements sont dispensés uniquement en présentiel.

La pré-professionalisation semble faire l'objet d'une attention toute particulière : enseignements spécifiques en L1, stage obligatoire sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur en L2 ou L3, stages d'excellence rémunérés pour les meilleurs étudiants.

L'articulation à la recherche est à la fois classique et originale pour une formation de ce type : l'équipe pédagogique est bien implantée dans les laboratoires de l'établissement et les étudiants invités à participer aux colloques, journées d'études et conférences. L'originalité de la formation dans ce domaine tient à des stages d'excellence rémunérés et encadrés par des enseignants-chercheurs qui introduisent activement les étudiants dans la recherche en assistant les projets de recherche en cours.

La place du numérique mérite d'être soulignée. La formation bénéficie d'un bon environnement numérique et offre une initiation aux usages de l'outil informatique dans le cadre de la recherche littéraire qui peut être approfondi au niveau du master.

Pilotage

L'équipe pédagogique, composée en majorité d'enseignants-chercheurs, représente tous les domaines disciplinaires impliqués par la formation. La présence d'intervenants professionnels extérieurs travaillant dans les métiers visés par la formation pourrait être renforcée (actuellement il existe une quinzaine d'intervenants de ce type dans la formation sur plus d'une cinquantaine d'enseignants).

La formation est pilotée par l'équipe pédagogique organisée de manière collégiale. Les enseignants partagent ainsi des responsabilités pédagogiques, administratives et d'encadrement, assez complexes dans le cadre d'une offre de formation très diversifiée. L'accompagnement administratif par l'établissement constitue une aide importante, mais il gagnerait à être stabilisé. Les conseils de licence (réservés aux seuls enseignants) ont récemment cédé la place à un conseil de perfectionnement, qui associe désormais des professionnels des métiers visés, des administratifs et des représentants étudiants aux processus d'évaluation des maquettes et des enseignements. La formation ne dispose pas de dispositif propre d'autoévaluation, qui est en revanche assuré au niveau de l'établissement mais de manière décalée.

L'évaluation des connaissances associe de manière équilibrée le contrôle continu et le contrôle terminal, conformément aux attentes d'une licence *Lettres*. L'établissement propose un portefeuille d'expériences et compétences dont l'utilisation supérieure à la moyenne nationale confirme l'attractivité. Le supplément au diplôme déclinant les connaissances et compétences acquises n'a pas été joint.

Les étudiants sont recrutés à travers le dispositif Parcoursup et la plateforme spécifique de l'université. Le recrutement se fait essentiellement au niveau du bassin alpin, et majoritairement auprès d'étudiants titulaires d'un Bac L. Un solide dispositif spécifique d'accompagnement pédagogique est proposé aux étudiants admis avec réserves sur Parcoursup (« oui si ») par la commission pédagogique établie à cet effet. Ce dispositif fait l'objet d'une évaluation à la fin du premier semestre et peut être reconduit si l'étudiant connaît encore des difficultés par le biais du tutorat étudiant. Des dispositifs spécifiques sont proposés par l'établissement pour les étudiants en reprise d'études, tout comme pour la formation continue. Celle-ci permet d'accéder aux diplômes nationaux et à plusieurs Certificats universitaires, dont la fréquentation demeure encore faible.

Le suivi et l'accompagnement de chaque étudiant en première année de licence est assuré par un enseignant référent (un enseignant pour 10 à 20 étudiants) dont le rôle de veille et de conseil est à son tour harmonisé par un coordinateur des enseignants référents. Cette structure permet une orientation rigoureuse des étudiants dans la diversité des parcours de la licence.

Un dispositif de réorientation facilite également les passerelles entre les licences de l'établissement. Les crédits obtenus pour les enseignements communs (langue, options, enseignements transversaux) sont conservés et le responsable de la mention peut valider l'acquisition d'autres crédits pertinents pour la nouvelle formation. Les doubles licences permettent également une réorientation, avec conservation de tous les crédits dans la discipline retenue.

Résultats constatés

L'attractivité de la licence *Lettres* suit les évolutions des formations de ce type au niveau national et bénéficie même d'une augmentation globale, notamment au niveau de la L2 (+29 %) et de la L3 (+23 %). On constate en revanche une forte disparité entre les parcours, avec, comme dans les autres universités, des effectifs faibles en *Lettres classiques*, et, dans les doubles licences *Lettres classiques / Philosophie* et *Lettres Modernes / Management* (malgré les efforts indéniables de l'équipe pédagogique).

Le taux de réussite en L1 est conforme aux résultats nationaux, ceux observés en L2 et L3 sont supérieurs à la moyenne, ce qui témoigne des bons résultats des accompagnements pédagogiques mis en place par l'équipe pédagogique.

L'annexe indiquant l'évaluation de la formation menée par l'établissement ne permet pas de connaître l'étendue de la cohorte interrogée ni la période chronologique étudiée.

Les éléments de suivi des étudiants diplômés sont fragmentaires, le dossier ne permet pas de savoir s'il s'agit du suivi des étudiants de *Lettres* ou d'une autre formation. L'insertion professionnelle n'est pas clairement analysée et il est difficile de savoir si elle concerne le cœur des métiers visés, même si dans le cas d'une licence généraliste cet aspect peut être considéré comme moins pertinent (l'insertion professionnelle devant attendre, dans la plupart des cas, l'obtention d'un master ou la réussite à un concours). Le taux de poursuite d'études est satisfaisant, notamment dans les masters de l'établissement, mais la qualité de l'analyse des données pourrait être améliorée, notamment par une présentation détaillée du type de master suivi (le master MEEF, par exemple, pourrait être considéré comme un indicateur à la fois de poursuite d'études et d'insertion professionnelle).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une attractivité avérée, malgré la concurrence lyonnaise, grâce à la richesse et la variété des enseignements
- Très grande implication de l'équipe pédagogique dans l'accompagnement et le suivi des étudiants, avec des dispositifs innovants : enseignants-référents en L1 ; stages d'excellence Recherche
- Place relative accordée à la professionnalisation et aux stages
- Place accordée aux humanités numériques

Principaux points faibles :

- Un tronc commun disciplinaire qui demeure un peu fragile au profit d'un encouragement à la pluridisciplinarité
- Une visibilité régionale et nationale encore fragile pour ce qui concerne les relations avec les partenaires sociaux-économiques, et un environnement international à renforcer, surtout au plan de la mobilité sortante malgré une nette progression.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il conviendrait de recentrer l'offre pédagogique autour d'un tronc commun plus important d'enseignements fondamentaux sans renoncer à la diversification des parcours qui fait la richesse de la licence, afin d'assurer aux diplômés des connaissances et compétences disciplinaires suffisants pour s'engager dans la vie professionnelle ou la poursuite d'études. L'ouverture de nouveaux parcours semble donc dans ce contexte un choix à reconsidérer. En revanche, renforcer et formaliser par des conventions pérennes les partenariats sociaux-économiques et diversifier ainsi les offres de stage serait pertinent pour une formation dont la marque de fabrique est la pluridisciplinarité. Enfin, eu égard à la pluralité des enseignements reposant sur une transversalité disciplinaire rendue possible au sein de l'UFR LLASIC, il conviendrait d'affiner l'évaluation des enseignements au niveau même de la formation, voire de l'UFR, en proposant un certain nombre d'items évaluatifs proprement disciplinaires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement: Université de Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Musicologie* de l'Université de Grenoble Alpes (UGA) se décline en deux parcours spécifiques. Le premier *Musicologie* propose une mineure en Histoire de l'art en première année. En deuxième année, la licence se redécompose en deux spécialités : *Musique et musicologie* et *Interprétation et pratiques musicales*. Une troisième spécialité est proposée en troisième année : *Métiers de l'enseignement*. Le deuxième parcours est intitulé *Physique et musicologie*. Il s'agit d'une double licence en musicologie et en physique.

Le premier parcours propose des enseignements essentiellement tournés vers l'histoire de la musique, l'histoire de l'art, la technique et la pratique musicale. Dans le second parcours, ouvert à un nombre limité d'étudiants, l'offre de cours privilégie les enseignements fondamentaux en musicologie et en physique et propose des approches synthétiques entre ces deux domaines (acoustique, etc.).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de cette licence à vocation musicologique mais aussi scientifique sont clairement exposés sur le site internet de l'université, dans le supplément au diplôme ; que ce soit les compétences préprofessionnelles (préparation au projet personnel et professionnel de l'étudiant), les compétences transversales, linguistiques et relatives au numérique ou les compétences disciplinaires centrées sur la culture artistique, historique et acoustique comprenant également des éléments de culture générale et des apports articulant les problématiques relevant des sciences humaines et des sciences physiques. Les savoirs acquis en matière de répertoire musical gagneraient à être plus nettement complétés avec des connaissances dans les répertoires anciens, dans les répertoires des musiques dites populaires (musiques traditionnelles, musiques actuelles). Une ouverture forte vers des répertoires contemporains (XXI^e siècle, musique électroacoustique, musique pour l'image) serait d'autant plus souhaitable pour le double parcours *Physique et musicologie* où ces répertoires ne sont pas présents. La grande majorité des enseignements est dispensée par l'université ; l'approche de savoirs musicaux pratique est pensée comme un supplément proposé dans les établissements d'enseignement initial spécialisé de l'arc alpin. Les visées professionnelles du diplôme «Musicologie» ne sont pas spécialisées mais s'orientent vers un grand nombre de professions possibles. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) cite des métiers et poursuites d'études larges (régisseur du son, musicien professionnel, animateur spécialiste d'activités culturelles, enseignant de musique dans le secondaire, intervenants actions musicales). Cependant, certains enseignements ne semblent pas suffisamment spécifiques pour couvrir

l'ensemble des champs de compétences nécessaires pour l'insertion professionnelle dans les domaines visés (régisseur ou ingénieur du son; métiers de l'information et de la communication; administration publique). Une poursuite d'études en master *Musicologie* (au sein de l'UGA ou dans une autre université) ou en master MEEF de l'UGA - qui prépare aux concours du Capes de l'éducation nationale ou du professorat des écoles est possible.

L'architecture spécifique de cette licence est tout à fait intéressante. Tout d'abord la partition entre deux parcours (*Musicologie / Physique et musicologie*) permet une première orientation. Puis, au sein même du parcours *Musicologie* différentes spécialisations sont proposées en deuxième et troisième année de licence (L2-L3), avec des passerelles possibles, de sorte que les étudiants ont tout le loisir de s'orienter progressivement vers les études musicologiques, l'interprétariat, ou l'enseignement.

Le dispositif « stage d'excellence » pourrait être davantage explicité. Pour quelles raisons a-t-il été mis en place ? Sur quels critères ? Cela ne pénalise-t-il pas les étudiants qui n'y ont pas accès ?

Positionnement dans l'environnement

La licence *Musicologie*, par son parcours *Physique et Musicologie* est originale, en ce qu'elle se déploie tant du côté des sciences physiques, que du côté de l'histoire de la musique. Cette double approche est singulière puisqu'il n'existe qu'une autre formation similaire sur le territoire français, à savoir à Paris, Sorbonne-Université. Du côté du parcours *Musiques et musicologie*, le positionnement est moins évident puisque dans la région Auvergne Rhône-Alpes, deux autres licences de musicologies sont proposées (Lyon, Saint-Etienne). Cela étant, la position géographique de Grenoble permet de compléter le maillage territorial de l'offre de formation dans le domaine de la musicologie et de la musique, puisqu'elle est la seule de l'académie de Grenoble qui englobe cinq départements. Son rayonnement administratif s'étend jusqu'à l'Académie Aix-Marseille beaucoup plus éloignée de Lyon ou de Saint-Etienne. Par ailleurs la licence grenobloise peut se prévaloir d'atouts particuliers : double spécialisation en L2, triple en L3, favorables aux étudiants qui souhaitent aller vers l'interprétariat ou l'enseignement ; nombreux partenariats avec les structures locales ; effectif qui permet un suivi plus individualisé. Les relations internationales sont encore peu développées du côté de la mobilité des étudiants. Même si les étudiants sont incités à développer des projets de mobilité internationale notamment via le dispositif Erasmus +, un faible nombre d'entre eux a pu en bénéficier. Ainsi, entre 2016 et 2018, seuls trois étudiants ont pu bénéficier du programme. Cependant de nouveaux accords ont été conclus afin d'ouvrir le nombre de destinations d'études (Irlande, Espagne, Allemagne). L'approche du monde professionnel se fait principalement par les stages au travers d'une UE optionnelle, créditée d'ECTS différents selon l'option choisie (stage option, stage de la spécialité enseignement). Les données statistiques révèlent que ce stage permet aux étudiants de travailler dans le domaine correspondant à la licence. Un stage en milieu professionnel est obligatoire pour la spécialisation « enseignement ». Des conventions sont formalisées avec diverses institutions culturelles du bassin grenoblois, pas uniquement musicales. Ces conventions n'offrent pour autant pas que des stages expériences pratiques, mais consistent aussi en des cycles de conférences, des visites de fonds musicaux ou d'ateliers de luthiers. Seul le partenariat avec la « Fabrique Opéra » propose un temps de pratique musicale. Les liens avec les établissements d'enseignement initial spécialisés permettent la mise en place de cours pratiques, notamment pour le parcours *Interprétariat et pratiques musicales*. Ce rapprochement s'accompagne par des réunions communes aux enseignants des deux institutions. L'intégration de cours qui ont lieu dans des conservatoires (qui ne sont pas habilités à délivrer des diplômes du supérieur) doit malgré tout rester limitée dans le cadre d'une licence universitaire.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très clairement exposée. Le livret des études proposé en annexe précise les différents éléments. Des livrets pédagogiques présentant les parcours possibles, les enseignements proposés, les conditions d'examen sont disponibles sur le site de l'université. Si le parcours *Musiques et musicologie* propose de façon très identifiée une différenciation progressive vers trois types de spécialité en L3, le parcours *Physique et musicologie* créé en 2017 quant à lui interroge sur sa dimension sélective au moment de l'inscription. En effet, les critères de sélection ne sont pas clairement indiqués et s'appuient sur des items peu précis : la capacité de travail des étudiants, leurs résultats au bac, leur curiosité. Pour pallier le fort taux d'échec ou d'abandon à l'issue de la L1 (dans le parcours *Musiques et musicologie*), plusieurs dispositifs d'accompagnement ont été mis en place :

- Un test de positionnement qui évalue le niveau musical des étudiants, permettant une répartition en groupes de niveau homogène, notamment pour les enseignements liés à l'analyse du langage musical.
- Un dispositif « oui si » créé à la rentrée 2018 et qui propose des cours de soutien en formation musicale, des cours d'expression française (non réservés aux étudiants étrangers). Ce dispositif fait l'objet d'un suivi tant qualitatif que quantitatif dont les données ne sont pas encore accessibles du fait de sa courte durée d'existence.

- Un dispositif de tutorat assuré par des étudiants de L2 et L3.
- Des cours de méthodologie du travail universitaire.

La place de la recherche est à interroger, très peu d'enseignements méthodologiques ou d'accompagnement à la recherche préparant le master sont proposés. Seul un « cours d'introduction à la recherche » est dispensé au premier semestre de troisième année de licence pour les étudiants en spécialité *Musiques et musicologie*, mais pas pour ceux du parcours *Physique et musique*.

Les étudiants suivent une formation aux nouvelles technologies. Il existe une plateforme numérique de travail, des outils numériques sont mis à disposition. On note la présence de cours qui utilisent le numérique : cours de traitement du son, musique assistée par ordinateur. Un projet numérique est piloté par un enseignant chercheur du département informatique : projet Idex Apprentissages Enactif. Des supports de cours sont proposés en ligne (plateforme Moodle) ; la recherche de stage est simplifiée par l'outil Career Center.

La place de l'anglais est convenable, mais aucun autre enseignement de langue n'est proposé.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très restreinte. Elle est constituée de trois maîtres de conférences en musicologie, tous rattachés au laboratoire LUHCIE (Histoire, Culture, Italie, Europe), d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) spécialisé en analyse des langages musicaux et de deux professeurs agrégés (PRAG) en musicologie. L'équipe est complétée par des chargés de cours non chercheurs, qui proposent des approches variées et une diversité des thématiques abordées mais cela entraîne aussi une difficulté à assurer une continuité des enseignements. La petite taille de l'équipe pédagogique explique également le nombre limité d'événements scientifiques portés par le département.

Si une réflexion générale est portée au niveau de l'UGA, le département de musicologie ne dispose pas encore d'un conseil de perfectionnement. Ainsi, l'UGA s'est emparée de la précédente autoévaluation pour réajuster des dispositifs de pilotage grâce à la production de données qualitatives et quantitatives diffusées à l'ensemble de la communauté universitaire. Un guide de l'autoévaluation et des groupes de formation à destination des enseignants et des personnels administratifs a été créé afin de créer une culture de l'autoévaluation. Un outil informatique a été conçu durant l'année 2018-2019, afin de permettre une appropriation des différentes phases de l'autoévaluation. Il s'agit du logiciel Biboard qui facilite notamment la compréhension des différents types de données et qui consolide les connaissances notamment sur l'insertion. Cet outil est détaillé en annexe du dossier. Un plan de formation des acteurs de l'UGA a été mis en place sur la période décembre 2018-février 2019 et a accompagné les réflexions sur les résultats de l'autoévaluation, permettant aux équipes pédagogiques de s'en emparer pleinement. La licence *Musicologie* devrait s'inscrire dans ce mouvement.

Cela étant, un point d'amélioration peut être noté du côté de la licence *Musicologie*. Si elle se déclare soucieuse du devenir des étudiants et des non poursuites d'études, les résultats constatés montrent plusieurs interruptions en cours d'études sans qu'on puisse distinguer entre abandons ou réussites de concours dans d'autres institutions.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants inscrits en musicologie en L1 est assez stable (autour de 70 étudiants par an). Le taux d'échec ou d'abandon à l'issue de la première année est relativement important. En effet, entre 32,9 et 50 % des inscrits valident leur L1 en un an. Il y a un fort taux de redoublement ou d'abandon.

La poursuite d'études après la licence est très bonne (entre 75 et 95 % des effectifs à six mois).

Le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle ne sont pas renseignés. L'enquête qui est réalisée à six mois après le diplôme ne s'intéresse qu'aux poursuites d'études et non à l'insertion professionnelle au sortir de la L3. Le principal débouché de la licence de musicologie semble donc être le master préparant au Capes d'éducation musicale et chant choral. Les autres orientations sont peu précisées. Enfin, s'il est énoncé que les étudiants intègrent des structures d'enseignement spécialisé de la musique il n'y a pas de distinction entre structures d'enseignement spécialisé initial - type Conservatoire à Rayonnement Régional - et structures d'enseignement supérieur professionnalisant type Conservatoire National Supérieur Musique et Danse, Centre de Formation des Musiciens Intervenant ou Pôles Supérieurs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un encadrement pédagogique proche des étudiants, assurant un suivi fin
- Une formation proposant une articulation entre des domaines habituellement éloignés – sciences et musique
- Une spécialisation progressive avec plusieurs spécialités pour le parcours *Musique et musicologie*
- Le très bon taux de poursuite d'études

Principaux points faibles :

- Un faible nombre d'enseignants-chercheurs spécialisés dans le domaine de la musicologie
- Fort taux d'échec en L1 qui s'explique en partie par le poids pris par les enseignements d'Histoire de l'art
- Les informations peu précises sur le devenir professionnel des étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Dans un environnement universitaire lié à la connaissance sur le domaine musical, la licence *Musicologie* de l'UGA et ses deux parcours, propose des approches transversales originales. Elle rompt avec les cloisonnements anciens entre disciplines artistiques et scientifiques et permet des croisements de connaissance au profit des étudiants. Il pourrait être intéressant de diversifier les liens avec d'autres disciplines en mutualisant certains enseignements avec d'autres départements notamment de sciences humaines (sociologie, ethnomusicologie, sciences de l'éducation) qui offrent des connaissances complémentaires aux enseignements spécifiques proposés par le département. Par ailleurs il apparaît que les moyens peu importants en enseignant-chercheur en musicologie sont un frein au dépliement des enseignements et des effectifs. La question de nouveaux recrutements est posée.

Si la perspective d'un renforcement avec les conservatoires (établissements d'enseignement spécialisé musique) est intéressante, notamment en ce qui concerne les cours de formation musicale, d'analyse, d'écriture ou de composition, il convient de se poser la question de la grande place accordée à ces partenariats. En effet, ces établissements n'ont pas vocation à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur – ce qui est dévolue à l'université. Peut-être que ce partenariat pourrait se faire sous la forme de cours de pratique et de théorie assurés par les enseignants du Conservatoire à l'Université.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* est une licence généraliste de philosophie délivrée en présentiel exclusivement et implantée au sein de l'unité de formation et de recherche Arts et Sciences Humaines (UFR ARSH), sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, au sein de l'Université de Grenoble-Alpes (UGA). Les objectifs scientifiques et professionnels sont classiques à ce niveau de formation : préparer à la poursuite d'études en master et à des projets professionnels dans l'enseignement (concours) et dans d'autres secteurs susceptibles de valoriser une culture générale philosophique et des compétences rationnelles dans le domaine du discours et de la conceptualisation. La variété des parcours au sein de la formation propose de surcroît un potentiel pluridisciplinaire intéressant. Elle comporte en effet trois parcours distincts : *Philosophie*, *Philosophie-lettres* et *Philosophie-lettres classiques*. Les deux derniers parcours permettent aux étudiants d'obtenir en fin de troisième année de licence (L3) une double licence. La première année du parcours philosophie est constituée par un parcours de découverte *Philosophie et sciences humaines appliquées* leur permettant de choisir à la fin du premier semestre ou en fin de première année de licence (L1) entre la licence *Philosophie* parcours *Philosophie* et la licence *Sciences sociales* parcours *Sciences humaines appliquées*.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et les compétences en jeu sont clairement listées et identifiées en trois rubriques (compétences *fondamentales*, *élargies* et *transversales*). Elles retrouvent celles généralement visées par ce type de formation, notamment la maîtrise de l'argumentation et du raisonnement, le développement de l'esprit critique et de la capacité à produire une réflexion autonome à l'écrit et à l'oral, l'acquisition d'une culture philosophique et générale... Ainsi la licence donne accès à des savoirs et des compétences variés, susceptibles d'ouvrir à de nombreux débouchés.

La structure et l'adossement scientifique des enseignements paraissent compatibles avec ces objectifs, d'autant plus que la visée des concours de recrutement de l'Éducation Nationale n'est pas la seule référence indiquée.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation se trouve dans un espace concurrentiel. Elle est certes la seule licence de philosophie existante à l'échelle de l'Académie de Grenoble, mais il existe deux autres licences comparables dans l'ancienne région Rhône-Alpes (à Lyon) et l'Université de Genève offre aussi des possibilités d'études philosophiques dans une aire géographique proche. Mais la formation grenobloise a su maintenir une attractivité réelle grâce notamment à la création récente de deux parcours nouveaux (une double licence philosophie-lettres modernes et une double licence philosophie-lettres classiques) exigeants et originaux.

Le maillage des partenaires pédagogiques et scientifiques semble robuste, tant en interne (équipes pédagogiques variées au sein des UFR ARSH et LLASIC) qu'en externe (Ecole Supérieure de Commerce Grenoble Ecole de Management (GEM), classes préparatoires littéraires, Société alpine de philosophie). Une dynamique renforce actuellement ce maillage autour de la philosophie de l'esprit (création récente d'un *Centre de philosophie de la mémoire*) et des questions éthiques. La mutualisation de certains enseignements en est facilitée.

L'élection en 2018 du projet *PhiloPolis* au titre de lauréat d'un appel d'offres IDEX (initiative d'excellence) « Rayonnement social et culturel » devrait aussi permettre d'étoffer les liens entre la mention et les partenaires culturels et institutionnels.

Au niveau de l'adossé à la recherche, la licence bénéficie de la présence du laboratoire « Philosophie, Pratiques et Langages » (PPL, EA 3699), ainsi que du jeune *Centre de Philosophie de la Mémoire* (CPM). Elle se propose une initiation progressive à la recherche dès la L2 (rédactions d'essais qui préparent du point de vue la méthode au mémoire de master, élaboration sous la direction d'un enseignant-chercheur d'un projet de recherche en L3).

Enfin, on relève l'existence sur place d'une antenne de l'Ecole Doctorale régionale monodisciplinaire « Philosophie: Histoire, Représentation, Création » de l'Université Jean Moulin - Lyon 3, mais il ne semble pas exister de dispositifs formels permettant d'intégrer les étudiants de licence aux activités de cette Ecole doctorale.

Organisation pédagogique

L'existence de trois parcours se déployant progressivement, dont deux « doubles licences » *Philosophie/lettres classiques* et *Philosophie/lettres modernes*, permet un ajustement des parcours de formation au sein de la licence et une spécialisation progressive, sans oublier la possibilité d'une réorientation (dès la fin du premier semestre de L1), y compris vers une licence professionnelle. Les enseignements des doubles licences sont délivrés par une collaboration entre deux UFR : ARSH et Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication (LLASIC) ; la variation et l'enrichissement des parcours individuels s'en trouvent facilités.

La mention comporte un référent handicap et prévoit des aménagements adaptés aux cas des sportifs de haut niveau, des artistes, des salariés, etc.

Les préoccupations pédagogiques ne sont pas absentes du dossier, notamment avec les exemples significatifs de l'initiation progressive à la recherche, de l'UE de méthodologie du travail universitaire (MTU), de l'*essai* et du projet personnel de l'étudiant. Le projet de création de nouvelles UE inscrivant les pratiques philosophiques dans des milieux sociaux variés et d'en faire des certificats accessibles à de nouveaux publics (notamment les professionnels de l'animation et de la médiation) est une perspective prometteuse, répondant à une demande sociale réelle.

Le positionnement d'un stage obligatoire de troisième année (encore rare dans ce type de formation) préparé par le Projet Personnel et Professionnel de deuxième année (UE 10), accompagne les étudiants dans la rencontre des champs socio-économiques. La mise en place d'un dispositif permettant aux étudiants exerçant déjà une activité salariée de la valoriser le leur permettant de produire un rapport d'expérience en lieu et place d'un rapport de stage, est à saluer.

On peut noter aussi l'intention de collaboration avec la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle au sein d'enseignements optionnels du projet personnel et professionnel, même si l'évaluation de ce dispositif par les étudiants laisse deviner des difficultés de mise en œuvre. La valorisation par des crédits ECTS aide le rapport de stage (ou d'activité professionnelle) à jouer son rôle. Notons aussi la présence d'un enseignement obligatoire de langue vivante étrangère. La formation propose aussi dans le cadre du module de pré-professionalisation aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer les enseignements de préparation au concours du CAPES (niveau Master) afin de mieux appréhender la nature et les exigences de ces concours. On peut regretter sur ce point que ne soit pas envisagée au moins une rencontre avec des enseignants du secondaire ou

des formateurs de l'INSPE afin de mieux appréhender la réalité du métier d'enseignant dans le secondaire.

La plate-forme *moodle* permet la mise à disposition de ressources méthodologiques et, plus généralement, centralise les apports numériques à la formation.

L'ouverture à l'international comporte plusieurs éléments pertinents outre la politique de recrutement des EC tournée vers l'internationale, entre autres un cours de philosophie entièrement délivré en anglais au S6. Par contre la mobilité internationale sortante a touché pour l'instant un faible nombre d'étudiants (2 à 4 étudiants chaque année) ; il y a là une marge de progression, qui pourra se parcourir en multipliant les partenariats avec des universités de différents pays, puisque le dossier n'en cite que trois (Dundee, Aberdeen et Salamanque).

Outre l'absence de formation à distance (qui peut dissuader la reprise d'études de certains salariés), on peut regretter que les étudiants des parcours double licence ne bénéficient pas de la MTU proposée par le département de philosophie. Cela ne peut qu'accentuer le caractère potentiellement sélectif de parcours dont les effectifs demeurent réduits (en particulier dans le cas du parcours *Philosophie – lettres classiques*).

On peut aussi s'étonner de l'absence totale d'évocation de liens avec l'INSPE (notamment en ce qui concerne les stages effectués dans le cadre de la formation) et de préoccupations relatives au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Enseignement du second degré*, dont l'accessibilité pourrait se préparer en amont par un éventuel stage de pré-professionnalisation spécifique. Cette remarque trouvera sans doute toute sa pertinence dans la modification imminente du parcours de recrutement et de formation des futurs enseignants. Le rôle propédeutique de la licence pourrait s'en trouver renforcé en termes d'entrée dans le parcours de recrutement et de formation. Il faudra alors en tenir compte.

Pilotage

L'équipe pédagogique bénéficie des neuf d'enseignants – chercheurs (EC) du laboratoire PPL (cinq maîtres de conférences, quatre professeurs des universités), complétés par un certain nombre de docteurs et de doctorants en philosophie. Le nombre relativement réduit d'EC titulaires ne semble pas permettre au département de philosophie de couvrir l'intégralité des enseignements attendus dans ce type de formation généraliste, en particulier l'esthétique et la philosophie de l'art, voire la philosophie de l'éducation.

Des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place. Mentionnons le dispositif « oui si », alliant un repérage statistique de la réussite et un suivi reposant sur des entretiens individuels. Un directeur des Etudes (DETU) en assure la cohérence. De même les EC assurent un tutorat de groupes d'étudiants en L1. Par la suite, les étudiants en difficulté peuvent également bénéficier de tuteurs parmi les étudiants de master.

Le pilotage de la formation est assuré par le conseil de département. Il n'existe pour l'instant pas de conseil de perfectionnement ; mais celui-ci est en cours de constitution. Une fiche standard d'évaluation des cours permet de piloter l'évaluation de la formation. Parallèlement, l'utilisation des ressources que l'Observatoire des formations produit et met à disposition sur la plateforme facilite le pilotage et l'évolution de la mention. Mais la place des étudiants dans l'évaluation et le pilotage de la formation demeure, dans l'attente de la mise en place du conseil de perfectionnement, insuffisante.

Une charte des examens encadre la validation des crédits.

Résultats constatés

Les effectifs globaux de la mention sont en hausse depuis 2016 et se situent aux alentours de 200 étudiants. On peut noter cependant des disparités importantes entre les parcours. Le nombre d'étudiants dans le parcours *Philosophie-lettres classiques* est très faible, mais sans que cela fragilise la formation en raison de la politique de mutualisation entre parcours mis en place. La diversification des parcours semble avoir permis une consolidation des effectifs, dans un contexte local et national parfois assez difficile pour ce type de formation.

Le taux de réussite en L1 demeure pour l'ensemble de la mention relativement bas sur l'ensemble de la période (entre 40 % et 50 %) et fait d'ailleurs l'objet d'une préoccupation particulière de la part de l'équipe pédagogique. Il convient en outre de noter là encore des disparités entre les parcours. Si le parcours *Philosophie-lettres* connaît un bon taux de réussite (les deux tiers des étudiants inscrits sont admis en L1), le parcours Philosophie (en L1, *Philosophie et sciences sociales appliquées*) affiche un taux plus faible mais en progrès (39 % en 2017, 46 % en 2018). Ces résultats ne tranchent toutefois pas sur les moyennes nationales pour ce type de formation. L'équipe pédagogique semble cependant particulièrement attentive à cette difficulté, comme en témoigne la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite.

L'apport en cours de licence d'étudiants issus des classes préparatoires et de l'école GEM favorise le maintien d'un effectif substantiel pour ce type de formation en L3 (59 inscrits en 2018-2019).

Les enquêtes de satisfaction semblent donner des résultats globalement positifs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité, pertinence et originalité des parcours proposés avec une spécialisation progressive cohérente tout au long de la formation
- Insistance sur la préprofessionnalisation et notamment présence de stages intégrées à la formation (rare dans les formations de ce type).
- Mise en place de dispositifs variés d'aide à la réussite et notamment suivi individualisé des étudiants

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique trop réduite par rapport aux ambitions de la mention
- Faiblesse des effectifs particulièrement pour le parcours *Philosophie-lettres classiques* lié au caractère très sélectif des doubles licences.
- Absence du conseil de perfectionnement

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La diversification des parcours permet certes une spécialisation progressive conforme à l'esprit d'une licence généraliste, mais il conviendrait que la présence de la philosophie en première année ne soit pas réduite en-deçà du niveau actuel. Il s'agirait en outre pour la pérennité de la formation que l'équipe pédagogique puisse comporter à l'avenir des spécialistes de domaines pour l'instant peu ou pas du tout représentés (esthétique notamment). La nature et la structure de cette formation témoignent de la prise de conscience de l'impossibilité de considérer l'enseignement et la recherche en philosophie comme le seul horizon professionnel offert à ses étudiants. Elle semble à même de leur permettre de construire des parcours divers, de se confronter aux exigences du milieu professionnel non académique, et de s'assurer de la diversité des débouchés qui s'offrent à eux. Mais elle demeure aussi manifestement soucieuse de garantir à ceux qui le souhaitent, par le maintien d'une progressive mais forte dimension disciplinaire la possibilité de réussir les concours de recrutement de l'enseignement et de la recherche en philosophie. Il conviendra pour la formation de maintenir à l'avenir cet équilibre essentiel, en développant encore les enseignements de pré-professionnalisation, notamment dans le cadre d'une coopération plus forte avec l'INSPE et en mettant en place des dispositifs de pilotage qui aménagent une place plus grande aux étudiants et aux acteurs du monde socio-professionnel et culturel (conseil de perfectionnement).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Grenoble Alpes - UGA est une licence générale, relativement classique dans sa constitution et ses objectifs, qui est structurée de manière progressive autour d'un système majeure - mineure. Elle propose une dimension théorique de la linguistique pour poser les bases disciplinaires, puis donne dès la deuxième année des spécifications nécessaires notamment pour les poursuites d'études, en particulier en lien avec les masters proposés à l'UGA. Les métiers de l'enseignement sont un des débouchés principaux de cette formation, qui peut néanmoins mener à l'ensemble des métiers des sciences du langage.

ANALYSE

Finalité

La licence *SDL* offre à ses étudiants une culture scientifique solide sur le fonctionnement du langage humain et des langues dans leurs différentes dimensions. Tous les enseignements attendus sont présents: linguistique générale, phonétique et phonologie, morphologie et syntaxe, lexicologie et sémantique, etc., ainsi que des modules plus spécifiques (écrit/oral, psycholinguistique notamment). On note également un apprentissage de l'informatique en lien avec la discipline, avec l'usage des outils informatiques (48 heures), l'analyse des ressources linguistiques informatisées (24 heures) et des statistiques (24 heures). On peut saluer la mise en pratique de cours tels que la recherche documentaire, la mise en œuvre d'outils collaboratifs en ligne ou la présentation assistée par ordinateur, en lien avec les cours disciplinaires. L'offre de formation est structurée autour du système majeure-mineure avec une spécialisation progressive dans les enseignements fondamentaux. La pré-professionnalisation est elle aussi croissante de la première (L1) à la troisième (L3) année de licence, avec une forte attention aux métiers de l'enseignement et de la formation et aux métiers du langage et de la communication, qui sont les principaux débouchés.

Les compétences préprofessionnelles sont développées dans l'offre de formation complémentaire (OFC) et ciblées en fonction de familles de métiers, comme notamment les métiers de l'enseignement, les métiers du langage et de la communication, ou les métiers des humanités numériques. Cela permet aux étudiants d'avoir une vue d'ensemble des domaines professionnels où les sciences du langage sont présentes (de l'apprentissage à la rééducation du langage, par exemple).

Les informations en lien avec la formation sont bien diffusées : le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances sont affichées dans le département et accessibles sur l'intranet des étudiants.

Si la licence prépare aux métiers visés par l'OFC, et si certains métiers sont directement accessibles après la L3, la majorité des étudiants effectue une poursuite d'études en master (ou se dirigent à l'issue de la L2 en licence 3 *Information-Communication* ou vers une licence professionnelle (LP) *Codeur en langue française parlée complétée* (Universités Lumières Lyon 1, Pierre et Marie Curie) ; LP *Métiers du livre: documentation et bibliothèques* (Grenoble, Paris etc.)).

Parmi les étudiants qui poursuivent leurs études, près de 90 % s'inscrivent en master à UGA, dont plus de 60 % au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF professeur des écoles premier degré*. Ce succès est expliqué par l'offre d'enseignements complémentaires riche orientée sur les métiers de l'enseignement et de la formation. Les autres étudiants s'inscrivent majoritairement dans l'un des différents parcours du master *Sciences du langage* (parcours *Linguistique* ; parcours *Industries de la langue* ; parcours *Médiations langagière et culturelle en contexte de surdité ou en situation de conflits*) ou du Master *Didactique des langues* (parcours *Français langue étrangère et seconde* (FLES), parcours *Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique* - DILIPEM). Ces parcours, nombreux et diversifiés, permettent aux étudiants de concrétiser leur projet professionnel élaboré au cours de la licence.

Positionnement dans l'environnement

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les universités de Grenoble et de Lyon proposent une licence de sciences du langage. La licence proposée à Grenoble est complète en termes de « couverture » des domaines des sciences du langage, ainsi que de débouchés. Elle est composée d'enseignants-chercheurs rattachés à plusieurs laboratoires : beaucoup appartiennent au Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles (Lidilem) ; les autres sont membres du GipsaLab UMR 5216 (le département Parole et Cognition ; le LIG UMR 5217 (traitement du signal et informatique ; de Litt&Arts UMR 5316 (équipe ISA Imaginaire et Socio-Anthropologie) ; ou du Laboratoire Dynamique du Langage UMR 5596 (Lyon2). Ceci offre la possibilité à des étudiants (une petite dizaine cette année) en deuxième ou troisième année de réaliser leur stage de licence (70 heures minimum) dans ces différents laboratoires (notamment, pour la dimension linguistique, en lien avec les corpus numériques : constitution, extraction, traitements). A noter un dispositif « stages d'excellence » déployé sur l'ensemble des laboratoires UGA, qui permet aux meilleurs étudiants de licence 1 et 2 d'effectuer des stages gratifiés, de 1 à 2 mois, d'initiation à la recherche.

Les partenaires socio-économiques et culturels sont surtout mobilisés dans les enseignements de préprofessionnalisation de l'OFC, notamment en ce qui concerne les métiers de la formation et de l'enseignement, les métiers du langage et de la communication et les métiers Humanités numériques (ainsi, 21 intervenants sur une équipe pédagogique de 80 personnes sont des professionnels, soit 26 % de l'équipe, pour 11 % des heures dispensées (188 heures/1662 heures), (contre 4 heures dans la maquette précédente)).

L'exemple du cours *Devenir enseignant* est mentionné, les étudiants peuvent y réaliser leur stage dans des établissements scolaires publics ou privés sous contrat de l'académie. D'autres liens sont mis en avant, notamment dans le milieu de la surdité (avec l'ARDDS38, Association de réadaptation et défense des devenus-sourds), ou autour de la médiation en contexte de surdité et plus largement en contexte interculturel.

Organisation pédagogique

L'offre de licence *SDL* est composée de trois blocs d'UE de fondamentaux par semestre selon une spécialisation progressive : deux blocs constituent la majeure *SDL* (différents savoirs disciplinaires de base), et un bloc constitue la mineure. La mineure est conçue comme un complément de la majeure (pour les étudiants de licence mono-disciplinaire), ou ouverte aux étudiants des autres mentions engagés dans une licence bi-disciplinaire (mineure parmi *Lettres anciennes*, *Lettres modernes* et *Information-communication*). Une majorité d'étudiants (92/99 en 2018) suivaient la licence mono-disciplinaire. Une langue vivante étrangère (LVE) est obligatoire chaque semestre (choix parmi huit langues vivantes, ou Langue des Signes française (LSF) pour une orientation vers les métiers de la surdité).

Il existe certains statuts spécifiques qui permettent des aménagements : *sportifs de haut niveau*, *artistes de haut niveau* ou *étudiants engagés*. Les étudiants en situation de handicap, après entretien avec le médecin, peuvent obtenir des aménagements.

La licence *SDL* accueille tout bachelier ayant émis le souhait de suivre la formation. Les enseignants assurent la promotion de leur formation dans différents ateliers, forums, ou journées (comme la Journée du lycéen).

Les étudiants de L1 bénéficient d'un accompagnement par un enseignant référent (1 pour 20 étudiants) qui les reçoit deux ou trois fois pour les aider dans leurs choix et leur travail. Les groupes sont limités à 40 étudiants, sauf en troisième année où les étudiants peuvent être en groupe entier pour certains cours. Les modalités de contrôle de connaissances privilégient le Contrôle Continu. Le dossier mentionne quelques incohérences quant à des

validations de diplôme malgré un niveau assez faible dans les cours fondamentaux de linguistique (compensation par d'autres cours).

Le choix de coupler la méthodologie du travail universitaire (MTU) avec les contenus des cadres disciplinaires spécifiques (par exemple UE *Lexicologie* et UE *Pratiques langagières* en L1, UE *Linguistique de corpus* en L2, etc.) paraît pertinent, notamment pour l'introduction de méthodes informatisées pour la pratique de différents domaines des sciences du langage.

Concernant la sensibilisation aux projets professionnels, les étudiants suivent en première année le module *Projet professionnel et personnel* (PPP), et peuvent bénéficier du CAREER CENTER développé par UGA (qui propose des offres de stages, alternance, emploi, etc.)

La place du numérique est importante dans la formation, et cela à plusieurs niveaux. Premièrement, une partie des débouchés possibles concerne les humanités numériques, et la formation offre aux étudiants qui s'orientent vers ce domaine (mais aussi à d'autres dans le cadre d'une mutualisation) des enseignements sur les outils informatiques, ou sur des points spécifiques (en acoustique de la parole, en sémantique ou en linguistique de corpus, bases de la programmation, développement de sites web, etc.).

Deuxièmement, et plus classiquement, les enseignants utilisent les plateformes numériques Chamilo et Moodle pour partager cours, exercices en ligne. Côté étudiants, l'intranet LEO permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques.

La mobilité internationale, sortante et entrante, est bien déployée : les étudiants de L2 et de L3 peuvent partir à l'étranger dans plus de 200 destinations, (11 départs en 2018). Une nouvelle convention permet aussi aux étudiants de L2 d'obtenir en un an à Kent une licence en SDL et le BA French Studies. Côté accueil, des étudiants étrangers peuvent s'inscrire par Parcours en France (PEF ; une dizaine d'admis en 2018-19), ou par le biais de conventions particulières (cinq étudiants koweïtiens, une vingtaine d'étudiants chinois en DU, après lequel ils peuvent intégrer directement la L3 SDL (ce qui fut le cas cette année pour six étudiants).

Pilotage

La licence *Sciences du langage* jouit d'une équipe pédagogique conséquente et variée : 30 enseignants-chercheurs (7 professeurs des universités, 5 maîtres de conférences habilités à diriger des recherche, 17 maîtres de conférences, 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche), 8 professeurs certifiés/agrégés, 1 ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, 15 doctorants, 1 post-doctorant, 4 chercheurs CNRS et 21 intervenants professionnels extérieurs à la formation. Cela représente donc 80 personnes dont 21 intervenants professionnels extérieurs (188 heures pour l'ensemble de la licence (1662 heures), soit 11 %). Le pilotage est assuré par une directrice du département SDL et FLE ; un responsable de la Section SDL, et une directrice des études licence. D'autres responsabilités (1 responsable des RI (Relations Internationales), 5 enseignants référents de L1 (dont un coordinateur), 1 enseignant référent Handicap, 1 responsable des stages, etc.) assurent le fonctionnement opérationnel des différents aspects de la formation. Trois réunions annuelles de l'équipe pédagogique sont organisées, et un conseil de perfectionnement a récemment été créé (2018-19), composé de 6 enseignants-chercheurs dont les 3 responsables de formation, 6 représentants des enseignants-chercheurs, 5 représentants de la vie universitaire hors enseignants-chercheurs (*i.e.* 3 étudiants (1 par année) et 2 BIATS) et 4 représentants du monde socioprofessionnel.

Le suivi des promotions est assuré via les résultats d'enquêtes de l'Observatoire des formations (enquête à 6 mois). La satisfaction des étudiants est bonne (7.1 sur 10 en 2017 et 7.5 en 2018) et sa qualité est aussi bien jugée (7.0 en 2017 et 7.4 en 2018). Les contenus ainsi que le suivi sont jugés favorablement, et c'est davantage sur les méthodes d'enseignement, et les liens avec le monde professionnel, qu'il y a des points d'amélioration relevés dans le dossier. Il est indiqué que les enseignants mènent assez largement des évaluations individuelles de leurs cours.

Résultats constatés

Les effectifs en L1 sont d'une centaine d'étudiants, et d'une soixantaine en L2. Cette baisse s'explique par un taux d'abandon assez élevé, même si plus de 10 % des étudiants ayant échoué en L1 redoublent.

Le taux de réussite est variable en L1 (de 55 % à 70 % selon les années) mais il augmente en L2 (respectivement 87 %/92 %) et L3 (respectivement 90 %/100 %). Des pistes d'ajustements notamment en lien avec les enseignants référents en L1 sont avancées pour essayer de réduire le décrochage.

Le taux de non-poursuite d'études est faible (moyenne à 10,5 %), et on ne connaît pas le taux d'insertion professionnelle, ni les débouchés, à l'issue de la licence (mais ceci est identifié comme un point d'amélioration). Les résultats des poursuites d'études sont cohérents avec les objectifs de la formation : près de 90 % s'inscrivent

en master à l'UGA, dont plus de 60 % au master MEEF professeur des écoles premier degré.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation complète en sciences du langage, qui couvre le spectre de tous les enseignements fondamentaux, et offre des cours diversifiés sur des dimensions plus spécifiques (industries de la langue, LSF...).
- Professionnalisation efficace et liée aux débouchés offerts par la formation, grâce à la déclinaison en famille de métiers, et du stage obligatoire (dont la possibilité du stage de recherche Excellence).
- Internationalisation importante (12 % de la L3) qui offre une mobilité variée, notamment pour les étudiants français voulant partir à l'étranger.
- Recours au numérique efficace en lien avec la formation disciplinaire durant les trois années de licence, et en cohérence avec la formation méthodologique.
- Prise en compte des difficultés en L1 avec recours à des référents qui suivent les étudiants pour les aider à s'orienter.

Principaux points faibles :

- Pas de visibilité sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (concours d'orthophonie par exemple) après la L3.
- Retard dans la mise en place du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *SDL* (Sciences du langage) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation de qualité, qui répond parfaitement aux attentes du secteur et des étudiants : elle offre un socle solide de compétences disciplinaires, une spécialisation croissante orientée vers les métiers possibles (industries de la langue, médiation, recherche...), et elle permet un accès aux différents masters de l'UGA qui offrent la possibilité aux étudiants de concrétiser leurs projets. Si l'enseignement est l'orientation la plus suivie par les étudiants, les autres dimensions des sciences du langage sont néanmoins offertes, et chaque étudiant peut adapter son parcours et projet en lien avec la famille de métiers qui l'intéresse. L'internationalisation est forte, et pertinente, et le recours à l'informatique permet aux étudiants d'acquérir de nombreuses compétences professionnelles liées aux métiers envisagés.

Une meilleure communication sur les attentes, les objectifs et les débouchés du diplôme permettrait une meilleure orientation des étudiants à l'entrée. Par ailleurs, accompagner de dispositifs de réussite permettrait d'augmenter les taux de réussite en L1.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* est une licence pluridisciplinaire (avec une forte dominante de la géographie sociale, de l'histoire et de la philosophie). Elle a accueilli sa première promotion en première année 2015. La troisième année n'est ouverte que depuis septembre 2018. Elle est ouverte à la formation continue. Les lieux d'enseignements sont situés sur le campus de Saint-Martin d'Hères (Isère).

ANALYSE

Finalité

Si les objectifs scientifiques de la formation sont clairs, c'est moins le cas des débouchés visés en termes de professionnalisation ou de poursuite d'études.

Cette formation entend fournir aux étudiants un ensemble de savoirs et de techniques propres à leur permettre de mieux comprendre les enjeux des mutations du monde contemporain. Elle mise pour cela sur une lecture pluridisciplinaire de ces enjeux à partir principalement des outils de la géographie, de l'histoire et de la philosophie (plus de la moitié des crédits reposent sur ces disciplines). L'ouverture aux autres disciplines (droit, économie, sociologie) est progressive. La formation donne aussi une place à l'apprentissage des outils et techniques transversales des SHS et entend articuler formation théorique et pratique (dès la L1, mais plus fortement en L3, via notamment le travail collectif de réalisation d'enquêtes répondant à des demandes institutionnelles publiques).

Si la visibilité de la formation, son contenu et sa spécificité sont clairement exposés, notamment sur le site de l'université, en revanche les compétences acquises à l'issue de la formation le sont moins. Les secteurs professionnels visés ainsi que les poursuites d'études envisagées ne sont pas suffisamment précisés. Si le choix de la pluridisciplinarité et la structure de la licence semble permettre de répondre à l'objectif de former des étudiants au profil différent et original, il semble cependant nécessaire de mieux déterminer la manière dont ils pourront se diriger dans l'offre souvent très marquée par la spécialisation disciplinaire des formations de master, et de mieux préciser quels sont les masters pluridisciplinaires à plus forte coloration professionnelle qui pourraient accueillir les lauréat.es de la formation. De manière générale, cette formation nouvelle doit afficher plus clairement le rôle précis qu'elle entend tenir pour permettre d'ouvrir à ses étudiants l'horizon professionnel présenté dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Il s'agirait notamment de développer de manière plus large, en l'étendant à d'autres formations (masters professionnels, écoles de

journalisme, de communication, écoles de formation des cadres de la fonction publique...) le type de travail entamé avec l'Institut d'Administration des Entreprises et l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation n'est pas unique en France, mais elle jouit d'une réelle attractivité notamment au niveau régional

La licence *Sciences sociales* n'est pas totalement unique en France, y compris dans sa perspective pluridisciplinaire, mais elle semble répondre à un réel manque dans l'offre de formation en particulier à l'échelle de la région Auvergne - Rhône-Alpes et à un véritable intérêt pour les Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) comme en témoigne sa forte attractivité (attestées notamment par le nombre de vœux exprimés par les futurs bacheliers dans le cadre de la procédure Parcoursup, 750 demandes d'admission en 2018 et 960 en 2019 pour une capacité d'accueil limitée à 120).

La licence de par son caractère pluridisciplinaire fait intervenir des enseignants-chercheurs de plusieurs départements et composantes de l'Université Grenoble-Alpes, et propose dans le cadre de la spécialisation progressive des Unités d'enseignants mutualisées avec d'autres formations. Localement, des liens existent aussi avec l'Institut d'Administration des Entreprises et l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. Toutefois, l'articulation avec les autres cursus n'apparaît pas assez clairement pas plus que les passerelles mises en place entre formation. Seuls les liens avec l'IEP sont exposés. Elles sont cependant listées dans la fiche de présentation de la formation sur le site de l'université. Les procédures de réorientations ne sont pas totalement explicitées. Des collaborations existent avec le département de sociologie mais les liens entretenus avec l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences humaines et sociales ne sont pas précisés. L'originalité de la licence de sciences de sociales de l'UFR Arts et Sciences sociales par rapport aux formations proposées par l'UFR Sciences de l'homme et de la société n'est pas suffisamment explicitée, en dehors de l'insistance sur la dimension pluridisciplinaire.

L'articulation avec la recherche est ténue mais des efforts sont faits.

Les liens avec la recherche sont ténus : ils reposent sur la présence d'enseignants chercheurs appartenant à des laboratoires grenoblois différents. Mais des initiatives ont été prises qui montrent qu'une dynamique est en route (notamment en L3) : participation d'étudiants à des ateliers de réflexions scientifiques, invitation à des festivals thématiques portés par des chercheurs... Ces initiatives sont à encourager.

L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels qui constitue un des objectifs forts de la formation est encore à développer.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une licence professionnelle, l'un des objectifs que se donne la formation est d'articuler l'acquisition des compétences théoriques et techniques à leur mise en application concrète, y compris dans un cadre professionnel. On peut ainsi saluer la réalisation sous forme d'atelier collaboratif d'enquête, financée par des programmes en faveur de l'innovation pédagogique et répondant à des commandes publiques (par exemple la mémoire des JO de 1968 à la demande de la Ville de Grenoble). La formation comporte en outre un stage obligatoire en deuxième année de 105 heures intégrée à la maquette qui permet à l'étudiant de se confronter au monde professionnel hors du champ universitaire. Un professionnel participe en outre au jury d'évaluation du rapport de stage, et au jury de L3. D'autres actions propres à ouvrir la formation au monde socio-économique et culturel ont été menées : intervention de membres de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle de l'UGA, réalisation d'un entretien avec un professionnel... Mais la présence de partenaires du monde socio-économique est peu visible notamment dans les enseignements et mériterait d'être accrue pour renforcer encore l'articulation entre les savoirs académiques et leur application, dimension susceptible de singulariser encore un peu plus cette licence dans le cadre de l'offre de formation en SHS au niveau local et national.

La coopération à l'international est remarquable.

La mobilité des étudiants à l'étrangers est encouragée, plus particulièrement en L3 et elle est effective (63 % des étudiants en 2017-2018, 52 % en 2018-2019). Si rien ne permet de préciser les liens qu'entretient la licence de sciences sociales avec les universités d'accueil, la capacité de l'équipe à encourager, entretenir et suivre la mobilité étudiante – tâche lourde s'il en est, est à souligner. La formation donne en outre une place essentielle à l'enseignement des langues étrangères (en particulier l'anglais), en proposant notamment un cours disciplinaire chaque année en anglais.

Organisation pédagogique

Une formation pluridisciplinaire, à spécialisation limitée et progressive.

La licence s'appuie sur trois départements : de géographie sociale, d'histoire et de philosophie. Ce sont les trois principales disciplines représentées dans la formation. La très grande majorité des enseignements dispensés sont propres à la formation et semblent s'articuler entre eux de manière pertinente. A partir de la deuxième année, l'initiation à d'autres disciplines des SHS est proposée, et les étudiants, sont amenés à se spécialiser de manière progressive dans une des trois disciplines majeures, sans pour autant remettre en question la dimension résolument pluridisciplinaire de la formation.

La structure de la formation est lisible.

La structure de la formation repose sur un tronc commun pluridisciplinaire et des options d'ouverture. Il n'existe ni spécialité ni parcours. Les options concernent les langues, le sport, des cours d'initiation à d'autres disciplines portés par d'autres UFR ou une préparation au concours de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP). L'élargissement aux disciplines des SHS est progressif depuis la licence L1 (histoire, géographie, philosophe) ; la L2 qui intègre des enseignements de droit et d'économie. Le dossier évoque l'ouverture à la sociologie en L3 mais elle n'apparaît qu'à travers un atelier pluridisciplinaire consacré aux méthodes de l'enquête.

Les modalités d'enseignements sont adaptées.

Les enseignements sont assurés pour l'essentiel en présentiel. L'enseignement professionnel personnalisé est à mi-temps en présentiel et à distance, dispositif qui semble davantage répondre à une nécessité pratique plus que pédagogique mais qui peut porter ses fruits. La formule testée devra être évaluée.

La licence est ouverte à la formation continue mais les effectifs sont très faibles : 6 entre 2015 et 2018. Peu d'étudiants font valoir une validation d'acquis : 1 étudiant entre 2015 et 2018. La visibilité de ces dispositifs questionne, même s'il peut en partie s'expliquer par le caractère très récent de la formation.

Des aménagements spécifiques ont été mis en place pour les sportifs de haut niveau, pour les artistes et étudiants engagés notamment dans le cadre associatif. Il s'agit de statuts mis en place pour les étudiants de l'UGA (dispense de cours, étalement de la formation). Des aménagements sont également mis en place pour les étudiants en situation de handicap. Le dispositif est soutenu par un référent handicap au sein de la composante.

La place de la professionnalisation et mise en situation professionnelles est encore à renforcer.

Si la confrontation au monde professionnel est annoncée comme étant un objectif important de la licence, elle nécessite d'être renforcée. Elle repose principalement en L1 sur la réalisation d'une interview de professionnel ; en L2 sur la réaction d'un CV et d'un stage obligatoire de 105 heures au minimum et en L3 d'un bilan de compétences. On peut s'étonner que le rapport de stage ne soit réalisé qu'en L3 ce qui pose notamment le problème de la gestion des parcours des étudiants en mobilité. Un jury de fin d'année associe des représentants du monde professionnel dont on ignore toutefois le profil. Un atelier pluridisciplinaire en L3 permet aux étudiants de répondre à une commande institutionnelle sans toutefois les mettre directement en contact avec le monde professionnel. L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel est faible.

La fiche RNCP est claire mais certains blocs de compétences semblent surévalués. Elle permet d'entrevoir les débouchés de la formation qui sont là assez clairement exprimés. Pour l'essentiel, les blocs de compétences entrent en résonance avec les enseignements. Mais un bloc de compétences est articulé autour de la définition de problématique d'enquête, élaboration et dépouillement de questionnaire d'entretien, or à l'exception d'un entretien réalisé avec un professionnel, la place des techniques d'enquêtes mériterait d'être renforcée dans la formation, et plus généralement celle du travail d'acquisition des outils hors informatique.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique se situe en L3 mais elle est ténue

Seul un atelier pluridisciplinaire ouvre à la pratique de la recherche. Il conviendrait de généraliser les journées de recherches thématiques et interdisciplinaires comme celle déjà organisées sur l'objectivité ou le genre.

La place du numérique et des autres innovations pédagogiques sont satisfaisantes.

Une plateforme numérique commune à l'UGA permet le dépôt de documents, de support de cours pour chaque enseignement. Plusieurs enseignements travaillent avec et sur des outils informatiques de la L1 à la L3 : aide à la recherche bibliographique en ligne ; analyse statistiques, cartographie...

Un cours de technique de l'oral apparaît innovant (il fait appel à des comédiens pour travailler l'aisance corporelle, tout comme l'organisation de l'atelier collaboratif en L3).

La place de l'international est très satisfaisante.

L'anglais est obligatoire au cours des 6 semestres. Les étudiants sont répartis en groupes de niveau au cours des deux premières années. Ces cours sont dispensés par des enseignants chercheurs (EC) de l'UFR Arts et Sciences Humaines ce qui permet une adaptation des contenus au projet de la licence. Le dossier affirme la progression en anglais des étudiants de la L1 à la L3 mais des chiffres auraient pu permettre de vérifier cette affirmation (effectifs par groupe de niveau et passage au niveau supérieur au semestre suivant de la même promotion...).

Des enseignements sont dispensés en anglais au cours des semestres pairs de chaque année. La question se pose de l'adaptabilité de ce format à des étudiants situés dans les groupes de niveau les plus faibles. L'évaluation de ce dispositif n'est pas faite.

Les départs à l'étranger sont nombreux. En 2017-2018, 27 étudiants sont partis à l'étranger, 31 sont restés en France. En 2018-2019, 63 % de la promotion de L2 a fait un semestre à l'étranger ; en 2019-2020, ils sont 52 % à avoir déposé un dossier de demande. Ces départs sont certainement rendus possibles par des liens entretenus avec des universités étrangères mais ils ne sont pas explicités. Rien n'est dit du suivi de ces étudiants en déplacement : est-il assuré par les enseignants-chercheurs de l'UFR ? quels soutiens au départ sont offerts à l'UFR ? La mobilité entrante semble beaucoup moins forte, et elle mériterait d'être renforcée.

Pilotage

L'équipe est diversifiée mais devrait être quantitativement renforcée

La liste des intervenants dans la formation montre la participation d'EC de divers UFR. La formation est assurée par des EC et des doctorants. L'équipe est renforcée par des vacataires nombreux pour des enseignements spécifiques mais elle a pu avoir recours à des extérieurs pour assurer des enseignements disciplinaires, ce qui est regrettable. Il est souhaitable que la pérennité des enseignements disciplinaires soit assurée et que l'équipe soit renforcée. Le profil des enseignants confirme la rareté des professionnels ne venant pas du secteur académique.

L'absence d'étudiants dans l'aide au pilotage est regrettable comme l'absence de conseil de perfectionnement.

Des représentants de chaque promotion, élus à bulletins secrets par les étudiants, sont invités aux réunions de département. Ils participent au discussion relevant de l'organisation générale de la formation. Mais la fréquence de ces réunions n'est pas indiquée. Un conseil de perfectionnement réunissant des personnalités extérieures et des étudiants est en cours de constitution. La participation des étudiants au pilotage de la formation apparaît donc très minime. Elle est à encourager.

Les modalités de suivi et d'évaluation des enseignements sont à mettre en place.

Un dispositif d'évaluation des enseignements a été mis en place au niveau de l'UGA et au sein de la licence, il repose sur les enseignants qui peuvent proposer une évaluation de leurs enseignements. Elle n'a donc rien de systématique

Les modalités de suivi et d'acquisition des connaissances et des compétences sont peu explicites

Le suivi de l'acquisition de l'expérience et des compétences repose sur « le portefeuille d'expérience et de compétences ». Il repose sur la traduction des diplômes en compétences réalisée en collaboration avec la DOIP. On ne sait pas toutefois combien d'étudiants de la licence de sciences sociales l'utilisent. Le rôle des jurys n'est pas précisé. Aucun dispositif de mise à niveau n'est mentionné.

Résultats constatés

Les effectifs de L1 sont passés de 73 en 2015-2016 à 2018-2019 à 127 (capacité d'accueil de 120). Le taux de réussite est satisfaisant (pour l'année 2017-2018, première année où les trois niveaux étaient ouverts, 62 % de réussite en L1, 97, 3 % en L2, 96, 7 % en L3). Le taux de sortie après la L1 varie entre 22 et 25 % est aussi satisfaisant.

Le recrutement est pour l'essentiel local. Bien que la formation soit ouverte à tous les bacheliers, la forte tension existant compte tenu du nombre de demandes rapporté à la capacité d'accueil limitée (120 places en L1) semble favoriser les étudiants titulaires d'un bac général (en particulier ES et dans une moindre mesure L). La formation bien que très jeune remplit sans problème sa capacité d'accueil. Cette dernière pourrait être augmentée compte tenu de l'attractivité de plus en forte de cette formation, mais cela supposerait de renforcer quantitativement l'équipe pédagogique

Le suivi des diplômés n'est pas encore possible la première cohorte venant d'achever sa formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pluridisciplinarité de la formation et sa volonté de donner une place centrale à l'articulation entre acquisition des savoirs et des techniques et mise en application concrète
- L'attractivité de la formation
- Ouverture effective de la formation vers l'international (un étudiant sur deux en moyenne passe son année de L2 à l'étranger)
- Les dispositifs d'internationalisation de la formation et en particulier la mobilité étudiante sortante

Principaux points faibles :

- Présence trop faible de la sociologie
- Le manque de lisibilité des débouchés à la fois en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle
- La professionnalisation et les liens avec le monde socioéconomique
- L'absence de conseil de perfectionnement et la faible place donnée aux étudiants et aux acteurs du monde socio-professionnel dans le pilotage de la formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les enseignements proposés sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques de la formation et la place et le rôle qu'elle entend donner à la pluridisciplinarité. Il conviendrait cependant de renforcer la place de sociologie et des enquêtes de terrain. La formation aux outils des sciences sociales et les dispositifs de professionnalisation sont encore trop peu présents dans la formation. Le travail entrepris en vue de mieux cibler les débouchés tant professionnels qu'en termes de poursuites d'études doit être approfondi. La mise en place d'un conseil de perfectionnement donnant une place aux étudiants et au monde socio-professionnel non académique pourrait constituer un outil utile sur ce point.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET
COMMUNICATION

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chef de projet communication*, parcours *Communication visuelle* (LPCV) est proposée par le département Information-Communication de l'IUT2 de Grenoble. Ce parcours est assuré à la fois à Grenoble et à Compiègne, avec l'Institut privé de formation Proméo, et comporte donc chaque année deux promotions et des contenus pédagogiques différents.

Cette LP a pour objectif de former des professionnels de la communication polyvalents, capables de travailler en agence-conseil comme à la communication interne-externe en organisation, en communication visuelle pour imprimés et numériques, dans un contexte porteur mais très évolutif. Créée en formation initiale à l'institut universitaire de technologie (IUT2) de Grenoble en 2004 et ouverte à l'alternance en 2012, la formation a reçu son nouvel intitulé en 2016, suite à la refonte nationale de la nomenclature des LP. Elle est ouverte uniquement en alternance (contrat de professionnalisation), y compris pour la formation, en partenariat avec l'Institut privé Proméo, présente à Compiègne depuis 2012.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs, avant tout professionnels, sont bien précisés, à la fois par adaptation à différents environnements (agences, services communication interne-externe) et à différents métiers nécessitant une polyvalence en communication ou une compétence plus affirmée dans le visuel, le numérique, le projet multimédia.

A cet égard, les six blocs de compétences sont déclinés de façon cohérente et bien présentés dans leur articulation. Les débouchés sont conformes aux attentes de la polyvalence des métiers à partir de la compétence en communication visuelle.

L'ouverture d'un parcours à Compiègne, également en alternance, en partenariat avec Proméo depuis 2012, est clairement justifiée par volonté d'élargir le réseau professionnel au-delà du cadre régional, de promouvoir la visibilité de la formation au niveau national et de procéder à des transferts de compétences en matière de pilotage, d'organisation et de gestion des formations professionnelles. Les enseignants de l'IUT2 de Grenoble sont impliqués pour un tiers des enseignements, avec de réelles synergies entre les sites et les équipes. Les données spécifiques à l'évaluation de ce parcours délocalisé ne sont toutefois pas toujours explicites ou bien détachées du parcours de l'UGA.

Positionnement dans l'environnement

Seule formation ouverte en alternance de l'UGA en information-communication, la licence professionnelle parcours *Communication visuelle* évite tout recouvrement avec des formations proches en communication et sur le web. Il n'y a donc pas de confusion sur l'offre en interne, ou en externe, avec Lyon notamment qui ne propose pas ce profil de formation polyvalent autour de la communication visuelle.

La licence vise l'insertion professionnelle directe mais l'offre décrite dans le dossier comme une « troisième voie », est extrêmement intéressante et anticipe l'éventuelle reprise d'études en master, après quelques années d'expérience. Il s'agit en effet de sensibiliser les étudiants à une reprise d'étude en master pour ceux qui le souhaiteraient, après plusieurs années d'exercice professionnel. Il s'agit de leur faire prendre conscience et de leur expliquer le dispositif de validation des acquis professionnels (VAP 85), les dispensant d'une première année de master pour intégrer une deuxième année master, en reconnaissance des compétences acquises dans le monde professionnel.

C'est pourquoi le lien qui se fait aussi avec la recherche, à travers l'équipe pédagogique où sept enseignants-chercheurs remobilisent leurs thématiques et leur expérience scientifique en communication, est très pertinent. Cependant les relations avec un laboratoire (le GRESEC n'est cité qu'en annexe du dossier d'évaluation) et restent allusives.

L'accent est plus naturellement porté, pour cette LP en alternance, vers le monde socio-économique : l'intervention de professionnels non académiques, les cours, l'offre pédagogique, son organisation, l'évaluation, son évolution sont en lien avec les métiers.

L'ouverture à l'international est soulignée mais à travers des indicateurs liés plus globalement à l'IUT2 de Grenoble. Peu d'éléments précis à ce niveau sont disponibles et il est noté que les étudiants mobilisent peu ou pas les ressources du service des relations internationales.

Organisation pédagogique

La présentation de l'organisation pédagogique est très claire et son évolution bien expliquée.

Des intitulés d'UE ont été revus en 2016, pour mieux marquer la progression, par exemple, de l'approche métier vers les « techniques professionnelles ». Les cours purement théoriques ont cédé du terrain à la « gestion de projet ».

L'accueil de publics spécifiques (sport de haut niveau, handicap) est prévu mais sans précision sur l'application réelle. La licence semble bénéficier de dispositifs d'aide à la réussite prévus à l'origine au niveau de l'IUT 2 Grenoble et des DUT. Mais là encore, l'approche reste globale ou prospective (« mariages alternants / entreprises »), située à l'échelle de l'IUT2 et de sa politique (formation continue FC, validation des acquis de l'expérience - VAE, dispositifs de soutien, « club des entreprises ») avant celle de la formation en propre, avec peu de données concrètes, précises au niveau de la licence *LPCV*. On note toutefois quatre VAE sur la période et une validation des acquis professionnels et personnels - VAPP.

Les mises en situations professionnelles sont clairement valorisées à travers ce diplôme en alternance, avec le projet tuteuré au cœur de la démarche de professionnalisation. Des actions de valorisation de l'alternance sont conduites auprès des futurs diplômés de DUT dont la proportion domine désormais, par rapport aux BTS. Cependant les bilans de fin d'année en appellent encore à une meilleure exploitation des ressources mises à la disposition par le Centre des Compétences et des Métiers et le Club entreprises.

En termes d'innovation pédagogique, la LP *Chef de projet communication* a intégré dans le cursus un module d'initiation à la créativité et au travail collaboratif et l'environnement numérique est globalement favorable. L'international se présente comme potentialité (coopérations, langues), sans constituer un véritable levier stratégique.

Pilotage

L'équipe pédagogique est répartie de façon à peu près égale entre les deux sites de Grenoble (1 professeur des universités - PU, 4 maître de conférences -MCF, 1 professeur associé - PAST, 2 professeurs agrégés - PRAG, 1 professeurs certifiés - PRCE, 10 professionnels) et Compiègne (1 PU, 2 MCF, 2 PRAG, 10 professionnels), mais les enseignants-chercheurs interviennent davantage à l'IUT2 Grenoble (146 heures contre 67,5 heures de travaux dirigés TD à Compiègne). Les intervenants extérieurs assurent 50 % des enseignements dans le cœur de métier.

L'équipe pédagogique est animée par le responsable pédagogique de la licence et le chef de département, avec des réunions de concertation impliquant enseignants statutaires et professionnels, en dehors du Conseil de perfectionnement. Celui-ci est commun aux trois parcours de LP et le dernier en date (juin 2018) a fait ressortir le besoin de développer une culture générale plus solide ainsi que la nécessité de développer des comportements professionnels adaptés. Sont aussi attendues des compétences spécialisées : la créativité nécessaire pour « capter l'attention et déclencher de l'engagement»; « s'adapter à la complexité d'une communication 360 ». Au-delà du contrat de professionnalisation, l'ouverture au contrat d'apprentissage est souhaitée pour l'alternance, en maintenant les retours d'information au moins deux fois par an. Le conseil de perfectionnement commun aux deux mentions différentes proposées par le Département Information-Communication est a priori intéressant car il pourrait permettre d'évaluer des besoins professionnels plus globaux et d'articuler une offre de formation. Cependant le compte-rendu fourni ne mentionne pas la mention *Métiers du Livre : documentation et bibliothèques* et l'on a l'impression qu'il ne s'agit pas d'un conseil de perfectionnement commun. Il paraît nécessaire de clarifier ce point.

En dehors des bilans internes réalisés chaque semestre en interrogeant les étudiants, des enquêtes d'évaluation sont mises en œuvre par l'IUT2 et les données collectées par l'Observatoire des formations sont disponibles sur une plateforme.

Les étudiants sont représentés dans toutes les instances (Conseil de département, Conseil de perfectionnement) et sont régulièrement interrogés.

Pour le suivi des compétences et la démarche autoréflexive sur le projet professionnel, l'e-portfolio privilégié par l'IUT2 au niveau bac+2, sera développé au niveau de la LP et troisième année de licence (L3) dans le cadre du projet d'investissement d'avenir - PIA3 FlexiTLV. Le projet tuteuré, auquel est adossé un livret « bilan de compétences » fait déjà l'objet d'un dossier qui comprend missions en entreprise, compétences acquises et à renforcer et plan d'action pour l'avenir.

Résultats constatés

De 35 inscrits en 2014, les effectifs ont progressé pour se stabiliser à 47-48 étudiants ces trois dernières années (à parité entre Grenoble et Compiègne), uniquement en alternance et formation continue. L'origine des étudiants s'est inversée entre diplômés de BTS et de DUT, avec 25 BTS sur 35 inscrits en 2014, et 21 DUT sur 48, et seulement 8 BTS, à la rentrée 2018. Le profil d'origine a donc évolué en multipliant les efforts de promotion de l'alternance tout particulièrement auprès des futurs diplômés du DUT. Le futur DUT en trois ans n'est pas évoqué dans le dossier, ce qui est regrettable car cette licence professionnelle va devoir effectuer une mutation ou se fondre dans ce nouveau diplôme, ce qui posera un problème pour la formation dispensée à Compiègne. En outre son vivier de recrutement principal va disparaître.

La réussite des étudiants a baissé en pourcentage mais avec des effectifs plus importants : 94,3 % en 2014 sur un effectif de 35, contre 83 % en 2018, sur un effectif de 47.

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont régulièrement conduites par l'observatoire des formations. On constate cependant des problèmes. D'abord, en ce qui concerne l'insertion professionnelle à un an, en contradiction avec les objectifs d'une licence professionnelle, sur 35 interrogés et 29 répondants, 19 sont en poursuite d'études et seulement 7 en emploi pour l'enquête 2017. Pour l'enquête 2018 (diplômés 2017), ils sont encore 11 en poursuite d'études et seulement 9 en emploi, avec 25 répondants sur 40 interrogés. En outre, la nature des emplois occupés n'est pas précisée dans le dossier.

Le dossier relève ainsi qu'en moyenne près de 40 % des étudiants poursuivent leurs études, sans questionner véritablement la finalité de cette licence professionnelle qui est présentée dans le dossier comme en-deçà des attentes des étudiants (poursuivre en master) et des employeurs (recruter niveau master).

Pour une licence professionnelle, les poursuites d'études restent donc trop importantes et les chiffres de l'insertion trop bas, ce qui est paradoxal pour une formation dispensée uniquement en alternance.

En outre le taux de réponse aux enquêtes est faible. Peut-être faudrait-il mettre en place des outils internes au

département pour le suivi des étudiants ?

Enfin, si 72 % des répondants estiment que le contenu de la formation est conforme au programme annoncé, pour une moitié des répondants, des marges de progression existent pour mieux expliciter les modalités de contrôle des connaissances et améliorer l'accès aux informations administratives et 41,6% sont moyennement d'accord pour reconnaître une bonne information sur les emplois ciblés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement clair et pertinent en communication visuelle
- Polyvalence dans l'acquisition des compétences
- Important travail en direction du monde professionnel grâce au développement de l'alternance
- Expérience de formation et d'organisation pédagogique en alternance sur deux sites

Principaux points faibles :

- Taux d'insertion professionnelle faible
- Les indicateurs mis en place pour le pilotage ne sont pas satisfaisants (mobilisation des anciens étudiants insuffisantes ; fonctionnement du conseil de perfectionnement à préciser)
- Manque de projection sur les changements de contexte qui s'annoncent

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier fait une bonne analyse des points d'amélioration pratiques : simplification de l'environnement numérique de travail des étudiants avec un portail d'entrée unique ; plus grande fréquence pour le Conseil de perfectionnement et mise en place d'un conseil de perfectionnement de mention ; suivi amélioré de l'insertion et de l'évolution professionnelle des anciens diplômés.

Les points d'évolution sont également bien identifiés : ouverture à l'apprentissage ; développement des compétences en communication visuelle ; approche par compétences à renforcer ; mise en place de dispositifs de formation tout au long de la vie.

L'évolution attendue du DUT en trois ans invite cependant aujourd'hui à conduire une réflexion plus stratégique, notamment sur l'adéquation entre ce diplôme de niveau licence et les attentes du milieu professionnel. Il conviendra alors de revoir, si nécessaire, le contenu pédagogique pour favoriser l'insertion et les débouchés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation pluridisciplinaire professionnalisante d'un an ayant comme objectif principal l'insertion professionnelle des jeunes diplômés à la fin de leur formation, sur le marché de l'import/export avec un poste d'assistant/e au minimum. La formation vise l'acquisition de compétences linguistiques (deux langues étrangères), juridiques, de commerce et logistique internationale. La licence accueille 20 étudiants en alternance via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (rythme une semaine cours/une semaine en entreprise). Les enseignements, uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Langues Étrangères, au pôle Latour Maubourg à Valence, sont organisés en deux semestres. La formation offre un total de 144 heures d'enseignement (dont 72 heures pour chaque langue étrangère).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation créée en 2012 sont clairement exposés, détaillés et connus des étudiants par le site de l'établissement. Une brochure annuelle destinée aux professionnels et aux étudiants est éditée permet de compléter les informations sur le site de l'UGA. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) constitue une autre source d'information. Les enseignements (dispensés sur 14 semaines) sont principalement axés sur la communication professionnelle en langues étrangères (anglais-allemand ou anglais-espagnol), à la connaissance de la langue de spécialité (économie, commerce, monde de l'entreprise, etc.), et sur des domaines de spécialité tels que le droit, le marketing et la logistique internationale. La formation est professionnalisante (période en entreprise en alternance de 38 semaines, mise en situation et module « retour alternance », projets tuteurés, rapports d'activité) permet d'acquérir les connaissances attendues et les compétences nécessaires en accord avec les débouchés professionnels visés (monde de l'import-export). Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent à la formation. Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne pertinemment au niveau local et régional. En effet, sur la base du dossier champ, il n'y a pas de formation directement concurrente, ayant pour objectif l'insertion professionnelle au niveau Bac +3. La licence se différencie par sa spécialité linguistique (anglais-allemand ou anglais-espagnol), son focus sur l'import-export et sa dimension internationale. Sur le plan régional, le dossier d'auto-évaluation recense de manière précise les licences concurrentes, les critères de différenciation exposés sont pertinents. Bien qu'unique dans la région la formation semble de plus en plus attractive puisque le nombre de candidats a doublé en passant de 18 en 2017-2018 à 41 en 2018-2019. Les effectifs qui ont doublé (passant de 9 à 16 admis), restent réduits. Ceci peut s'expliquer par la délocalisation du centre d'enseignement qui se situe à Valence et non Grenoble et par une volonté de la responsable pédagogique de ne pas excéder 20 étudiants pour un meilleur encadrement. La spécialisation germanique peine à recruter (aucun de 2016 à 2018).

La licence n'est adossée à aucun laboratoire de recherche mais l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et des manifestations scientifiques ouvertes aux étudiants sont organisées à Valence. La formation est bien ancrée dans l'environnement socio-économique puisqu'elle a élaborée des partenariats de longue date avec des entreprises et continue à dynamiser son réseau avec de nouvelles entreprises. La licence est soutenue par l'ADUDA (Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche) qui est un groupement d'intérêt public. Un réseau d'entreprises a été constitué afin d'accueillir les étudiants apprentis, ainsi qu'un réseau des anciens étudiants qui les orientent. Un partenariat a été noué avec FORMASUP Isère-Drôme-Ardèche, qui est l'organisme chargé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes de gérer les formations en apprentissage de l'enseignement supérieur. Aucune coopération à l'étranger n'est mentionnée. La mobilité étudiante n'est pas adaptée au rythme de la formation mais les apprentis peuvent participer à des salons à l'étranger sur leur temps en entreprise. Des mécanismes de mobilité des enseignants existent (ERASMUS+) et l'invitation d'enseignants-chercheurs est envisagée. Toutefois un effort pourrait être fait dans la mise en place de partenariat à l'étranger.

Le dossier mentionne que la licence professionnelle n'a pas vocation à former des chercheurs mais que les apprentis bénéficient d'une équipe formée entre autres d'enseignants chercheurs qui sensibilisent les apprentis aux questions connexes à la spécialité de la licence (interculturalité, négociation interculturelle, etc.). Bien que les apprentis, en formation délocalisée à Valence, ne puissent être présents aux manifestations des laboratoires de Grenoble, ils peuvent être intéressés par quelques manifestations scientifiques organisées sur le site de Valence. Le dossier n'explicite pas davantage leur intégration à ces événements.

Organisation pédagogique

La structure de la formation, claire et lisible, est cohérente avec les objectifs disciplinaires et professionnels du diplôme. La formation ouverte uniquement en alternance se compose de deux semestres, équivalent chacun à 30 crédits ECTS dont la répartition est pertinente au sein des unités d'enseignements. Les programmes d'enseignements et les modalités de contrôle des connaissances (contrôle continu) sont adaptés au rythme de l'alternance, ce qui est un point positif. Les enseignements en sciences de gestion et juridiques font partie du tronc commun et représentent 20 crédits ECTS. Les options (trilingues) ne concernent que les enseignements linguistiques (langue A et B), ce qui est pertinent. A noter, une UE « remise à niveau » permet à tous les étudiants de rattraper leurs lacunes, ce qui est pertinent et utile étant donnée la diversité du recrutement possible. Le rythme d'alternance est d'une semaine en université et d'une semaine en entreprise. L'unité d'enseignement (UE) relative à la pratique en entreprise correspond à 12 crédits ECTS, ce qui est cohérent pour une formation professionnalisante. Quant aux projets tutorés, l'annexe fourni est incomplète et ne mentionne pas le nombre exact de crédits ECTS contrairement au supplément du diplôme qui mentionne 8 crédits ECTS, ce qui est satisfaisant. Un seul parcours est proposé, complété par l'option langue (anglais et seconde langue vivante allemand ou espagnol). La formation est accessible aux sportifs ou artistes de haut niveau, aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite. La validation des acquis de l'expérience est possible et soutenue par la formation. Une attention particulière est donnée à l'aspect professionnalisant à travers l'encadrement de la période en entreprise en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation), via des visites en entreprise (chaque semestre pour l'apprentissage) et des rencontres individuelles adéquates. S'ajoute à cela le projet tutoré correctement encadré. Aucune réflexion n'est menée sur d'éventuelles certifications professionnelles. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible et de bonne qualité. La place du numérique dans la formation reste basique (environnement numérique de travail, enseignements informatiques). Toutefois, un livret électronique de l'apprentissage est utilisé. Aucune pratique pédagogique innovante n'est mentionnée. La licence octroie une place importante à la dimension internationale à travers les enseignements de langues étrangères, des enseignements en sciences de gestion se font en anglais (commerce international et logistique). La formation accueille également des candidats

étrangers certaines années mais l'intervention d'enseignants étrangers serait appréciable.

Les conditions et modalités sont clairement exposées et en adéquation avec le type de formation.

Les dispositifs d'encadrement, de recherche de stage, de tutorat d'entreprise et de remise en niveau sont pertinents et participent à la réussite d'insertion professionnelle qui atteint les 100 % depuis 2015. La validation des acquis est possible et a concerné une étudiante.

Les apprentis sont informés des questions éthiques et de l'intégrité scientifique par la charte des examens de l'établissement et par le règlement intérieur de la formation.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est bien diversifiée et équilibrée : cinq enseignants-chercheurs (quatre maîtres de conférences en langues et un en sciences de gestion), deux professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE), quatre intervenants professionnels dont les compétences sont en adéquation avec leurs enseignements et leur volume horaire d'intervention est pertinent pour une licence professionnelle. Une PRCE de l'Institut Universitaire Technologie (IUT) de Valence vient compléter l'équipe. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Néanmoins, l'inexistence d'un conseil de perfectionnement est préjudiciable pour la formation mais est prévu pour 2019. Deux comités de pilotage se réunissent par an incluant la responsable pédagogique, des maîtres de stage et des partenaires. Il est regrettable que les autres membres de l'équipe pédagogique n'y participent pas, et que les étudiants ne soient impliqués. En effet l'équipe pédagogique ne peut se réunir qu'avant les jurys. Une évaluation de la formation est faite par les étudiants en fin d'année de manière anonyme, ce qui est positif pour améliorer le contenu de la formation. Les modalités d'évaluation sont adaptées à la formation par alternance (contrôle continu, congés payés pour le temps de révision des examens). Les compétences visées par la formation sont clairement énoncées. La mise en place d'un outil de suivi des compétences (portefeuille de compétence) serait positif. Le supplément au diplôme est satisfaisant. Les modalités de recrutement sont définies, les options et les parcours permettent un recrutement diversifié et aide à la réussite des étudiants (notamment via l'UE remise à niveau et l'encadrement des étudiants).

Résultats constatés

Le taux de réussite est excellent (100 %), mais la licence a souffert d'un manque d'attractivité (9 à 10 étudiants de 2015 à 2017). L'option anglais-allemand n'est pas très attractive (deux étudiants en 2014, un seul en 2015). Le taux d'insertion de 80 % pour 2014-2015 (10 sur 14 diplômés) est satisfaisant. L'insertion est rapide et adéquate (80 %), ce qui est cohérent avec les objectifs de la licence professionnelle, mais le faible nombre de répondants (4 ou 5) certaines années rend l'analyse de l'évolution de ce taux difficile. Les enquêtes d'insertion professionnelle à un an et à deux ans faites par l'Observatoire des formations de l'UGA, sont donc limitées. Le taux en poursuite d'étude reste faible (1 à 3), bien qu'une tendance soit notée dans le dossier d'autoévaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire professionnalisante aux objectifs scientifiques et professionnels clairs et pertinents
- Formation en langues originale
- Équipe pédagogique diversifiée et équilibrée
- Bon positionnement régional
- Très bons taux de réussite et d'encadrement

Principaux points faibles :

- Manque d'attractivité (en particulier pour l'option anglais-allemand) probablement en raison de la présence sur un site délocalisé
- Manque de partenariats internationaux

- Un comité de pilotage de la mention qui n'inclut pas les étudiants et qui pourrait prendre la forme d'un conseil d'un perfectionnement
- Manque de suivi des compétences à travailler

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* de l'Université Grenoble Alpes est une formation pluridisciplinaire professionnalisante répondant aux besoins du marché mais souffrant de manque d'attractivité. Bien que l'effectif ait doublé l'année précédant l'autoévaluation, il est nécessaire de travailler sur le développement du recrutement au niveau national voire international. La spécialisation dans le domaine douanier envisagé serait un élément de différenciation et d'attraction au niveau national, très intéressant. De même que le développement de liens avec l'IUT de Valence, pourrait augmenter l'effectif de recrutement (notamment en allemand). En outre, la transformation du comité de pilotage en conseil de perfectionnement avec l'intégration des étudiants est une évolution à mettre en oeuvre rapidement. La dimension internationale mériterait d'être un peu plus soutenue via la mise en place de partenariats internationaux (échanges enseignants, invitation d'enseignants étrangers...). De plus, le développement et l'entretien du réseau des anciens permettraient un meilleur suivi des diplômés afin d'estimer plus justement le taux d'insertion professionnelle. Enfin, le développement d'outils numériques et le suivi des compétences sont à développer.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* proposée par l'IUT2 Grenoble a pour objectif la formation de professionnels dans le domaine de la gestion du document dans divers secteurs d'activités. Elle est composée de deux parcours : un parcours *Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques (BDAN)*, qui forme des spécialistes de la gestion de l'information numérique, et un parcours *Responsables des ressources et des projets : littérature et documentation pour la jeunesse (LDJ)*, qui forme des gestionnaires de fonds et de projets autour de la littérature et la documentation à destination de jeunes publics, compétents dans les ressources numériques. Le parcours *BDAN* a été fermé à la rentrée 2018 faute d'effectifs. La licence est dispensée en présentiel à l'IUT2 de Grenoble. Chaque parcours comprend 450 heures d'enseignement par an dont quatre cours constituent un tronc commun aux deux parcours. Ils sont ouverts à la formation initiale, la formation par l'apprentissage, la formation continue, le contrat de professionnalisation et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
Les finalités de la licence professionnelle sont clairement exposées et tiennent compte de l'évolution des métiers à l'ère du numérique. Les objectifs sont clairement différenciés entre les deux parcours et couvrent deux domaines complémentaires. Les cours proposés couvrent ces domaines de manière claire aussi bien pour la théorie que pour ce qui relève de la pratique des métiers. Les métiers sont renseignés de manière claire et sont en cohérence avec les objectifs annoncés.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle recrute des étudiants titulaire de DUT, mais aussi de formations générales (surtout le parcours <i>LDJ</i>). Deux licences professionnelles rapprochées du parcours <i>BDAN</i> sont citées dans le dossier : une à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 et l'autre à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Le parcours <i>LDJ</i> est unique, cinq masters étant centrés sur la littérature jeunesse en France, mais non sur la gestion de projets à

destination des publics jeunes.

La licence professionnelle s'inscrit dans le programme « IUT de demain » de l'IUT2 Grenoble, notamment avec le projet « troisième voie » qui accompagne les étudiants en reprise d'études vers les masters proposés dans d'autres composantes de l'université. Cependant, c'est aux outils proposés au niveau de l'université par la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP), « ouvrez-l'œil » et « Career center », que les étudiants de la licence ont recours pour accéder à l'offre de stages, d'emplois étudiants ou en alternance, participer à des ateliers préparatoires au recrutement ou rencontrer des employeurs.

L'articulation avec la recherche est relativement faible mais ordinaire pour ce type de formation. Elle est assurée par la présence de 7 enseignants-chercheurs (EC) dans le parcours *BDAN* et 11 dans le parcours *LDJ*, dont les responsables de chaque parcours.

Les partenariats socio-économiques et culturels sont fournis et en accord avec les visées professionnelles de la licence. Ils se traduisent par la participation aux enseignements de professionnels des pratiques concernées (droit de l'information et de la communication, archivage numérique, édition, traduction) pour 44 % du volume horaire du parcours *LDJ* et 40 % du volume horaire du parcours *BDAN*. Ces professionnels sont également impliqués dans l'élaboration de l'offre de formation, les jurys, le conseil de perfectionnement, et l'accueil de stagiaires. Deux entreprises sont citées comme partenaires du parcours *BDAN*, et une bibliothèque et une librairie pour le parcours *LDJ*. Une liste plus large et précise serait utile.

Au niveau international, un échange enseignant avec l'Université Turku en Finlande a été réalisé en 2017. Les étudiants visent certes avant tout l'insertion professionnelle immédiate, pourtant des échanges de type Erasmus en cours d'études pourraient être encouragés. L'ouverture internationale se fait par l'enseignement de l'anglais professionnel, des certifications de langues proposées par l'université, les échanges avec l'Université de Turku, ainsi que des stages effectués à l'étranger par les étudiants. Le dossier ne précise pas si ces stages sont le fruit de collaborations institutionnelles et si une stratégie est poursuivie en ce sens.

Organisation pédagogique

Les deux parcours de la licence professionnelle ont quatre cours communs, présentés comme un tronc commun, mais faisant partie d'UE différentes. Une meilleure lisibilité du tronc commun serait utile. Chaque parcours est organisé en 4 unités d'enseignements qui reprennent les mêmes intitulés, mais qui ont des contenus adaptés aux profils des parcours, et deux UE stage et projets tutorés. Ces UE couvrent les compétences visées et forment les étudiants aux métiers auxquels ils se destinent. L'enseignement se fait en présentiel et des adaptations sont faites en faveur des étudiants sportifs de haut niveau, des artistes, des étudiants engagés ou en situation de handicap. Une seule personne a bénéficié de la VAE sur la période évaluée. La fiche RNCP précise l'ouverture de la licence à l'apprentissage, seulement mentionné dans le dossier évaluation pour l'innovation pédagogique.

Des modules de remise à niveau dans plusieurs domaines participent du dispositif d'aide à la réussite des étudiants.

La professionnalisation se réalise par les enseignements reçus par des professionnels, les stages effectués par les étudiants, ainsi que par les projets tutorés, dont les exemples donnés dans le dossier témoignent de la diversité et de la relation actualisée au monde socio-professionnel. Leurs déroulement et évaluation ne sont pas précisés dans le dossier. Les étudiants assistent aussi à des conférences de professionnels et à des présentations de concours administratifs (parcours *LDJ*).

Pour le moment, l'utilisation du numérique est classique : une plateforme Chamilo, logiciel Open source, qui correspond mieux aux besoins de la formation que l'intranet étudiant développé par l'université. Le projet « IUT de demain » est annoncé dans le dossier comme une ouverture à l'usage du numérique, avec la création d'un « learninglab », un outil d'innovation pédagogique, un Centre des Pédagogies, une salle de gestion de projets, une plateforme collaborative.

Pilotage

Les équipes des deux parcours présentent un équilibre entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels. Pour le parcours *BDAN*, les 7 EC appartiennent à l'IUT2. Pour le parcours *LDJ*, 6 enseignants proviennent de l'UGA, 4 de l'IUT2 et le onzième est doctorant. Le nombre d'heures réalisées par les EC de l'IUT2 reste supérieur à celui des EC hors composante. Les intervenants extérieurs renforcent le plus souvent les compétences spécifiques, mais donnent aussi des enseignements généralistes qui seraient davantage du ressort des enseignants-chercheurs, tel « histoire de la littérature jeunesse » dans le parcours *LDJ*. Le volume horaire qui leur est attribué est cohérent par rapport aux visées d'une licence professionnelle : plus de 40 % en parcours *BDAN* et plus de 44 % en parcours

LDJ.

Les enseignants-chercheurs en poste à l'IUT2 participent à l'ensemble des décisions pédagogiques. Le conseil de perfectionnement, le conseil de département et des réunions de concertation régulières, auxquels assistent des étudiants et des professionnels, complètent le dispositif de pilotage de la licence professionnelle. Néanmoins, ni la fréquence ni la composition des réunions de concertation ne sont précisées. Les rapports de comités de perfectionnement présents en annexe s'apparentent davantage à des éléments du dossier d'autoévaluation qu'à des comptes rendus de réunions.

Les étudiants sont sollicités pour évaluer leur formation, mais les retours (trois étudiants pour chaque parcours) rendent les données inexploitable. Des discussions plus informelles permettent aux responsables des parcours de noter les attentes des étudiants. Leur formalisation dans des rapports est peu précise, mais elle a permis le renforcement des aspects liés à la librairie dans le parcours *LDJ*. Des enquêtes au niveau du département et de l'université sont également réalisés.

Toutes les matières sont évaluées par un contrôle continu, en cohérence avec le profil professionnel de la formation. Certaines matières généralistes, pourtant, pourraient être évaluées en contrôle terminal. Des dispositifs de compensation sont mis en place au sein des UE, des semestres et sur l'année.

Le portefeuille de connaissances et de compétences, les règlements des études (RDE) et les modalités de contrôle de connaissances (MCC) sont des outils et documents clairs et compréhensibles, mis à disposition des étudiants. Le complément au diplôme est riche et utilisable par l'étudiant dans sa vie professionnelle. Cependant, le dossier ne fournit aucune statistique référant à l'utilisation effective de ces outils par les étudiants.

Résultats constatés

Le parcours *BDAN* qui affichait de 2014 à 2018 entre 15 et 18 inscrits a connu une baisse de l'attractivité en 2018-2019 avec 11 inscrits seulement, et a été fermé sur décision de l'équipe pédagogique. Dans le dossier d'autoévaluation, seul le faible nombre d'inscrits est évoqué pour justifier cette fermeture.

Le parcours *LDJ* a été créé et a ouvert en 2016 avec 21 étudiants inscrits, 16 en 2017 et 17 en 2018. Sur les 17 étudiants de la dernière promotion, 16 étaient en formation initiale et un en reprise d'études. Il est regrettable que les autres formes de recrutement n'aient pas été développées, même si elles sont formellement ouvertes. Les informations présentes en annexe ne permettent pas de comprendre précisément le taux de réussite qui n'est pas non plus mentionné dans le dossier d'autoévaluation. Selon l'annexe, le nombre des diplômés du parcours *LDJ* en 2017 s'élève à 19, deux étudiants auraient donc abandonné ou n'auraient pas obtenu leur diplôme, mais l'annexe ne le précise pas.

Les données sur l'insertion des diplômés appartiennent à l'observatoire des formations de l'université. Ils rendent compte d'une insertion en accord avec le diplôme et le secteur. 78 % des diplômés du parcours *LDJ*, 82 % du parcours *BDAN* étaient en emploi à moins d'un an après la fin de leurs études (dont respectivement 43 % et 49 % en emploi stable). Néanmoins, les rapports d'enquête présentés en annexes sont très synthétiques et ne présentent aucune donnée liée à l'évolution des carrières ou la durée moyenne de recherche d'emploi.

La distorsion des taux de poursuite d'études selon les parcours est remarquable : 4 pour 19 diplômés en *LDJ* et 6 pour 78 diplômés en *BDAN*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une identité bien définie pour le parcours *LDJ* sur l'ensemble des formations du territoire, aux niveaux régional et national
- Une assez bonne articulation avec le monde socio-professionnel et culturel
- Une bonne insertion professionnelle pour les deux parcours
- Une équipe pédagogique diversifiée, en cohérence avec la formation

Principaux points faibles :

- Une attractivité problématique pour le parcours BDAN, qui a dû fermer.
- Le partage des responsabilités est mal expliqué
- Un suivi des diplômés réalisé par l'observatoire de l'université et insuffisamment exploité au niveau de la formation même.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* pourrait constituer un atout pour l'insertion des jeunes dans les métiers de la documentation si son attractivité était consolidée afin d'éviter la fermeture de parcours. Il semble en effet que le parcours BDAN, malgré un éventail de recrutement assez large au plan géographique, souffre d'un défaut de spécialisation et puisse être placé trop facilement en concurrence avec deux autres licences professionnelles géographiquement peu éloignées : *Management de ressources numériques* proposée à l'Université Paul Valéry à Montpellier, et *Gestion et mise à disposition de ressources documentaires* à l'Université de Clermont-Auvergne. En renforçant sa spécialisation et en se démarquant plus nettement de ces deux voisins plus spécialisés dans ses objectifs de formation, le parcours *BDAN* de l'Université de Grenoble augmenterait sa visibilité aux niveaux régional et national. Cette spécialisation peut être réfléchiée en relation avec les masters existant à l'UGA. Un étroit partenariat, par exemple, avec le master *Information, communication* ou le master *Arts lettres civilisations* conférerait à la formation à la fois une ouverture vers la recherche et surtout vers une diplomation supérieure, garantissant à terme aux étudiants un accès plus sûr à des postes d'encadrement. Cela aurait certainement un impact positif sur le recrutement. Les partenariats socio-économiques devraient être mieux formalisés, pour favoriser la mise en place de stages notamment. Il en est de même du pilotage ainsi que du suivi des diplômés. Le développement de l'apprentissage, annoncé en fin de dossier d'auto-évaluation relativement à une réouverture du parcours *BDAN*, est souhaitable.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (CRRW)* est une formation professionnalisant polyvalente dans le domaine du web éditorial en un an. Elle est portée par l'Université Grenoble Alpes et ses enseignements sont dispensés à l'institut de la communication et des médias d'Echirolles. Cette formation est ouverte depuis 2001 en formation initiale et continue, en alternance via contrat de professionnalisation depuis 2010 et accessible en contrat d'apprentissage depuis 2015. Elle forme entre 25 et 35 étudiants par an.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence professionnelle <i>CRRW</i> est une formation polyvalente dans le domaine de la rédaction, de la mise en forme et de la gestion de contenu web tout support (écrits, graphiques, visuels). Elle vise à former des professionnels capables de mener des activités allant de la conception de site à la rédaction de contenu, incluant des compétences en référencement et marketing digital.</p> <p>Les connaissances visées bien en adéquation avec le positionnement envisagé de polyvalence, sont très clairement présentées et correspondent pleinement à la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation.</p> <p>La formation vise un public de bac + 2 possédant pour certains des profils techniques et pour d'autres des profils de communicants. L'équilibre entre ces deux types de compétences est l'enjeu majeur de la formation.</p> <p>Les métiers obtenus sont dits en adéquation avec les métiers visés mais le dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments de preuves sur ce point.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau national la fiche RNCP de cette LP, est partagée avec 26 universités, ce qui dénote l'inscription dans un vrai réseau national.</p> <p>Au niveau régional, six licences sont potentiellement proches. Dans le domaine du numérique la différenciation,</p>

pour la LP portée par l'institut de la communication et des médias, se fait sur la polyvalence du profil sortant.

Il est à noter également une augmentation de la concurrence de formations issues du privé dans le domaine.

Concernant l'adossement à la recherche, la formation s'appuie sur le groupe de recherche sur les enjeux socio-économiques de la communication (GRESEC) dont les membres assurent le contenu des enseignements liés à l'environnement socio-économique, juridique et sémiotique du numérique.

Il n'existe pas de partenariats avec le monde socio-économique particuliers mais un réseau de partenaires informels constitué au fil du temps, la LP ayant 18 ans d'existence. Des médias locaux et nationaux, des agences de communication ou des PME et TPE sont en lien avec la formation et fournissent stages, intervenants et débouchés. La présence de la formation au sein de l'Institut de la Communication et des Médias lui permet de bénéficier des relations développées par les mentions de master en Journalisme et en Information-Communication. Ces liens permettent une bonne visibilité de la formation et un positionnement clair sur des profils polyvalents.

Organisation pédagogique

La formation est ouverte en alternance et en formation initiale, elle dispose d'un groupe de chaque type d'étudiants.

Le groupe initial est en formation 4 jours par semaines jusqu'en avril, puis en stage. Ce stage est indiqué d'une durée de 12 à 16 semaines dans le règlement des études ce qui est conforme à l'arrêté de LP, mais il est indiqué de 12 à 20 semaines dans le dossier ce qui est trop long.

Le groupe apprentis suit un rythme d'une semaine de formation et deux semaines en entreprise jusqu'en juin, suivi d'une période longue dans l'organisation. Chaque alternant est suivi par un tuteur pédagogique et dispose d'un référent dans l'organisation qui l'accueille. Deux comités de pilotage semestriels sont organisés en présence de ces référents, des visites en entreprises ont lieu et l'étudiant dispose d'un livret électronique de l'apprenti.

La formation s'articule autour de 4 UE permettant de mettre en place la polyvalence recherchée avec une UE centrée sur la connaissance des concepts et de l'analyse informationnels et communicationnels, une UE centrée sur la rédaction web, une UE sur les aspects plus techniques de conception web et enfin une UE de type projet permettant de réaliser un projet Web. Il n'est pas clairement indiqué que cette dernière UE correspond au projet tutoré, mais le règlement des études mentionne cette notion de projet tutoré en conformité avec l'arrêté et l'organisation du projet tutoré est précise et encadrée.

Les deux groupes, formation initiale et contrat de professionnalisation, ne se rencontrent jamais et n'ont aucune intervention en commun. Cela est dommage car la mixité des publics pourrait être profitable pour tous.

Le règlement des études indique très précisément les modalités de la formation.

La professionnalisation ne fait pas de doute mais l'accompagnement à l'insertion professionnelle pourrait être renforcé comme l'indique très judicieusement le dossier, suivant en cela les retours d'une enquête auprès des étudiants.

Au vu du cœur de métier de la formation, la place du numérique est conséquente. L'équipe pédagogique intègre des pratiques que l'on peut qualifier d'innovantes en gestion de projet, comme le *design thinking*, dans la réflexion sur les produits et les services numériques.

Il n'y a en revanche que peu d'informations sur la dimension internationale hormis la possibilité de stage à l'étranger pour les étudiants en formation initiale ; ce point pourrait être amélioré.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée avec 47 % des enseignements réalisés par les enseignants, enseignants chercheurs (27 %) et professeur associé - PAST (20 %) et 53 % par des professionnels extérieurs provenant d'agences web/communication ou de la presse. Les intervenants extérieurs sont nombreux mais le dossier ne donne pas beaucoup d'information sur la façon dont leurs interventions sont coordonnées et sur la manière dont ils intègrent les objectifs de la formation.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, il est constitué de professionnels internes et externes à la formation et d'enseignants et enseignants chercheurs de la formation mais les étudiants semblent en être absents. Il n'y a pas non plus d'exemples d'impacts de ce conseil sur l'évolution de la formation. Le document fourni en annexe n'est pas un compte-rendu mais la trame de la réunion et les résultats comme les participants

ne sont pas mentionnés.

Les retours des étudiants se font uniquement via des questions ouvertes sur les points positifs et à améliorer de la formation en complément des enquêtes annuelles menées par l'observatoire des formations de l'UGA.

Résultats constatés

Le recrutement se fait sur dossier via e-candidat puis épreuve écrite et entretien pour garantir la motivation du candidat. Les taux de réussite en sortie sont donc naturellement bons entre 97 % et 100 %.

Les effectifs sont en augmentation depuis plusieurs années passant de 19 en 2014 à 31 en 2018.

Le taux d'insertion est satisfaisant 60 % à un an, 67 % à 24 mois, cependant le taux de poursuite d'étude est en augmentation. L'éventualité de la transformation de la LP en troisième année de DUT est évoquée dans la perspective du DUT en trois ans, ce qui démontre l'attention portée au contexte général d'évolution de l'enseignement universitaire professionnalisant.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une augmentation des effectifs et une bonne attractivité
- Un recrutement sélectif sur l'adéquation du projet professionnel avec la formation
- Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant

Principaux points faibles :

- Une préparation insuffisante à la recherche d'emploi pour les étudiants en formation initiale
- Un conseil de perfectionnement sans étudiant de la promotion en cours et dont les préconisations ne sont pas formalisées dans un compte rendu

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est positionnée sur un secteur porteur. Elle a une bonne attractivité et une bonne visibilité dans son bassin géographique. De nombreux professionnels participent aux enseignements ce qui est très positif mais nécessite une coordination importante aussi bien des personnes que des contenus enseignés.

Il convient également d'être vigilant sur l'augmentation des poursuites d'études et d'en faire un diagnostic pour vérifier que le côté polyvalent des profils sortants ne soit pas un facteur conduisant à cette augmentation. Enfin, évoqué dans le dossier, la perspective d'un DUT en trois ans doit constituer une piste de travail prioritaire pour envisager l'évolution de cette formation et son positionnement dans le nouveau paysage qui se dessine.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER ARTS, LETTRES, CIVILISATIONS

Établissement : Université de Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts, lettres, civilisations (ALC)* est une formation attachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Langage, Lettres, Arts du spectacle, Information et communication. Il est centré sur l'acquisition d'une importante culture littéraire, depuis l'Antiquité et jusqu'à l'époque contemporaine, abordée de manière pluridisciplinaire, à travers une réflexion théorique, critique et esthétique, mais également dans le contexte de sa production et transmission. Quatre parcours sont proposés aux étudiants : *Littérature : critique et création (LCC)* ; *Comparatisme : Imaginaire, Socio-anthropologie (CISA)* ; *Diffusion de la culture (DIC)* ; *Sciences de l'Antiquité (SDA)*. La formation est proposée sur le site de Grenoble, en présentiel.

ANALYSE

Finalité

Cette formation est récente et résulte d'un profond remaniement de l'offre de formation précédente. Elle repose sur la collaboration entre des équipes pédagogiques (Lettres modernes et classiques, sociologie des arts et de la culture, philosophie, histoire). L'évaluation repose donc seulement sur deux années de fonctionnement et prend en compte l'élaboration d'une nouvelle maquette des enseignements conçue en fonction des orientations professionnelles possibles et autour d'une problématique commune (les œuvres et leurs contextes), dans des situations diverses faisant appel à des analyses pluridisciplinaires (création, production culturelle, édition et diffusion, transferts culturels, etc).

Le seul outil d'évaluation disponible étant une fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) provisoire, il est difficile d'évaluer actuellement avec exactitude les débouchés de ce master. Une série de métiers et un certain nombre de compétences sont ciblés dans le dossier et dans la fiche RNCP provisoire, courants pour des masters du même type, essentiellement les métiers de l'enseignement et de la recherche, de la culture et du patrimoine, du journalisme, les métiers du livre et des humanités numériques. On peut cependant émettre un doute, du moins dans une perspective professionnalisante, quant à la pertinence de cette formation à destination des métiers de la traduction, qui supposent non seulement une très bonne connaissance en langues étrangères mais des techniques et des méthodes propres, dont la place dans la maquette reste limitée (24 heures de travaux dirigés d'enseignement de langue vivante par semestre pour tous les parcours - excepté le parcours *CISA* qui propose une deuxième langue vivante, mais optionnelle, et le parcours *LCC*, des cours de traduction).

Positionnement dans l'environnement

Ce master prolonge la formation proposée en licence par le département de Lettres, et s'insère bien dans l'offre de formation générale de l'établissement, en articulant certains de ses enseignements à d'autres mentions de même niveau (master *Création artistique, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF, Métiers du Livre*). L'originalité de la formation réside dans son articulation aux sciences humaines et sociales, dans la collaboration étroite avec d'autres équipes pédagogiques en SHS d'une part, et dans sa volonté de professionnalisation en direction de l'interculturalité, de la création et de la gestion culturelle d'autre part. Sans toutefois se démarquer complètement de l'offre de formation nationale dans ce secteur, la formation réussit donc à se donner une particularité qui semble attirer les étudiants : les effectifs se maintiennent à une centaine d'étudiants (110 en 2018-2019) dont près de la moitié choisissent le parcours *Littérature : critique et création*. La pertinence de ces résultats demeure encore hypothétique et devra être confirmée au vu des résultats ultérieurs sur quatre ans.

La relation à l'environnement socio-culturel local et régional passe essentiellement par les accords de collaboration déjà formalisés par le parcours *DiC* qui assurent l'intervention de professionnels dans les enseignements à visée professionnalisante, dans les jurys et dans le conseil de perfectionnement. On peut regretter cependant l'absence d'accords plus formels avec des partenaires culturels, y compris au niveau international, en raison de la situation géographique de l'établissement. Les annexes fournies avec le dossier d'évaluation n'apportent pas d'information complémentaire à ce sujet, seuls sont mentionnés les intervenants professionnels dans les enseignements orientés vers l'insertion professionnelle mais le lien aux institutions n'est pas davantage précisé. On peut seulement noter la présence d'une brochure de présentation de la manifestation « Le Printemps des poètes » à laquelle les étudiants du parcours *DiC* participent activement dans un objectif professionnalisant.

Le master se donne malgré tout des ambitions internationales. L'enseignement des langues étrangères est assuré par une Maison des langues et nécessite une procédure d'inscription supplémentaire de la part des étudiants. L'objectif déclaré étant d'atteindre un niveau B2 au moins dans l'une des langues étrangères proposées par la Maison des langues, un libre choix est laissé à l'étudiant. A cette première langue étrangère vient s'ajouter, en option pour le parcours *CISA*, l'apprentissage d'une deuxième langue dans le même cadre. En outre, un séminaire entièrement en anglais, co-piloté avec l'Université du Texas et en visioconférence, est proposé (enseignement de M2 obligatoire pour le parcours *CISA*, et optionnel pour les autres parcours). Pour autant, la désignation de parcours « international » pour désigner le parcours *CISA* semble un peu hâtive : la formation fait état de quelques collaborations internationales (Université de Padoue, de Cracovie et du Texas, Facultés de Pédagogie de Cracovie et de Ceske Budejovice) mais les efforts d'organisation en vue de faciliter la mobilité sortante ne sont actuellement pas suivis de résultats significatifs. En outre, ces collaborations internationales concernent davantage les échanges pédagogiques d'enseignants et d'étudiants, mais ni stages à l'étranger ni projets de recherche internationaux ne sont mentionnés. L'attractivité internationale reste pourtant un atout important et les flux entrants méritent d'être soulignés (26,50 % des inscrits).

Organisation pédagogique

La formation associe sa volonté pluridisciplinaire à une organisation très structurée dans le sens d'une spécialisation progressive, mais qui tire les meilleurs avantages de la mutualisation et reste lisible pour les étudiants. Trois blocs d'enseignements articulent l'ensemble : un bloc de tronc commun, un bloc de spécialité et un dernier bloc d'ouverture. Le tronc commun comporte, outre les enseignements généraux communs à tous les étudiants, un enseignement de méthodologie et d'accompagnement à la rédaction du mémoire. Le bloc d'options permet aux étudiants d'approfondir leur spécialité (notamment en vue de la préparation aux concours) ou de suivre des enseignements professionnalisants. Les semestres 2 et 4 sont allégés, pour laisser plus de temps à la rédaction du mémoire. Les annexes détaillent clairement l'organisation des enseignements et font état d'une bonne distribution entre les cours magistraux et les travaux dirigés, et de modalités de contrôle des connaissances équilibrées.

Les cours sont dispensés en présentiel, mais la formation prévoit des aménagements, dans le cadre du contrat pédagogique, afin de faciliter l'accompagnement des étudiants dans des situations particulières (handicap, étudiants salariés, sportifs de haut niveau, artistes, étudiants engagés). L'établissement offre un dispositif pour les étudiants en reprise d'études, et ouvre des collaborations à la formation continue, notamment dans le cadre des « certifications universitaires » à destination de personnes en activité professionnelle.

La politique des stages n'est pas la même dans tous les parcours, d'une part en raison de la spécificité de ceux-ci, et d'autre part en raison de l'historique de chacune des formations. Si le parcours *DiC* bénéficie d'un réseau déjà établi et de pratiques acquises, les autres parcours semblent peu à peu constituer leurs propres réseaux et mettre en place des collaborations prometteuses. Il faudra en revanche veiller à ce que les stages des étudiants

du parcours *CISA* (qui s'orientent davantage vers le monde de l'édition) ne suscitent pas une forme de confusion entre ce parcours et le master *Métiers du Livre* de l'établissement.

L'initiation et la pratique de la recherche occupent une place importante, notamment dans les parcours *LCC*, *CISA* et *SDA*, aussi bien d'un point de vue théorique (séminaires de méthodologie, accompagnement pédagogique) que pratique (participation à la vie du laboratoire, stages d'initiation à la recherche). Pour les deux parcours pluridisciplinaires (*CISA* et *SDA*) et le parcours *LCC*, en deuxième année (M2), le suivi et la participation aux activités de l'unité mixte de recherche (UMR) *Litt&Arts* ou aux projets de recherche sont inscrits dans les modalités de contrôle des connaissances (MCC), quant au M2 du parcours *DiC*, une large place est faite également aux séminaires dédiés à la recherche, tandis que la première année est davantage consacrée à la méthodologie. Cette répartition des objectifs paraît pertinente. De plus, des stages orientés vers les diverses pratiques de recherche sont proposés également aux étudiants en M1 et il est prévu d'élargir cette offre aux étudiants de M2.

L'établissement propose un environnement numérique très favorable, en support aux pédagogies traditionnelles. Mais la formation profite également de la spécificité de l'UMR d'adossé pour proposer aux étudiants une initiation aux Humanités numériques (encodage TEI) et à la recherche documentaire (ZOTERO) qu'il serait sans doute intéressant de renforcer à l'avenir.

Pilotage

L'équipe pédagogique est de qualité et laisse une part très significative aux titulaires. Les enseignants-chercheurs sont tous membres actifs de laboratoires de recherche de l'institution, majoritairement de l'UMR *Litt&Arts* et engagent de ce fait les étudiants dans des séminaires, projets de recherche et stages de manière active. On peut aussi souligner la présence d'intervenants professionnels, notamment dans les enseignements de méthodologie et de présentation des métiers visés par la formation.

La place des intervenants professionnels est peu conséquente (1/5^{ème} environ de l'ensemble de l'équipe pédagogique) et, actuellement, est exclusivement réservée au parcours *DiC* (11 pour 14 intervenants en M1 et 3 pour 7 en M2).

Le pilotage est assuré par plusieurs instances. Le conseil de perfectionnement n'a été institué qu'en 2019 pour l'ensemble de la mention et devrait corriger l'insuffisante intégration des étudiants et des représentants du monde socio-professionnel dans les instances de concertation de la mention. Il se réunit une fois par an et comprend les enseignants chercheurs (EC) responsables de la mention et des parcours, la responsable de la scolarité de la mention, quatre étudiants représentant chacun un parcours, quatre membres extérieurs représentants du monde professionnel. Sa structure doit encore évoluer, en intégrant notamment le responsable de la licence et en s'élargissant à six membres extérieurs. Sa fonction principale est d'évaluation (contenus des enseignements, stages, mobilité), de veille et de proposition d'actualisation de la mention au regard de l'évolution du monde professionnel. Le bureau du master assure le suivi pédagogique (jurys et commissions pédagogiques). Il comprend le responsable de la mention et les responsables des parcours. L'assemblée générale du département, dont la composition exacte n'est précisée dans le dossier, a pouvoir décisionnaire pour toutes les modifications des MCC.

Les modalités d'évaluation des connaissances et le suivi des compétences des étudiants posent actuellement de nombreuses difficultés en raison de la grande diversité de l'offre de formation et de la difficulté à adapter les exigences de la pluridisciplinarité aux situations des étudiants et aux conditions d'évaluation des enseignants et du personnel administratif. La création récente de ce master peut en être l'une des raisons, mais des efforts d'harmonisation et de simplification semblent nécessaires. Le suivi des compétences n'est pas clairement explicité pour la mention ; cependant l'établissement propose un dispositif de portefeuille de compétences dont l'attractivité au-dessus de la moyenne nationale semble prouver l'efficacité.

Le recrutement des étudiants est diversifié et montre une bonne attractivité de la formation, y compris au niveau international. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées dans le dossier, tout comme l'existence de dispositifs de remédiation ou de passerelles de réorientation, vers des filières professionnalisantes notamment. Le dossier ne rend pas compte des modalités de sélection dans les différents parcours.

Résultats constatés

La mention en l'état est encore trop récente pour tirer des conclusions définitives sur les résultats. Cependant, les indicateurs disponibles semblent montrer une augmentation de l'attractivité générale, qui se traduit par la diversification des recrutements opérés et par une importante attractivité internationale (notamment pour le parcours *LCC*) ainsi que par l'arrivée de nombreux étudiants en provenance d'autres universités (plus de 40 % en moyenne sur les trois dernières années). L'attractivité est pourtant inégale selon les orientations, et assez faible dans le parcours *SDA* malgré sa spécificité, soulignée dans le dossier.

Le taux global de réussite est plutôt satisfaisant et supérieur à celui du contrat précédent (autour de 72 %), mais on observe d'importantes disparités entre les mentions. Ainsi, le parcours *LCC* présente un taux de réussite (55 à 60 %) inférieur à la moyenne de l'établissement (70 %), alors que le parcours *DiC*, plus sélectif, peut atteindre 100 % de réussite.

Le taux de redoublement reste un peu élevé (un peu plus de 15 %), même s'il est inférieur à la moyenne nationale. Le taux d'abandon (non renseigné) semble également important, mais n'a pas encore fait l'objet d'une étude précise, en raison de la récente création de la mention en l'état. Cependant, l'équipe pédagogique semble prendre au sérieux la situation et se propose de l'analyser lors des prochaines années.

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont difficiles à évaluer en raison de la récente réorientation de la mention. Les chiffres disponibles par le biais de l'établissement se rapportent à des parcours qui ne correspondent plus à l'offre de formation actuelle. Les enquêtes portant sur les premières cohortes de ce nouveau master sont partielles, mais font état d'une diminution du nombre des emplois stables et du niveau des salaires. La situation est assez inégale selon les parcours, avec un meilleur taux d'employabilité pour le parcours *DiC*, et une orientation majoritaire vers les concours de l'enseignement pour les parcours *LCC* et *CISA*. La poursuite en thèse reste limitée, mais il est difficile de se prononcer en l'absence de statistiques actualisées : en 2017 (dernière année mentionnée), seulement 3,4 % d'étudiants sont inscrits en thèse, contre 34,5 % en poursuite d'études. Il ressort que le peu d'attractivité du parcours *SDA*, le plus tourné vers la recherche en raison des contenus des enseignements, a une influence sur les statistiques de l'ensemble de la mention, mais y a aussi tout lieu de constater que la mention, se donnant pour objectifs à la fois la professionnalisation et la recherche, n'a pas encore réussi à articuler clairement les deux dimensions.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de formation originale dans sa pluridisciplinarité et de qualité, structurée dans le sens de la spécialisation progressive
- Un ancrage cohérent dans l'établissement (la mention constitue un bon débouché des licence SHS)
- Une solide attractivité qui ne se dément pas malgré la refonte de la mention

Principaux points faibles :

- Une mention qui peine à articuler les objectifs professionnalisants et de recherche, ce qui a des conséquences sur les modalités d'évaluation qui demeurent imprécises (équilibre recherche et professionnalisation)
- Un ancrage insuffisant dans la recherche active et peu de débouchés en thèse
- La place des intervenants professionnels inexistante dans trois parcours
- Un dossier incomplet (fiche RNCP non formalisée, absence de mention de passerelles et de dispositifs de remédiation)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est encore en cours d'aménagement et aura sans doute besoin de temps pour trouver pleinement ses marques. On observe actuellement un déséquilibre certain relatif à la part des enseignements professionnalisants et des enseignements orientés vers la recherche dans chaque parcours. Il faudra donc trouver

un équilibre entre ces deux aspects constitutifs de la mention, d'une part en recherchant et valorisant les opportunités de recherche offertes par le monde professionnel, et ce, notamment, en les intégrant dans les objets de recherche des laboratoires, d'autre part, en assurant une présence des intervenants professionnels dans tous les parcours, favorisant une veille des terrains professionnels concernés. Un meilleur équilibre repose également sur le pilotage de la mention et il y a lieu d'espérer que le nouveau conseil de perfectionnement œuvrera à l'harmonisation de l'ensemble en préservant à parts égales recherche et professionnalisation et en veillant cependant à ce que l'orientation professionnalisante ne se superpose pas aux ambitions d'autres masters de l'établissement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création artistique* de l'UGA est une formation de deux ans dans les domaines des Arts de la scène et des Études cinématographiques selon la spécialisation choisie ; il propose également une spécialité *Documentaire de création* en deuxième année de master. Cette formation axée sur la création et ses processus se veut pluridisciplinaire et a pour particularité de s'inscrire dans une démarche à la fois professionnalisante et axée sur la recherche, offrant des débouchés dans les deux domaines. La formation est fort bien structurée en trois blocs, composés d'unités d'enseignements (UE) elles-mêmes organisées selon des éléments constitutifs (EC) qui offrent des enseignements portant sur les grands domaines des arts du spectacle (corps, scène, écriture) et du cinéma (archive, critique, production).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs du master apparaissent clairement et s'ils ne sont pas détaillés par matière dans la fiche d'auto-évaluation, ils sont clairement énoncés dans les trois brochures très bien conçues qui synthétisent les prérequis, les objectifs et les débouchés du master pour chacun des trois parcours, et en détail dans le livré dédié à la formation. On peut néanmoins remarquer dans la longue liste des débouchés possibles certaines occurrences qui posent question. Pour la filière cinéma, les spécialités production, distribution et réalisation apparaissent en deuxième année dans le bloc d'ouverture, ce qui semble peu, bien que complété par un stage de trois mois. La formation des étudiants dans ces domaines dépendant donc beaucoup de la valeur du stage (peu d'étudiants trouvent des stages sur les tournages).
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Création</i> propose une formation cohérente par rapport aux masters <i>Arts du spectacle</i> existants, avec la particularité d'avoir regroupé cette spécialité avec les études cinématographiques au lieu de deux formations habituellement distinctes. L'originalité de ce master est ainsi d'offrir aux étudiants la possibilité d'étudier la création et ses processus dans une grande variété d'arts : théâtre, danse, cirque, cinéma. Son autre spécificité est d'offrir une grande souplesse quant à la part de recherche et de professionnalisation, particulièrement visible dans les choix offerts aux étudiants aux semestres 8 et 10 concernant les mémoires qui peuvent être plus ou moins axés sur la recherche selon les projets professionnels des étudiants. Il faut également

souligner la mise en place d'un mémoire de recherche-crédation pour quelques étudiants sélectionnés en fonction de leur parcours artistique. Il s'agit là d'une modalité originale. L'environnement socio-économique est bien décrit pour les trois parcours qui bénéficient de partenariats avec des festivals, écoles et établissements de la région (Ardèche-Image, ESAD...). L'ouverture à l'international semble se concrétiser par plusieurs partenariats avec des Universités étrangères sur lesquels on souhaiterait néanmoins plus d'informations.

Organisation pédagogique

Formation bien structurée entre le tronc commun, la spécialité et l'ouverture donnant lieu à une spécialisation progressive laissant la possibilité de passerelles entre les parcours et avec le master enseignement. Les stages à vocation professionnalisante font partie intégrante de la formation, plus encore pour la spécialité documentaire de création. L'intervention de professionnels (metteurs en scène, chorégraphes, écrivains...) favorise également l'insertion professionnelle et de nombreux cours sont axés sur une démarche de recherche-crédation dans cette même perspective (dès le tronc commun, puis dans les spécialités et l'ouverture). Les enseignants chercheurs dispensent quant à eux les cours théoriques (qui sont en grand nombre et offrent un véritable bagage pour une poursuite d'études en doctorat) ainsi que certains contenus pratiques. L'équilibre entre les cours attribués aux titulaires et ceux confiés aux intervenants professionnels est réussi. Les étudiants sont par ailleurs aidés de l'outil « career center » qui centralise les stages et emplois (atout non négligeable), et disposent d'un outil facilitant l'élaboration des conventions de stages. Pas de fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans le dossier.

L'admission en master création peut faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience - VAE (soumise à un jury). Des aménagements pédagogiques spécifiques sont possibles pour les sportifs et artistes de haut niveau ainsi que pour les personnes handicapées.

Mise à part la revue en ligne « Seul le cinéma » qui représente un bel exemple de recherche/crédation donnant de la visibilité à la formation, et la mise en place d'équipement de l'EST dont la mise en pratique n'est pas détaillée, on perçoit mal l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques (communication, exercices en ligne...).

La formation attire un nombre assez élevé d'étudiants étrangers (36 % en deuxième année de master - M2 études cinématographiques) ce qui atteste de la qualité/originalité du master. En revanche, nous ne disposons pas de données concernant les étudiants sortants (ERASMUS). On regrette que le cours de langue ne soit pas mis en valeur dans le descriptif et au sein de la formation.

Pilotage

Il semble y avoir une bonne complémentarité entre intervenants extérieurs et enseignants chercheurs au nombre de 15. On remarque le recrutement récent de deux maîtres de conférences - MCF spécialistes de la recherche/crédation en cohérence avec l'orientation du master. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2019, sa composition détaillée dans la fiche inclut les responsables du master, des enseignants d'autres disciplines, des professionnels et des étudiants, ce qui paraît adéquat. On remarque toutefois deux représentants en Etudes hispaniques, pourquoi ne pas inclure d'angliciste ? L'anglais étant un atout tant au niveau professionnel que pour les carrières de recherche et d'enseignement. Il y a peu/pas d'informations sur les modalités de contrôle, le taux de réussite étant relativement faible pour les parcours cinéma et arts de la scène (moins de 50 % en M2 en 2018), on souhaiterait disposer de plus données. Par ailleurs, le faible pourcentage d'étudiants grenoblois intégrant le parcours documentaire de création en M2 (6 %) interroge sur le devenir des étudiants en études cinématographiques ayant intégré le M1 dans le but de rejoindre ce M2 qui accepte 12 étudiants maximum en spécialité réalisation et six en production ce qui reste très sélectif.

Résultats constatés

Avec 119 inscrits en 2019 les effectifs se maintiennent par rapport aux autres années avec toujours une prédominance des études cinématographiques comme prévu par l'organisation du master et signalé dans les brochures (40 admis en cinéma, 30 en arts de la scène, 16 en documentaire). Les taux d'insertion professionnelle sont en baisse, ce qui est peut-être conjoncturel. Les taux de réussite sont assez faibles (autour de 50 % en M1, moins de 50 % en M2 cinéma et arts du spectacle en 2018) comparé à d'autres formations du même type qui avoisinent plutôt les 60 % (et parfois plus en cinéma). Il est justifié par la volonté de certains étudiants d'étaler la réalisation de leur mémoire sur deux ans ; ce qui semble avéré par le pourcentage assez élevé de redoublants, supérieur à 30 % en M1 arts de la scène et M2 cinéma. On peut donc s'interroger sur l'impact de ces redoublants, ayant par ailleurs validé les crédits ECTS en présentiel, sur le nombre d'étudiants admis. Serait-il possible d'envisager un aménagement différent si l'on constate qu'un pourcentage assez élevé d'étudiants ne

parviennent pas à terminer leur mémoire dans les temps ? Par exemple, le choix d'un mémoire long est-il en adéquation avec la densité de la formation ? Les étudiants sont-ils sensibilisés à la nécessité de commencer leur mémoire long le plus tôt possible et ont-ils suffisamment de temps pour le faire ?

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne articulation recherche / professionnalisation
- Intérêt de l'axe du master : étude et pratique de la création
- La parcours *Documentaire de création* pour son taux de réussite, d'insertion professionnelle, et son dispositif immersif
- Le grand nombre d'institutions partenaires et d'intervenants professionnels

Principaux points faibles :

- L'inadéquation entre le M1 *Etudes cinématographiques* et le M2 *Documentaire de création*. Seuls 6 % des étudiants du M2 *Documentaire de création* sont issus du M1 *Etudes cinématographiques*
- Taux de réussite qui reste assez faible (moins de 50 % en M2 *Etudes cinématographiques* et Arts de la scène en 2018), taux de redoublements assez élevé (30 % M2) du fait d'une charge de travail importante demandée aux étudiants
- L'international peu détaillé dans le dossier
- L'utilisation du numérique à des fins pédagogiques

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Création artistique* de l'UGA est une formation originale, bien implantée dans la région par des partenariats solides, un encadrement et une organisation qui semblent bien adaptés aux problématiques de la recherche/création. S'il rencontre un certain succès auprès des étudiants étrangers, on peut regretter que l'international ne soit pas mis davantage en valeur par des échanges Erasmus et une meilleure intégration des langues vivantes dans les programmes pédagogiques. L'utilisation du numérique est peut-être également un domaine qui mérite d'être mieux exploité au niveau pédagogique. Concernant le passage de M1 à M2, il faut veiller à l'accompagnement des étudiants locaux attirés par le parcours *Documentaire de création* et ne pouvant l'intégrer en M2. Enfin, si l'on en juge par le taux de redoublements, il serait intéressant de se pencher sur la charge de travail demandée aux étudiants. Ceux-ci doivent notamment rédiger un premier mémoire en M1 et un second en M2. Ne serait-il pas plus indiqué de se limiter à un unique mémoire en M2, à préparer dès l'année de M1 ? Cela soulève la difficulté d'allier les principes du master professionnel et du master recherche.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Didactique des langues* de l'Université Grenoble Alpes, sur le site de l'UGA, est une formation professionnelle et scientifique qui propose trois parcours préparant aux spécificités professionnelles propres à chaque secteur de la didactique des langues : le parcours *FLES* (*Français langue étrangère et seconde*), le parcours *3FE* (*Formation de formateurs en français écrit*) et le parcours *Dilipem* (*Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique*). Le master accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue. Pour le parcours *FLES*, la candidature à la première année du master est conditionnée par l'obtention d'une licence (au minimum) ou d'un diplôme équivalent et d'un diplôme ou d'une formation en didactique du FLE. Pour l'enseignement en présentiel, la capacité d'accueil détermine le nombre de candidats retenus, pour la formation à distance, tous les candidats remplissant ces conditions sont admis. Pour les parcours *Dilipem* et *3FE*, la qualité du dossier du candidat est évaluée par un jury.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement détaillés, exposés et affichés. Les étudiants peuvent en prendre connaissance par le biais de différents supports. Le dossier mentionne deux points d'amélioration possibles, qu'il faudra, comme le soulignent les rédacteurs du dossier, prendre en compte dans la prochaine offre de formation : la nécessité d'assortir le diplôme d'un supplément détaillant les savoirs et compétences acquis par les étudiants dans les trois parcours et la nécessité de constituer un référentiel de compétences commun à l'ensemble du master. Ceci devra conduire à intégrer dans la formation le portefeuille d'expérience et de compétences. Le dossier indique que la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est en cours d'élaboration ; il s'agit là en effet d'un exercice difficile, car les métiers sont relativement récents, comme celui d'ingénieur pédagogique et qu'ils ne figurent pas encore dans les nomenclatures officielles. Ainsi le travail déjà amorcé en ce sens constitue une base solide pour la suite des réflexions et l'amélioration de la qualité de la formation.

Les unités d'enseignement (UE) proposées sont traditionnelles et fondamentales pour la didactique des langues. Elles sont bien réparties et permettent aux étudiants de disposer de solides connaissances et compétences dans les domaines de la didactique des langues. Certains cours d'ouverture sont mutualisés et d'autres, de spécialités sont ouverts aux étudiants des autres parcours, ce qui renforce les liens entre les différents parcours et donne une cohérence d'ensemble au master.

Les emplois visés sont également bien décrits et renseignés. Ils correspondent aux objectifs de la formation et de ses enseignements. Pour le parcours *FLES*, il s'agit de former pendant les deux années du master des enseignants de *FLE* et des professeurs de langue, mais aussi des responsables pédagogiques à même de travailler dans

différentes structures privées en France ou à l'étranger ou encore au sein de l'Éducation Nationale dans le cadre de la scolarisation des élèves allophones. Le parcours *3FE* qui se déroule sur une année vise la formation continue de professionnels de l'écrit amenés à exercer en entreprise ou au sein d'organismes de formation d'adultes. Dans le parcours *Dillipem*, l'accent est mis sur l'ingénierie pédagogique, les technologies numériques et l'informatique pour l'enseignement-apprentissage des langues. Ce parcours ouvre ainsi aussi aux métiers de l'ingénierie didactique et pédagogique et de l'informatique liée aux langues: chefs de projet e-learning, coordinateurs pédagogiques, concepteurs de produits et services multimédia, qui pourront travailler dans l'enseignement supérieur ou dans le secteur industriel. Ces débouchés à la fois classiques pour le parcours *FLE* et innovants pour le parcours *Dillipem* sont en adéquation avec les besoins du marché du travail dans le secteur de la didactique des langues.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier détaille clairement les formations comparables existantes dans la région et en France. Ce master partage d'importants points communs avec les autres master de didactique des langues en France, mais on relève surtout que, grâce à la lisibilité de ses trois parcours, ses spécificités apparaissent nettement dans l'environnement universitaire, scientifique et professionnel.

L'articulation avec la recherche constitue l'un des points forts du master de didactique des langues, adossé au laboratoire LIDILEM (Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Étrangères et Maternelles). Les enseignants-chercheurs qui interviennent au sein du master sont spécialistes des différents domaines de la didactique des langues, de l'ingénierie didactique, de la technologie pour l'apprentissage humain ou d'informatique, notamment pour le parcours *Dillipem*. Les étudiants de master bénéficient d'un environnement propice à l'initiation à la recherche par le biais de stages ou de séminaires lors desquels ils peuvent échanger sur leur sujet de mémoire. Ceux d'entre eux qui poursuivent leurs études en doctorat sont accueillis notamment par l'Ecole Doctorale LLSH (Langues, Littérature et Sciences Humaines) qui comporte un effectif important de doctorants en sciences du langage (60 %). Cette articulation forte avec la recherche est complétée par d'importants liens avec le milieu socio-économique (entreprises, milieu associatif et institutionnel), qui contribuent à l'intégration professionnelle des étudiants. La dimension internationale du master est à souligner : 45 % des étudiants du parcours FLES effectuent leur stage à l'étranger (Alliances Françaises, Instituts Français) et plusieurs partenariats avec des universités étrangères existent (doubles diplômes avec l'Université Fédérale du Paraná au Brésil.) ou sont en processus de création avec deux universités canadiennes.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et clairement structurée autour d'un tronc commun, d'enseignements de spécialité et d'ouverture. Le choix est laissé aux étudiants de se spécialiser progressivement ou de s'ouvrir à d'autres thématiques et enjeux professionnels, grâce aux liens étroits qui existent entre les trois parcours. Dans un souci de s'adapter aux profils d'étudiants de plus en plus divers (étudiants salariés, reprises d'études, formation continue), le parcours FLES est proposé selon quatre modalités : en présentiel, à distance, en formation continue ou en double diplomation avec l'université de Curitiba (Brésil). Une centaine de dossiers de VAP (validation des acquis professionnels) et de VAE (validation des acquis de l'expérience) par an sont également traités. Une place importante est donnée à l'UE langue ainsi qu'aux compétences transversales.

Le dossier relève qu'en première année de parcours *FLE*, l'équilibre entre théorie et professionnalisation peut encore être amélioré et les avis exprimés par les étudiants sur ce point sont discutés. Il faut cependant convenir du fait que l'équilibre entre théorie et pratique dans la formation des enseignants est, dans l'absolu, difficile à trouver et que les apports théoriques constituent la base d'une pratique d'enseignement raisonnée et réflexive. La professionnalisation reste très présente tout au long de la formation, que ce soit par le biais de projets individuels, l'intervention de professionnels ou les stages.

Il convient également de souligner que la place des dispositifs numériques et des innovations pédagogiques est particulièrement importante dans ce master. Le numérique est utilisé de manière classique comme un support pour les cours en présentiel (diaporama, sondages, mise en ligne de documents), mais constitue également conformément aux objectifs de la formation, l'un des principaux objets d'étude des différents enseignements (projets de télécollaboration, conception de cours hybrides ou à distance, intégration des pédagogies innovantes comme le *storytelling*).

Les modalités de recrutement pour les trois parcours sont exposées et détaillées clairement. Elles sont adaptées à la fois aux contenus de chaque parcours et au public cible. Parmi les dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place en fonction des parcours, le dossier mentionne des structures généralement attendues de toute formation (suivi personnalisé, encadrement personnalisé) basées sur des effectifs raisonnables.

La place de l'international dans le master est articulée autour du stage à l'étranger, dont l'utilité se lit au choix de vie professionnelle des anciens étudiants qui, selon les résultats d'enquête, exercent pour 45 % de ceux qui ont fait le parcours *FLES*, un métier à l'étranger. L'internationalisation passe également par le partenariat avec d'autres établissements étrangers dans le cadre des doubles diplômes avec le Brésil, ou par la place des langues étrangères. Une co-diplomation est en cours avec deux universités canadiennes.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée. Elle se compose de 82 intervenants (35 enseignants chercheurs, 33 professionnels et 14 autres enseignants, comme des doctorants ou des ATER). L'orientation professionnelle du master justifie cette répartition. On souligne cependant que les intervenants extérieurs n'ont en charge que 13,5 % des heures de formation, ce qui contribue à asseoir le caractère universitaire de la formation. Dix enseignants-chercheurs occupent des responsabilités pédagogiques au sein du master de façon équilibrée. L'équipe travaille en concertation et se réunit régulièrement. Des outils d'évaluation de la formation sont également mis en place : des questionnaires diffusés par l'observatoire des formations qui portent sur l'ensemble de la formation, des questionnaires diffusés par chaque enseignant ayant pour objectif de l'aider à réajuster sa pratique, des réunions biennuelles de section ou d'équipe auxquelles assistent les professionnels. Comme le soulignent les rédacteurs du dossier, il est cependant regrettable que le conseil de perfectionnement n'ait pu se réunir plus régulièrement et il faudra veiller à une tenue annuelle de ce conseil. Il est composé d'enseignants chercheurs, de professionnels intervenant dans les formations ou de professionnels représentatifs des secteurs d'activités concernés, et d'étudiants. Des réunions d'équipe sont organisées deux fois par an composées d'enseignants et de professionnels pour des bilans et propositions.

Résultats constatés

Les effectifs de ce master sont fluctuants et différents selon les parcours. On note une baisse des effectifs entre 2015 et 2019 (de 635 à 426 étudiants en M1 et de 208 à 152 en M2). Pour les enseignements en présentiel, les capacités d'accueil (45 pour *FLES* et 20 pour *Dilipem*) sont rarement atteintes. Les effectifs du parcours *3FE* qui s'adresse à un public en formation continue sont très faibles (cinq inscrits en 2017). La formation à distance *FLES* concerne en revanche un nombre très important d'étudiants (350) ce qui est le signe d'une bonne attractivité. Comme l'expliquent les rédacteurs du dossier, la multiplication de l'offre de formation en didactique des langues impacte ces chiffres.

Les taux de réussite sont bons aussi bien en première année de master - M1 qu'en deuxième année - M2. On note qu'en formation à distance ces taux de réussite sont faibles (autour des 30 % en M1 et en M2) et que ces chiffres tendent à faire chuter le taux de réussite global du master. Les auteurs du dossier soulignent qu'en formation à distance, les étudiants ont tendance à étaler leur formation sur plusieurs années. La mise en place d'une demande de dérogation pour une nouvelle inscription à la même année du diplôme apparaît ainsi comme une mesure pertinente pour remédier à cette situation.

Le devenir des diplômés est connu et les chiffres d'insertion professionnelle sont bien commentés et pris en compte. On note que ce master a un taux satisfaisant de réponses aux questionnaires (75 %) et un très bon taux d'insertion professionnelle. 90 % des diplômés du parcours *FLES* et 94 % des diplômés de *Dilipem* trouvent un emploi dans l'enseignement des langues, la coordination pédagogique, la formation des enseignants ou l'ingénierie pédagogique. Tous les diplômés du parcours *3FE* ont également un emploi dans le domaine de la formation pour adultes. Ainsi la formation est en adéquation avec les besoins du marché du travail du secteur de la didactique des langues. Il est regrettable que le taux de poursuite d'études en doctorat (en 2017, 3 répondants sur 62) ne soit pas commenté plus avant dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'organisation des enseignements est en adéquation avec les objectifs de la formation
- La formation à distance est attractive (350) et le taux d'insertion professionnelle élevé (90 %)

- Les pratiques pédagogiques innovantes sont bien mises en œuvre, notamment dans le parcours *Dilipem* : le numérique constitue à la fois un support aux enseignements en présentiel et un objet d'étude.
- Bonne articulation avec la recherche

Principaux points faibles :

- L'absence d'un référentiel de compétences
- Faible taux de réussite en formation à distance (30 %)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au vu du dossier d'autoévaluation, détaillé et analytique, le master *Didactique des langues* de l'Université Grenoble Alpes est une formation de qualité bien située dans son environnement et en adéquation avec le marché du travail du secteur de la didactique des langues permettant une bonne insertion professionnelle. L'articulation recherche/formation est à saluer. Le travail engagé constitue une base solide pour l'amélioration continue des trois parcours, notamment concernant la constitution d'un référentiel de compétences. Une réflexion est à mener pour améliorer le taux de réussite en formation à distance.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER HISTOIRE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Histoire* de l'Université Grenoble Alpes - UGA est une formation « à la recherche et par la recherche » en deux ans, ayant comme objectifs tant la poursuite d'études (doctorat ou préparation à l'agrégation) que l'entrée sur le marché du travail. Elle est généraliste en ce qu'elle prend en compte toutes les périodes de l'Histoire, avec trois parcours, *Histoire appliquée : sociétés, environnement, territoires, Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen Age à nos jours* et *Histoire, archéologie et sciences de l'Antiquité*, avec des possibilités de double diplomation (avec des universités italiennes, une université russe, une école de management grenobloise). Conformément aux habitudes de la discipline, la formation ne prévoit que 258 heures en présentiel en deux ans, car elle est essentiellement fondée sur la réalisation de deux mémoires de recherche, en première et en deuxième année (M1 et M2) ; elle comporte également un stage obligatoire d'un à trois mois. Les enseignements ont lieu sur le campus de Grenoble (Saint-Martin-d'Hères).

ANALYSE

Finalité
Les compétences à acquérir, disciplinaires et transverses, sont présentées sur le site de l'université, ainsi que dans le règlement des études sur le site de l'Unité de formation et de recherche (UFR), et correspondent effectivement à la formation ; cependant, une proportion importante d'étudiants (un tiers mais sur 12 cas seulement) disent ne pas saisir les objectifs visés : la présentation des intitulés de cours est reconnue comme trop abstraite, et surtout la diversité des champs professionnels pouvant être des débouchés (directement, grâce au stage ou moyennant un complément de formation) semble nuire à leur présentation, même si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), est en cours de révision : plus de précision dans ce domaine ne pourrait qu'avoir des avantages.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Histoire</i> de l'Université Grenoble Alpes n'est en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement, et se présente comme thématiquement complémentaire de ceux existant à Lyon et Chambéry ; il a un rayonnement international avec une mobilité entrante importante par rapport à ses effectifs, surtout d'étudiants italiens et surtout en M2. (depuis 2016, 37 étudiants entrants, 17 sortants), Ses parcours sont adossés au Laboratoire historique Rhône-Alpes (LARHRA- Unité mixte de recherche 5190) et au Laboratoire

Universitaire Histoire Cultures Italie Europe (LUHCIE, Équipe d'accueil 7421), où sont effectuées plus du quart des heures de stage de ses étudiants (suivi et participation aux différents programmes de recherche), et dont les colloques et journées d'études participent à la formation. Les parcours ont aussi des liens avec des programmes de recherches pluridisciplinaires, avec le labex ITEM (laboratoire d'excellence Innovation et territoire de montagne). Des mutualisations existent avec d'autres masters du site, *Métiers du livre et de l'édition*, ainsi qu'en *Lettres classiques, Philosophie, Histoire de l'Art, Langues étrangère appliquées* (Italien). Un partenariat existe avec une école de management grenobloise (GEM) même si elle concerne si peu d'étudiants que cela aurait pu la remettre en cause. Les coopérations internationales sont importantes, notamment via des accords de double diplomation avec plusieurs universités en Italie (Rome, Milan, Sienne et bientôt Venise) et une en Russie (mais en quasi-sommeil avec cette dernière). Les partenariats avec l'environnement socio-culturel sont notables : liens avec Vaison-la-Romaine (Vaucluse), les musées du Conseil départemental de l'Isère et sa direction de la Culture, les services Culture et patrimoine de collectivités locales à commencer par la ville de Grenoble, les Archives départementales. Cela se traduit d'une part par des interventions ponctuelles de professionnels extérieurs dans les séminaires et des interventions régulières dans certains cours (paléographie), d'autre part par des accueils en stage (36 % des heures de stages sont effectuées dans des musées). S'ajoutent d'autres partenariats avec les collectivités territoriales, mairies ou collectivités de communes, parcs régionaux ou nationaux, pour des séminaires de terrain.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est simple et lisible dans la mesure où, comme de norme en Histoire, un mémoire de recherche par an représente l'essentiel du travail – ce qui implique une spécialisation immédiate, la progressivité résidant dans les exigences. Entre thématiques et périodes chronologiques, la variété des orientations implique un tronc commun réduit à des éléments de méthode (12 heures co-organisées avec le personnel des bibliothèques) et à une langue, obligatoire, étrangère ou ancienne (en pratique, cela oscille entre tronc commun et enseignements spécifiques aux parcours). Il n'est pas question de passerelles, mais la formation peut accueillir des étudiants venus d'autres disciplines. Les étudiants à contraintes particulières bénéficient d'aménagements, dispenses d'assiduité, étalement du cursus, et l'UFR a un référent handicap ; la formation est ouverte à la formation continue, avec des étudiants en reprise d'études, souvent des enseignants en M2 – mais, sans que ce soit lié, rien ne semble indiqué en matière de validation des acquis de l'expérience.

La professionnalisation est moins présente dans l'esprit des étudiants, selon une enquête qualitative, que dans celui de l'équipe pédagogique, qui la tient pour un point encore faible, et entend valoriser les compétences transférables de la recherche vers d'autres secteurs, mais on a vu plus haut que le quart des heures de stage avait lieu dans les laboratoires : nombre d'étudiants voient le stage obligatoire comme un complément lié à leur recherche, de même une première version de l'unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation a échoué pour avoir semblé une incitation à la reconversion.

La fiche RNCP est trop standard et l'équipe entend l'améliorer dès l'année prochaine, le portefeuille de compétences n'est pratiquement pas utilisé et le supplément au diplôme est rarement demandé par les diplômés. En contrepartie, la recherche est évidemment centrale et plébiscitée par ces mêmes étudiants. L'utilisation du numérique passe par la formation à l'équipement de base (ENT, recherche bibliographique, etc.) en tronc commun, mais aussi par des ateliers plus spécifiques (par exemple sur l'usage des sources audiovisuelles et numériques, en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel) et par une insistance sur le numérique comme outil et comme source. L'équipe pédagogique considère que ses efforts de diversification des enseignements ne relèvent pas de l'innovation pédagogique, mais il faut souligner l'existence d'ateliers, de la formation à la communication des résultats de la recherche, en français avec un atelier obligatoire de rédaction d'article en M2, et aussi en anglais, d'une option « faire de l'histoire avec l'audiovisuel », des séminaires de terrain sur plusieurs jours, etc.

L'internationalisation est importante et mise en avant, avec des professeurs invités, des enseignants formés dans des systèmes universitaires différents, des doctorants étrangers que les étudiants retrouvent dans des ateliers et journées de recherche, avec également le master international franco-italien soutenu par des bourses de l'Idex formation, et l'on compte, surtout dans un parcours, une dizaine d'étudiants transalpins par an, part appréciable des effectifs. On notera toutefois que les cours de langue ne sont pas assez développés, avec 60 heures sur deux ans en anglais, mais seulement 24 en italien, encore qu'il puisse s'agir d'un séminaire d'Histoire dans cette langue. Enfin, une sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée.

Pilotage

Pour ce qu'il est possible d'en percevoir, l'équipe pédagogique puise très largement dans l'ensemble des enseignants du département d'Histoire en fonction des besoins et des disponibilités, et s'y ajoutent des enseignants d'anglais : 28 enseignants-chercheurs (EC) sont ainsi intervenus en 2017-2018. En revanche, il n'est pas fait mention du nombre et de la qualité des intervenants extérieurs professionnels. L'organigramme est limité à une co-direction par deux responsables de parcours, le troisième, Sciences de l'Antiquité, étant lui-même co-dirigé par deux EC en liaison avec d'autres des autres disciplines qui y sont associées. Des conseils de master sont prévus, après certains des jurys de février, juin, juillet et septembre, et semblent marqués par l'absentéisme, mais pas du côté des délégués étudiants. Cette légèreté de la structure semble compensée par la compétence de l'équipe administrative, qui fait qu'au bout du compte le fonctionnement est satisfaisant. Reste qu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement : sa constitution est envisagée et passerait par un appel aux encadrants des étudiants dans les institutions où ils font leur stage. De même, il ne semble pas y avoir d'évaluation par les étudiants, en dehors du relais des représentants élus par ces derniers. Cela n'empêche ni l'autoévaluation, ni des initiatives et des inflexions (sur la préprofessionnalisation ou l'articulation avec une préparation aux concours de l'enseignement, reportée en M2). Ceci dit, l'approche par compétences semble rester implicite, de même que ne sont pas explicitées les modalités de contrôle des compétences ; il ne semble pas non plus y avoir de dispositifs de mise à niveau, ce qui est compensé par l'encadrement individuel dans le travail de recherche.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez satisfaisants, quelque 60 étudiants en M1 et 40 en M2 avec une légère tendance à la hausse concentrée sur le M2. L'attractivité est aussi internationale avec en quatre ans 37 entrants (dont 22 Italiens) pour 17 sortants (dont 6 pour l'Italie), malgré les fluctuations des rapports avec une université russe ; en sens inverse, des contacts commencent à être pris en Chine. Les taux de réussite sont beaucoup moins satisfaisants, oscillant de près de 50 % à près de 60 ce qui est peu, même si l'équipe pédagogique l'explique en partie par des redoublements débouchant sur des réussites, et par les difficultés rencontrées par les étudiants salariés ; elle semble suggérer que ces salariés sont les mêmes que les étudiants boursiers, qui constituent la moitié des effectifs en M1 et le quart seulement en M2. Les poursuites d'études (à peu près trois étudiants par an en doctorat, d'autres préparant l'agrégation et un ou deux la réussissant ces derniers temps) sont bien connues, mais pour les statistiques générales, l'équipe s'en remet aux services centraux de l'université, et ne dispose que d'une enquête depuis la séparation d'avec le master *Histoire de l'Art* en 2016, enquête portant sur 12 étudiants et à six mois du diplôme ; elle souhaite « un meilleur suivi » en utilisant ses « propres enquêtes si nécessaires » : sur des effectifs somme toute limités c'est effectivement envisageable, et une connaissance des professions exercées ensuite serait très utile, les données actuelles n'ayant pas grande utilité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les horizons internationaux – surtout franco-italiens – de la formation
- La volonté de diversification pédagogique, par exemple avec les séminaires de terrain de plusieurs jours
- Le dynamisme général de l'équipe et sa compétence, appréciés des étudiants

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite bas, même en tenant compte de redoublements fructueux
- Une absence de données sur le devenir professionnel des étudiants
- L'absence de conseil de perfectionnement
- Les liens entre les trois parcours sont assez faibles avec un tronc commun très limité et deux parcours tubulaires correspondant à deux laboratoires, les liens avec l'Italie – point fort du master – étant limités à un seul de ces deux parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Histoire* de l'UGA, même si elle ressemble un peu à trois formations juxtaposées, manifeste dynamisme et solidité, et cherche des voies de développement. Certaines d'entre elles se sont montrées peu fructueuses ou fluctuantes (école de management, Russie) ; d'autres sont plus prometteuses, notamment grâce aux contacts avec l'Italie et avec les collectivités locales, d'autres encore par la coopération avec d'autres disciplines étudiant l'Antiquité. Néanmoins, le dossier pointe des faiblesses liées aux conditions matérielles des étudiants et à leur difficulté à appréhender les débouchés possibles. Au-delà des chantiers envisagés, et qui sont sans nul doute intéressants, peut-être faudrait-il avant tout souhaiter pour l'immédiat que soient poursuivis et intensifiés les efforts entamés en termes de préprofessionnalisation, d'affichage de la diversité des débouchés, mais aussi de connaissance de ceux-ci par des enquêtes indépendantes de celles des services centraux, et favorisées par les liens personnels nés du suivi du travail de recherche des anciens étudiants. L'attractivité locale ne pourrait qu'en être renforcée.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire de l'art et Archéologie* de l'Université de Grenoble Alpes (UGA) propose une formation sur deux ans, déclinée en trois parcours thématiques dès la première année. Les deux premiers relèvent de la recherche : *Histoire, technique, et théories des arts visuels* et *Histoire de l'art et Sciences de l'Antiquité*. Ils sont articulés sur les axes de recherche des laboratoires des enseignants-chercheurs du département. Le troisième est un parcours professionnel, orienté vers l'emploi direct à bac +5 : *Métiers des musées, des monuments historiques et des sites*. Cette organisation vise à l'acquisition d'un portefeuille de compétences propres à accroître les débouchés professionnels des diplômés en histoire de l'art et archéologie : doctorats et métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi professions en rapport avec les métiers de l'art et de la culture, du patrimoine et de la médiation culturelle dans les secteurs institutionnel et privé. La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue comme toutes les formations diplômantes de l'UGA.

ANALYSE

Finalité
La formation vise à approfondir les connaissances et les compétences acquises en licence, ainsi qu'à développer des connaissances en historiographie de l'histoire de l'art, en histoire culturelle et des idées, des religions, des sciences et des techniques. A ce titre, elle met en œuvre des approches pluridisciplinaires en lien avec les programmes de recherche des enseignants-chercheurs, permettant ainsi de familiariser les étudiants avec les attentes et les contraintes du milieu de la recherche scientifique et de l'univers professionnel. Dans ce sens, l'accent est mis sur la médiation et la valorisation de la recherche des étudiants (journée d'études) et un stage de six semaines en milieu professionnel est prévu pour les étudiants choisissant cette voie. Ce dispositif a pour objet de renforcer la dimension professionnalisante de la formation en explicitant ses débouchés dans les métiers liés à la culture et au patrimoine et en l'adossant à l'environnement socio-économique.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Histoire de l'art et archéologie</i> de l'UGA est, avec celui de Lyon, le seul dans ces deux disciplines à l'échelon alpin et rhodanien. Il recrute dans toute la région Rhône-Alpes et dans les départements limitrophes, ainsi que dans la France entière – on compte ainsi une vingtaine de candidatures extrarégionales. Les raisons

tiennent à la fois à l'attractivité de la ville de Grenoble et au caractère peu courant d'un de ses parcours qui n'a d'équivalent que dans quatre autres universités en France (Paris-Sorbonne, Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Haute-Alsace/Mulhouse) et qui permet la délivrance de la carte professionnelle de Guide conférencier, ce qui est un plus face aux licences professionnelles. Ce parcours n'entre pas en concurrence avec le master Patrimoine porté par les départements de Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB - Annecy-Chambéry-Le Bourget) qui n'offre pas d'enseignement spécialisé ni en histoire de l'art ni en médiation.

A l'échelon local, le rattachement de certains enseignants-chercheurs à une équipe de recherches commune aux universités de Lyon et de Grenoble permet de diversifier un adossement à la recherche fondé sur l'équipe locale et offre une complémentarité. De même, un certain nombre de rapprochements avec la mention *Information-communication* de l'UGA, parcours *Communication et cultures scientifiques et techniques* (CCST), est envisagé dans le prochain contrat, afin de faire évoluer les enseignements et d'élargir les débouchés. Des liens existent naturellement avec les acteurs de l'environnement socio-économique et culturel (métiers des musées et du patrimoine, métiers du tourisme et métiers du marché de l'art - galeries, maisons de vente) chez lesquels les étudiants du parcours *Métiers des musées, des Monuments Historiques et des sites* trouvent des possibilités de stage.

Organisation pédagogique

La formation présente dès la première année de master (M1) trois parcours, deux liés davantage à la recherche, un à visée professionnalisante mais qui garde des liens avec la recherche : parcours 1 - *Histoire, technique et théories des arts visuels* ; parcours 2 - *Métiers des musées, des monuments historiques et des sites* ; parcours 3 - *Histoire de l'art et Sciences de l'Antiquité*. Le parcours 2 ne se distingue du parcours 1 qu'à partir de la deuxième année de master (M2). A ce stade il se décline en deux options *Objet d'art, collections, marché de l'art* et *Guide conférencier national*. Outre les enseignants-chercheurs, participent à ce parcours des professionnels venant de la direction des affaires culturelles, des musées locaux et du marché de l'art. Quant au parcours 3, il est commun à plusieurs mentions proposées par l'UGA : *Arts, lettres et civilisations, Philosophie, Histoire* et *Histoire de l'Art* et y interviennent des collègues de ces disciplines.

La première année du master dispense les contenus et les méthodologies de la discipline attendus à ce niveau, ainsi qu'un enseignement de spécialité et de langues. La différenciation se fait en deuxième année selon les options. Stage obligatoire, mise en situation et pratique professionnelle d'au moins une langue étrangère caractérisent plus spécifiquement le parcours 2 qui a une véritable ambition professionnelle.

Pilotage

La formation est pilotée par un enseignant élu par le conseil de département. Le pilotage de chaque parcours est à son tour assuré par un ou deux enseignants-chercheurs. La direction est assistée d'un secrétariat qui veille au suivi des tâches administratives en rapport avec les services centraux et suit les étudiants dans leurs démarches de stages ou de mobilité. Des agents administratifs et spécialisés (documentation, communication web, bibliothèque) assistent les étudiants de master et interviennent ponctuellement dans la formation.

L'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit deux fois par an à l'occasion des jurys semestriels. Une réunion générale avec les délégués étudiants qui font remonter les demandes de leurs camarades, a lieu à cette occasion. Elle tient lieu de conseil de perfectionnement, même si ce n'en pas un (en raison de l'absence des professionnels extérieurs). Sa mise en place, prochaine, a été retardée par les mouvements d'enseignants (retraite, mutations, réduction du nombre de titulaires) dans le présent contrat. Néanmoins, la concertation est exercée en temps réel et le dialogue avec les étudiants est constant, notamment au travers des échanges entre étudiants et directeurs de recherche, comme l'attestent les résultats des enquêtes joints au dossier. La qualité et la richesse du dossier présenté témoignent de l'efficacité et de l'intégrité de ce pilotage.

En ce sens, l'évaluation des enseignements est en partie assurée par les enseignants qui recueillent de façon anonyme les remarques des étudiants. De son côté, l'UGA mène des enquêtes et des évaluations des enseignements qui sont aussi annexées au dossier. Dans les deux cas cependant, le faible nombre de réponses, par rapport à un effectif modeste, ne permet pas toujours de tirer des conclusions très objectives. L'examen des réponses montre en effet que ce sont surtout des opinions extrêmes et opposées qui s'expriment. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait permettre de faire remonter des avis plus circonstanciés.

Résultats constatés

La formation actuelle n'existe en tant que telle que depuis 2016. Elle constituait auparavant un parcours dans une mention Histoire/Histoire de l'art. L'autonomie a permis de déployer le dispositif actuel. Cependant, malgré un flux annuel régulier d'une cinquantaine d'étudiants (30 en première année, 20 en seconde), on manque un peu de recul pour analyser en profondeur les résultats. Pour la promotion 2017, la plus récente sur laquelle nous disposons de chiffres, près de 50 % des diplômés sont en emploi et 20 % poursuivent en doctorat, ce qui est conforme à la double orientation de ce master. Bien que n'étant pas un master professionnel *stricto sensu*, la formation permet néanmoins d'accéder à un premier emploi dans les domaines de la culture et du patrimoine (par exemple, dans la filière des guides-conférenciers), ce qui est très positif. Le taux de réussite est plus contrasté, puisqu'un peu moins de 50 % des étudiants de première année accèdent à la seconde. Les raisons en sont variées, sans doute liées aux conditions économiques des étudiants qui de plus en plus envisagent d'étaler leur année sur deux ans, ce qui est aussi le cas dans de nombreux autres masters en France. A l'issue du master, 70 % des inscrits sont diplômés. On notera cependant l'attractivité de la formation puisque 15 % des inscriptions sont des reprises d'étude et 20 % viennent d'autres établissements.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'éventail de spécialités et la qualité des enseignements couverts par le master lui confère une réelle originalité.
- Le flux régulier d'étudiants en nombre suffisant et l'attractivité du parcours *Métiers des musées, des monuments historiques et des sites* au-delà du bassin de recrutement local permettent d'envisager l'avenir de la formation dans la durée, ce qui n'était pas forcément évident au départ.
- Dans le paysage académique, le master ne connaît pas de véritable concurrence : l'association avec des spécialistes d'autres disciplines ou des professionnels donne une identité et une qualité aux parcours *Métiers des musées, des monuments historiques et des sites* et *Histoire de l'art et Sciences de l'Antiquité*, ce dernier étant de surcroît rare à l'échelon national.

Principaux points faibles :

- Les importantes modifications dans l'équipe pédagogiques durant le contrat et la relative instabilité qui en est résultée ont pu détourner l'attention de certains points liés à l'organisation administrative et au suivi de la formation malgré d'évidents efforts en interne.
- Les taux de réussite faibles en M1.
- Malgré l'attractivité en termes de recrutement, la mobilité sortante est peu développée (3 en 2019) comme les perspectives internationales, ce qui, compte tenu de la proximité géographique de l'UGA avec l'Italie, est regrettable.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il convient de laisser du temps à cette formation. Plusieurs points vont dans le bon sens, que ce soit la stabilisation récente de l'équipe pédagogique ou les perspectives de rapprochements avec d'autres départements de l'UGA (Information-Communication) et d'ouverture à l'international. Certaines initiatives pourraient d'ailleurs être mises en œuvre sans attendre d'éventuelles labellisations de l'UGA, par exemple au travers d'accords bilatéraux. Il est en revanche important qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place au plus vite. Il conviendrait peut-être également d'inventer des formes d'évaluation en première année qui inciteraient les étudiants à ne pas étaler leur M1 sur deux ans, comme par exemple le remplacement du mémoire de première année par un dossier de recherches, tout aussi exigeant mais moins consommateur de temps.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* (département Sciences de l'information et de la communication, UFR Liasic –unité de formation et de recherche Langage, lettres, arts du spectacle, information et communication, journalisme), forme les publics étudiants ou en reprise d'études à la plupart des métiers de l'information et de la communication ainsi qu'aux métiers de la recherche et de l'enseignement. La mention a été initialement pensée avec cinq parcours et deux déclinaisons pour le parcours *Communication d'Entreprise* (CE). Aujourd'hui, sept parcours distincts sont proposés. Six parcours en première et deuxième de master (M1, M2) en formation initiale uniquement : *Audiovisuel et médias numériques* (AVMN) ; *Communication d'entreprise* (CE) ; *Communication politique et institutionnelle* (CPI, en co-diplomation avec l'IEP de Grenoble) ; *Information-Communication Publique et Médias* (ICPM) ; *Communication et culture scientifiques et techniques* (CCST) ; *Management et communication à l'international* (CMI, réservé aux étudiants étrangers). Le septième parcours est en formation continue, en alternance, et n'existe qu'au niveau M2 : *Communication d'entreprise pour professionnel* (CEP).

Les UE sont réparties en trois blocs : tronc commun, spécialité et ouverture.

Les étudiants des six parcours en formation initiale peuvent suivre une option de recherche transversale. Les cours se déroulent à l'Institut de la Communication et des Médias à Echirolles et pour partie à l'IEP de Grenoble pour CPI.

ANALYSE

Finalité

Le master *Information, communication* prépare à la diversité des métiers et à l'insertion professionnelle dans le domaine ou à la poursuite en doctorat, en conjuguant connaissances et compétences avec pratiques professionnelles et activité scientifique. A ce titre, les objectifs scientifiques et professionnels sont bien détaillés.

Sont visés les métiers de l'information et de la communication (directeur de communication, responsable de communication, chargé de communication, chef de projet, etc.) mais aussi les métiers de l'expertise et de la recherche (chercheur, consultant, chargé d'étude, etc.).

L'option de recherche transversale en M2, pour six parcours sur sept, ouvre également une voie pour le doctorat en SIC.

Les finalités de la formation sont clairement énoncées à travers les supports et liens de communication présents au niveau de la mention, du département et de l'UFR sur le site de l'Université. La recommandation du Hcéres en 2015 a été suivie pour penser en même temps la formation à la recherche et la professionnalisation, par

l'acquisition de compétences communes et transversales.

Positionnement dans l'environnement

Une présentation avec préambule et des informations mieux organisées par spécialité, notamment avec des tableaux de comparaison, d'évolution, aurait facilité l'analyse à la fois distincte entre les parcours et plus générale au niveau de la mention.

Il n'en reste pas moins que dans un environnement régional et national où l'offre de communication est très importante, chacun des sept parcours présente un caractère différenciant. La mention propose des parcours spécialisés dès le M1, selon le type d'organisation visé, la spécialité professionnelle, les compétences métiers, etc.

La majorité des intervenants sont membres du GRESEC - Groupe de Recherche sur les Enjeux de la communication (équipe d'accueil n° 608, École doctorale LLSH : Langues, Littératures et Sciences Humaines) de l'UGA-, mais d'autres laboratoires nationaux et internationaux, relevant du domaine, sont également représentés dans l'équipe pédagogique.

Tous les parcours sont adossés à des axes du laboratoire, avec des cours d'ouverture à la recherche (48 heures de cours magistraux et 48 heures travaux dirigés), un mémoire de recherche pour ceux qui choisissent l'option recherche transversale à tous les parcours, et des opportunités de participation aux contrats comme aux manifestations scientifiques. Il en résulte que la plupart des étudiants diplômés de ce master (tous ceux n'ayant pas choisi l'option recherche) n'auront pas réalisé de mémoire de recherche (le mémoire professionnel de fin de M2 et la note de problématisation en M1 ne peuvent remplacer un véritable mémoire de recherche).

Les relations développées avec les acteurs socio-économiques et culturels peuvent se traduire par des commandes professionnelles et des conventions (parcours *AVMN* et *CCST*), dans des secteurs très divers. Relations concrétisées aussi par des stages ou la collecte de la taxe d'apprentissage. On peut cependant regretter l'absence en ce domaine d'une véritable politique d'organisation et de suivi sur le long terme.

Des accords Erasmus sont directement attachés à la mention, avec des actions à l'international à différentes échelles : UFR : un programme franco-québécois ; département : Chaire Unesco (visiting professors) ; mention : séminaires en visioconférence. Si la mobilité sortante est réelle (37 étudiants pour 2014-20), la mobilité entrante ne semble véritablement assurée que par le parcours CMI, choix ne favorisant pas la mixité des publics. Le choix de réserver un parcours entier à des étudiants francophones mais non français est questionnable. Puisqu'ils ont une maîtrise suffisante du français pourquoi leur réserver un parcours ? Pourquoi ne pas avoir pensé à un parcours international en anglais ou espagnol ?

Organisation pédagogique

Pour respecter le principe d'une spécialisation progressive, les enseignements de tronc commun (UE1), de compétences méthodologiques (UE2) et de langue de spécialité (UE3) diminuent au fil des semestres pour tous les parcours, au profit des enseignements de spécialité, avec au besoin des options (AVMN, ICPM) et une offre progressive d'UE professionnalisantes. Seule l'organisation du parcours CEP, exclusivement en formation continue, (le seul master communication dans ce cas dans la région) n'est pas compatible avec le suivi des cours de tronc commun. Tous les parcours sont accessibles en reprise d'études (13 étudiants concernés en 2018-2019).

En raison d'un suivi pédagogique étroit et d'une action appuyée sur les dispositifs de réussite, le taux de réussite pour la mention est élevé (91,34 % en 2017-18).

Les dispositifs de VAE et VAPP (validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels et personnels) semblent encore un peu hétérogènes d'un parcours à l'autre (traitements, délais, etc.).

Les compétences professionnelles sont bien définies dans leur nature et leur complémentarité, avec une panoplie d'actions au profit de la professionnalisation.

Le numérique trouve sa place à travers formation, outils et pratiques pédagogiques.

La place de l'international est avérée grâce au parcours CMI mais on peut regretter l'absence de cours dans une autre langue que le français ainsi que l'absence de possibilité pour les étudiants de suivre un autre enseignement en langue étrangère que l'anglais.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique repose sur une charte des examens et une alerte sur le plagiat, tout en abordant des questions de déontologie professionnelle.

Pilotage

A la faveur du tronc commun, l'équipe a été réduite passant de 150 personnes en 2014, à 117, en 2019. Le dossier fait état d'un équilibre entre enseignants-chercheurs (44,1%) et autres enseignants (11,4%), pour un total de 55,5% et les intervenants professionnels (37,6%) et Past (6,9%), soit un total de 44,5%. Les volumes horaires s'étirent entre 918hTD (CCST) et 1363hTD (AVMN), avec un total de 5998 heures pour la mention, assurées en majorité par les enseignants-chercheurs de l'établissement, mais avec une forte implication des professionnels (cadres dirigeants et experts métiers, de structures très diverses).

Les responsabilités internes sont étagées entre direction du département, direction des études, responsables de parcours et d'autres responsabilités associées.

A la vue du dossier, il semblerait que la direction des études soit responsable des cours communs et que chaque responsable de spécialité soit responsable des enseignements de sa spécialité mais ce n'est pas vraiment précisé dans le dossier et les procédures d'harmonisation et d'articulation des parcours au sein de la mention ne sont pas précisées.

Un seul conseil de perfectionnement sur la période est mentionné (juin 2018), avec présence d'anciens étudiants, à défaut de représentants de la promotion, en période de stage, ce qui explique leur absence, mais est préjudiciable à la pertinence de la réunion.

Les priorités soulevées lors de cette réunion portent sur le besoin de consolider les compétences professionnelles, d'allonger la durée de stage, de développer l'alternance et la dynamique de réseau.

L'organisation des évaluations témoigne d'un bon équilibre entre contrôle continu et terminal, épreuves individuelles et collectives.

L'évaluation globale de la mention organisée par l'université auprès des étudiants donne lieu à de bons résultats de satisfaction avec un taux de retour significatif (93 % en 2015-2016 et 70% en 2016-2017)

On peut en revanche s'étonner que seuls les enseignements de tronc commun de la mention donnent lieu à une évaluation par les étudiants organisée par la direction des études (questionnaires en ligne auprès des étudiants). Cette évaluation a révélé des redondances de contenu et relevé certains manques qui devraient être pensés globalement au niveau de la mention et non par chaque parcours.

Néanmoins les évaluations confortent l'équipe pédagogique de la mention dans le choix d'une pédagogie active de projets, orientée vers le monde professionnel, avec des apports importants sur les plans théoriques, méthodologiques et pratiques, et sans déconnexion avec la recherche.

Il ressort également que certains points d'équilibre sont encore à trouver entre théorie et pratique, réflexion et technicité opérationnelle.

Résultats constatés

L'effectif des étudiants de M1 et de M2 est relativement stable et compte environ 125 étudiants par année. Les tendances s'inversent entre 2015-2018, où les effectifs M2 dominaient ceux de M1, alors qu'en 2018-2019, on relève plus de M1 (155) que de M2 (134), avec des effectifs en progression, du simple au double entre CMI (30) et CPI (59). Les étudiants en formation initiale représentent la majorité des inscrits sur les cinq années : 226, 244, 232, 227, 263 entre 2014 et 2018. Le nombre d'étudiants en provenance d'autres universités que l'UGA est, sur les cinq années, supérieur au nombre d'étudiants issus de l'UGA. Chaque année depuis cinq ans, les étudiants étrangers représentent, selon le dossier, environ 20 % des effectifs du master quasiment tous dans le parcours CMI qui présente un effectif de 30 étudiants (M1 et M2) sur 289 inscrits. Le nombre d'étudiants en reprise d'étude est très variable, de 21 en 2014-15 à 26 en 2018-19, pour quatre seulement en 2017-18, et seul le parcours CEP les accueille. Il n'y a pas de possibilité de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.

Le pourcentage de réussite est très satisfaisant, le master enregistrant des taux de réussite de 94,7 % en M1 et de 88,1 % en M2 pour l'année 2017-18 (taux plus faible en raison du niveau d'exigence pour le mémoire professionnel ou de recherche). Les pourcentages atteignent 100 % de réussite en master 1 AVMN, CE, CCST et en master 2 CE, CEP, CMI et CPI ; le plus faible taux étant relevé dans le parcours ICPM (73,68 % en M2).

Sur un nombre significatif de répondants, le taux d'insertion professionnelle pour la mention est passé en cinq ans de 82 % à 91 %. Toutefois, le taux d'emplois qualifiés passe de 93,6 à 81,8 % et la part d'emploi stable chute de 70 à 55 %. Les enquêtes nationales à deux ans ne relèvent en moyenne sur les cinq dernières années (2012-16) que deux poursuites en doctorat par an au maximum, ce qui est peut rapporté au nombre de doctorants s'inscrivant chaque année dans la discipline, localement comme nationalement.

Les enquêtes auprès des diplômés 2016 et 2017 font apparaître globalement de bons taux de satisfaction (autour de 7 sur 10 au final), avec des réserves sur le degré de spécialisation et l'ouverture à l'international, même si sur l'ensemble des parcours, les stages à l'étranger ont augmenté par rapport au précédent contrat quinquennal.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort vivier de recrutement et forte attractivité
- Grande diversité de métiers et de spécialités (sept parcours)
- Bon équilibre entre tronc commun et spécialisation progressive
- Taux de réussite élevés des étudiants

Principaux points faibles :

- Place de la recherche insuffisante dans la formation (très peu de poursuite en thèse et absence d'un mémoire de recherche obligatoire)
- Un pilotage encore insuffisamment coordonné au niveau du dialogue entre les responsables de parcours
- Aucun des sept parcours n'a encore développé les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Information, Communication* est un diplôme construit de longue date. Avec pas moins de sept parcours, son architecture est particulièrement solide, bien organisée, autour d'un tronc commun et d'une spécialisation progressive au sein de chaque parcours.

Le dossier est développé de façon rigoureuse avec une auto-évaluation très lucide et responsable des points forts et faibles, pour chacune des rubriques.

Cependant, au-delà des différents constats opérés, il faudrait conduire une réflexion stratégique plus approfondie sur l'attractivité limitée de la recherche après le master, malgré les efforts affichés. L'absence d'un mémoire de recherche obligatoire pour obtenir le diplôme de master est de ce point de vue un point faible de la formation. De même, il reste de réelles marges de progression pour les contrats de professionnalisation et d'apprentissage et les propositions concrètes d'évolution dans ce domaine ne ressortent guère du dossier.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER JOURNALISME

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Journalisme* dispensé à l'Institut de la communication et des médias (ICOM) de Grenoble est une formation en deux ans qui préparent les étudiants aux métiers du journalisme. Il est rattaché à l'école de Journalisme de Grenoble qui propose une double diplomation (le master et un diplôme de Sciences Po), en vertu d'une convention. Cette formation est organisée en quatre semestres et comprend un volume horaire total de 1209 heures d'enseignement par étudiant, dispensé en présentiel. Les évaluations sont réalisées sous le régime du contrôle continu.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairs. Cette formation délivre un diplôme de master dans la mention journalisme et est reconnue école de journalisme. Les enseignements sont très professionnalisés, tendus vers l'insertion professionnelle mais un effort particulier est mis en avant pour développer les compétences en termes de recherche. L'esquisse d'une spécialisation en ce domaine est dessinée (en permettant en particulier de former des journalistes d'enquête, chargés de grands formats) mais encore peu aboutie.</p> <p>Les métiers visés (journaliste généraliste et spécialisé, secrétaire de rédaction, reporter-rédacteur, journaliste reporter d'image...) demeurent très généralistes et semblent ne pas choisir une ou plusieurs spécialités dans le journalisme ce qui apparaît comme un choix par défaut et qui mériterait peut-être d'être repensé au vue des difficultés d'insertion stable dans le milieu.</p> <p>La côdiplômation avec l'IEP de Grenoble est un dispositif intéressant mais l'intérêt pour les étudiants et le fonctionnement concret (absence de la convention évoquée dans les annexes du dossier d'évaluation) ne sont pas assez précisés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les différentes formations en journalisme de la région ainsi que les formations françaises reconnues dans le domaine sont bien identifiées. À l'échelle locale, le master <i>Journalisme</i> est rattaché à l'école de Journalisme de Grenoble (EJdG), unique école de journalisme en Rhône Alpes. Au niveau national, seule l'EJdG propose une double diplomation en master et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques (IEP). Des relations avec des médias</p>

locaux (Le Dauphiné Libéré, France Bleu Isère, France3 Alpes, AltiusProd) et nationaux (France Télévisions, Radio France, La Croix, L'Equipe et l'AFP) sont développées. Elles prennent la forme de stages, d'interventions de professionnels dans la formation ou encore de projets éditoriaux. L'EJdG est par ailleurs membre de la Conférence des écoles de journalisme (CEJ).

Le dossier mentionne deux partenariats internationaux (avec l'Université de Montréal et l'Université de Brasilia) et fait également état de l'accueil d'un professeur invité (Italie, Danemark, Angleterre) par an. Ces accords permettent essentiellement la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique

Le master *Journalisme* propose une formation suivant une spécialisation progressive. Les enseignements professionnels de la première année sont dispensés en tronc commun. Ils sont organisés en trois groupes de spécialisation lors de la seconde année (radio, TV, presses écrite et web). Les enseignements académiques de la première année offrent une première approche méthodologique quant au mémoire. Ils se trouvent complétés au second semestre par des enseignements complémentaires en Recherche et journalisme, Droit de la presse, Enjeux contemporains du journalisme, Enjeux du web et du numérique. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières ne sont pas développés, le dossier fait seulement état d'un aménagement pour un sportif de haut niveau. La formation est accessible par la validation d'acquis d'expérience (VAE) (10 diplômés de 2016 – 2019).

La place de la professionnalisation est prépondérante. Elle se concrétise dans des enseignements dispensés par des professionnels du secteur, des exercices journalistiques de terrain et des stages. À cet égard, le master comprend deux stages obligatoires de 10 semaines, un en première année et un second en deuxième année. Ce qui peut paraître court par rapport à un diplôme de master mais qui est compensé par le nombre très important d'exercices professionnalisants. En revanche on ne sait rien sur le suivi des stagiaires, ni sur l'évaluation de cette période (il apparaît que les étudiants doivent rendre un rapport de stage –même si ce n'est pas toujours clair- mais quid d'une soutenance ?).

Il est en revanche regrettable qu'aucun dispositif de formation continue ou d'alternance ne soit possible.

L'usage du numérique est classique (Intranet étudiant) et les pédagogies innovantes, telles que la classe inversée, sont absentes. Néanmoins, la formation dispense une pédagogie fortement axée sur les projets.

L'internationalisation de la formation se résume à la mobilité étudiante (5 stagiaires sur 30 par an à l'étranger) ainsi que par l'accueil, chaque année, d'un professeur invité. Deux partenariats sont relevés (Université de Montréal et Université de Brasilia)..

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par deux co-directeurs, professeurs des universités appartenant aux laboratoires PACTE et GRESEC (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication), un directeur des études et un responsable par filière (radio, presse écrite et web). Les responsabilités pédagogiques de chacun sont clairement définies bien que le mode de désignation des responsables ne soit pas précisé. Les réunions de direction sont hebdomadaires et les réunions pédagogiques mensuelles.

L'équipe des permanents est renforcée par la participation d'une quarantaine de professionnels cœur de métier. Il existe un Conseil Pédagogique Paritaire, qui est présenté comme tenant lieu de conseil de perfectionnement. Il est composé de 9 professionnels, 4 étudiants (2 élus et 2 suppléants) et des responsables pédagogiques. Il se réunit une à deux fois par année universitaire. Les comptes rendus fournis en annexe dans le dossier pour le renouvellement de reconnaissance par la profession ne permettent pas de savoir si ce conseil joue un rôle dans les évolutions de la formation. En l'état il semble qu'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme s'impose.

La constitution et le fonctionnement des jurys ne sont pas assez définis, pas plus que les modalités de contrôle des connaissances. Seul le principe de contrôle continu est évoqué, de même que le débriefing après chaque réalisation journalistique mais sans que cela ne soit détaillé. D'après le régime des études il n'y a aucun contrôle terminal. Le dossier ne dit rien à propos de l'évaluation de la formation par les étudiants ou de l'auto-évaluation.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont attendus: 30 étudiants en première année, 30 en seconde. Leur provenance n'est pas détaillée. La formation est très attractive (420 candidats au concours d'entrée). Le taux de réussite est excellent (96 % en moyenne) et le taux d'abandons est très faible (1 en trois ans). Si le taux d'insertion professionnel semble excellent, il faut cependant noter que 79 % des emplois pourvus en 2016 et en 2017 sont des contrats à durée déterminés). Cela rend compte d'une certaine précarité dans le domaine mais aucune piste n'est esquissée pour proposer des solutions propres au master pour remédier à cette situation pour ses diplômés (contrat de professionnalisation ou apprentissage ; ou spécialisation dans un domaine du journalisme par exemple).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un fort taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Des partenaires professionnels reconnus dans leur branche.
- La volonté de développer l'appui sur la recherche.

Principaux points faibles :

- Un régime des études très imprécis quant au mode d'évaluation des étudiants.
- Pas de dispositif formalisé pour recueillir l'avis des étudiants (pas de conseil de perfectionnement *stricto sensu*).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Journalisme* de l'Université de Grenoble Alpes est une formation qui remplit ses objectifs en terme d'insertion professionnelle même si le taux de précarité dans le secteur est en constante augmentation. Un début de réflexion sur une spécialisation axée sur la recherche d'informations et les grands formats fondée sur les apports que pourraient constituer le fort ancrage du master sur des laboratoires de recherche actifs et reconnus est une piste intéressante pour l'avenir. Des dispositifs permettant d'organiser une écoute plus formelle des étudiants pour envisager les adaptations et les évolutions pourraient aussi être mis en place.

Enfin une réflexion sur la formation continue et l'alternance, aujourd'hui toutes les deux absentes, permettrait peut-être d'agir sur la précarité des emplois.

Du point de vue du pilotage, il est important de mettre en place un conseil de perfectionnement en bonne et due forme. De même les modalités de la cogestion du diplôme avec l'IEP mériteraient d'être précisées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) est une formation en deux ans qui s'articule autour de trois parcours : *Négociateur trilingue en commerce international* (parcours *NTCI*) qui peut être *in situ* ou en alternance en master 2, *Traducteur spécialisé multilingue* (parcours *TSM*) et *Communicant multilingue dans le domaine du développement durable* (parcours *CICM*). Elle vise à former des professionnels dans ces trois domaines en les dotant des savoirs et des savoir-faire nécessaires à leur insertion sur le marché du travail. Elle est dispensée en présentiel sur le campus de Saint Martin d'Hères au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) langues étrangères.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences à acquérir à l'issue de la formation sont très clairement exposées et détaillées. Les trois parcours sont définis selon une approche « métiers » qui est à la fois originale (notamment pour ce qui est du développement durable dans le parcours <i>CICM</i>) et cohérente pour une formation professionnalisante. Les enseignements sont bien structurés autour du socle commun LEA qui regroupe les compétences transversales et des spécificités de chaque parcours selon le principe de l'acquisition graduelle des compétences assignées. Ces compétences correspondent aux attentes des milieux professionnels d'insertion des étudiants.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>LEA</i> de l'UGA se positionne de manière complémentaire avec le master <i>LLCER</i> (Langue, littérature et civilisation étrangère et régionale) qui est le seul autre master de l'établissement spécialisé en langues. Les enseignements et les débouchés des deux masters sont clairement distincts. Au niveau régional, d'autres masters de traduction spécialisée existent et sont répertoriés dans le dossier, mais le parcours <i>TSM</i> s'en distingue notamment par le label EMT (European Master's in Translation). Par ailleurs, le master de l'UGA fait partie de l'AFFUMT (Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction) ce qui lui permet d'entrer en synergie avec les autres formations adhérant à l'association au niveau national (de même que le label EMT permet une coordination avec les autres formations françaises qui en disposent). L'Université de Savoie Mont Blanc à Chambéry propose un master <i>LEA</i> dans le domaine de l'action humanitaire dans des situations d'urgence et n'entre donc pas en concurrence directe avec le parcours <i>CICM</i> proposé par l'UGA,

plus spécialisé dans le moyen et le long terme. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur des formations proches du parcours *NTCI*.

Le master *LEA* est adossé à l'équipe d'accueil 7356, ILCEA4 (Institut des langues et des cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie), à laquelle appartiennent la plupart des enseignants chercheurs intervenant dans le master. Même si le master a une vocation professionnelle, des poursuites d'études en doctorat sont possibles (trois thèses soutenues par des diplômés du parcours *TSM* en 2017 et 2018). Le parcours *TSM* organise des manifestations scientifiques avec et pour ses étudiants de manière régulière, notamment des séminaires et conférences de chercheurs invités. La responsable du parcours *TSM* est par ailleurs porteuse d'un projet IDEX Formation sur la question de l'ergonomie et de la traduction, et le parcours a également obtenu un projet du Pôle Grenoble Cognition et un projet PHC Ulysses avec Dublin City University. En revanche, le dossier ne mentionne pas d'ancrage recherche pour les parcours *CICM* et *NTCI*.

Le master *LEA* est profondément ancré dans son environnement socio-professionnel, que ce soit avec des entreprises (parcours *NTCI* et *TSM*) ou des associations (parcours *CICM*), ce qui est particulièrement appréciable étant donné sa vocation professionnalisante. De nombreuses initiatives sont organisées pour inciter les collaborations entre les étudiants du master et le milieu socioprofessionnel local, national et international (entreprise internationale DS Smith, l'Encyclopédie de l'Énergie, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle ou encore Société SDL). Le master s'est également doté de junior entreprises pour les trois parcours (ATLAS pour *TSM*, KAIROS Junior Conseil et IDEES pour *CICM*) qui sont des associations gérées par les étudiants eux-mêmes afin de collaborer avec les acteurs du milieu socioprofessionnel.

L'environnement international de la formation est rendu possible par la possibilité de réaliser le stage à l'étranger, par l'attractivité de la formation assurant un flux d'étrangers de près d'un tiers pour le parcours *CICM* (Amérique Latine, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient). Le dossier ne développe pas les mobilités Erasmus entrantes et sortantes, tant de la part des étudiants que des enseignants. Les nombreux projets d'accords internationaux figurent dans les perspectives témoignent d'une forte volonté d'internationalisation.

Organisation pédagogique

Les enseignements de chaque parcours sont distincts mis à part certains cours en langue C qui sont mutualisés entre deux ou trois parcours, mais cela est très cohérent étant donné les spécificités des parcours et des débouchés visés. L'architecture globale des quatre semestres est en revanche similaire pour les trois parcours, avec un approfondissement du socle de connaissances fondamentales (notamment en langues) en première année et une place grandissante accordée à la professionnalisation en deuxième année. La structure des enseignements est donc très cohérente et lisible pour les trois parcours. Le parcours *NTCI* propose également une possibilité d'alternance pour la deuxième année, ce qui est un de ses points forts, et les alternants relèvent de la formation continue. Les étudiants ayant des contraintes particulières (sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés et étudiants en situation de handicap) bénéficient de dispositifs d'accueil et d'accompagnement adaptés. Le master *LEA* propose une validation des acquis de l'expérience à toute personne ayant interrompu ses études depuis au moins deux ans. Le dossier précise que les passerelles en M2 en justifiant, très justement, que les trois parcours visent des métiers bien distincts et que les étudiants en sont informés.

Les trois parcours du master *LEA* accordent une grande importance à la professionnalisation, que ce soit par les enseignements eux-mêmes (mises en situation professionnelle, projets tuteurés, accompagnement du projet professionnel des étudiants) ou par des collaborations avec les acteurs du milieu socioprofessionnel (notamment grâce aux *junior entreprises*). Les initiatives nombreuses et diverses du master dans ce domaine constituent l'un de ses atouts majeurs. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ne sont pas jointes au dossier. Les trois parcours comprennent deux stages obligatoires, l'un de deux mois en première année et l'autre de trois à huit mois en deuxième année. Les stages sont étroitement encadrés aussi bien par l'équipe pédagogique que par des tuteurs en entreprise et donnent lieu à un rapport de 30 pages et à une soutenance. Les étudiants bénéficient également du soutien du Bureau des stages et des bases de données maintenues par les responsables pédagogiques et le service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'établissement.

Malgré la vocation professionnalisante du master, la recherche joue un rôle important, mais dans un seul parcours : *TSM* (voir « positionnement dans l'environnement »).

Le master met en place un certain nombre de pédagogies innovantes en fonction des spécificités des trois parcours, notamment au sein du parcours *TSM* avec le projet IDEX Formation et le projet Pôle Grenoble Cognition. Les deux autres parcours mettent également en place des pédagogies visant la mise en situation professionnelle des étudiants et accordent une grande place au numérique, notamment au sein du projet tuteuré. Cette articulation entre innovation pédagogique, utilisation du numérique et professionnalisation est un point fort du master.

La dimension internationale du master s'exprime surtout par un nombre important d'étudiants et d'intervenants étrangers (environ un étudiant sur cinq est étranger). La mobilité sortante des étudiants du master se fait surtout dans le cadre des stages, mais elle reste à développer pour un master langues.

Pilotage

Le master dispose d'une équipe pédagogique nombreuse et diversifiée qui permet de coller aux besoins des trois parcours. L'essentiel des enseignants et enseignants chercheurs sont affiliés à l'UFR Langues Étrangères. En première année, l'approfondissement des connaissances fondamentales se fait par des enseignements dispensés majoritairement par des universitaires. En deuxième année, le poids grandissant de la professionnalisation induit que la majorité des enseignements est dispensée par des intervenants professionnels, ce qui est appréciable. L'équipe pédagogique est coordonnée par un Conseil des études qui se réunit trois fois par an avec à sa tête un directeur des études et un responsable pour chaque parcours. Le dossier ne précise pas les modalités d'attribution des responsabilités.

Chaque parcours est doté d'un conseil de perfectionnement conforme aux usages en vigueur, ce qui permet une coordination efficace avec les professionnels et un alignement sur les attentes des secteurs concernés. Chaque responsable de parcours veille à l'évaluation des enseignements par les étudiants en fin de semestre, mais le dossier fait mention de difficultés pour harmoniser les procédures entre les parcours. Le dossier ne mentionne pas en détail les modalités d'autoévaluation de la formation, mais sa lecture laisse à penser que les équipes pédagogiques opèrent un suivi régulier et poussé de la formation.

Les modalités d'évaluation sont claires et connues des étudiants. L'attribution des crédits est cohérente et suit la logique de professionnalisation du master. Le master est évalué en contrôle continu intégral, ce qui est tout à fait adéquat pour ce type de formation. Les jurys d'examen fonctionnent selon les normes en vigueur. Les compétences que les étudiants doivent acquérir à l'issue de la formation sont clairement exposées et communiquées puisque chaque parcours correspond à un métier bien répertorié. Le parcours *TSM* a entamé un travail de suivi de l'acquisition des compétences basé sur le label EMT, en revanche le dossier ne donne pas d'informations sur les autres parcours à ce sujet. Une démarche est proposée par l'établissement pour les fiches RNCP, mais celles-ci ne sont pas jointes au dossier. Le portefeuille d'expériences et de compétences est mentionné et fait partie de la politique de l'établissement, mais le dossier ne précise pas comment il est utilisé au sein du master. Les suppléments au diplôme sont clairs et bien rédigés, mais ils ne sont délivrés que sur demande des étudiants. Leur généralisation est à l'étude au niveau de l'établissement.

Le master ne dispose pas de passerelles ni de dispositifs d'aide à la réussite, mais cela est logique puisqu'une sélection s'effectue avant l'entrée en première année sur projet professionnel.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables sur les dernières années et révèlent une grande attractivité du master puisque la capacité d'accueil atteint 100 % depuis 2018. La formation accueille 10 % d'étudiants en formation continue, mais la proportion d'alternants est faible en 2018-2019 (11 % contre 19 % l'année précédente). Le taux de réussite est autour de 85 % en première année et de 75 % en deuxième année, ce qui peut sembler faible mais les étudiants non admis le sont la plupart du temps en raison de stages longs ou d'années de césure (le taux d'abandon est donc faible).

Le dossier ne donne pas de détails sur les modalités de suivi des diplômés, mais sa lecture montre qu'il est effectué et que les chiffres sont analysés. Les données proviennent de l'établissement mais l'équipe pédagogique effectue également des enquêtes en interne.

Les chiffres de l'insertion professionnelle des diplômés sont très bons puisqu'à deux ans environ 80 % des diplômés occupent un emploi qualifié dans le secteur privé. Un an après diplomation, 75 % des anciens étudiants ont trouvé un emploi (promotion 2017). Les emplois occupés sont en très grande majorité en adéquation avec les objectifs de la formation. On peut noter que le master est également créateur d'emplois puisque plusieurs entreprises ont été fondées par d'anciens étudiants.

La poursuite d'études en doctorat n'est que très rare, ce qui est logique puisque le master a avant tout une vocation professionnalisante. Quelques étudiants poursuivent également des études hors thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un fort accent mis sur la professionnalisation et une très bonne insertion professionnelle des diplômés (80 %)
- Une architecture claire et lisible des parcours avec une pédagogie adaptée
- Un bon suivi des étudiants et des diplômés

Principal point faible :

- Une évaluation par les étudiants à harmoniser et un suivi des compétences à améliorer

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LEA* de l'UGA est une formation fortement professionnalisante articulée autour de trois métiers. Elle se distingue par son ancrage dans le milieu socioprofessionnel local et national, l'importance accordée aux stages et aux mises en situation professionnelle et les interventions de professionnels des secteurs visés. Cela se traduit logiquement par une très bonne insertion professionnelle des diplômés, qui sont par ailleurs bien suivis par l'équipe pédagogique. Un point d'amélioration possible est la dimension internationale et en particulier la mobilité sortante des étudiants du master : cette question est à l'étude. Le master pourrait s'appuyer sur son réseau *EMT* pour développer des partenariats internationaux aux exigences et spécificités similaires afin d'encourager les étudiants à la mobilité internationale. Une plus grande harmonisation de l'évaluation de la formation des étudiants serait également souhaitable, ainsi qu'un meilleur suivi des compétences, même si le dossier révèle un pilotage actif et un diagnostic lucide de la part de l'équipe pédagogique.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement: Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est porté par l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Langues étrangères et rattaché à l'École Doctorale n° 50 LLSH (Langues, Littératures et Sciences humaines), et adossé aux laboratoires ILCEA4 (Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique) et LUHCIE (Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe). Il est composé de six parcours (*Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Russe, Anglais-allemand*). Il a pour objectif l'approfondissement disciplinaire, méthodologique et le renforcement linguistique et culturel pour une préparation au doctorat, à certains concours de la fonction publique et aux métiers de la culture et du tourisme. Le master est co-accrédité avec l'Université Savoie Mont-Blanc (parcours *Études transfrontalières*). Le parcours *Russe* est cohabilité avec l'École normale supérieure (ENS) de Lyon et l'Université Lyon III.

ANALYSE

Finalité

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) entend former des spécialistes des aires culturelles déclinées au sein des parcours à travers des enseignements linguistiques, culturels et professionnels. Les poursuites d'études envisagées sont les concours de la fonction publique, notamment l'enseignement, et le doctorat et l'insertion professionnelle visée se situe dans les métiers de la formation, de la recherche, de la culture et du tourisme.

L'ensemble est assez classique pour ce genre de master et tout à fait cohérent. Il offre, pour s'adapter aux demandes accrues des étudiants en préprofessionnalisation, deux options bien différenciées, l'une axée sur la recherche et les concours d'enseignement, l'autre, sur le monde professionnel, avec deux parcours différents adaptés. Cependant, on peut s'interroger sur la pertinence de regrouper dans la première option « orientation recherche », le doctorant et la préparation aux concours de l'enseignant ; deux orientations aux prérequis et aux compétences attendues, bien distincts.

Les débouchés envisagés sont clairement exposés et en adéquation avec la formation pluridisciplinaire et spécialisée : métiers du livre, de la culture, de la traduction littéraire, ou quelques concours ciblés de la fonction publique (enseignement, Ingénieur Technicien Recherche Formation, etc.)

L'information des étudiants en amont et pendant les études est claire et accessible par la page web du master et l'intranet étudiant. Les compétences visées sont également bien explicitées et les enseignements prodigués sont en adéquation avec les objectifs affichés

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, il est fait état de mutualisation d'enseignements avec d'autres formations appartenant au même champ moyennant le jeu d'unités d'enseignement d'ouverture vers d'autres domaines ciblés (notamment vers les arts et la littérature) de d'autres parcours en général assez bien identifiés.

Le master étant de facture assez classique, il répond à une demande de proximité et ne se démarque pas des formations équivalentes proposées au niveau régional (Lyon 2, Lyon 3, Chambéry). Il existe une cohabilitation pour le parcours Russe avec Lyon 3 et l'ENS Lyon.

Il existe un partenariat interuniversitaire au sein d'un projet ANR (Agence nationale de la recherche) avec l'Université Savoie Mont Blanc (Laboratoire LLS), l'Université Paris-Sorbonne(CELF), Université Paris Nanterre (CREAC) mais il concerne davantage la recherche que les étudiants.

Le master est rattaché à l'École Doctorale ED50 LLSH (Langues, Littératures et Sciences humaines), et adossé aux laboratoires ILCEA4 (Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique) et LUHCIE (Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe).

Des partenariats locaux existent notamment avec des cinémas de Grenoble et des environs. La participation des enseignants-chercheurs à des émissions de radio est louable mais elle n'entre pas dans la formation des étudiants. Les collaborations listées (conférences, associations) devraient davantage mettre en évidence la plus-value pour les étudiants du master.

Il existe des liens plus ou moins forts selon les cas avec des partenaires universitaires internationaux au niveau de la recherche et master où sont mentionnés retombées bénéfiques pour les étudiants. En italien il existe une formation bilangue (italien – français) en partenariat avec l'Université de Padoue.

Organisation pédagogique

Chaque parcours du master est organisé de manière progressive. La structure est assez similaire d'un parcours à l'autre et la formation se conclut soit par un mémoire de recherche, soit par un stage long.

Le quatrième et dernier semestre du master est intégralement consacré à la rédaction d'un mémoire de 100 à 150 pages ou à un stage de 3 à 6 mois assorti d'un rapport (15 à 20 pages) et d'une soutenance (on ne sait pas en revanche dans quelle langue est rédigé le mémoire ni dans quelle langue se fait la soutenance). La spécialisation progressive des enseignements entre les deux années et au sein de chaque année vise à l'acquisition de l'autonomie nécessaire pour mener à bien l'une des deux réalisations finales de la formation.

Il existe notamment un enseignement de « Connaissance des milieux professionnels et conduite de projet » au premier semestre du M1. En M1, un stage (minimum 70h) est proposé aux étudiants se destinant aux métiers de la recherche.

L'enseignement par la recherche se fait par l'acquisition de compétences notamment rédactionnelles et méthodologiques, la production de comptes rendus après avoir assisté (de manière obligatoire) à des manifestations scientifiques et le cas échéants par le biais de stages au sein des laboratoires qui comportent des tâches d'organisation et d'édition / conception de supports écrits, qui relèvent donc réellement de la formation professionnelle. Le dossier ne précise pas si les comptes rendus, alors qu'obligatoires, font l'objet d'une évaluation.

L'enseignement du et par le numérique se fait dans le cadre d'un cours d'Humanités numériques au premier et au troisième semestre du master, qui couvre une large partie du spectre des humanités numériques telles qu'appliquées aux métiers visés par la formation, entre théorie, sensibilisation aux outils et pratique, même si ce dernier aspect pourrait être davantage explicité.

Un certain nombre de doubles diplômes sont en construction (Saragosse, Saint-Petersbourg) ou en cours (Padoue). C'est une évolution à saluer et encourager.

La part de la formation dispensée en langue étrangère peut sembler faible (au moins 54 % en M1, 65 % en M2), ce qui s'explique peut-être par les enseignements communs en méthodologie et professionnalisation (communs à tous les parcours donc dans la langue commune, le français).

Il existe de nombreux partenariats effectifs ou en projet (ERASMUS et conventions bilatérales) avec des universités étrangères pour toutes les aires culturelles et linguistiques concernées. Cependant, sauf erreur, le dossier ne donne que très peu de données chiffrées ni de détail, notamment en ce qui concerne la mobilité étudiante sortante, ce qui ne permet pas de juger des plus-values de ces partenariats.

Il existe des dispositifs d'accompagnement et d'aménagement pour les sportifs de haut niveau, les autoentrepreneurs, les étudiants en situation de handicap. Il n'existe pas de passerelle entre les parcours après l'entrée en M1 ce qui semble logique étant donnée l'identité linguistique propre à chaque parcours. Aucune passerelle n'est évoquée avec d'autres masters de l'UGA. La validation des acquis est ponctuellement possible mais les modalités ne sont pas renseignées, de même que l'on ne peut que déduire que la formation se fait essentiellement en présentiel : de la formation à distance est possible pour le russe et l'espagnol grâce à la plateforme Moodle.

La formation pratique la validation des acquis de l'expérience (VAE), professionnels (VAP) et de l'enseignement supérieur (VES) mais sans préciser les modalités ni les effectifs.

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est annexée au dossier, elle est correctement remplie.

Il ne semble pas exister de module d'entrepreneuriat / création d'entreprise.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée par les équipes de chaque parcours, pilotée par un directeur des études. Un conseil de master se réunit à chaque trimestre ; des réunions de section et sous-section ont lieu chaque mois. Un conseil de perfectionnement existe, il comporte des étudiants et des membres extérieurs conformément à la réglementation.

La part des intervenants extérieurs est très faible (8 % affichés, deux cours en M1 et M2).

L'évaluation par les étudiants n'est plus effectuée, depuis la fusion de l'établissement (2016). Le dossier précise qu'elle devrait reprendre sans donner plus de précision.

Concernant les modalités d'évaluation, le mémoire de fin d'études n'est pas compensable, il existe une note seuil de 7/20 en dessous de laquelle la compensation n'est pas possible.

Il existe un portefeuille de compétences au niveau de l'UGA dont le taux d'utilisation (35 %) est supérieur à celui de la moyenne nationale (22 %), ce qui traduit la volonté de l'établissement en ce domaine. Le dossier ne mentionne pas de livret de compétences propre à la mention si ce n'est qu'un référentiel de compétences.

Les étudiants peuvent demander un supplément au diplôme, qui n'est pas encore délivré systématiquement, même si c'est en discussion au niveau de l'Université, donc au-dessus de l'UFR.

Résultats constatés

Après les différentes reconfigurations (séparation des masters destinés à la préparation au Certificat d'Aptitude au Professorat d'Enseignement Secondaire) ayant entraîné une chute mécanique, les effectifs sont stabilisés (entre 59 et 69 en M1). En M2, les effectifs sont en croissance (43 en 2014, 56 en 2018), moyennant des variations annuelles. Une petite moitié des étudiants vient des licences de l'UGA, une part croissance (autour de la moitié) vient d'autres universités, ce qui dénote l'attractivité de la formation. La part des redoublants a très nettement diminué (36 % en 2014, 6 % en 2017). On peut se demander si les modalités d'obtention du diplôme sont plus faciles ou si au contraire la sélection à l'entrée est à l'origine de cette baisse du taux d'échec en M1.

Le suivi des diplômés à 30 mois après obtention du diplôme est à améliorer, les derniers chiffres sont ceux de 2014-2015, et il est admis que les modifications structurelles des années précédentes gênent la lisibilité des chiffres fournis. Un réseau d'anciens étudiants (alumni) est en cours de création, ce qui devrait améliorer le suivi.

La poursuite d'études en doctorat concerne un nombre assez faible d'étudiants (5 à 13 % selon les années). L'essentiel des diplômés deviennent enseignants du secondaire avec des proportions variables selon les langues (12 répondants sur 14 diplômés d'études anglophones, 5/6 en espagnol). En réalité, la poursuite en doctorat est différée après l'obtention d'un concours du secondaire étant donné le faible nombre de financements de thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation cohérente et bien construite
- Des projets de doubles diplômes intéressants à concrétiser
- Un dernier semestre entièrement consacré au stage long ou au mémoire de recherche
- Bonne attractivité des étudiants d'autres universités

Principaux points faibles :

- Un suivi des flux dans les partenariats internationaux insuffisants Les chiffres de la mobilité étudiante (entrante et sortante) ne sont pas donnés.
- Des indicateurs chiffrés non renseignés (suivi des diplômés et participation des étudiants est insuffisamment renseignée dans le cadre des partenariats socio-économiques et culturels).
- Partenariats avec le socioéconomique et culturel à développer tant dans la part de l'intervention des professionnels que dans la participation des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LLCER* de l'Université Grenoble Alpes est une formation de facture classique sans réelle spécificité ni valeur ajoutée évidente par rapport à la concurrence au niveau régional, même si elle attire un nombre conséquent de diplômés de licence d'autres universités. Elle répond de manière satisfaisante aux attentes et aux objectifs qu'elle se fixe en matière de formation professionnelle.

Le contenu de certains partenariats socio-économiques et culturels au niveau local pourrait être davantage clarifié notamment en termes de participation (active) des étudiants et de l'acquisition de compétences professionnelles. Parallèlement, la présence de professionnels est insuffisante

Enfin, le suivi des diplômés devrait être amélioré, mais cela est visiblement en cours de réalisation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Philosophie* vise à former les étudiants à la recherche en philosophie. Elle se décline en trois parcours clairement identifiés : *Philosophie pratique* ; *Histoire, philosophie et sociologie des sciences - HP2S* ; *Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité - SDA*. De manière transversale et commune à ces trois parcours est proposée une option de préparation au CAPES. L'enseignement a lieu principalement dans les locaux du département au sein de l'UFR Arts et sciences humaines, situé sur le domaine universitaire du Campus de St Martin d'Hères.

ANALYSE

Finalité
La finalité première du master est l'initiation à la recherche en philosophie. Il s'adresse en premier lieu, mais de manière bien sûr non exclusive, aux étudiants titulaires d'une licence de philosophie, notamment le vivier local des étudiants en philosophie grenoblois auxquels le département propose une présentation spécifique du master chaque année. Chacun des trois domaines de spécialité proposés rend possible une insertion active dans un champ philosophique fortement développé au sein du laboratoire (Philosophie, Pratiques & Langages - PPL) auquel est rattaché le master. L'ouverture professionnelle vers la recherche et l'enseignement est également clairement présentée, même si aucun lien ne semble exister avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation - ESPE. Une option, commune aux trois parcours, de préparation au CAPES de philosophie, remplace aujourd'hui le parcours spécifique de préparation aux concours qui n'existe plus. Enfin, une insertion possible dans les métiers de l'édition, du journalisme, des ressources humaines, de la communication, de la librairie et de la culture est possible étant donné les compétences développées et surtout l'existence d'un stage obligatoire dans la formation (1 à 3 mois, 35 heures par semaine, au deuxième semestre de la première année de master - M1 S2), mais ne constitue pas pour autant un objectif précis de formation.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement est triple et révèle une pertinence réelle à ces trois niveaux, tant dans le domaine de la recherche que dans celui l'enseignement : - d'abord au niveau local à travers une implication réelle dans le réseau universitaire grenoblois : insertion forte des étudiants dans le laboratoire PPL (séminaire international de recherche obligatoire pour les M2, invitation à

participer aux manifestations scientifiques, etc.) ; collaboration avec le collège doctoral et insertion dans le cadre de l'école doctorale régionale ; adossement d'un DU au parcours HP2S ; approche pluridisciplinaire très marquée dans deux des parcours et possibilité pour le troisième (Philosophie pratique) de participer à des cours externes au département (droit, sociologie, etc.) ; le tout impliquant des collaborations et autres mutualisations multiples entre UFR. Enfin la convention qui vient d'être signée avec Grenoble Ecole de Management semble ouvrir des perspectives pour l'avenir en vue du développement du master vers ce nouveau public.

- ensuite au niveau régional, à travers l'appartenance à une école doctorale régionale (« Philosophie : histoire, représentation, création ») regroupant les laboratoires de philosophie de la région (Lyon 3 – ENS – UGA) qui a mis notamment en place à côté des formations de master une démarche de préparation aux études doctorales, pour favoriser la continuité master – doctorat. Un master régional interdisciplinaire en éthique de la santé est en cours de réflexion. Il faut noter les liens réels qui existent avec les champs socio-économiques et culturels régionaux que rendent possible le stage et le rapport qui le suit. Dans les statistiques présentées, l'enseignement ne représente que 19 % des mises en stage, et tous les autres domaines sont autour de 10 % ou plus (GRH 8 %, culture 10 %, communication 10 %, édition-librairie 15 %, environnement 12 %, social-humanitaire 15 %). Un projet Idex PhiloPolis centrée sur le développement des relations entre la formation et le monde socio-professionnel et culturel local devrait accentuer cette insertion dans les années à venir.

- au niveau international enfin, on aurait pu s'attendre à ce que soit développée une logique partenariale plus dynamique avec les régions proches (notamment suisses et italiennes). Malgré l'incitation à la mobilité internationale notamment dans le cadre des accords « Erasmus » (30 possibilités de mobilité existent) seuls 1 à 2 parmi eux s'en saisissent chaque année. Sans doute y a-t-il là une opportunité de développement à creuser. Soucieuse de développer cette dimension internationale, la formation entend mettre en place dans l'avenir un master international en partenariat avec l'Université de Koblenz-Landau.

Organisation pédagogique

Trois types de cours existent : les cours de tronc commun, les cours partagés par deux parcours, et les cours spécifiques à un des trois parcours. Une spécialisation progressive au sein de chacun des trois parcours est ainsi rendue possible au cours des deux ans de formation. Cette répartition est présentée dans le livret des études, et un règlement des études accompagné d'une présentation des modalités de contrôle des connaissances, complète cette présentation administrative et pédagogique rigoureuse et précise de la formation. L'enjeu central de cette initiation à la recherche est la rédaction d'un mémoire de recherche dont la soutenance a lieu en fin de M2. L'accompagnement pédagogique proposé est pertinent dans son volume comme dans ses attendus, en M1 et en M2, notamment grâce à l'unité d'enseignement transversale « Méthodologie du projet de recherche » (36 heures de travaux dirigés - TD en M1 S1, et 24 heures cours magistraux /TD en M2 S3), On notera l'existence d'un stage obligatoire en M1 (minimum 200 heures), permettant aux étudiants d'envisager une insertion professionnelle spécifique à partir des compétences développées. Mais aucun module précis n'accompagne ce stage. Sans doute ce stage pourrait-il être l'occasion, en plus du rapport réflexif en lien avec la pratique rencontrée qui existe déjà, d'un accompagnement professionnalisant plus marqué, notamment quand il s'inscrit au-delà du champ des compétences habituelles de l'enseignement ou de la recherche en philosophie. Si cela supposerait évidemment de dégager des moyens nouveaux, cela permettrait de renforcer considérablement l'utilité de ce dispositif pédagogique assez original dans ce type de formation. La formation a en outre fait le choix, comme beaucoup de formations de ce type, d'associer pour les étudiants qui le souhaitent aux enseignements visant à encadrer l'entrée des étudiants dans la recherche en philosophie, la préparation au CAPES externe de philosophie. Si ces deux perspectives ne sont pas totalement contradictoires, notamment en raison de la nature et des exigences élevées de ce concours, cela peut expliquer en partie le faible taux de réussite en M1 et M2. Il est parfois difficile pour les départements de philosophie, en partie pour des raisons de moyens, de dissocier complètement master recherche et préparation aux concours, mais dans le cadre de la réforme annoncée de ces derniers, la formation devra réfléchir à l'opportunité de maintenir le format actuel. Il serait peut-être à ce titre pertinent d'envisager une meilleure articulation avec l'INSPE et peut-être la réouverture d'une préparation dédiée à l'agrégation externe et/ou interne, portée par le département. Cela pourrait permettre de donner une identité et une cohérence plus forte à ce master.

Pilotage

L'équipe pédagogique est passée de 11 à 9 membres et se répartit dans les trois domaines que délimitent les parcours du master. Un manque en esthétique et philosophie de l'art est constaté, mais est dépassé par une cohérence recherchée autour de ces trois axes forts qui rassemblent la formation du master et l'activité du laboratoire. Le pilotage est collectif et l'identité forte de l'équipe lui permet de se singulariser activement dans un contexte régional assez concurrentiel. Le sérieux du pilotage général de la formation se traduit par la rigueur et la précision des documents proposés. Il faut noter l'existence de référents par domaine administratifs

impliquant des spécificités dans la politique générale de la formation : référent handicap, référent international en particulier. Par ailleurs des dispositifs adaptés permettent le suivi individualisé des parcours : statuts sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau et étudiants engagés, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite, aide à la reprise d'études dans le cadre de la formation continue, supplément individualisé au diplôme pour aider à l'insertion professionnelle par la validation de compétences acquises en stage. Le numérique est également présent, notamment au travers de la plateforme Moodle. L'absence d'un conseil de perfectionnement est une difficulté en termes d'amélioration continue collective de la formation, et plus particulièrement d'intégration des étudiants et des partenaires extérieurs. Le département en a conscience et devrait pallier ce manque prochainement.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables (entre 24-30 étudiants en M1 et 18-29 étudiants en M2). Le parcours *Philosophie pratique* est le plus attractif (entre 12 et 19 étudiants). Le recrutement interne, majoritaire, favorise un climat plutôt serein pour les études. Pourtant, en dépit de ce contexte favorable, le taux de réussite est en-dessous de la moyenne de l'université : entre 50 et 60 % en M1, entre 27,8 et 40 % en M2. L'explication proposée concerne le fait que de nombreux étudiants sont salariés et ont des difficultés à articuler leur activité professionnelle et la recherche, notamment en M2 quand il s'agit de terminer son mémoire. Si 80 % des étudiants sont en emploi après le master, la stabilité reste faible (25 % deux ans après, pour l'essentiel dans l'enseignement et la recherche). Cette réalité repose peut-être de manière plus aigüe le problème des conditions d'insertion professionnelle que peut proposer réellement le master. Beaucoup est déjà fait, mais un accompagnement professionnalisant plus spécifique pourrait sans doute favoriser une conception de l'obtention du master qui ne se limite pas seulement à l'achèvement du mémoire et puisse articuler finement l'exigence scientifique de cet exercice avec un effort d'insertion professionnelle encore plus actif.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique
- Formation progressive et accompagnement de qualité à l'initiation à la recherche
- Cohérence entre les trois domaines du parcours et la dynamique de recherche dans le laboratoire
- Pilotage collectif et identité d'équipe forte
- Insertion dans l'environnement local, régional et international
- Attention portée à l'insertion professionnelle au-delà de la voie académique
- Dispositifs d'accompagnement pour aider à la réussite des étudiants

Principaux points faibles :

- Difficulté à assurer une insertion professionnelle effective en dehors de l'enseignement et de la recherche
- Absence de lien avec la formation des enseignants en philosophie (MEEF – INSPE)
- Absence de Conseil de perfectionnement ou d'instance collective d'amélioration continue

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation répond aux attentes d'un master recherche en philosophie qui souhaite ouvrir à ses étudiants la « voie royale » de l'enseignement et de la recherche avec les exigences scientifiques et pédagogiques qui s'imposent: former à la recherche en philosophie par l'immersion complète dans l'un des trois domaines de recherche définis en vue, prioritairement, de la poursuite d'études en doctorat. Si le lien avec l'enseignement secondaire existe, l'absence de relation avec la formation des enseignants est problématique. Cela pourrait être une des perspectives à développer pour l'avenir, notamment dans le cadre d'un conseil de perfectionnement en vue de l'amélioration continue de la formation. Une réflexion plus approfondie mériterait d'être menée pour

accroître le potentiel, bien pensé à travers le stage et en raison des liens avec l'environnement socio-économique et culturel local et régional, d'une insertion professionnelle dans des secteurs autres que celui de l'enseignement et de la recherche et sur la place réservée à la préparation des concours dans le cadre de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences du langage* (SDL) forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage, selon trois parcours : le parcours *Industries de la Langue* (IDL) qui est un parcours professionnalisant en traitement automatique des langues (TAL) ; le parcours *Linguistique* qui a une orientation recherche ; et le parcours *Médiations langagière et culturelle en contexte de surdité ou en situation de conflit* (MLC créé en 2016) centré sur la (socio)linguistique appliquée à la médiation. Ce master propose un approfondissement des connaissances des sciences du langage et un développement des compétences dans les domaines des différents laboratoires auxquels la formation est adossée. Les débouchés professionnels concernent les métiers liés à la linguistique « appliquée » (les industries de la langue, et la sphère professionnelle de la médiation), et les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ANALYSE

Finalité

La mention de master *Sciences du langage* (SDL) forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage, selon trois parcours (cf. ci-dessus). Ces parcours se déroulent en présentiel sur deux ans (4 semestres), et se déclinent en unités d'enseignement (UE) réparties en trois blocs : tronc commun, enseignements de spécialité, unité d'enseignement d'ouverture

Dans la continuité de la licence *Sciences du langage*, le master propose un approfondissement des connaissances des sciences du langage et un développement des compétences dans les domaines des différents laboratoires auxquels la formation est adossée (linguistique, traitement automatique des langues, sociolinguistique, psycholinguistique, sciences cognitives). Les étudiants doivent réaliser un projet de recherche ou un projet professionnel, selon l'orientation visée.

Quatre types de compétences sont visés : disciplinaires, méthodologiques, professionnelles et linguistiques. Les objectifs de la formation sont indiqués dans l'architecture de l'offre de formation, dans le règlement des études accessible sur le portail intranet étudiant, et sur demande. Les objectifs de la formation déclinée en UE sont également accessibles dans les fiches « éléments pédagogiques » liées à chacun des enseignements.

Les débouchés professionnels concernent les métiers liés à la linguistique « appliquée » (les industries de la langue, et la sphère professionnelle de la médiation), et les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. On note qu'un nombre conséquent d'étudiants continue en thèse de doctorat (par exemple, sur la

promotion 2017-2018, cinq étudiants sur 12 diplômés du parcours linguistique ont poursuivi en thèse de doctorat, dont 4 avec des bourses d'allocation doctorale). Ainsi, les débouchés concernent à la fois le secteur privé que le secteur public.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master *SDL* s'inscrit dans la continuité de la licence *Sciences du langage*, de par sa spécialisation croissante et son orientation vers les différents domaines couverts par le master. Ce master reçoit néanmoins un nombre de candidatures extérieures important, et les candidats extérieurs représentent selon le dossier une part importante des inscrits (de 40 % en M1 à 50 % en M2). Au plan régional (Région Auvergne Rhône Alpes), les parcours *IDL* et *MLC* sont originaux, et le parcours Linguistique grenoblois à orientation recherche présente des spécificités importantes (en lien avec la coloration des recherches menées dans les laboratoires). Cette mention se distingue également sur le plan national : le parcours *Linguistique* se caractérise par l'accent mis sur la linguistique de terrain et la linguistique outillée ; les parcours *IDL* et *MLC* sont également originaux : de par l'attention portée à l'écrit et à l'oral pour le parcours *IDL* ; de par son originalité pour le parcours *MLC* (pas d'équivalent à l'échelle nationale).

La formation entretient des relations fortes avec la recherche. Outre le fait que les enseignements et l'animation sont assurés en partie par des enseignants chercheurs - EC de quatre laboratoires dont trois ont le statut d'UMR (LIDILEM (EA 609) ; GIPSA-lab (UMR CNRS 5216, équipes *Perception, Contrôle, Multimodalité* et *Dynamiques de la parole Voix Systèmes Linguistiques et Dialectologie*) ; LIG, équipe GETALP (UMR CNRS 5617) ; LITT&ARTS, équipe ISA (UMR CNRS 5316)), des séminaires sont mis en place, comme le « séminaire transversal » du tronc commun ou le séminaire de spécialité du parcours « Industries de la langue ». Il y a également une implication dans la recherche possible via la réalisation de stages de recherche rémunérés (et soutenus par des dispositifs soutenus comme Démarre-SHS ou le Pôle Cognition). En 2018-19 une journée de mini-conférences baptisée « Mastérialles », a été organisée, et sera reconduite.

Les liens avec des partenaires socio-économiques et culturels sont nombreux, notamment pour les deux parcours professionnalisants qui s'inscrivent dans un réseau socio-professionnel essentiel tant pour la formation des futurs professionnels que pour les dynamiques entre recherche-action, formation et professionnalisation (secteurs de la médiation, de la culture, de l'industrie) ; mais le parcours *Linguistique* entretient à son tour des liens avec le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, par le biais de la Structure Fédérative de Recherche « Santé et société ».

Organisation pédagogique

Les trois parcours du master *SDL* sont organisés en trois grands blocs d'enseignements : tronc commun (UE transversales constituant le socle commun du diplôme, comme les méthodologies et les démarches d'analyse), spécialité (qui garantissent la spécialisation : *Traitement informatique de la langue* en *IDL*, connaissances théoriques en Linguistique, analyse sociolinguistique des problèmes de médiation, outils et techniques en *MLC*), et ouverture.

La spécialisation et la professionnalisation sont également assurées par les stages obligatoires et évalués, ainsi que par la rédaction d'un mémoire.

Il y a deux stages dans le parcours *MCL* : le stage de M1 dure 4 à 6 semaines et conduit les stagiaires à faire un état des lieux des problématiques de médiation et de préconisations ; le stage de M2 permet la mise en place d'un projet d'ingénierie de la médiation sur une période de 4 à 6 mois

Dans le parcours *IDL*, un stage de 4 à 6 mois est réalisé au quatrième semestre auprès des industriels partenaires. Il est précédé par la réalisation d'un projet professionnel proposé par des commanditaires extérieurs.

En parcours *Linguistique*, un stage de recherche dans un laboratoire est aussi réalisé, il dure de 2 à 4 mois.

La formation met en place une aide à la réussite, sous forme de soutien à la méthodologie du travail universitaire, aux écrits et présentations scientifiques, notamment. Une hétérogénéité de niveaux est constatée, notamment en ce qui concerne les étudiants ne venant pas de sciences du langage, ou venant d'autres pays.

La professionnalisation et la mise en situation professionnelle sont très importantes dans les deux parcours professionnalisants (stages, projets, etc.). La délivrance du supplément au diplôme n'est pas systématique et se fait à la demande de l'étudiant (y figurent des compétences acquises en dehors de celles prévues dans le cadrage national des formations). Il est précisé que la généralisation du supplément au diplôme fera l'objet d'un chantier de la direction des études et de la vie étudiante en 2019.

Concernant la place du numérique et des innovations pédagogiques, outre l'intranet étudiant LEO déployé au niveau de l'établissement, et le recours fréquent des enseignants à la plateforme MOODLE, le parcours *IDL* se

distingue par la valorisation de cette dimension, du fait de son orientation vers le traitement automatique de la parole et de la langue écrite et ses applications (le numérique est directement lié à la formation). Dans le parcours *MLC*, le numérique est surtout envisagé comme une problématique d'accessibilité, mais il est aussi intégré dans les outils professionnels. Les étudiants apprennent ainsi à créer des supports et à les analyser, d'un point de vue technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE.

Enfin, concernant l'internationalisation de la formation, un double diplôme est établi avec l'Université Pédagogique de Cracovie, et la formation reçoit aussi des étudiants étrangers (par exemple, six en parcours *Linguistique* pour 2017-2018, venant de Russie, d'Italie ou du Brésil). L'équipe souhaite développer les mobilités sortantes qui demeurent encore trop marginales.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master *SDL* compte 68 intervenants, donc 44 enseignants-chercheurs (EC) ou chercheurs (C). Six autres enseignants complètent l'équipe, ainsi que 18 professionnels. La répartition n'est cependant pas homogène selon les parcours : pour le tronc commun 75 % des intervenants sont des EC, cette proportion est plus élevée dans le parcours *Linguistique* (17/18) dont l'orientation est exclusivement recherche. On a 5/16 et 13/22 professionnels qui interviennent respectivement dans les parcours *IDL* et *MLC*.

Concernant le suivi des effectifs et des diplômés, l'équipe bénéficie d'un observatoire des formations qui produit des ressources accessibles en ligne. Le dossier regrette néanmoins que les résultats fournis ne soient pas réellement utilisables (sans que l'on sache pour quelle raison).

En termes d'organisation, une réunion d'équipe annuelle fait le bilan de l'année écoulée et organise l'année suivante. L'équipe pédagogique et les responsables des parcours et de la mention s'appuient sur les enquêtes (même si elles ont du mal à être prises en mains par les équipes), ainsi que par des évaluations spécifiques organisées dans les parcours. Par exemple, pour le parcours médiation, l'évaluation des enseignements a lieu à la fin de chaque semestre (questionnaire sur chacun des cours, bilan oral) pour envisager des améliorations. Pour le parcours *IDL*, l'évaluation par les étudiants est faite à la fin de M1 et après le semestre 3 de M2 avec des questionnaires qui ont permis des ajustements (allègements, ouverture restreinte de certains cours pour homogénéiser le public).

Un conseil de perfectionnement a été mis en place, et s'est tenu pour la première fois, au niveau de la mention, le 16 mai 2019. Il est indiqué que « la plupart » des membres étaient présents, avec une représentation des différents statuts attendus (dont des représentants des étudiants (un par parcours) et des professionnels).

Résultats constatés

Les effectifs prévisionnels sont autour de 110 étudiants pour l'ensemble de la mention sur les deux années, pour des raisons logistiques d'accueil (salles d'informatique) et d'encadrement et de suivi (notamment pour les stages). Toutefois, les effectifs réels se situent autour de 80 ; par ailleurs, pour une équipe composée de 39 E-C, le ratio de 110 étudiants de Master semble peu élevé, alors que le parcours *MLC*, récemment créé sans moyen humain supplémentaire durable (ATER depuis 2 ans), est en peine (seuls 4 collègues spécialistes en surdité et 1 en violence verbale, ne couvrant que 220h des 444h de titulaires dispensées spécifiquement dans le parcours *MLC*).

Concernant la satisfaction des étudiants en formation, 78,9 % trouvent que le contenu est « plutôt ou tout à fait » conforme au programme annoncé et 89,4 % que les enseignements sont intéressants. Ces résultats sont basés sur deux tiers des diplômés (ceux qui ont répondu à l'enquête). Il existe une certaine disparité selon les questions, par exemple 68,4 % des étudiants considèrent que les objectifs de la formation sont clairs, et 37 % des diplômés trouvent la formation insuffisamment ouverte sur l'international.

Concernant le recrutement, l'introduction récente d'un niveau C1 en français à l'entrée du master a réduit le nombre de candidatures de candidats étrangers.

Les taux de réussite sont satisfaisants : supérieurs à 80 % en *IDL*, entre 72 et 75 % pour linguistique et entre 76 % et 100 % pour *MLC*. Pour linguistique, le suivi amélioré du mémoire (rédaction au second semestre d'un portfolio de suivi du mémoire, un état de l'art succinct, et présentation orale de leur travail) a permis d'éviter des abandons et difficultés rencontrées.

Concernant le devenir des diplômés, les poursuites d'études en thèse sont fréquentes, même si l'insertion professionnelle est bonne selon les parcours : en *IDL*, sur 38 répondants, 23 sont actifs (75 % dans le privé, et 84 % jugent leur emploi en adéquation avec leur formation), deux sont sans activité et 13 sont en poursuite d'études dont 10 en thèse. En linguistique, sur 12 répondants, cinq sont actifs (quatre en emploi et un en recherche), sept en poursuite d'études dont deux en thèse et cinq hors thèse. En *MLC* (création de 2016), l'enquête ne fournit pas

de résultats, mais il est constaté que le stage a débouché sur une insertion professionnelle remarquable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation complète qui offre à la fois un socle solide en sciences du langage, et des parcours de spécialisation dans trois domaines bien définis et originaux.
- Bonne articulation avec la licence qui prépare (outre les débouchés de l'enseignement) aux métiers visés par les parcours.
- Relations fortes avec l'environnement socio-économique, notamment pour les deux parcours professionnalisants, ce qui a pour conséquence une politique de stage cadrée, une présence affirmée d'intervenants professionnels, et de bons taux d'insertion professionnelle.
- Liens forts avec la recherche, notamment grâce aux conférences ou événements organisés.

Principaux points faibles :

- Effectifs à consolider, au regard du taux d'encadrement généralement bon.
- Manque d'analyse des différentes enquêtes de suivi.
- Faible internationalisation de la formation, malgré de multiples liens avec des collègues de diverses universités et le double diplôme avec l'Université Pédagogique de Cracovie.
- Recours au numérique inégal (fort dans la partie métier du parcours *IDL*, investi dans le parcours *Linguistique*) qui pourrait être amélioré, notamment en lien avec les perspectives d'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *SDL* de l'UGA est une formation complète, bien structurée, et organisée de manière cohérente pour articuler un tronc commun et des UE de spécialisation dans les trois parcours. Chaque parcours a un positionnement clair et pertinent dans l'environnement académique et socio-économique, et une originalité sur le plan régional et/ou national pour certains parcours. Si l'organisation pédagogique et la professionnalisation sont un socle solide sur lequel la formation peut s'appuyer, il serait souhaitable de développer l'internationalisation, ainsi que le recours au numérique à des fins d'insertion professionnelle. Ainsi, pour le parcours *Linguistique*, le développement de compétences méthodologiques renforcées en matière de traitement de corpus (compétences en XML, langages de scripts, analyse lexicométrique ...), d'enquêtes quantitatives et qualitatives, permettra d'aller vers plus de professionnalisation de façon pertinente. Il conviendra aussi d'assurer un meilleur suivi grâce aux enquêtes, afin de permettre au pilotage de poursuivre les efforts, déjà bien engagés, d'ajustement aux évolutions et aux besoins. Le fort réseau socio-professionnel, et l'intégration dans le domaine de la recherche, permettent d'envisager les suites de manière positive. Pour finir, mentionnons que le parcours *MLC* aurait par ailleurs urgemment besoin d'un poste en renfort dans le domaine de la LSF, ce troisième parcours ayant été créé sans moyen humain supplémentaire durable (un attaché temporaire d'enseignement et de recherche depuis 2 ans).

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Saint-Martin-d'Hères, le 28 février 2020

DGD Formation
Bâtiment Pierre Mendès France
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9 - France

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Chrono : DGDFORM-040320-1
Affaire suivie par : Jean-François Redon
+33 (0)4 76 82 83 01
jean-francois.redon@univ-grenoble-alpes.fr

Objet : Observations relatives à l'évaluation des champs formation par le HCERES

Monsieur le Directeur,

L'université Grenoble Alpes et l'ensemble des équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports d'évaluation externe du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et tient à remercier les évaluateurs pour le travail conséquent réalisé. L'établissement est pleinement engagé dans le processus de construction de sa future offre de formation et dans ce cadre nous tiendrons compte des recommandations formulées dans ces rapports.

Les comités ont globalement pointé des difficultés connues, telles que le défaut de généralisation des conseils de perfectionnement, un manque de politique globale dans l'évaluation par l'étudiant et plus largement une politique qualité des formations qu'il convient de porter encore afin qu'elle se répercute dans l'ensemble des diplômes. Le comité s'est également interrogé sur le rôle de l>IDEX dans le cadre de l'innovation pédagogique et de l'usage du numérique. L'établissement exprime son désaccord avec cette analyse en regard du volume et de la qualité des projets engagés.

De même la lisibilité des champs utilisés pendant la période sous revue est un questionnement légitime dans le cadre de la construction de l'établissement public expérimental (EPE).

Nous nous permettons d'apporter quelques éléments de précisions et de réponses sur les principaux points d'amélioration évoqués tout au long des rapports puisqu'un certain nombre de dispositifs n'ont pu être décrits au niveau de chaque mention. (Mais largement détaillés dans le RAE établissement)

Rappels des éléments de gouvernance :

Une carte de formation 2016-2020 construite dans le cadre de 6 établissements

Une carte de formation évaluée dans le cadre de 4 établissements

Une carte de formation 2021-2025 en construction dans le cadre d'un établissement expérimental

Une équipe politique renouvelée en janvier 2020

Sur la lisibilité des champs :

Les champs de formation proposés au HCERES en 2015 par les trois universités constitutives de l'Université Grenoble Alpes ne correspondaient pas encore à une vision coordonnée.

Ces champs de formation ont été principalement utilisés pour afficher l'offre de formation au niveau de notre site académique et l'Université Grenoble Alpes. En effet, la période 2016-2020 qui correspond pour Grenoble à la période probatoire de l'IDEX, a été marquée en janvier 2016 par la fusion des universités Joseph Fourier, Pierre Mendès France et Stendhal, puis par la construction d'une université dite « intégrée » créée en janvier 2020 dans le cadre d'un EPE. Un regroupement des composantes de formation en composantes académiques, élément de structuration important de l'université intégrée, a en particulier été au cœur des préoccupations de notre université ces deux dernières années. A noter que ces regroupements sont sur des périmètres très différents de ces 6 champs de formation. Dans ce contexte et étant donné le rôle important que joueront à l'avenir les composantes académiques au sein de notre université, l'animation des 6 champs de formation n'a pas été mise en place. Il conviendra de repenser la structuration de l'offre de formation pour en assurer un pilotage en lien avec la gouvernance de l'établissement en composantes académiques.

Sur la démarche d'amélioration continue et le pilotage de l'offre de formation :

L'établissement s'est doté en 2016 d'une direction des moyens et du pilotage (DMP) des formations afin de travailler sur les axes de production de données consolidées (post fusion des 3 universités), de mise à disposition et d'appropriation de celles-ci. Dans ce cadre un chantier de grande ampleur a été mené durant 3 ans afin de mettre à disposition les données des formations dans un outil performant (biboard). Ce chantier a conduit à la rédaction d'un référentiel établissement (guide de l'auto-évaluation). De nombreuses formations se sont déroulées sur la période afin de faciliter l'appropriation de la démarche par les équipes pédagogiques. Cette étape correspond à la construction d'un socle de culture partagée pour pérenniser une démarche d'amélioration continue des formations. Cette démarche sera amplifiée sur la période qui s'ouvre avec notamment un portage de la commission formation et vie universitaire (CFVU) qui travaillera sur les perspectives d'améliorations afin d'intégrer cette démarche dans la politique qualité de l'établissement qui sera présentée chaque année (prospectives et bilan) au conseil d'administration. Les principaux axes de travail seront les suivants :

- Mise en conformité et animation des CP, notamment sur la place des étudiants dans ces instances
- Cahier des charges de l'observatoire des formations (les données et leur utilisation)
- L'évaluation par l'étudiant

Ces axes, non figés à ce jour, conduiront à un schéma directeur de l'amélioration continue des formations qui devra être opérationnel pour le début de la nouvelle offre en 2021 et s'intégrer dans les contrats d'objectifs et de moyens (COM) des composantes académiques de l'EPE.

Sur la production des données du secteur formation :

L'établissement a pu constater à la lecture des rapports quelques incompréhensions sur cette thématique. Nous souhaitons préciser que l'observatoire des formations conduit systématiquement des enquêtes de devenir à 1 an et à 30 mois pour l'ensemble des diplômés. Le taux de situations connues est très satisfaisant puisque de 76% pour les masters et de 85% pour les licences. Les données issues de ces enquêtes sont travaillées sous des aspects qualitatifs (répertoire des emplois, salaires, type de contrats...). Nous poursuivons l'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'appropriation et l'usage de ces informations au sein des conseils de perfectionnement, qui est encore très inégal.

L'évaluation des formations par les étudiants est elle aussi réalisée par l'observatoire des formations et concerne tous les diplômés de l'UGA avec un taux de réponse supérieur à 66%.

Sur la pédagogie innovante :

Les moyens mobilisés pour la transformation pédagogique reposent essentiellement sur du financement par projets (Idefi Promising, Idex, COMESUP). Pour renforcer l'accompagnement de ces projets de transformation pédagogique, différents outils ont été mis en place par l'UGA et par l'Idex :

- un catalogue de formations est proposé chaque semestre par la DAPI sur les thèmes « Pédagogies actives » et « Numérique, audiovisuel » (38 sessions de formation suivies par 331 personnels depuis 2017). Sur la thématique de la créativité en pédagogie, l'Idefi Promising (UGA) propose aussi un catalogue de 10 formations (100 enseignants environ ont suivi en moyenne 4 formations). Une formation des enseignants nouvellement recrutés est mise en place depuis la rentrée 2018 ;
- des appels à projet. L'un, dénommé « Coup de Pouce » (45 k€ par an, 28 projets depuis 2016) depuis 2016 pour aider les enseignants et enseignants-chercheurs à mettre en œuvre un module interdisciplinaire, de l'apprentissage expérientiel. Un autre, « Transformation pédagogiques et Plateformes Learning-by-doing » (8 M€ sur 4 ans) porté par la Comex Formation et le CNP de l'Idex, est engagé chaque année depuis 2016 pour aider les composantes et les équipes pédagogiques à mettre en œuvre des transformations plus profondes dans leurs formations, et consolider ou développer leurs plateformes pédagogiques (97 projets auxquels participe l'UGA sur les 114 soutenus par l'Idex, souvent en partenariat avec les autres établissements du site) ;

Sur la réussite, l'inclusion et l'insertion professionnelle :

L'UGA a étendu l'accompagnement des Sportifs de Haut Niveau (SHN) aux 3 statuts particuliers supplémentaires reconnus par la loi (Artistes de Haut Niveau, étudiants engagés, personnes en situation de handicap). Un Service des Publics à Besoins Spécifiques (SPBS) est dédié à l'accompagnement de ces étudiants (456 ESHN, 77 EAHN, 174 étudiants engagés, 1 110 étudiants en situation de handicap en 2018-2019). Ce service vise à répondre à un triple enjeu :

- Garantir les mêmes droits pédagogiques aux étudiants de l'UGA, quel que soit leur statut (harmonisation et équité) ;
- Harmoniser les procédures administratives et les référentiels ;
- Faciliter la gestion administrative entre les statuts particuliers et entre les composantes et le service central au niveau de l'UGA.

Les mises en œuvre de la loi ORE et de l'arrêté licence ont permis de (re)structurer et de renforcer les dispositifs de suivis des parcours d'étude et de professionnalisation des étudiants.

Les dispositifs « OUI SI » sont de trois types : du renforcement disciplinaire et du tutorat/soutien (dans 44 parcours), une L1 en 2 ans (dans 6 parcours), une année propédeutique (à Grenoble et Valence pour les Licences ST). Tous les dispositifs mis en place sont jalonnés par un accompagnement de l'étudiant dans son projet personnel de formation et professionnel. En 2018, 777 étudiants inscrits dans 33 parcours de L1 ont bénéficié de ces dispositifs, soit 20,7 % des effectifs des parcours concernés. En 2019, 44 parcours de L1 non sélectifs les proposent, soit 85 % des parcours de L1 non sélectifs concernés. En 2018-2019, le budget était d'environ 1 M€ financé par le Ministère avec un soutien de l'Idex (700 k€ sur 4 ans). L'évaluation de ces dispositifs, leurs impacts sur l'orientation des étudiants et leur réussite en L1 puis en L2, doit encore être mise en place dans une logique d'amélioration continue.

La contractualisation avec les étudiants est renforcée dès la rentrée 2019 avec la mise en place du contrat pédagogique de réussite et de son suivi auprès de tous les étudiants et de l'installation systématique d'une direction des études en composante.

Concernant les poursuites d'études des étudiants de licence professionnelle, l'établissement réaffirme son engagement à ne pas favoriser ces poursuites. Les IUTs construisent avec leurs partenaires une stratégie de sécurisation des parcours pour ces étudiants (accès au master après une période d'activité professionnelle) dans le respect du cadre réglementaire et des attentes des étudiants.

Pour autant, les recrutements directs dans des masters d'autres établissements et la poursuite d'études sous la modalité de l'alternance relativisent ce point faible identifié par les experts.

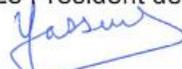
Observations sur les rapports mention :

L'établissement sera vigilant sur les mentions identifiées en points d'attention par les experts. Vous trouverez les premiers éléments de réponse et d'analyses dans les observations des équipes pédagogiques ci-après.

Par ailleurs nous avons constaté qu'une partie des points faibles et recommandations résultait de la non prise en compte des annexes dans l'évaluation externe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président de l'UGA



Yassine Lakhnech



Observations relatives à l'évaluation des formations par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Champ de formation : Arts, communication création, cultures, langage, langues, lettres, sciences humaines

Table des matières

Licence Arts du spectacle	6
Licence Information-communication	8
Licence Langues étrangères appliquées	9
Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	11
Licence Lettres	16
Licence Musicologie	18
Licence Philosophie	20
Licence Sciences du langage	22
Licence professionnelle Métiers du commerce international	24
Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	26
Master Arts, lettres et civilisations	28
Master Création artistique	31
Master Didactique des langues	36
Master Histoire	37
Master Information, communication	38
Master Journalisme	42
Master Langues étrangères appliquées	45
Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	46
Master Philosophie	49
Master Sciences du langage	50
Licence Histoire	51
Licence Histoire de l'art et archéologie	51
Licence Sciences sociales	51
Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication	51
Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques	51
Master Histoire de l'art	51

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1 – Page 2, § 2 (« Positionnement dans l'environnement »)

Le département des ADS et le Conservatoire tiennent au maintien du Parcours CEPI (pour les étudiants du cycle professionnel au Conservatoire), gage d'excellence et de réussite. Pour cela, des mesures ont été prises dès l'automne 2019.

Une réunion de concertation a été organisée en décembre 2019 avec la directrice du conservatoire. Il a été décidé de veiller à une meilleure communication entre nos deux institutions. Le gestionnaire de la formation au Conservatoire, récemment engagé, veillera notamment à la bonne concordance des emplois du temps ; un référent sera nommé parmi l'équipe d'enseignants de notre licence pour optimiser le partenariat tant pédagogiquement qu'administrativement.

Signalons par ailleurs que le peu d'étudiants inscrits est dû au nombre restreint de places disponibles au Conservatoire ; il n'est donc pas de notre fait. Il faut aussi souligner qu'au sein du parcours Arts du spectacle en Licence, la possibilité est donnée de s'inscrire au Conservatoire en « cycle initial », pour les étudiants non admis dans le parcours ADS-CEPI.

2 – Page 2, § 3 (« Organisation pédagogique »)

La mineure (et non pas le « parcours ») Sciences de l'information est peu fréquentée car s'y inscrivent avant tout les étudiants désireux de rejoindre la L3 Information Communication (qui ne propose pas de L1 et de L2).

Une réflexion va être cependant menée avec le Département Information Communication sur le type de cours proposés dans la mineure Information-communication, sur ses « contenus », pour la rendre plus « attractive » et plus complémentaire des enseignements d'Arts du spectacle.

Une réflexion est menée dans le cadre de la future CSPM pour voir si d'autres « mineures » pourraient se développer (« Histoire de l'art », « Musicologie »...).

À Valence, le parcours « Lettres », qui caractérise le site, est crucial, car il permet aux étudiants valentinois de pouvoir préparer certains concours (notamment celui de « Professeur des écoles », un des débouchés possibles dans la région). Il permet aussi de se distinguer de la formation de Grenoble. L'offre peut toutefois être améliorée, aussi certains cours de Lettres seront revus afin de mieux s'articuler avec les enseignements d'Arts du spectacle.

Soulignons que si les cours d'OFC sont moins nombreux qu'à Grenoble, c'est en raison des effectifs réduits à Valence.

3 – Page 3, § 3 (« Pilotage »)

Les modalités de la tenue des jurys sont claires mais n'ont peut-être pas été assez précisées dans l'autoévaluation. Elles sont notamment indiquées dans le Règlement des études disponible sur le site internet.

4 – Page 3, § 4 (« Pilotage »)

Le tutorat mis en place cette année a été davantage suivi par les étudiants qui ont montré leur satisfaction. Si ce progrès se confirme, des heures supplémentaires pourront être plus facilement demandées et obtenues.

5 – Page 3, dernier paragraphe (« Principaux points faibles »)

Afin d'augmenter le nombre d'étudiants s'inscrivant en Master Création artistique de notre département, une amélioration de l'information a été décidée. En L3, un cours spécifique « Initiation à la recherche » sera proposé dans le cadre de la nouvelle offre. Plusieurs enseignants y interviendront afin que les étudiants puissent mieux connaître la diversité des approches développées et se projeter ainsi plus aisément. La rédaction d'un projet de recherche leur sera demandée.

6 - Page 3, dernier paragraphe (« Principaux points faibles »)

Afin de rendre plus attractif le parcours de Valence (ADS Lettres Modernes), nous souhaitons développer les spécificités du site dans la nouvelle offre en tenant compte des richesses culturelles de la région (sont envisagés des partenariats avec l'École de cirque en Diois, Ardèche Image, La Poudrière École du Film d'Animation).

7 - Page 3, dernier paragraphe (« Principaux points faibles »)

Contrairement à ce que stipule l'analyse de l'auto-évaluation, le lien avec la recherche est développé tant à Valence qu'à Grenoble. En témoignent plusieurs journées d'études en partenariat avec Lux, scène nationale : « Plasticité du cinéma. Du patrimoine Gaumont à quelques pratiques contemporaines » (2016), « Adieu au langage /Jean-Luc Godard : un film révolutionnaire », 2016, « L'Amour fou : passions amoureuses – Du cinéma aux séries télé », 2017, « Les mises en scènes du politique dans le cinéma tunisien » (2019). D'autres sont prévues, notamment « Il se peut que la beauté ait renforcé notre résolution » (janvier 2020).

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'ensemble des remarques et recommandations formulées dans le retour de l'autoévaluation ont déjà été intégrées dans la réflexion de l'équipe pédagogique en vue de la nouvelle accréditation de notre diplôme de licence. Nous ne pouvons donc que souscrire pleinement à ce retour.

Voici quelques précisions sur les avancées de notre réflexion en lien avec les remarques formulées dans l'évaluation de façon générale.

- A) En ce qui concerne la mise en place prochaine du Bachelor Universitaire Technologique, un dialogue a été entamé avec l'IUT pour envisager la poursuite d'études des étudiants en DUT dans notre licence 3 (dont la mention est la même). Les modules de pré-spécialisation seraient pensées en lien avec nos collègues de l'IUT afin de renforcer l'acquisition de compétences ciblées en fonction d'un métier ou plusieurs métiers identifiés et ainsi la professionnalisation de la licence 3. Dans cette perspective, nous envisageons déjà la mise en place d'un stage obligatoire. A savoir cependant que, jusqu'à présent, le stage était obligatoire en L3 si l'étudiant ne pouvait attester en avoir réalisé un en lien avec la communication en L1 ou L2 (une activité bénévole, toujours en lien avec la communication, pouvait donner lieu à une équivalence).
- B) Les éléments du programme et les dispositifs mis en place pour préparer nos étudiants de licence à la poursuite d'études en master (et salués par l'évaluation) seront bien entendu maintenus. A cet égard, un axe d'amélioration, mentionné dans l'évaluation et dont nous avons conscience, consiste à rééquilibrer la répartition des cours fondamentaux et méthodologiques entre EC et doctorants. Ces dernières années, plusieurs collègues ont bénéficié d'importantes décharges pour des missions nationales ou au niveau de l'UGA, ce qui a fait croître le recours à des doctorants pour assurer des enseignements. Le recrutement de deux nouveaux collègues MCF pour la rentrée 2020 devrait permettre un rééquilibrage.
- C) En ce qui concerne les options en L1 et L2, nous avons entamé une réflexion pour recentrer notre offre autour de trois domaines professionnels à définir et une introduction théorique aux SIC, en collaboration plus étroite avec des formations d'autres composantes (par exemple sociologie, histoire ou médecine, disciplines qui seront présentes dans la future composante de l'Université intégrée dont fera partie désormais l'UFR LLASIC). Ceci nous permettra d'augmenter notre vivier de recrutement (hors IUT) et de mieux préparer les étudiants à la professionnalisation qui sera plus poussée dans notre licence 3, tout en leur donnant les acquis théoriques pour une meilleure compréhension de la discipline dès leur entrée dans notre département, et en vue d'une éventuelle poursuite d'études en master. Nous avons ainsi en tête d'améliorer notre offre d'options en L1 et L2 dans un souci de progression plus claire et plus cohérente.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le Directeur des études et son Conseil des études remercient l'HCERES pour sa lecture attentive ainsi que pour les remarques constructives qui sont proposées dans la fiche évaluation. Ils se félicitent par ailleurs du travail accompli et du retour positif fait par l'HCERES et ont amorcé une discussion autour des trois principaux points faibles mentionnés à la page quatre (cf. « Conclusion », « Principaux points faibles »). Nous notons une convergence nette entre les points faibles de la fiche évaluation et le point 5.2 (cf. « points d'amélioration », pages 21 et 22) du dossier d'accréditation rédigé par le Directeur des études sortant.

Veillez trouver ci-dessous les éléments de réponse que nous pouvons apporter sur ces trois points.

1/ « Manque de dispositif de préprofessionnalisation »

p. 4, § 2 : les trois spécialités de troisième année vont chercher à renforcer leurs partenariats avec l'environnement socio-professionnel et comptent s'appuyer sur les réflexions menées dans le cadre du conseil de perfectionnement. Par ailleurs, une quatrième spécialisation « Société, environnement et climat » est actuellement en cours d'élaboration, et est pensée en lien avec les secteurs public et privé. De nouvelles pratiques devraient voir le jour grâce à cette spécialisation. Elles nourriront les autres spécialités de la troisième année et plus largement celles de la Licence.

2/ « Un nombre insuffisant d'intervenants extérieurs, qui traduit une relation trop faible avec le monde professionnel »

- ➔ p.4 § 2 : le conseil de perfectionnement a été créé pour pallier ce manque. Le conseil est constitué de 16 représentants des personnels internes à l'UGA, de 4 représentants du monde socio-professionnel et de 4 représentants des étudiant-e-s. Une première réunion a eu lieu au printemps 2019 (deux professionnels étaient présents), une seconde aura lieu en mai 2020. La première réunion a été l'occasion de dresser un bilan et d'élaborer un plan d'actions. Le Conseil de perfectionnement s'est concentré sur deux points (stage et cours professionnalisants).
- 1) Les stages d'observation après la L1 peuvent être encouragés mais c'est surtout après la L2 que l'étudiant LEA devient suffisamment opérationnel pour certaines tâches en entreprise. Des réunions d'information peuvent être organisées à destination des étudiants de L2 pour notamment préciser les dispositifs d'aide à la recherche des stages à l'UGA, répertorier des entreprises de la région ayant des activités internationales, ainsi que rappeler les aménagements pédagogiques possibles dans la formation – dispense d'assiduité si la période de stage proposée ne correspond pas aux vacances d'été. Une réflexion sera menée en Conseil des études sur la façon de mettre en place des séances de formation à la recherche et à la réussite du stage. Parmi les pistes de réflexion on pourrait envisager de déposer un projet Idex formation visant à mettre en place une telle formation et à rationaliser le dispositif du stage.
- 2) L'UE projet tutoré a été repérée comme étant un bon moyen de renforcer la préprofessionnalisation en Licence. L'exercice comportant l'animation d'une équipe internationale et la conduite d'un projet avec la simulation des négociations par visio-conférence en langues étrangères pourrait être associé à cette UE en L3. Outre la simulation, il serait intéressant d'établir des contacts avec des acteurs réels du monde professionnel concernés par le projet.

3/ « Un manque de suivi des diplômés sortants »

- p. 4 §2 : l'UFR a fait le choix de se concentrer principalement sur le suivi après le Master et développe actuellement un nouveau dispositif de suivi (« Alumni ») dont les objectifs sont les suivants :
- Favoriser les possibilités d'échanges personnalisés entre étudiants et diplômés déployant en contexte professionnel les connaissances et compétences acquises dans nos formations ;
 - Renforcer l'offre de stages actuelle et faciliter la recherche d'emploi pour nos futurs diplômés ;
 - Développer les relations entre les formations de l'UFR LE et les professionnels, particulièrement avec le monde de l'entreprise ;
 - Faire connaître les actions de la junior entreprise ATLAS et des associations étudiantes en lien avec les formations (Kaïros et IDEES), et leur permettre de développer leurs activités auprès des étudiants et de promouvoir leurs prestations auprès des entreprises ;
 - Développer des liens avec les associations professionnelles dont font partie certains de nos diplômés (ex : Société Française des Traducteurs) ;
 - Elargir les possibilités d'intervention de professionnels dans nos Masters.

Pour le suivi après la Licence, l'UFR compte utiliser les données que l'Observatoire des formations met à sa disposition. Nous savons néanmoins qu'en moyenne environ 60% des étudiants poursuivent en Master, 15% vers d'autres diplômes (DUT, Licence pro principalement) et 21% arrêtent leurs études ou prennent une année de césure.

Par ailleurs, l'équipe de la Licence LEA réfléchit à la création de stages étudiants pour travailler sur la traçabilité des diplômés sortants et sur les relations de l'ensemble de la filière LEA avec les entreprises, dans l'objectif de renforcer nos liens avec le monde professionnel et de se constituer un vivier d'entreprises susceptibles d'accueillir nos stagiaires et nos apprentis.

Enfin, le Conseil des études réfléchit à la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants pour alimenter la réflexion globale sur les points faibles.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous remercions les évaluateurs pour l'attention portée à la licence LLCER. Globalement, l'avis émis conforte les analyses, les points d'appui et d'amélioration de l'auto-évaluation interne.

Toutefois, nous tenons à corriger certaines erreurs d'interprétation et à compléter ou clarifier certains points.

1. Désaccord sur l'interprétation d'éléments fournis

- Pilotage et harmonisation de la mention

A plusieurs reprises, le rapport pointe un déficit d'harmonisation ou une différence de qualité dans le pilotage de certains parcours :

- p. 3 - « Pilotage » : « Chaque mention conserve donc une capacité d'organisation propre au détriment de l'harmonisation entre mentions. »
- p. 4 - « Principaux points forts » : « Un pilotage de qualité dans certains parcours qui a permis des améliorations de la structure et de la lisibilité de la formation. »
- p. 4 - « Analyse des perspectives et recommandations » : « Le pilotage par parcours fonctionne pour certains parcours : en revanche le pilotage au niveau de la mention est à améliorer. »
- Dans le même temps, il est souligné le contraire :
- p. 3 - « Pilotage » :

« ... et l'ensemble de la mention se coordonne au sein d'un conseil des études qui se réunit au moins trois fois par année. Le pilotage transversal est présent. »

« L'évaluation par les étudiants a permis une harmonisation de la maquette à mi- contrat. »

Nous tenons donc à redire ici que les 5 parcours de la mention LLCER sont pilotés transversalement par un conseil des études, composé d'autant de responsables pédagogiques que de parcours et dirigé par un directeur des études. Il y a au minimum 3 réunions annuelles du conseil et, en réalité bien plus (6 par an) pour assurer le suivi concerté et coordonné de dossiers majeurs (ex. auto-évaluation, maquettage de la nouvelle offre de formation, déclinaison du diplôme en compétences, paramétrage de Parcoursup, préparation du cycle d'accueil).

Grâce à ce pilotage centralisé, le conseil est garant de l'identité de la structure de la maquette dans les 5 parcours, sur les 3 années du cycle (même volume horaire sur le cycle et par année, même nombre de blocs d'UE, même volume de crédits ECTS par bloc). Il est aussi garant du fait qu'aucune modification de la maquette ne puisse être effectuée unilatéralement par l'un des parcours.

Pour tenir compte de ses spécificités (particularités culturelles, pédagogiques et d'insertion des diplômés), chaque parcours conserve sa liberté pédagogique. En conséquence, quelques différences peuvent exister mais elles

restent extrêmement limitées et n'affectent ni la structure, ni les objectifs communs. Elles ont plutôt vocation à améliorer la lisibilité du contenu et à la cohérence pédagogique interne au parcours.

- Par ailleurs, pour respecter la préconisation d'une auto-évaluation analytique et non pas descriptive, nous avons renoncé à illustrer nos propos en déclinant systématiquement un exemple par parcours. Nous avons plutôt fait le choix de ne prendre qu'un ou deux exemples très représentatifs. Il n'est pas impossible que très involontairement et bien injustement cela ait induit une différence d'appréciation qualitative entre les parcours.

Nous pensons tout particulièrement à l'erreur de compréhension concernant la culture numérique :

p. 2 - « Organisation pédagogique » : « La conception d'un rapport (troisième année semestre 6) sur le Royaume-Uni, assorti d'une mise en page en fonction d'un cahier des charges rédactionnel n'est pas l'exemple le plus pertinent, moins en tout cas que l'idée d'un musée virtuel. »

Nous rappelons qu'un enseignement d'informatique est obligatoire et crédité en L2 et en L3 dans chacun des parcours de la mention, sur les deux semestres de chacune des années. Chaque parcours est tenu d'assurer un maillage pédagogique entre l'enseignement d'informatique et les contenus disciplinaires du parcours. L'objectif est d'utiliser les 2 années pour multiplier les applications croisées.

Cependant, chaque parcours conserve sa liberté pédagogique pour s'adapter au mieux à la progressivité de ses contenus. C'est ainsi que, par exemple, dans le parcours Anglais, un musée virtuel peut être réalisé en semestre 5 et un rapport préparant aux exigences du master peut l'être en semestre 6 tandis que le musée virtuel sera placé en L2 dans le parcours Espagnol et suivi par un travail de sous-titrage et de montage en L3, à l'occasion de la réalisation d'un documentaire de création.

- Enfin, compte-tenu du cadrage national des formations et de la spécialisation progressive, il n'y a pas de raison d'harmoniser la mention LLCER avec une autre mais bien plutôt de continuer à faciliter, comme nous le faisons déjà, les poursuites d'études en master, vers la mention LLCER d'abord et vers d'autres mentions naturellement associées à la LLCER (ex. Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (1er degré) ; Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (2nd degré) ; Master Sciences du Langage, Spécialité Français Langue Étrangère ; Master Sciences du Langage, Spécialité Industries de la Langue).

2. Effectif en doubles licences

Le rapport pointe une absence d'inscrits en doubles licences en 2018-19 :

- p. 1-2 - « Positionnement dans l'environnement » : « Néanmoins, les doubles licences ne comptent aucun étudiant en 2018-19. »
- p. 3 - « Résultats constatés » : « En 2018-19, par exemple, aucune des doubles licences n'avait d'étudiant en L1. »
- p. 4 - « Principaux points faibles » : « Les doubles licences ne comptent aucun étudiant en 2018-19.

Il y a visiblement une erreur dans les chiffres fournis. Voici les effectifs en L1 du contrat en cours :

Détail des parcours de la mention				
INSCRIPTIONS*	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Anglais-Allemand	8	7	4	11
Anglais-Espagnol	15	11	15	16
Anglais-Italien	7	5	4	6
Anglais-Russe	1	4	4	2

**effectifs après la réorientation de janvier*

3. Compléments ou clarifications

- Adossement de la formation aux équipes de recherche

p. 2 - « Positionnement dans l'environnement » : « La formation est adossée à deux équipes de recherche : l'Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie (ILCEA4) pour les recherches en langues vivantes et le Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe (LUHCIE) pour les recherches en histoire, histoire de l'art, musicologie, langue littérature et civilisation italiennes. »

La liste des équipes de recherche fournie est incomplète et ne reflète pas la richesse de l'adossement recherche et la pluridisciplinarité de la licence LLCER. L'équipe pédagogique de la mention tient donc à ce que figure l'ensemble des équipes représentées :

- ILCEA4 (Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie) pour les recherches en langues, littératures, civilisations et traduction,
- LUHCIE (Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe) pour les recherches en histoire, histoire de l'art, musicologie, langue littérature et civilisation italiennes,
- le laboratoire LIDILEM (Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles) centré sur l'étude des langues et du langage en contexte et sur les situations d'apprentissage et d'enseignement des langues,
- LITT&ARTS, pour les recherches en Arts et pratiques du texte, de l'image, de l'écran et de la scène.

- Portefeuille de compétences

p. 2 - « Organisation pédagogique » : « Un portefeuille de compétences doit être mis en place (le dossier n'est pas clair sur ce point). »

Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) n'a pas de réalité aujourd'hui dans la mention. Il n'est ni présenté ni utilisé et ne concerne que les étudiants qui entament une démarche volontaire auprès de l'Espace Orientation Insertion professionnelle.

S'il est cité dans l'auto-évaluation, c'est comme une perspective. L'équipe pédagogique est bien consciente que certaines conditions préalables sont à remplir avant que les étudiants puissent être initiés au PEC et qu'ils en fassent un usage intégré à la formation. Parmi ces conditions figurent la démarche en cours de déclinaison du diplôme en compétences et quelques ajustements de la maquette 2021-25 pour favoriser les mises en situations professionnelles.

- Chiffres de la mobilité étudiante et politique incitative

p. 3 - « Organisation pédagogique » : « Les chiffres de la mobilité (entrante et sortante) ne sont pas donnés. (...) Une politique incitative à la mobilité est mentionnée sans en préciser les modalités donc difficile à évaluer. »

La politique de mobilité étudiante repose sur une organisation administrative et pédagogique dans l'UFR. Un secrétariat dédié à l'international existe qui gère la mobilité étudiante entrante et sortante ; chacun des parcours comporte 1 ou plusieurs enseignants coordonnateurs Erasmus sortants (selon les effectifs) de façon à accompagner individuellement chaque étudiant dans l'établissement de son contrat d'études et à rester son référent durant tout le séjour d'études à l'étranger. La campagne d'information démarre chaque année dès la mi-octobre par des réunions d'informations (générale et propres à chaque parcours). Elle concerne les étudiants de L1 à L3. Un premier retour sur les candidatures est fait dès fin janvier sur la base des résultats du premier semestre.

Mobilité étudiante à l'UFR de Langues étrangères et en licence LLCER				
	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Mobilité sortante à l'UFR LE	116	132	130	154
dont licence LLCER	49	44	32	40
Mobilité entrante à l'UFR	106	107	94	91

- Composition du Conseil de perfectionnement

p. 3 - « Pilotage » : « Il n'est pas fait mention de membres étudiants. »

Depuis l'élaboration de l'auto-évaluation, nous avons arrêté la composition du Conseil de Perfectionnement dont la première réunion est prévue en mars 2020. Sa composition est la suivante :

Représentants des personnels interne à l'UGA
Un(e) Représentant(e) de l'administration de la formation
Le directeur/la directrice des études L-LLCER
Le/la responsable du parcours allemand
Le/la responsable du parcours anglais
Le/la responsable du parcours espagnol
Le/la responsable du parcours italien
Le/la responsable du parcours russe
Représentants du monde socio-professionnel
Représentant(e) Bibliothèque du Jardin de Ville - Grenoble
Représentant(e) - Direction de l'Action Internationale et Européenne - Ville de Grenoble
Représentant(e) Musée dauphinois - Grenoble
IA-IPR d'italien
Représentants des étudiant-e-s
2 représentant(e)s L2 LLCER
2 représentant(e)s L3 LLCER

- Fiche RNCP

p.3 – « Organisation pédagogique » : « Pour être plus lisible, la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) devrait être réécrite : les nombreuses compétences listées pourraient être synthétisées et les listes d'établissements pourraient être supprimées... ».

La mise à jour de la fiche RNCP est envisagée en lien avec la déclinaison du diplôme en compétences.

La déclinaison aboutissant à un document finalisé en février 2020, le travail sur la fiche RNCP pourra démarrer dès le printemps 2020.

- Disparité dans la reconnaissance du stage en termes de crédits ECTS

p. 4 - « Principaux points faibles » : « Une politique de stage non cadrée au niveau de la mention avec une disparité dans la reconnaissance en termes de crédits ECTS. »

Pour le déficit de cadrage au niveau mention : voir supra – « Désaccord sur l'interprétation d'éléments fournis », « Pilotage et harmonisation de la mention ».

La reconnaissance du stage est, en effet, différenciée en fonction de la nature du stage effectué.

L'équipe pédagogique a fait le choix de ne valoriser en crédits ECTS que les expériences professionnelles cohérentes avec la mention, le service civique comme préconisé réglementairement et, par convention avec le SDIS à l'échelle UGA, le statut de pompier volontaire.

Il s'avère que de plus en plus d'étudiants sont salariés, dans des activités parfois fort éloignées de leur formation et dans des proportions horaires dangereuses pour leur réussite. Créditer toutes les expériences sans distinction pourrait lancer un mauvais signal.

Grâce à l'actuel travail de déclinaison du diplôme en compétences, aux travaux du conseil de perfectionnement et au développement d'un réseau de partenaires, l'objectif du prochain contrat est de faire aboutir une réflexion sur la reconnaissance du stage.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous avons le sentiment que notre offre riche mais dont l'organisation est complexe a été comprise et ses points forts appréciés. Nous apportons cependant certaines précisions sur l'évaluation réalisée :

1. (Finalité, p. 1-2, §1) : Nous sommes partiellement en désaccord d'analyse sur le parcours Lettres classiques/philosophie : « deux disciplines extrêmement exigeantes et chronophages ». La charge de travail est tout de même modulée par le biais d'ECTS et coefficients plus légers ainsi que par l'existence de certains cours à 12H/semestre. Il ne faut pas non plus perdre de vue que ce parcours est une alternative à la CPGE (bien plus lourde encore !) pour ceux qui souhaitent une double compétence.

2. (Organisation pédagogique, p. 2, §2) : Nous sommes en désaccord d'analyse sur le « volume horaire plus important [en double licence] que dans les licences généralistes ». En fait, les étudiants de double licence (DL) n'ont que 22,5 heures/semaine contre 20,5 heures/semaine (en incluant la langue vivante), soit environ 10% de plus de cours, alors qu'on leur délivre un double diplôme.

La réflexion des maquettes ira dans le sens d'un renforcement disciplinaire qui permettra aux étudiants de DL qui le désirent, au terme de leur double licence, d'aborder plus facilement les concours de l'enseignement secondaire de Lettres, et notamment l'agrégation de Lettres modernes qui requiert à la fois une langue ancienne et une formation conséquente en littérature comparée.

3. (Pilotage, p. 3, §4) : Précision concernant l'aide aux étudiants OUI SI et étudiants en difficulté : en L1, les étudiants OUI SI bénéficient d'un cours de soutien spécifique aux semestres 1 et 2. Il existe aussi une formule de tutorat étudiant, jusqu'à la L3 incluse, pour tous les étudiants en difficulté.

4. Analyses des perspectives et recommandations, p. 4 : « L'ouverture de nouveaux parcours semble donc dans ce contexte un choix à reconsidérer. »

Dans un souci de consolidation de nos effectifs de Lettres classiques (Résultats constatés, p. 4, §1) et d'affirmation d'une originalité par rapport à l'environnement régional et national (Positionnement dans l'environnement, p. 2, §1), ainsi que pour répondre à l'attente de certains étudiants, l'ouverture du parcours de DL Lettres classiques/Histoire de l'art en L1 est prévue en septembre 2020, ainsi que l'élargissement du bassin de recrutement de nos DL. En effet, les DL Philosophie/LC ou LC/Histoire de l'art et archéologie n'existent qu'à Paris et Lille. Ces parcours jouent par ailleurs un rôle stratégique pour créer un vivier d'étudiants pour le master SDA (Sciences de l'Antiquité). Un souci de lisibilité de notre offre sur Parcoursup justifierait également l'ouverture du parcours Lettres classiques dès la L1.

5. Le renforcement des enseignements fondamentaux et disciplinaires (Finalité, p. 1, §1 ; Organisation pédagogique, p. 2, §1 et p. 3, §3 ; Conclusion, p. 4, Principaux points faibles ; Analyse des perspectives et recommandations, p. 4) : ce renforcement que le rapport des experts de l'HCERES préconise de manière récurrente est également l'une de nos principales préoccupations. Il est au premier plan de la réflexion collective que nous commençons à engager en vue de la prochaine OF : *a minima*, repenser les contenus dans la même structure ; notre bilan préconisait déjà de diminuer légèrement le volume de l'Offre de Formation Complémentaire

(OFC), c'est-à-dire la part de la pré-professionnalisation (passer de 3 à 2 cours / semestre ?), mais nous n'excluons pas de demander un renouvellement avec restructuration, en fonction du résultat de la réflexion collective et des consultations que nous engageons. Ce renforcement disciplinaire en Lettres est également souhaité par le département d'Arts du Spectacle à Valence, de manière à consolider la formation du parcours ASLM (Arts du spectacle - Lettres modernes) spécifique au site de Valence, en repensant le contenu de la mineure « Lettres ». En effet, une partie de ces étudiants se réorientent vers la préparation du CAPES de Lettres après leur Licence, ou bien forment des « bataillons » de contractuels de l'enseignement secondaire auxquels recourt le Rectorat.

6. Faible mobilité sortante (Positionnement dans l'environnement, p. 2, §6) : la hausse des mobilités sortantes en 2019-20 est l'un des premiers résultats des efforts entrepris ces dernières années. Nous pensons utiliser différents leviers dans le cadre de la prochaine OF : trouver une meilleure place pour la LV2 (actuellement en Enseignements Transversaux à Choix, à la place du 3^e enseignement optionnel de l'OFC) ; mieux articuler et mettre en valeur les enseignements ouvrant sur l'étranger (francophonie, LGC, LV) ; encourager les départs au semestre, pour ceux qui désirent avoir une expérience de l'étranger sans forcément vouloir devenir bilingues (Etudiants de Lettres, et non de Langues) ; encourager les liens avec les étudiants d'échange que nous accueillons ; La LV2 pourrait jouer un rôle décisif car les destinations anglophones restent très demandées et sont donc plus difficiles d'accès. L'idéal serait de pouvoir organiser (si financement) quelques voyages d'études ou de découverte dans des universités avec lesquelles nous avons des accords Erasmus moins développés, afin de susciter des départs par la suite.

7. Offre de formation sur le site de Valence (Organisation pédagogique, p. 2, §1) : « L'offre de formation généraliste est également adaptée au recrutement selon les sites : le site de Valence est davantage orienté vers les métiers de l'enseignement primaire. » Sur ce point précis, dans la réflexion collective que nous commençons à engager, Valence demande l'ouverture d'un parcours de LM avec une mineure Science du Langage, pertinent pour leurs étudiants visant les métiers de l'enseignement primaire. Il nous faudra disposer des forces nécessaires pour satisfaire cette demande.

8. Pilotage (p. 3, §2) : La stabilisation que l'on nous recommande sur le plan de l'accompagnement administratif et auquel nous aspirions commence à être effective depuis 2019-20 (responsable de la scolarité, gestionnaires de Licence).

9. Résultats constatés (p. 4, §4) : suivi de la poursuite d'étude, en particulier en master MEEF : l'équipe pédagogique s'investit beaucoup pour le recrutement d'étudiants en contrat de pré-professionnalisation (dispositif « AED »). Résultats à suivre aussi...

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'équipe pédagogique intervenant dans la licence de musicologie a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail et leur compte-rendu très détaillé qui démontre une lecture complète des documents proposés et une synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions ici apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport.

1. Sur les **stages d'excellence**, au sujet desquels le retour demande des éclaircissements (p. 2). Ces stages rémunérés sont proposés par les laboratoires du campus grenoblois aux meilleurs étudiants de chaque promotion de L1 et L2, afin de leur faire découvrir l'univers de la recherche : la sélection est faite sur la base d'un ordre de priorisation d'accès établi par l'équipe pédagogique, en fonction des résultats de l'étudiant.e. S'ils existent depuis plusieurs années à l'UGA, ces stages ont été proposés pour la première fois en 2018-2019 à quelques excellents étudiants de musicologie (parcours physique). Ces stages sont facultatifs et ne sont pas intégrés à la maquette du diplôme : les étudiants qui n'ont pas accès à ce dispositif ne sont donc aucunement pénalisés.

2. Sur la **mobilité internationale** : le retour note que seuls trois étudiants de L3 de musicologie ont pu bénéficier du programme Erasmus + entre 2016 et 2018 (p. 2). Il s'agit d'une légère erreur, puisque ce sont quatre étudiants grenoblois qui ont en fait bénéficié du programme. La licence de musicologie de l'UGA accueille en effet plus d'étudiants internationaux qu'elle n'envoie d'étudiants à l'étranger : ceci n'est pas tant imputable au nombre de destinations proposées, puisque toutes les places ne sont pas pourvues, qu'au profil des étudiants, qui suivent généralement parallèlement à leur licence de musicologie un cursus en conservatoire qu'un long séjour à l'étranger risquerait de fragiliser.

3. Les **partenariats avec les conservatoires** : le retour rappelle que « L'intégration de cours qui ont lieu dans des conservatoires (qui ne sont pas habilités à délivrer des diplômes du supérieur) doit malgré tout rester limitée dans le cadre d'une licence universitaire » (p. 2), une recommandation renouvelée à la fin du document (p. 4). C'est un constat que nous partageons, tout en souhaitant conserver et nourrir des liens fructueux avec de telles structures. La licence universitaire forme de futurs musicologues encouragés à une pratique musicale personnelle de grande qualité ; c'est pourquoi nous privilégions avant tout le partenariat pour les disciplines « techniques », dispensées par des enseignants particulièrement compétents, titulaires du Diplôme d'État (D.E.) ou du Certificat d'Aptitude (C.A.)

4. La **sélection à l'entrée de la double licence Physique & Musicologie** : le rapport note que « les critères de sélection ne sont pas clairement indiqués et s'appuient sur des items peu précis : la capacité de travail des étudiants, leurs résultats au bac, leur curiosité. » (p. 2). La fiche d'information 2019 sur la Double licence Physique et musicologie, fournie en annexe 2 indique le processus de sélection, sur dossier, puis entretien. L'admission se fait via Parcoursup, où sont précisées les modalités de la sélection :

<http://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte?form=hMTkyMDYmMTkyMDY=k> . En voici quelques extraits : « Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche Avenir. (...) Le recrutement dans cette formation sélective s'appuiera plus particulièrement sur les notes de première et terminale dans les matières scientifiques et sur la pratique musicale (décrite dans le projet de formation motivé). A l'issue d'une première sélection sur dossier, les candidats seront convoqués à un test pour évaluer leur niveau musical (dictées musicales, déchiffrage vocal en clés de sol et fa, questions de théorie et de culture musicale), suivi d'un entretien de motivation. »

5. La **sensibilisation à la recherche**. Le retour relève que la place de la recherche est assez limitée dans la licence de musicologie (une limite due en effet au petit nombre d'enseignants-chercheurs en musicologie du département), et que le cours d'introduction à la recherche n'est pas proposé aux étudiants du Parcours Physique. Ces étudiants bénéficient néanmoins d'une sensibilisation à la recherche grâce à la très grande interaction du Département Licence Sciences et Technologies et de l'UFR PHitem avec les structures de la recherche de l'établissement dans le domaine de la physique, d'autant que, à la différence des enseignements en musicologie, les enseignements scientifiques sont presque tous donnés par des enseignants-chercheurs.

6. L'**enseignement des langues étrangères**. Le retour note qu'« aucun autre enseignement de langue que l'anglais n'est proposé » (p. 3). Les étudiants de musicologie ont au contraire accès à un très grand nombre de langues dans l'offre de formation. Outre l'anglais, le service des langues propose des cours d'allemand, d'arabe, de catalan, de chinois, d'espagnol, de grec, d'hébreu, d'italien, de japonais, de langue des signes, de latin, de néerlandais, de polonais, de portugais, de russe, de tchèque et de turc. Mais seuls les enseignements d'anglais sont organisés au sein de l'UFR ARSH.

Ces cours de langue peuvent être suivis dans le cadre des « enseignements transversaux à choix » obligatoires chaque semestre ou dans le cadre du cours de langue obligatoire dans la licence de musicologie (sur les cinq semestres de cours de langue, seuls trois sont fléchés obligatoirement vers l'anglais).

7. L'**équipe de formation** : nous relevons quelques erreurs dans le bilan qu'en fait le retour (p. 3). Cette équipe comprend trois maîtres de conférences en musicologie, un ATER en musicologie, un PRAG et un PRCE (et non deux PRAG comme l'indique le retour), ainsi que de nombreux chargés de cours, dont plusieurs chercheurs (le retour indique « non chercheurs »), par exemple en acoustique musicale et en histoire de l'art.

Hors ces quelques éléments, les observations de ce rapport sont pertinentes et nous permettent de confirmer notre analyse. Nous nous efforçons de travailler maintenant au développement et à la consolidation de notre formation suivant les suggestions proposées par le rapport.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Après avoir pris connaissance de l'évaluation externe, le département de philosophie prend acte de la recommandation (« Analyses des perspectives et recommandations », p. 4) concernant le renforcement souhaitable de la part disciplinaire de la formation en L1 et témoigne de son intention d'y veiller dans la prochaine accréditation.

Le département souhaiterait en outre apporter quelques compléments et éclairages sur l'interprétation de certains traits de la formation.

- 1) Le rapport prend acte (p. 2, §10) de « l'intention de collaboration avec la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle au sein d'enseignements optionnels du projet personnel et professionnel, même si l'évaluation de ce dispositif par les étudiants laisse deviner des difficultés de mise en œuvre. » Comme il l'est expliqué dans le rapport (p. 10, point 3.4), ces difficultés tenaient à la composition initiale de l'enseignement de PPP en L2, proposé sous la forme de modules d'ETC à choisir librement ; or les modules intéressant les étudiants se trouvaient souvent placés à des créneaux horaires entrant en conflit avec des éléments fondamentaux de la formation. Depuis deux ans, la mise en œuvre du PPP est confiée à un intervenant qualifié ; il a été recentré sur la connaissance de soi, la recherche de stage et la constitution d'un dossier de candidature, en cohérence avec le stage de L3.
- 2) Le rapport souligne (p. 2-3) qu'il serait souhaitable que les étudiants intéressés par la préparation des concours de l'enseignement aient un contact avec des enseignants du secondaire ou de l'INSPé. Dans les faits, ce contact s'établit lors de la période de stage : les étudiants intéressés démarchent en général un ou plusieurs établissements pour découvrir en observation la réalité du métier. À noter également que les étudiants sont régulièrement en contact avec des chargés d'enseignement enseignant dans le secondaire ou en classes préparatoires ; certains EC titulaires ont par ailleurs une expérience non négligeable en lycée et disposent d'un réseau de contacts importants dont les étudiants bénéficient.
- 3) Le rapport regrette (p. 3, §3) que la MTU ne bénéficie pas aux étudiants des parcours double licence. L'une des raisons est que l'emploi du temps de ces étudiants est beaucoup plus chargé que les autres, dans la mesure où ils doivent suivre les enseignements fondamentaux de deux disciplines. Il convient par ailleurs de souligner que parler de formations « sélectives » à leur sujet est erroné : les doubles licences ne sont pas sélectives à l'entrée – pas plus que n'importe quelle formation depuis la mise en œuvre de Parcoursup.
- 4) Le rapport témoigne (p. 3, §4) de l'étonnement occasionné par l'absence de mention de relations avec l'INSPé. Il faut préciser ici qu'il n'existe pas à l'INSPé de Grenoble de parcours philosophie dans la mention Master second degré, mais seulement un DU accueillant les lauréats des concours déjà titulaires d'un Master. La réforme annoncée du recrutement des enseignants du secondaire pourra éventuellement conduire à des changements. En outre, l'INSPé doit prochainement recruter un PR de philosophie dont le profil recherche sera adossé au laboratoire IPhIG. Ce concours, s'il est fructueux, pourra être l'occasion de nouer des liens plus forts avec la composante.
- 5) Le rapport (p. 3, §7) pointe l'insuffisance de l'association des étudiants au pilotage de la formation. S'il est vrai que la formation n'a pas encore installé comme il se doit de conseil de perfectionnement, il convient néanmoins ici de dire que des contacts ont été pris avec plusieurs personnalités extérieures en vue de cette installation en fin d'année universitaire. En outre, on peut rappeler que « le département se réunit à

trois ou quatre reprises en cours d'année en conseil de département, qui associent les enseignants-chercheurs titulaires, les vacataires du semestre, les responsables de scolarité et les représentants étudiants de chaque année de la mention » (Rapport d'autoévaluation, p. 15). Ces rendez-vous réguliers sont d'ores et déjà l'occasion pour les représentants étudiants de faire remonter des difficultés de tous ordres alimentant la réflexion collective sur l'organisation de la formation.

Enfin, dans les points faibles relevés, le rapport indique (p. 4) la « faiblesse des effectifs particulièrement pour le parcours Philosophie-lettres classiques », qu'il estime « lié au caractère très sélectif des doubles licences ». Outre que les doubles licences, rappelons-le, ne sont pas des filières sélectives, l'explication principale tient sans doute au caractère très récent de la mise en place de la double licence : ouverte au niveau L2-L3 en 2018-2019, elle n'a été proposée en L1 sur Parcoursup qu'à la rentrée 2019. Tournée vers un recrutement en partie national, il est vraisemblable que la diffusion de l'information dans les établissements n'ait pas encore atteint un seuil suffisant.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'équipe pédagogique remercie les évaluateurs externes de leur lecture approfondie et de leur analyse de l'organisation de la licence Sciences du langage, de ses points forts et points faibles. Les experts ont pris en compte les points forts que nous avons soulignés dans l'autoévaluation, à savoir une formation complète, une préprofessionnalisation efficace avec une part importante d'intervenants professionnels, une internationalisation importante, le recours au numérique et le suivi des étudiants de première année par un dispositif d'enseignants référents.

- Remarque sur l'orientation à l'entrée

Les experts suggèrent, en toute fin de leur analyse (page 4), que :

« Une meilleure communication sur les attentes, les objectifs et les débouchés du diplôme permettrait une meilleure orientation des étudiants à l'entrée. »

Nous avons dès cet automne participé en ce sens aux Journées Echanges Lycée-Université en présentant à des professeurs de lycées de l'agglomération grenobloise et valentinoise la formation en Sciences du langage ainsi que ses débouchés professionnels et de poursuite d'études. Le contenu et les objectifs de notre formation ont été effectivement une découverte pour beaucoup d'entre eux puisque, rappelons-le, cette discipline n'est pas enseignée dans le secondaire.

Nous interviendrons également en janvier et mars 2020 auprès des lycéens en classe de terminale (Journée du Lycéen) avec deux amphis de présentation de la licence et deux cours d'une heure ; ainsi qu'auprès des étudiants en classe de première (Journées Sup1ères) avec deux ateliers de 2h chacun, l'un sur les Sciences du langage avec des exemples de recherches menées au LIDILEM, l'autre sur les outils et instruments permettant d'étudier la parole (objet d'étude des phonéticiens) et la naissance des mots (un des objets d'étude des dialectologues) à partir d'exemples concrets (Laboratoire GIPSA-LAB).

Nous souhaitons faire remarquer que les outils de communication et diffusion (site UFR LLASIC, catalogue de formation du site UGA etc.) de UGA ne permettent pas de modifier ou enrichir rapidement et aisément la présentation de la formation (objectifs, contenus et débouchés) car la procédure reste compliquée et les autorisations d'accès limitées.

- Remarque sur les dispositifs de réussite

Les experts terminent leur analyse en suggérant que : « accompagner de dispositifs de réussite permettrait d'augmenter les taux de réussite en L1. »

L'équipe pédagogique de Sciences du langage reste très mobilisée pour accompagner chaque étudiant de manière personnalisée : trois rendez-vous avec les enseignants référents, l'un à la rentrée de septembre pour les inscriptions pédagogiques, puis après la Toussaint et au cours du second semestre. Il est aussi possible pour les étudiants de rencontrer les référents et/ou la responsable de licence à tout moment pour exposer leurs difficultés, ce qu'ils font régulièrement. Tous les étudiants de L1 identifiés comme étant susceptibles de souhaiter une réorientation ont été recontactés par les référents pour intégrer éventuellement le dispositif Tremplin.

Cette année 2019-20, les étudiants de L1 ont été de plus accueillis par un groupe d'étudiants de L2 et L3 pour les aider à faire leur choix d'options en début d'année, lors des Inscriptions Pédagogiques. Un BDE (Bureau des

étudiants) a été aussi créé par les étudiants de Sciences du Langage avec organisation d'un pique-nique 15 jours après la rentrée pour accueillir les L1 et les entrants en L2 et L3. Un système de parrainage individuel a été mis en place pour les étudiants de L1 et les étudiants étrangers afin de les aider dans leurs démarches administratives ou éventuellement proposer du soutien. Ces actions sont bien évidemment soutenues par la direction du département SCL/FLE

L'équipe pédagogique de la licence n'a pas opté pour la mise en place de dispositif de type 'oui, si'. Les SCL n'étant pas une discipline enseignée dans le secondaire, la mise en place de dispositifs de réussite est moins définie sur la base de compétences préalables « évaluables » (par exemple les notes obtenues au baccalauréat) mais doit plutôt se fonder sur des choix pédagogiques favorisant l'accès à une formation plus directe sur les contenus disciplinaires et l'accompagnement au développement de compétences disciplinaires.

L'équipe pédagogique préfère privilégier une pédagogie en petits groupes, des travaux dirigés, et une évaluation reposant largement sur des contrôles continus. L'équipe pédagogique espère vivement que ces choix resteront possibles dans l'avenir en dépit des restrictions budgétaires auxquelles la formation et l'UFR LLASIC doivent faire face.

Enfin la mise en place du conseil de perfectionnement a permis de tenir compte des remarques constructives des représentants des étudiants sur leur formation ainsi que de celles des professionnels.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'équipe pédagogique remercie le Comité HCERES pour sa lecture attentive et la mise en avant des différents points forts de la formation. La finalité de la formation est ainsi parfaitement retranscrite.

L'équipe pédagogique tient néanmoins à apporter quelques précisions concernant l'interprétation du dossier d'auto-évaluation.

1. La mise en place d'un portefeuille d'expériences et de compétences devrait être possible dès le deuxième semestre 2019-20 (par le biais du cours de retour d'alternance, l'enseignante ayant été formée au PEC) (p. 3, paragraphe « pilotage »).

La place du numérique est limitée par l'infrastructure existante à Valence (p. 4), car seules deux salles informatiques, sans équipements spécifiques comme par exemple des logiciels à usage professionnel, y sont disponibles. Des mesures sont en cours, en lien avec l'UFR (une réflexion a été lancée, en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, sur l'aménagement d'une salle de travail à Valence répondant mieux aux besoins des apprentis et des enseignants).

Concernant le réseau des anciens, on notera qu'un travail est amorcé sur la construction de réseaux alumni, aussi bien à l'UFR qu'à l'UGA, réseaux auxquels les étudiants de la formation pourraient parfaitement être intégrés. Par ailleurs, plusieurs étudiants de la promotion 2018-19 devraient intervenir durant le second semestre 2019-20 dans le cours de retour d'alternance, afin de partager leur expérience avec la promotion actuelle.

2. Manque d'attractivité, en particulier du parcours anglais-allemand

Le « manque d'attractivité » souligné ne doit pas faire oublier les effectifs en hausse, mentionnés dans le rapport (p. 2, paragraphe 1). Il faut par ailleurs dire que l'ouverture de la Licence professionnelle à Valence répondait à un réel besoin, spécifique au bassin valentinois, et que le fait de se trouver sur un site délocalisé n'est pas nécessairement un point faible (p. 3, points faibles).

À propos du choix assumé de la responsable pédagogique de ne pas recruter au-delà de 20 étudiants : outre l'encadrement pédagogique qui ne saurait répondre aux attentes des apprentis dans le cas où les tuteurs académiques devraient prendre en charge « trop » d'étudiants, il faut également souligner que ce choix se fait en vue d'une véritable insertion professionnelle. L'équipe pédagogique souhaite effectivement et bien légitimement former des apprentis qui pourront trouver un emploi rapidement, dont le bassin d'emploi aura réellement besoin.

Concernant la difficulté à recruter des germanistes, il faut insister sur le fait que le choix d'offrir le couple de langues « anglais-allemand » correspond à une demande des professionnels. Le point d'achoppement repose finalement sur le vivier étudiant. Il ne s'agit donc pas d'une difficulté à recruter des étudiants, mais de la difficulté à mobiliser un vivier faible, en dépit des opportunités d'insertion qui elles, sont bien réelles (p. 3).

Nous tenons à ce sujet à compléter une information lacunaire dans les documents transmis avec le rapport d'autoévaluation. En effet, la formation a accueilli trois étudiants germanistes en 2016-17, deux en 2017-18, deux également en 2018-19 (p. 2, paragraphe 1).

Une option serait d'organiser une action d'information et de présentation autour de la licence professionnelle, sur le campus grenoblois, et plus spécifiquement dédiée aux LEA germanistes. Cela permettrait aux étudiants de

Grenoble qui ne viennent pas aux différents forums organisés d'avoir un accès clair et direct à l'information, et compléterait la communication déjà effectuée auprès des étudiants sur le campus de Valence.

3. Manque de partenariats internationaux

On rappellera ici que la mobilité entrante ou sortante n'est pas possible pour cette formation, car ces projets s'anticipent à n-1, et que les étudiants ne sont pas nécessairement déjà inscrits à l'Université l'année précédant leur entrée en LP. Il convient également de rappeler que le rythme de l'alternance rend impossible tout séjour à l'étranger.

Cela étant, et soutenue par la direction d'UFR, la responsable pédagogique réfléchit actuellement à un partenariat avec l'étranger, notamment par l'invitation (ou l'échange) d'enseignants-chercheurs (p. 2, paragraphe 2). Le plus judicieux semble pour le moment de tirer profit de la venue des enseignants invités par l'UFR ou le laboratoire, et de leur proposer également d'intervenir en LP durant leur séjour. Il faudra donc anticiper plus collectivement la campagne d'invitations des EC, afin que la personne invitée puisse dispenser au moins quelques heures sur le site valentinois, et notamment en LP (p. 3, paragraphe 1).

4. Lien formation/recherche

Concernant l'intégration des apprentis aux manifestations scientifiques proposées sur le site valentinois (p. 2, paragraphe 3) : la formation a le souci de faire connaître les manifestations culturelles (par exemple, le festival du cinéma espagnol et latino-américain, organisé tous les ans à Valence par une collègue de l'IUT) et scientifiques, plus particulièrement autour des aires culturelles et linguistiques étudiées sur le pôle Latour Maubourg.

Précisons néanmoins que le volume horaire de la formation (35h/semaine) laisse peu de place à une meilleure participation des étudiants aux colloques et conférences. Ils sont malgré tout informés, par mail, voie d'affichage ou directement par les enseignants de la tenue de ces manifestations, et peuvent donc y assister sur leur temps libre. La formation n'ayant pas vocation à former des chercheurs, il ne semble pas pertinent d'intégrer de façon obligatoire l'assistance à des manifestations scientifiques, même s'il est possible d'envisager à l'avenir de remplacer certaines heures d'enseignement par la présence active à des séminaires, colloques, journées d'études...

5. Mise en place d'un comité de perfectionnement

La mise en place d'un comité de perfectionnement s'avère très difficile, les MAP s'estimant déjà très sollicités, et la réforme de l'apprentissage occupant particulièrement FORMASUP cette année (p. 3, paragraphe « pilotage »). La transformation du COPIL en comité de perfectionnement peut être une bonne option, même si nous travaillons actuellement à une « articulation » entre COPIL et comité de perfectionnement : il s'agirait alors de réunir les deux mécanismes le même jour, en deux temps : d'abord sans la présence des étudiants, puis avec.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

A. L'évaluation externe a été réalisée de manière rigoureuse et constructive. L'attractivité, la visibilité de la formation et l'insertion satisfaisante à l'issue du diplôme ont été relevées. Nous partageons pleinement les principales conclusions et recommandations sur le fond, à savoir :

A.1. [P.2, partie « Organisation pédagogique », § 7] : la nécessité de mieux préparer les promotions de formation initiale à la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle (nécessité confirmée par les enquêtes auprès des diplômés, voir p.9 § 3 du RAE). La Matière « Métiers et pratiques professionnelles » de l'UE1 Information et Communication pourrait être réorientée vers cet objectif spécifique dans la Nouvelle Offre de Formation (NOF), avec un accompagnement dans la création d'outils de candidature (CV et lettre de motivation mais aussi mise à profit des réseaux socio-numériques professionnels et sites de portfolio), l'intervention de professionnels recruteurs et la formalisation de la participation (déjà effective) aux dispositifs mis en place au niveau de l'UGA (Programme « Ouvrez l'œil », outil « Career Center » notamment).

A.2. [P.2, partie « Pilotage » §2 et P.3 « Principaux points faibles »] : la nécessité de formaliser les préconisations du Conseil de perfectionnement par un CR envoyé à tous les participants et d'inclure des représentants étudiants des promotions en cours dans ce Conseil. Il semble toutefois nécessaire de préciser que les discussions avec les professionnels lors des Conseils de perfectionnement, même en l'absence de formalisation, ont déjà donné lieu à des ajustements dans les maquettes des dernières années, liés notamment à l'équilibre entre rédaction, vidéo et webdesign. Cela étant, la formalisation par un CR et la participation des étudiants sont des points importants qui pourront être mis en œuvre rapidement.

A.3. [P.3, partie « Analyse des perspectives et recommandations » §2] : la nécessité, surtout, de travailler rapidement et activement au positionnement de la LP Métiers du numérique dans le nouveau paysage de formation induit par la création du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), dont les conséquences formelles sur le diplôme de Licence Professionnelle ont été précisées par l'*Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle*. Localement, des discussions sont actuellement en cours avec l'IUT1 (département « Métiers du Multimédia et de l'Internet ») et l'IUT2 (département « Information-Communication ») de l'UGA, dont une partie des intervenants sont membres du laboratoire GRESEC, pour évoquer les possibilités d'insertion de la LP Métiers du numérique dans le dispositif BUT, ce qui assurerait la pérennité du vivier de candidats à la formation.

B. Certaines remarques sont plus ponctuelles mais demeurent pertinentes et devront être prises en compte, notamment :

B.1. [P.2, partie « Organisation pédagogique » §5] : la nécessité de trouver des formes d'association entre formation initiale et alternants pour favoriser la mixité et les interactions entre les publics.

Evaluer la possibilité de mettre en place des cours ou ateliers communs, ou des projets collaboratifs.

B.2. [P.2, partie « Organisation pédagogique » §2] : la nécessité de limiter la durée de stage à 16 semaines, conformément à l'arrêté de LP.

B.3. [P.3, partie « Résultats constatés » §2 et partie « Analyse des perspectives et recommandations » §2] : la nécessité d'être vigilant sur le taux de poursuite d'étude, en légère augmentation sur les dernières années. Sur le rôle du profil polyvalent des sortants dans la poursuite d'études, la question peut être posée, mais à ce stade il semble bien que cette polyvalence soit recherchée par des candidats issus de formations spécialisées, *et par les recruteurs* (TPE et PME notamment) *désireux d'avoir dans leurs effectifs des « communicants numériques » effectivement multi-compétents*. Mais ces éléments devront constituer des points de vigilance du prochain contrat, notamment dans l'éventualité d'une insertion de la LP au dispositif BUT qui pourrait en modifier, à la marge toutefois, l'orientation.

C. Quelques réponses à des remarques ponctuelles peuvent être formulées :

C1. [p.1, partie « Finalité », dernier paragraphe il est noté] : « Les métiers obtenus sont dits en adéquation avec les métiers visés mais le dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments de preuves sur ce point. ».

Cette adéquation est pourtant évoquée p.12 du RAE, Partie 4.2., paragraphe 6, sur la base de l'annexe 22 « Suivi de l'insertion professionnelle », dont voici une reproduction : « Sur le plan qualitatif, les emplois occupés sont en adéquation avec la formation : Chef de projet SEO, Référencement, Développeur web, Webdesigner, Rédacteur web, Webmaster, et Community manager. Les entreprises qui ont embauché les diplômés de la Licence Professionnelle en CDI principalement, sont des TPE, des PME entre 9 et 500 salariés. (Voir dernières enquêtes d'insertion de l'UGA, en Annexe 22.) »

Ces enquêtes réalisées par l'Observatoire des formations de l'UGA nous permettent de valider cette adéquation, dans les limites, toutefois, des effectifs de répondants aux enquêtes.

C.2. [p.2, partie « Organisation pédagogique », dernier paragraphe, il est dit] : « Il n'y a en revanche que peu d'informations sur la dimension internationale hormis la possibilité de stage à l'étranger pour les étudiants en formation initiale ; ce point pourrait être amélioré. »

Au vu des spécificités de la formation (dimension technique et aisance rédactionnelle), du bassin de recrutement des candidats et d'insertion des diplômés, les mobilités internationales ne constituent actuellement pas une priorité de la formation.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- **Précisions sur des incompréhensions dans l'évaluation**

1 - p. 1, §3 et 4 (points faibles) : la fiche RNCP définitive n'a pu être jointe au dossier puisqu'elle n'existe pas encore. Nous avons présenté l'état de la fiche au moment de la remise du rapport, et telle qu'elle venait d'être revue par l'UGA qui en est la relectrice à l'échelle nationale. Les contributions de notre équipe à cette relecture ont été nombreuses et prises en compte. A ce titre, le dossier ne peut pas être considéré comme « *incomplet* ».

2 - p. 1, §3 : « *On peut cependant émettre un doute, du moins dans une perspective professionnalisante, quant à la pertinence de cette formation à destination des métiers de la traduction, ...* »

L'option d'ouverture « métiers de la traduction » était au préalable destiné aux étudiants étrangers qui n'envisagent pas de continuer en thèse ou de devenir enseignant ; elle était bien sûr en collaboration avec l'UFR Langues étrangères (deux cours possibles), qui a réduit son offre et ses ouvertures. Devant l'intérêt plus général porté à ce débouché, nous allons remédier à la situation en ouvrant un séminaire propre de traduction littéraire (à la place de l'atelier de langue du S1 pour les étudiants internationaux dont le niveau est désormais assuré par le Cuef).

3 - p. 2 §1 : Dans la rubrique « Positionnement dans l'environnement », il manque un *item* concernant l'adossement au laboratoire de recherche : les maquettes amènent les étudiants à suivre les activités du laboratoire (séminaire crédité ; stages recherche), avec un éventail large de séminaires en lien avec leur problématique de recherche.

Par ailleurs, le parcours DiC professionnalise davantage vers la médiation ou la production culturelle que vers la gestion culturelle. A noter également que le parcours SDA a accès à deux autres laboratoires de SHS (Larhra et IPhiG) qui leur permet de s'orienter vers d'autres choses que l'enseignement ou la recherche en lettres.

4 - p. 2, §2 : Il faudra en effet travailler à reconstruire les *accords avec nos partenaires culturels*. Rappelons en effet que la mention précédente était partagée avec les Arts du spectacle, qui ont emporté les accords mutualisés quand ils ont créé leur mention propre il y a trois ans. Ceci n'empêche au demeurant pas les institutions concernées d'accepter nos étudiants en stages (eux-mêmes conventionnés).

Par ailleurs, erreur d'interprétation de la brochure de présentation du « Printemps des poètes » : les étudiants du parcours DiC produisent intégralement cette manifestation, et ne se contentent pas d'y participer activement.

5 - p. 2, §3 : Nous craignons une confusion : Les étudiants ne doivent pas payer d'inscription supplémentaire en langue (puisque la LV1 et la LV2 sont inscrites dans la maquette), mais doivent s'inscrire dans un groupe de niveau. A noter qu'ils suivent 3 semestres de LV1 (72H) et pour certains 4 de LV2, et disposent d'un cours spécifique pour l'anglais (cours visant le développement d'une compétence d'analyse littéraire et capacité à lire et utiliser de la critique littéraire). Par ailleurs, la formule « *L'objectif déclaré étant d'atteindre un niveau B2* » nous étonne, puisque nous ne faisons qu'appliquer une directive ministérielle.

6 - p. 3, §3 : *L'initiation aux Humanités numériques et à la recherche documentaire* ne se limite pas à l'encodage TEI et à Zotero puisque nous proposons en outre des ateliers d'édition numérique et que la pratique de la recherche et de la mise en page numérique est assurée par les cours de méthodologie. Nous continuerons néanmoins, comme il est préconisé, de développer la formation : un parcours « Humanités numériques » est en discussion (co-portage envisagé par les départements Arts du spectacle, Lettres et Sciences du langage).

7 - p. 3, §6 : *L'Assemblée générale de département* réunissant par définition l'ensemble des membres du département, nous n'avons pas jugé utile de préciser la composition. Les conditions de rattachement à un département sont précisées dans les statuts de l'UFR.

8 - p. 3, §7 : *Les compétences visées* sont listées en 1.1, p. 2-3 et il est rappelé p. 9 qu'elles figurent dans le supplément au diplôme. *Le suivi de compétences* est abordé p. 18 pour rappeler que leur acquisition est entre autres appréciée grâce à la double soutenance en M1 et M2 du mémoire unique pour les parcours CISA, LCC et SDA ou la progression des mémoires de stage pour le parcours DiC. Nous rejoignons cependant l'analyse que ce suivi doit encore être précisé. Rappelons que le calendrier de préparation a été anticipé à l'interne pour ne pas interférer avec le déroulement de la nouvelle fusion (UGA 2).

9 - p. 3, dernier §, l.2 : *Les modalités de recrutement et de sélection* ont été présentées aux § 1 et 2 du 3.2 (p. 8) et sont détaillées dans le Règlement intérieur. Précisons que le parcours DiC est sur concours et que pour les autres parcours, les modalités de recrutement passent par Pef et e candidat. Le recrutement se fait à la fois sur le parcours académique et sur le projet de recherche. Les principales raisons de refus sont des projets de recherche incohérents avec la formation (FLE par exemple pour les étudiants étrangers) ou l'insuffisance des prérequis et des compétences dus à des parcours préalables inadaptés.

10 - p. 3, dernier §, l.3 et p.4 : Il paraît difficile de considérer que le dossier est incomplet en raison de l'*absence de remarques concernant les « passerelles » et les « dispositifs de remédiation »* : nous avons présenté en détail, notamment en 2.2. (p. 5) et en 3.2. (p. 8), les dispositifs d'aide à la réussite, en particulier l'accompagnement mis en place sur 3 semestres sous la forme de cours de méthodologie spécifiques à chaque parcours (formation à la recherche documentaire, ateliers d'écriture scientifique, réflexion disciplinaire, etc.), complété bien sûr par le suivi individuel des mémoires réalisés sur deux ans avec soutenance intermédiaire. Ajoutons qu'il existe une 2^e session permettant aux étudiants de représenter leurs travaux.

Dans la même partie 3.2 (p. 8), nous avons abordé la question des *réorientations* pour signaler qu'elles étaient facilitées, dans la mention, par le tronc commun, et vers l'extérieur par les fléchages des UE d'ouverture conçues à la fois pour sensibiliser aux différents métiers et pour constituer une passerelle aux étudiants souhaitant se réorienter (voir aussi, p. 15 du bilan d'autoévaluation, l'analyse des réorientations à l'issue du M1, accompagnées par le DETU). Nous avons souligné à la même page que notre mention est elle-même une passerelle pour les étudiants venant de licences non littéraires (en particulier grâce aux parcours pluridisciplinaires ou professionnel).

- ***Précisions sur des désaccords sur l'interprétation des données ou des éléments fournis.***

11 - p. 2, fin du §3 : *Les relations internationales* peuvent certainement continuer d'être développées et la mobilité sortante d'être encouragée. Dans la liste existante, nous insistons cependant sur l'originalité de la collaboration avec l'université de Padoue (maquette partagée). Rappelons également qu'un Erasmus Mundus autour des recherches sur l'imaginaire est en préparation.

12 - p. 3, §1 : Le risque de confusion entre le parcours CISA et la mention Métiers du livre ne nous est pas apparu et ne correspond pas centralement aux compétences annoncées et construites par ce parcours, ni aux stages choisis par les étudiants. C'est en revanche une réorientation possible pour les étudiants du parcours LCC qui peuvent suivre une option « Métiers du livre » mutualisée par cette formation.

13 – p. 3 6 2 : il semble y avoir une erreur d'interprétation de la maquette du parcours DiC : la « large place faire en M2 aux séminaires dédiés à la recherche » ne concernent que l'option « recherche » réservée à la Formation continue.

14 - p. 3, §7 : *Les difficultés rencontrées avec les modalités d'évaluation* : nous souhaitons simplement souligner que la pluridisciplinarité exige beaucoup de suivi de la part du personnel administratif (récolter les notes, gérer les inscriptions dans diverses composantes, contraintes d'EDT, rigidité du logiciel Apogée, etc.).

15 - p. 4, §1 : *L'augmentation de l'attractivité* vaut également pour le parcours SDA, *a fortiori* si l'on tient compte des effectifs cumulés des 3 départements qui le portent conjointement (Lettres, histoire et philosophie) : une douzaine d'étudiants par an. A noter également, comme pour les autres parcours, une forte attraction nationale et internationale, et un coportage qui ouvre vers des métiers diversifiés.

16 - p. 4, §2 : Concernant le *taux de réussite*, qui est globalement largement supérieur au taux national en ALLSHS (cf. p. 20 bas de page), il paraît logique qu'un parcours sélectif (DiC) ait un taux de réussite avoisinant les 100%, quand les parcours plus traditionnels (LCC) ont un public plus large. Rappelons aussi que des étudiants locaux

nous sont imposés par la politique de poursuite d'études du rectorat même quand nous les avons d'abord estimés trop faibles. Soulignons enfin que le nombre croissant d'étudiants salariés fragilise la réussite ou tend à rallonger la durée des études. Voir sur ce point l'argumentaire détaillé que nous avons proposé p. 15 sur les redoublements et les abandons. Comme le souligne le rapport, nous sommes très attentifs à toutes ces situations et travaillons à les améliorer.

17 - p. 4, §4 : Le *taux d'employabilité inégal* selon les parcours reflète la logique des formations : le parcours professionnalisant DiC, dont le stage de seconde année peut s'accompagner d'une promesse d'embauche, se distingue des deux parcours (LCC et SDA) les plus tournés vers l'enseignement (préparation ultérieure de l'agrégation). D'une manière générale, la mention est trop récente (notamment le parcours CISA qui est une création) pour disposer de données pertinentes concernant l'employabilité.

- **Précisions sur des désaccords sur les analyses**

18 - p. 4, § 4 : Pour ce qui concerne la *poursuite en thèse « limitée »*, rappelons que le master 2 est requis pour l'agrégation, elle-même déterminante dans la phase concurrentielle du recrutement universitaire pour les principales disciplines concernées par la mention ALC. De ce fait, le parcours recherche Master-Doctorat est interrompu (sauf pour les étudiants étrangers) par la préparation des concours et l'entrée dans le métier d'enseignant du second degré. Notre mention est donc beaucoup trop récente pour porter un avis sur les ultérieures poursuites en thèse.

Nous nous étonnons par ailleurs de lire qu'un « *ancrage insuffisant dans la recherche active* » constitue un de nos « *principaux points faibles* » (p. 4) : outre le fait que la grande majorité des enseignements se déroule sur le mode du séminaire et d'ateliers (pratiques collectives de la recherche), les étudiants de master 2 doivent suivre les séminaires des centres de recherche de l'UMR (avec évaluation finale et ECTS). L'ensemble des étudiants est informé des activités du laboratoire, à l'organisation desquelles ils sont de plus en plus souvent associés (entretiens, accueil lors des colloques, etc.). Enfin, 10 à 15 stages de recherche crédités sont proposés par des membres du laboratoire. Pour le détail, voir notamment 2.2 p. 5 de notre bilan.

19 - p. 4, « Points faibles » : *articulation professionnalisation et recherche insuffisamment claire*.

D'une manière générale, la question de la *professionnalisation* revient à plusieurs reprises. Elle appelle plusieurs remarques :

- La mention porte indéniablement la mémoire de la structuration préalable, où coexistaient un master professionnel et un master recherche. Il nous semble avoir correctement appliqué la nouvelle recommandation ministérielle de ne pas distinguer les deux, non seulement en transformant les spécialités en parcours mais en introduisant, respectivement, une part de recherche ou de professionnalisation dans chaque parcours. La réflexion sur leur articulation reste évidemment à poursuivre.

- Par ailleurs, nous souhaitons nuancer l'avis selon lequel « *La place des intervenants professionnels est peu conséquente* » (p. 3 §5) (alors que la phrase qui précède veut « *aussi souligner la présence d'intervenants professionnels* »), qui devient même dans la conclusion (p. 4, « Principaux points faibles ») « *La place des intervenants professionnels inexistante dans trois parcours* », ce qui est faux :

D'une part, la formation à l'agrégation, comme la formation aux techniques de la recherche sont des formations professionnelles assurées par les professionnels que sont les EC. D'autre part, et même si nous continuerons de le développer, des professionnels non enseignants interviennent déjà dans les parcours hors DiC : bibliothécaires, écrivains et animateurs d'ateliers d'écriture.

- Nous considérons aussi que la grande capacité de personnalisation des parcours était une étape de la professionnalisation. Les options du bloc d'ouverture ont aussi vocation de « sensibilisation » : c'est le cas par exemple pour l'option FLE, qui ne vise pas à produire des enseignants de FLE, mais à préparer à des carrières internationales disposant d'un aperçu des questions et pratiques de l'enseignement à l'étranger.

- Enfin, les compétences développées par la formation par la recherche sont des compétences professionnelles transversales (cf. notamment liste p. 1-2 du rapport d'autoévaluation).

20 - p. 5 : « *en recherchant et valorisant les opportunités de recherche offertes par le monde professionnel, et ce, notamment, en les intégrant dans les objets de recherche des laboratoires* » : nous ne sommes évidemment pas maîtres des objectifs du laboratoire.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

La richesse et l'originalité de la mention et de ses trois parcours semblent avoir été bien ressenties par l'HCERES même si, peut-être, le parcours Documentaire de création occupe plus de place que les deux autres parcours dans son approche. Les remarques, réponses, et précisions apportées ci-dessous espèrent permettre d'apporter aux experts des éclairages aptes à mieux leur faire appréhender certains aspects du fonctionnement de la mention.

1. Réponses concernant le fonctionnement du parcours Documentaire de création M2, et sa relation au parcours M1 Etudes cinématographiques.

1.1. Page 1, rubrique « Finalité »

Il est écrit : « **Pour la filière cinéma, les spécialités production, distribution, réalisation apparaissent en deuxième année dans le bloc d'ouverture, ce qui semble peu** ».

Par déduction, il semble s'agir d'une évocation du parcours Documentaire de création qui, de toute façon, n'existe qu'en M2. Il faut alors, du reste, enlever le mot « distribution » puisque les deux spécialités sont en fait « Réalisation » et « Production » dans ce parcours. Ces ouvertures sont clairement fléchées, et les étudiants suivent obligatoirement l'une des deux spécialités, ces « ouvertures » s'avérant donc être des enseignements fondamentaux, dans la part la plus professionnalisante du diplôme. En dehors des cours de tronc commun Création artistique, les étudiants de Documentaire de création se consacrent entièrement à leurs travaux d'écriture/projet, réalisation, production, dès la mi-novembre, en immersion à Lussas/Ardèche image, encadrés par des professionnels. Le bloc dit d'ouverture ne peut être détaché de la formation globale.

Quant au parcours Etudes cinématographiques il propose un atelier de réalisation dès le M1 et une Résidence artistique accueillant principalement des cinéastes en M2. Présentés comme ouvertures professionnalisantes (l'atelier et la résidence sont très souvent choisis par les étudiants).

1.2. Page 3, rubrique « principaux points faibles »

Il est mentionné une « **inadéquation entre le M1 Etudes cinématographiques et le M2 Documentaire de création** ».

D'une part, il faut préciser qu'il y a parfaite adéquation entre le M1 Etudes cinématographiques et le M2 Etudes cinématographiques, le M1 Etudes cinématographiques n'étant pas une année préparatoire au M2 Documentaire de création.

D'autre part, il faut cependant souligner que certains cours du M1 Etudes cinématographiques peuvent néanmoins constituer des passerelles vers le M2 Documentaire de création. Cette année 2019-2020, par exemple, l'« Atelier de réalisation » de M1 du semestre 7 a été consacré à l'usage d'archives (à partir de Fonds régionaux de la Cinémathèque Ain/Savoie et de la Cinémathèque de St-Etienne), afin d'aborder un cinéma de montage, dans l'optique du documentaire de création, tandis que le séminaire « Esthétique cinématographique de l'archive » se base sur un corpus en lien direct avec le documentaire de création. Le stage choisi par les étudiants au semestre 8 peut être en relation avec le documentaire, et les étudiants ont le loisir de mener une partie recherche sur des sujets en relations directes avec le documentaire de création. Ces travaux peuvent être encadrés par des enseignants en recherche-crédation qui participent à la fois à la formation du parcours Etudes cinématographiques et à celle du parcours Documentaire de création.

Mais il faut souligner que dans le recrutement exigeant pour le parcours Documentaire de création, il est attendu des étudiants d'avoir eu une pratique qui excède celle d'une formation universitaire de M1. Ainsi un certain nombre d'étudiants recrutés sont des professionnels qui viennent chercher un complément universitaire à leur expérience, leur permettant de réfléchir plus en profondeur sur leur pratique, et d'obtenir une reconnaissance académique. Des étudiants au niveau national et international sont aussi recrutés régulièrement.

Page 2 est souligné le caractère très sélectif du parcours M2 Documentaire de création, avec 12 étudiants en réalisation, et 6 en production. La spécialité « Réalisation » étant, bien entendu, la plus demandée, et la formation recevant plus de cent dossiers de candidature, cela explique aussi que « peu » d'étudiants du M1 Etudes cinématographiques intègrent ce parcours. Cependant, la formation ne peut absolument pas accueillir davantage d'étudiants compte tenu de ses spécificités (encadrement professionnel et académique, immersion à Lussas/Ardèche Image).

Le haut taux de réussite étant aussi lié à ces spécificités.

1.3. Page 2 : l'HCERES s'interroge sur le devenir des étudiants ayant intégré le M1 Etudes cinématographiques dans l'espoir de rejoindre le parcours M2 Documentaire de création, et ne le pouvant pas. Les étudiants peuvent intégrer le M2 Etudes cinématographiques et continuer à se spécialiser dans le domaine les intéressant : possibilité de stage long au semestre 10, ou de recherche sur une problématique liée au documentaire de création ; résidence artistique accueillant très souvent des cinéastes de documentaire de création, intervenants invités de ce domaine dans le séminaire « Rencontres recherche-crédation ». De plus le mémoire en « recherche-crédation », proposé au semestre 10 depuis cette année, peut permettre d'allier pratique personnelle et recherche : deux étudiants en cinéma ont été acceptés dans ce dispositif à la rentrée 2019-2020 (l'un venant du parcours Etudes cinématographiques, l'autre du M2 Documentaire de création et voulant refaire un parcours plus axé recherche).

2. Réponses concernant les taux de réussite (et par extension les redoublements)

Page 2, les dernières lignes de la rubrique « **Pilotage** » (sur le M2 Arts de la scène et Etudes cinématographiques), et de la rubrique « **Résultats constatés** » (sur les M1 et M2 Arts de la scène et Etudes cinématographiques), soulignent un taux de réussite relativement faible en M2, ou moins élevés que dans d'autres Master Arts du spectacle ou cinéma. Ceci étant repris en conclusion dans les « **Principaux points faibles** » en **page 3**.

Il faut tout d'abord noter que la comparaison ne peut pas être faite par rapport au Parcours Documentaire de création M2 dont le taux de réussite est, effectivement, très élevé. Les conditions de recrutement et les effectifs n'étant pas les mêmes.

Ceci dit, il est à reconnaître que les taux de réussite mentionnés pour 2018 (année universitaire 2017-2018 donc) ne sont effectivement pas assez élevés (nous reviendrons plus loin, en comparaison sur les chiffres pour 2018-2019 qui sont nettement meilleurs).

On peut, d'une part, souligner les variations que peut rencontrer une formation, que tout responsable peut constater d'une année sur l'autre (qui dépendent d'une multiplicité de critères, parfois très personnels, concernant les étudiants). Le taux de réussite est donc moins élevé certaines années, et en conséquence le taux de redoublement plus fort. Ce taux de redoublement ne dépend pas du type de travaux demandés, ni du temps pour les réaliser. Les seconds semestres en M1 et en M2 ne présentent pas de cours (sinon la LVE et un atelier autour des travaux personnels réalisés au semestre 8), afin que les étudiants puissent se consacrer pleinement à leurs activités : stage + rapport de stage et rapport de recherche en général. Les stages peuvent avoir une durée modulable de 3 semaines à 3 mois en M1. Ceci dit, il arrive que plusieurs catégories d'étudiants souhaitent demander un redoublement du M1 ou du M2 pour achever leur Master : étudiants handicapés, étudiants en reprise d'études (et travaillant à côté, assez souvent cas d'enseignants du secondaire), autres étudiants travaillant ou ayant une pratique artistique, étudiants suivant une double formation, étudiants de retour d'ERASMUS. Le redoublement en M1 est parfois lié au fait que la session 2 (soutenance avant fin juin, sauf pour les étudiants en Erasmus) est très proche de la session 1 (soutenance fin mai), ce qui n'est pas décidé à l'échelle de notre Mention. Il est à noter que la session 2 de Master est néanmoins située début septembre.

La meilleure réponse réside cependant dans les chiffres des **taux de réussite** constatés pour **2019 (année universitaire 2018-2019)** qui montrent de bien meilleurs résultats qu'en 2018 :

- ▶ Master 1 parcours Etudes cinématographiques = 70.97 %
- ▶ Master 1 parcours Arts de la scène = 65 %
- ▶ Master 2 parcours Etudes cinématographiques = 56.67 %
- ▶ Master 2 parcours Arts de la scène = 52.38 %

Les résultats peuvent encore s'améliorer bien sûr, surtout en M2 (mais ils ne coïncident déjà plus avec les chiffres 2018 évoqués dans les remarques HCERES). Certaines améliorations pédagogiques ont ainsi déjà été mises en œuvre : une seule évaluation dans les cours et séminaires à plusieurs intervenants enseignants, diminution du nombre de pages demandé dans les enseignements évalués sur dossier.

Quant aux modalités de contrôle des connaissances, lors des premiers semestres, elles se présentent soit sous forme de dossiers personnels (séminaires), soit sous forme de travaux – la plupart du temps collectifs – dans les ateliers, avec quelques très rares devoirs sur table. L'amorce de travaux de recherche nous semble indispensable en première année (d'autant plus que certains étudiants obtenant un diplôme de « Maîtrise » peuvent s'arrêter à Bac + 4) ainsi que, bien évidemment, le mémoire long en seconde année (qu'il soit de recherche, recherche-professionnel avec stage long intégré, ou recherche-crédation). Les seconds semestres étant, comme signalé plus haut, quasiment dégagés d'enseignements in situ. Les étudiants sont, bien sûr, prévenus de la nécessité de se mettre rapidement au travail et, en M1, un cours de Méthodologie au semestre 7 les guide dans la mise en place de leurs travaux à venir au semestre 8.

Il est du reste noté comme point positif, page 1 des remarques HCERES, la souplesse des solutions proposées aux semestres 8 et 10.

3. Précisions sur la place de l'International

3.1. Page 2, fin de la rubrique « Positionnement dans l'environnement », il est demandé des précisions sur les partenariats avec les Universités étrangères

→ Les séminaires du parcours **Arts de la scène** sont en relation partenariale avec de nombreuses universités étrangères (certains enseignements de **troncs communs** impliquant les autres parcours, tout comme certaines ouvertures) =

Canada : Université de Québec à Montréal (séminaires « Rencontre recherche-crédation » du tronc commun et « Ecritures dramatiques ») ; Université Concordia (Ateliers pratiques) ; Université de Colombie Britannique (séminaire « Arts Santé ») ; Université de Memorial (« Suivi de la création scénique » aussi ouvert au parcours Etudes cinématographiques) ; Université d'Alberta (séminaire « Ecritures dramatiques»). **Etats-Unis** : Université de Duke (séminaire « Intermédialité dans les pratiques artistiques ») ; Université de Stanford (« Corps en scène », Ateliers pratiques) ; Ohio State (séminaire « Rencontres recherche-crédation », du tronc commun) ; Université d'Irvine (« Corps en scène»). **Royaume-Uni** : Université d'Aberdeen (« Perspectives de la performance ») ; Oxford (« Perspectives de la performance ») ; Central School of Speech and Drama, (« Scènes internationales ») ; Université d'Exeter (« Art Santé » et Ateliers pratiques) ; Royal Holloway (« Perspectives de la performance ») ; Roehampton (« Rencontres recherche-crédation » du tronc commun). Autres : Université d'Utrecht (« Intermédialité dans les pratiques artistiques ») ; School of English, Media and Performance de L'Université de New South Wales Australia (« Intermédialité dans les pratiques artistiques »).

A noter en 2019-2020 : le séminaire « Perspectives de la performance » en M2 associé les étudiants en Master International Development (Géographie) sur la question de l'*in situ* (financé par Idex formation à l'UGA).

Des enseignants-chercheurs ont, en outre, été invités en relation avec le parcours Arts de la scène (intervenant parfois dans des enseignements du tronc commun de la mention) : Lisa Moore (Memorial University Canada

2019), Helen Paris (Stanford university EU 2017) ; Alexandra Kolb (Roehampton University RU 202) ; Jen Harvie (Queen Mary University 2018).

→ En parcours **Etudes cinématographiques**, un échange avec une université tunisienne se développe depuis 2018-2019, qui se prolongera par la participation aux enseignements des Masters 2 Etudes cinématographiques et Documentaire de création, en tant qu'enseignant-chercheur invité en automne 2020, de Ikbal Zalila, directeur du département cinéma de l'université la Manouba à Tunis. Une enseignante en recherche-crédation intervenant dans le Master (Aude Fourel) effectuant préalablement une série de masterclass à Tunis en février prochain.

Sans être liés à des partenariats universitaires, d'autres intervenants internationaux ont été associés à des enseignements du Master : résidences artistiques cinéma avec Boris Gerrets en 2019 (nationalité allemande et néerlandaise) et Nicolas Humbert en 2018 (nationalité suisse et allemande), collectif italien *Home movie* qui travaille sur le remontage des archives argentiques (2019). Les relations internationales tendront à se développer encore au sein du parcours Etudes cinématographiques.

3.2. Page 2, rubrique « Organisation pédagogique », il est demandé des précisions sur la mobilité sortante des étudiants en **ERASMUS**. Voici le chiffre constaté sur les années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 : **13 étudiants** sont partis en échanges ERASMUS M1/M2 (8 en parcours Etudes cinématographiques, 4 en parcours Arts de la scène, 1 en parcours Documentaire de création). Une liste d'Universités partenaires est proposée au niveau de l'UFR LLASIC.

3.3. Page 2, même rubrique, il est signalé que le cours de Langue vivante étrangère n'est pas assez mis en valeur. Il a été mentionné qu'un cours de LVE figure dans le Tronc commun aux semestres 7, 8, et 9. Il a été, en particulier, négocié avec le service universitaire centralisé, LANSAD, un enseignement de langue anglaise sur « objectifs spécifiques », avec approches de domaines culturels (pouvant intéresser les étudiants du Master création artistique et les étudiants de certains parcours du Master ALC – Arts Lettres civilisations). Ce cours étant la plupart du temps choisi par les étudiants. Mais, au-delà de ce cours obligatoire, les intervenants invités étrangers interviennent parfois dans les séminaires dans leur langue.

4. Réponses concernant la place du numérique dans la pédagogie

Dans le **3^e paragraphe de la rubrique « Organisation pédagogique »**, page 2, il est dit : « mise à part la revue en ligne *Seul le cinéma* [...]. On perçoit mal l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques »

Les outils numériques occupent en fait une très grande place dans les enseignements de pratique (du M1 jusqu'au mémoire recherche-crédation).

Comme cela a été souligné dans le rapport d'autoévaluation, un tout nouveau bâtiment, la « **MaCI** » (**Maison de la Création et de l'Innovation**) accueille depuis la rentrée dernière (2019-2020) les enseignements de la Mention, qu'ils soient théoriques (comme la salle de cinéma disposant d'un matériel de projection numérique de niveau professionnels dans une cabine de projection), ou pratiques : salle de montage, salle de mixage sonore (autant de logiciels spécialisés !).

Un bureau est aussi réservé à la revue de cinéma en ligne *Seul le cinéma*.

Toutes ces ressources numériques sont utilisées en particulier dans le cadre de l'« Atelier de réalisation » du M1 Etudes cinématographiques, pour les « Résidence d'artistes » du parcours Etudes cinématographiques M2, pour les enseignements du parcours M2 Documentaire de création du semestre 9 (avant départ à Lussas), pour l'encadrement des travaux des étudiants des parcours Documentaire de création M2, et des étudiants réalisant un mémoire « recherche-crédation » en M2 Etudes cinématographiques.

Voici, un peu plus dans le détail, le matériel constituant la Chaîne de production cinéma =

- ▶ 2 salles de montage (2 X 15 postes) équipées des logiciels Suite Adobe creative, Final Cut, Da Vinci
- ▶ 4 stations d'étalonnage avec du matériel professionnel Da Vinci Resolve
- ▶ 1 salle d'enregistrement, de montage son et de mixage son (logiciel pro-tools, table de mixage, écoute)
- ▶ 1 salle de projection aux normes CST "cinéma", équipée de matériel Dolby et d'un projecteur de cinéma numérique DCP

Parcours M1 Etudes cinématographiques :

Pour L'Atelier de réalisation en M1 une convention avec la Cinémathèque de l'Ain et des pays de Savoie a été établie ainsi qu'un partenariat avec la Cinémathèque régionale de Saint-Etienne. Une base de données est disponible sur un serveur, ce qui permet aux étudiants de travailler dans les salles de la MACI dédiées au montage, ou depuis chez eux.

Parcours M2 documentaire de création :

L'atelier « Ecritures formelles », est pensé comme un "laboratoire numérique". Le cinéaste, Jacques Perconte intervient depuis 4 ans à partir d'une démarche qui consiste à expérimenter les caméras numériques disponibles à la régie technique de l'université (les caméras 4 K Black Magic cinéma, pocket, les appareils photos GH5 qui permettent de filmer, une caméra C 100, les caméscopes Z90, qui utilisent des capteurs CMOS comme une Panasonic DVC Pro équipées d'un capteur CCD. Toutes les images, tournées dans ces différents formats, ont été transférées en DCP. Les étudiants ont utilisé le projecteur de cinéma numérique de la nouvelle salle de projection de la Maison de la création comme un instrument pour explorer ces images sur le grand écran.

Parcours M1 M2 Arts de la scène :

- Visioconférences avec nos partenaires à l'étranger dans les Ateliers pratiques et Art Santé : par exemple avec l'Université d'Exeter – retour d'expérience entre les étudiants à Exeter Angleterre et Grenoble avec Cariat Alstles, Gretchen Schiller, Pauline Bouchet.
- Archives de la création en numérique
- Suivi de création scénique : usage de Google Drive.
- Outils en temps réel – son-mouvement, son-image dans le séminaire « Intermédialité dans les pratiques artistiques », utilisation des logiciels : Max MSP, capteurs sur le corps.

Il est à noter que le cours de LVE sur objectifs spécifiques culturels peut-être suivi, après trois séances en présentiel, « à distance », par le biais d'échanges par Internet avec les formateurs. Cela étant conçu pour permettre aux étudiants de M1 de continuer à se former en langues au semestre 8, même s'ils sont en stage et éloignés de l'Université.

5. Précision sur la composition du Conseil de perfectionnement

Il est remarqué par l'HCERES **page 2 (« Pilotage »)** que deux hispanistes figurent dans le Conseil de perfectionnement du Master. Il faut préciser qu'il s'agit d'un MCF spécialisé en théâtre, et d'une PR spécialisée dans le cinéma (qui est par ailleurs très attachée à l'Amérique du Sud). Cela n'est cependant pas gravé dans le marbre, et pourra éventuellement varier à l'avenir.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation de la qualité et du sérieux du dossier est très positive. Les objectifs de la formation « sont clairement détaillés, exposés et affichés » ; les emplois visés « bien décrits et renseignés », les formations existantes dans la région et en France sont présentées dans les détails, « l'organisation pédagogique est lisible et clairement structurée autour d'un tronc commun », les modalités de recrutement « sont exposées et détaillées clairement ».

Les points forts du master mis en avant par les auteur.e.s du rapport sont confirmés, que ce soit concernant le choix des unités d'enseignement et leur répartition, la mutualisation des cours qui « renforce les liens entre les différents parcours et donne une cohérence d'ensemble du master », l'adéquation entre les débouchés et les besoins du marché du travail, l'articulation avec la recherche et les « importants liens avec le milieu socio-économique », la place importante accordée « à l'UE langue ainsi qu'aux compétences transversales », l'intérêt porté à la professionnalisation « que ce soit par le biais de projets individuels, l'intervention de professionnels ou les stages », « la place des dispositifs numériques et des innovations pédagogiques », l'existence d'un réel pilotage grâce aux outils d'évaluation mis en place et à la fréquence des réunions de section et d'équipes et enfin, les bons taux de réussite, aussi bien en M1 qu'en M2 (avec une exception toutefois pour le FLE à distance). Il est souligné avec raison dans le rapport qu'il est « regrettable que le taux de poursuite d'études en doctorat ne soit pas commenté plus avant dans le dossier ».

Le document reprend les **propositions d'améliorations** de la formation proposées dans le rapport par les auteur.e.s, à savoir :

- « Assortir le diplôme d'un supplément détaillant les savoirs et compétences acquis par les étudiants dans les trois parcours » ;
- « La nécessité de constituer un référentiel de compétences » ;
- Veiller à une tenue annuelle du conseil de perfectionnement.

Deux précisions toutefois :

- Le nombre d'étudiants inscrits dans le parcours FLES à distance n'est pas de 350 (cf. rubrique « principaux points forts »), mais de 444 (pour l'année universitaire 2017/2018) ;
- Si le taux de réussite pour le parcours FLES à distance est faible, c'est parce que le public est constitué pour l'essentiel d'étudiants en activité professionnelle qui font le choix d'étaler leur formation sur plusieurs années (cette information est déjà précisée dans le rapport d'auto-évaluation (cf. p. 9)).

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'équipe du master histoire souscrit globalement aux remarques énoncées qui recourent largement sa propre autoévaluation.

Une précision cependant concernant les liens entre les 3 parcours considérés comme assez faibles (page 3) : notre présentation n'a probablement pas été assez claire en ce qui concerne la part commune aux trois parcours. Celle-ci est en fait large et a été considérablement augmentée par rapport à la précédente maquette : en M1 comme en M2, le fléchage parcours est assuré par le séminaire méthodologique lié au mémoire (48hs en M1, 24hs en M2), en revanche tous les autres enseignements de M1 sont soit communs soit à choisir dans une offre commune.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous développerons les différents points ci-après, mais en préambule, nous souhaitons mettre en avant les principaux motifs d'incompréhension/désaccord.

- « *Un pilotage encore insuffisamment coordonné au niveau du dialogue entre les responsables de parcours* » (« Conclusions », Points faibles, p. 4) : nous reviendrons en détail sur ce point car il ne reflète pas du tout l'organisation mise en place.
- « *Une présentation avec préambule et des informations mieux organisées par spécialité, notamment avec des tableaux de comparaison, d'évolution, aurait facilité l'analyse à la fois distincte entre les parcours et plus générale au niveau de la mention.* » (« Positionnement », p. 2, § 1).

Il nous apparaît regrettable que les 80 pages d'annexes dans lesquelles figurent le détail des indicateurs par parcours, et qui ont été systématiquement synthétisés dans le document principal, n'aient pas été évoquées, alors même que ce travail de collecte des indicateurs a fait l'objet d'une attention soutenue et sur le long terme.

- L'un des apports significatifs de la dernière NOF a été d'introduire la formation à la recherche ou par la recherche dans tous les parcours. Cet élément qui est l'un des apports les plus forts de la mention, semble ne pas avoir été compris. (Place de la recherche insuffisante dans la formation (très peu de poursuite en thèse et absence d'un mémoire de recherche obligatoire).

1. (« **Positionnement** », p. 2, § 4) « *Il en résulte que la plupart des étudiants diplômés de ce master (tous ceux n'ayant pas choisi l'option recherche) n'auront pas réalisé de mémoire de recherche* » et (Conclusions, Points faibles, p. 4) la « *place de la recherche insuffisante dans la formation (très peu de poursuite en thèse et absence d'un mémoire de recherche obligatoire)* » : **nous tenons à apporter les précisions suivantes car il y a manifestement une incompréhension.**

Chaque étudiant de chacun des sept parcours de la mention doit réaliser un mémoire présenté comme un « mémoire professionnel » en M2 afin de valider son diplôme. Contrairement à ce que laisse penser l'intitulé de ce dernier, il s'agit bel et bien d'un véritable mémoire de recherche au sein duquel l'étudiant doit mettre en œuvre une démarche de recherche en Sciences de l'information et de la communication, travail foncièrement distinct du rapport de stage professionnel qu'ils doivent également réaliser. Chaque mémoire est par ailleurs encadré par un enseignant-chercheur du Gresec et les sujets traités s'inscrivent dans l'un des quatre axes de recherche du laboratoire. DE même, les soutenances se réalisent devant un jury systématiquement composé d'au moins deux enseignants-chercheurs du Gresec (auquel peut s'adjoint un ou plusieurs professionnels en certaines occurrences).

Ainsi, l'ensemble des étudiants diplômés chaque année du master information-communication ont réalisé un mémoire que l'on peut sans conteste qualifier « de recherche ». Partant, dans un souci de meilleure adéquation avec la réalité pratiquée au sein de la mention, nous proposons de renommer ce mémoire « mémoire de recherche » dans la nouvelle offre de formation.

En outre, dans le but de renforcer attractivité de la recherche après le master, nous avons accentué depuis 2016 ans les liens avec les activités de recherche du Gresec.

Les étudiants des différents parcours ont ainsi la possibilité de suivre l'option de recherche transversale lors de la deuxième année de master. De manière générale, les formations comprennent des enseignements étroitement liés à la recherche. Plus particulièrement la mention information, communication propose une formation à et par la recherche. Lors de la précédente NOF (2016-2021), le département a fait un effort particulier pour associer les étudiants de master à ses activités. Ainsi qu'indiqué dans le dossier auto-évaluation, cette orientation se traduit par :

- Des enseignements spécifiques (p.6 du dossier d'auto-évaluation). Des enseignements sont consacrés à la recherche et l'ensemble des activités pédagogiques comporte des exigences scientifiques : posture de distanciation, effort de problématisation, actualisation des données, mise en relation des analyses de terrain avec des auteurs. Tous les masters sont adossés à des axes du laboratoire : par exemple AVMN (axes 1 et 3) ; CCST (axe 2) ; CE-CEP-CMI (axes 2 et 3) ; CPI (axes 1,2,3) et ICPM (axes 1,2,3 et 4).
- La participation à des manifestations scientifiques (p.6). Les étudiants assistent à des journées d'étude et à des colloques organisés par le Gresec tels que : en 2016, la journée d'étude "Santé, information-communication et alimentation : les alicaments" (parcours ICPM) ; en 2017, la journée d'étude "Les industries culturelles à la conquête des plateformes" (parcours AVMN) et, le colloque "Information - communication publique ET espaces publics sociétaux : interactions et tensions" (parcours ICPM) ; en 2018, le colloque "Information-Communication : le recours à l'éthique en contexte numérique", organisé en coopération avec le Dicen-Idf (parcours ICPM). Signalons également, depuis 2017, le séminaire « Science Société Communication », porté par le parcours CCST, qui se déroule dans la MSH-Alpes et est proposé dans la formation des doctorants du site.
- Des études et des projets réalisés par les étudiants en lien avec la recherche (p.7). Il s'agit d'appui à la publication scientifique (audit de revues) ou de conception-réalisation de projets par des étudiants afin d'articuler la formation et la recherche tels que : en 2016, des posters scientifiques sur l'éducation à l'alimentation et la veille nutritionnelle pour la journée d'étude MEDica (parcours ICPM) ; en 2017 et 2018, Workshop RISKenMétropole - riskm.hypotheses.org (parcours CCST - ICPM - CPI) ; en 2018, réalisation d'un dossier réflexif sur l'éthique des données, en lien avec le Colloque "Information-communication : le recours à l'éthique en contexte numérique" (parcours ICPM) ; en 2019, mise en place du workshop « Communication, contROverses socio-SCientifiques et enjeUx publics dans les territoireS de montagne » (CROSCUS) (parcours CCST) et réalisation de dossiers en vue d'une cartographie des plateformes numériques de contenus audiovisuels (parcours AVMIN) en lien avec le programme de recherche PARADICC (Plateformes en Auvergne Rhône-Alpes de Diffusion des Contenus Culturels)
- Des stages recherche (p.7). L'ensemble de ces stages donne lieu aux gratifications financières habituelles de stage. Dans ce cadre, le Gresec a intégré les stagiaires dans des projets de recherche, en obtenant des gratifications de stage, soit intégrées dans les projets eux-mêmes, soit à la suite d'appels à projets spécifiques (cf. « les stages d'excellence »). Ils sont de trois types. En premier lieu des stages courts (de moins de deux mois) sont proposés au deuxième semestre du M1, dans le cadre de l'option recherche, des parcours AVMN, CCST, CE et CMI. Ils donnent lieu à un rapport de stage (3 crédits). En second lieu des stages longs sont proposés au deuxième semestre du master 2 dans l'option recherche. Les étudiants ont ainsi effectué des stages dans un projet sur l'information préventive liée aux risques à Chamonix (1), sur un travail d'indexation des plateformes audiovisuelles en France dans le cadre de PARADICC (1), ou sur la perception des risques au sein du projet européen Poia (1). Enfin, en troisième lieu, des stages réalisés au sein des projets intitulés OOL - Origin of life (1), Cosmetics (1), Trajectories (1), #AIDS (1), MEDica (1), ImaNum (1). Les 9 stages comptabilisés ici sont ceux sur lesquels les étudiants du master ont candidaté et été retenus. À titre d'exemple, un stage de 8 semaines a été réalisé en 2016 par un étudiant en M2, parcours ICPM, dans le cadre du projet MEDica4 (Médecine Information-Communication Alicaments veille informationnelle sur la réglementation sanitaire auprès de l'AFSSA et de l'EFSA).

L'une des orientations majeures de la précédente NOF (2016-2021) est par conséquent résolument liée à la mise en place d'une dynamique de recherche dans l'ensemble des parcours, y compris des spécialités qui, par le passé, était uniquement « professionnalisante » (comme communication d'entreprise). Cette socialisation à la recherche commence à porter ces fruits puisqu'entre 2014 et 2020, ce sont 21 étudiants venant de ces parcours qui se sont inscrits en thèse au Gresec.

Enfin, nous proposons d'ouvrir en M2 un parcours de la mention dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Celui-ci sera entièrement consacré aux activités de recherches et aux métiers de l'expertise en communication. La visée de ce parcours est, de plus, de proposer une mise à niveau et un perfectionnement en direction

d'étudiants, notamment étrangers ou alors en provenance d'autres disciplines, souhaitant s'orienter vers un doctorat en Sciences de l'information et de la communication.

2. « pilotage encore insuffisamment coordonné au niveau du dialogue entre les responsables de parcours » (Conclusions, Points faibles, p.4) :

Cette remarque a suscité un grand étonnement de la part de l'ensemble des responsables de parcours ainsi que des responsables de la mention. En effet, depuis la rentrée universitaire 2016 a été mise en œuvre des réunions de coordination mensuelles (ou, au pire, bimestrielles) permettant un dialogue régulier entre les différents responsables pédagogiques des parcours de la mention Information-Communication, sous l'égide de la direction du département Information-Communication et de la Direction des études (DETU) du master. Ces réunions de coordination sont notamment l'occasion pour la DETU d'assurer l'harmonisation et l'articulation des différents parcours de la mention, par exemple pour la mise en œuvre d'une pédagogie active par projets. Outre la responsabilité des cours du tronc commun, la DETU assure donc également la mise en œuvre et le suivi de la politique de formation au niveau de l'ensemble de la mention, en lien avec les responsables de parcours qui ont chacun en charge la responsabilité des enseignements de leur spécialité. En outre, ce « pilotage » sera compété dès 2020 par l'organisation de plusieurs conseils de perfectionnement à l'initiative de la DETU.

3. « Choix de réserver un parcours entier à des étudiants francophones mais non français est questionable. Puisqu'ils ont une maîtrise suffisante du français pourquoi leur réserver un parcours ? » (Positionnement, p. 2, § 6) :

Nous justifions ce choix par deux raisons :

Premièrement, ce parcours a pour origine une convention bilatérale avec l'Université chinoise Guangdong University of Foreign Studies (GDUFS) et visait d'une part à accompagner les étudiants dans leur cursus en France en leur fournissant des cours adaptés d'un point de vue du niveau de langue ; d'autre part, il s'agissait de leur fournir des éléments d'introduction aux Sciences de l'information et de la communication francophones, de manière condensée et pertinente pour des étudiants se destinant aux métiers de la communication et du management à l'international.

Deuxièmement, nous avons conservé la spécificité et la relative autonomie de ce parcours parce que celles-ci constituent sa force d'attractivité : les cours de renforcement spécifiques qui y sont proposés, et qui n'auraient pas lieu d'être dans un parcours « indifférencié », sont grandement appréciés des étudiants et nous ne jugeons pas judicieux de fondre ce parcours (qui fonctionne très bien en l'état) dans un autre.

4. « Aucun des sept parcours n'a encore développé les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage » (Conclusions, Points faibles, p.4) :

Il s'agit d'emblée d'indiquer ici que la création d'un parcours en apprentissage nécessite un renforcement de l'équipe pédagogique et un soutien administratif dédié spécifiquement à ces formations. Nous avons précisément lancé depuis début 2019 un chantier en ce sens dans le cadre de la nouvelle offre de formation. À la suite d'une rencontre avec le Vice-Président à la formation continue de l'Université Grenoble Alpes qui nous a assuré de moyens pour ce faire, nous envisageons d'ouvrir dès la rentrée 2021, une formation en apprentissage en M1 et M2 en communication d'entreprise pour les publics de formation initiale. Ce nouveau parcours intégrera les publics en reprise d'études de « Communication d'entreprise pour les professionnels » (M2) en alternance. La dénomination de ce nouveau parcours est en cours de réflexion, mais l'organisation pédagogique est bien avancée.

5. « L'absence en ce domaine d'une véritable politique d'organisation et de suivi sur le long terme », à propos des relations développées avec les acteurs socio-économiques et culturels (Positionnement, p. 2, § 5) :

Contrairement à ce qui est indiqué, tous les parcours travaillent en étroite collaboration avec des organisations publiques ou privées, des associations depuis de nombreuses années. Si ces liens n'ont pas systématiquement été contractualisés, ils n'en demeurent pas moins pérennes.

L'annexe 2.3 Liste des entreprises, associations, autres partenaires industriels ou culturels en appui à la formation sur la période 2014-2019 (p. 51-52) présente des listes de partenaires pour chaque parcours. Ces partenariats sont présentés selon qu'ils sont mis en œuvre dans le cadre des projets tutorés, ses stages ou des manifestations scientifiques spécifiques.

6. « on peut regretter l'absence de cours dans une autre langue que le français ainsi que l'absence de possibilité pour les étudiants de suivre un autre enseignement en langue étrangère que l'anglais » (Organisation pédagogique, p. 2, § 6) :

Si aucun cours en langue étrangère n'est prévu dans le cadre du tronc commun, nous avons adapté dès 2015 les cours d'anglais aux spécialités de chaque parcours. En cela, les cours de langue sont également des cours de spécialisation liés au parcours choisi.

En outre, pour les étudiants ayant validé un niveau C1 en anglais, il est possible de choisir une autre langue que l'anglais au sein de la Maison des langues.

Enfin, une réflexion est en cours quant à un séminaire en anglais intégré au parcours recherche.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation semble ignorer les critères et les spécificités d'une Ecole de Journalisme agréée, et évalue ce Master comme s'il s'agissait d'un Master universitaire de type classique.

Elle ne prend donc pas en compte la spécificité de la formation ni les conditions dans lesquelles elle se développe : création de la double diplôme à la rentrée 2014 soit 4 promotions diplômées en 2019 dans un contexte de transformations institutionnelles importantes (fusion des universités puis passage à l'EPE), triple tutelle (UGA, IEP et Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes).

L'équipe pédagogique ne partage pas les préconisations d'hyperspécialisation, qui iraient à l'encontre des attendus de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes. *L'agrément de l'Ecole de Journalisme est étroitement corrélé au respect des critères, qui privilégient des socles communs ainsi que des adaptations aux différents supports médiatiques.* Nous tenons à conserver cet agrément.

Précisions sur les éléments de l'évaluation externe :

(Evaluation, p. 1 Finalité, § 1-2). A propos des métiers visés. La formulation des métiers visés est effectivement généraliste et ceci est intentionnel. **Cette formulation correspond aux principes de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes, à la nomenclature INSEE et RNCP.**

(Evaluation, p. 1 Finalité, § 3). A propos de la double diplôme (master UGA et diplôme IEPG, convention ci-jointe). **Ce rapprochement a été souhaité par la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi des Journalistes et par les 2 établissements concernés** au motif que l'existence de 2 masters distincts formant au journalisme sur le même site grenoblois n'était pas souhaitable et que la double diplôme permettait aux étudiant.e.s de conjuguer les atouts du master universitaire déjà agréé par la profession (ex Master Stendhal) et du diplôme de l'IEP de Grenoble.

(Evaluation, p. 2 Organisation pédagogique, §1). Les enseignements académiques cités se déroulent en M2 (et non pas « au second semestre »). Les dispositifs d'accueil des étudiants à besoins spécifiques sont conformes à la politique globale de l'UGA. Sur la période évaluée 1 seul cas (sportif haut niveau).

(Evaluation, p. 2 Organisation pédagogique, §2). L'obligation de stage ne porte pas sur « 2 stages de 10 semaines » (formule ambiguë), mais sur 10 semaines de stage par an, soit 20 semaines dans le cursus (comme dans d'autres masters agréés). 6 semaines supplémentaires dans le cursus sont autorisées (non obligatoires mais largement utilisées). **L'EJdG respecte les recommandations de la CPNEJ qui indique un maximum de 26 semaines et se positionne contre l'abus de stages et l'« emploi déguisé ».**

Comme figurant dans les tableaux des UE et MCC (annexes RAE), 2 UE sont consacrées aux stages (une en M1 et une M2). L'évaluation porte sur les rapports de stage (pas de soutenance, voir RDE p. 3), qui comportent plusieurs éléments (fiche évaluation par le tuteur d'entreprise, fiche évaluation du stage par l'étudiant, rapport présentant le média et les tâches, bilan de stage, un point prospectif). Les étudiant.e.s bénéficient d'un suivi personnalisé (avant, pendant et après le stage) de la part des tuteurs et tutrices de l'EJdG.

(Evaluation, p. 2 Organisation pédagogique, §4). Sur la place du numérique et des innovations pédagogiques : incompréhension de l'évaluation, car *tout un pan de la pédagogie est axée sur le numérique* (voir RAE, p. 7) : « Actualité et activités du journalisme web », « Protéger ses données sur le web », « Identité numérique », « Outils et techniques du Web », « Enrichissement », « Projet multimédia », « Enjeux du web et du numérique » (Datajournalisme, Datavisualisation, enrichir son reportage Radio ou TV sur le web, Produire avec son smartphone, Newsroom, Vidéo pour le web, Ecrire pour les réseaux sociaux).

Par ailleurs, comme indiqué, la formation privilégie les exercices de terrain (*in situ*) et la pédagogie par projet, qui impliquent un socle fondé sur la pédagogie active, la différenciation pédagogique, l'auto-apprentissage, et l'apprentissage collaboratif.

Enfin, le rapport (RAE, p.7) fait mention du projet IDEX Formation « JIN News » obtenu en 2017 : la capacité de ce Master aux pédagogies innovantes et au *learning by doing* a donc été reconnue et encouragée par le COMEX.

(Evaluation, p. 2 Organisation pédagogique, §5). A propos de l'internationalisation : en plus des mobilités sortantes, les étudiants de M1 bénéficient chaque année d'une expérience internationale en couvrant le Festival international de Journalisme de Perugia (RAE, p. 8).

(Evaluation, p. 2 Pilotage, §1). La responsabilité par filière inclut également la filière TV. Le mode de désignation des responsables est très simple : les 3 Enseignant.e.s-chercheur.se.s ont chacun.e une responsabilité administrative et pédagogique (co-direction de l'EJdG, direction des études) validée en Conseil d'UFR, et les responsabilités de filières correspondent aux contrats PAST et/ou professionnels en vigueur.

(Evaluation, p. 2 Pilotage, §2). **Le Conseil Paritaire Pédagogique s'inscrit dans la logique de l'agrément par la profession** ; il est complété par une réunion annuelle de la CPNEJ également consacrée aux évolutions du métier et des formations. **Les finalités et la composition de ce Conseil Paritaire (représentation des professionnels, des étudiants, et de l'équipe pédagogique) qui existe depuis des décennies sont très proches de celles d'un Conseil de perfectionnement.** Pour éviter l'empilement des instances, le nouveau Conseil tiendra compte des impératifs du Conseil de perfectionnement et de la dimension paritaire (représentation des organismes patronaux et représentation des syndicats de journalistes) lors de la prochaine réunion en février 2020.

(Evaluation, p. 2 Pilotage, §3). La composition des jurys s'aligne sur les modalités de mise en place et de fonctionnement des jurys de l'UGA, et elle est validée par la direction de composante. Le jury comprend le directeur/trice/s de l'EJdG des 2 institutions (UGA et IEP) et la directrice des études.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent dans les tableaux des UE ; le RDE indique les notes seuil (7 en EC et 10 en UE). Le contrôle continu est la modalité privilégiée, notamment en raison de l'importance des enseignements professionnels et des temporalités spécifiques (périodes de stage, périodes de concours, et bourses médias). Lors de la construction de l'OF 2016-2020, les formations de l'ex-Université Stendhal ont été invitées à pratiquer l'évaluation formative (pédagogie de projets, évalués évidemment selon la modalité du contrôle continu) plutôt que la restitution de connaissances dans un examen terminal.

L'évaluation de la formation par les étudiants : depuis la fusion des 3 universités du site grenoblois, le dispositif d'évaluation en ligne (organisé par niveau et après chaque semestre par le SIO -Service d'Information et d'Orientation- de l'Université Stendhal) a disparu. En attendant sa réhabilitation (par la DOIP – Direction de l'Orientation et de l'Information Professionnelle ? ou par la DEVE – Direction des Etudes et de la Vie Etudiante – de l'UGA ?), l'EJdG organise une commission pédagogique par semestre et par promotion.

(Evaluation, p. 3 Résultats constatés). Sur l'insertion professionnelle : le « sas d'entrée » (CDD, piges) est un phénomène observé depuis les années 90. Cette précarité post diplôme est analysée comme un effet conjoint du marché et de la politique de flexibilité des entreprises contre lequel les formations ont peu de prise. Le développement de l'alternance est mentionné dans les perspectives d'évolutions en fin de rapport d'autoévaluation (p13). Enfin **une hyperspécialisation ne serait pas compatible avec les attendus de la CPNEJ**, qui impliquent un socle commun des apprentissages journalistiques ainsi que la formation à *tous* les supports médiatiques.

(Conclusion, Points faibles, p. 3)

Le règlement des études et les tableaux des UE avec les MCC sont conformes aux impératifs de l'UGA et sont transmis aux étudiant.e.s. Les réunions de rentrée complètent ces informations.

Le dispositif d'évaluation en ligne de la formation par les étudiants ayant disparu au moment de la fusion des universités, des commissions pédagogiques sont organisées chaque semestre pour privilégier l'écoute et permettre d'effectuer des ajustements.

Le Conseil de perfectionnement sera initié le 20 février prochain en croisant les attendus liés au fonctionnement paritaire des instances propres à la profession journalistique.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous n'avons pas relevé d'erreur ni d'incompréhension dans le retour de l'évaluation externe, les experts ayant très bien explicité un certain nombre de choix.

Nous sommes en accord avec l'interprétation des données et des éléments fournis.

Nous sommes globalement en accord avec les analyses contenues dans ce retour d'évaluation.

Nous rejoignons les préconisations qui portent sur trois points :

- harmonisation des procédures d'évaluation des enseignements pour une meilleure visibilité ;
- internationalisation accentuée de la formation (réflexion sur un échange déjà amorcée en TSM) ;
- suivi des compétences, amenant à des changements d'intitulés pour donner de la visibilité aux enseignements déjà dans la logique *compétences* et – à plus long terme – réflexion pédagogique qui s'inscrit dans la démarche de l'établissement pour continuer la rénovation de nos pratiques et de notre maquette.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le rapport souligne une formation cohérente et bien construite, l'attractivité auprès des étudiants d'autres universités ainsi qu'un dernier semestre entièrement consacré au stage long ou au mémoire de recherche. Il encourage la concrétisation de nos projets de doubles diplômes.

Les remarques faites quant aux lacunes du dossier d'auto-évaluation ainsi que les points à améliorer ne manqueront pas d'être pris en compte dans la nouvelle offre. L'équipe pédagogique peut toutefois d'ores et déjà répondre à certaines questions :

- 1 Tout d'abord (« organisation pédagogique », paragraphe 2, p. 2), le mémoire long du quatrième et dernier semestre du master est normalement rédigé en français mais peut, à la demande de l'étudiant et sur accord du responsable pédagogique, être rédigé dans l'autre langue (dans le cas du master Grenoble-Padoue, qui est un master binational et bilangue, les étudiants ont le choix de la langue de rédaction). Il en est de même du rapport de stage. La soutenance se fait dans les deux langues.
- 2 Ensuite (« organisation pédagogique », paragraphe 4, p. 2), les comptes rendus des manifestations scientifiques que les étudiants doivent rendre font bien l'objet d'une évaluation par le directeur de mémoire ou de stage (au S8, UE4, pour les premières années de Master, au S10, UE1, pour les deuxièmes années).
- 3 Enfin (« organisation pédagogique », paragraphe 12 p. 3), l'équipe pédagogique a à cœur d'élargir les débouchés professionnels des étudiants ; il n'en demeure pas moins que seule une minorité d'étudiants envisagent à ce stade la création d'entreprise. Aussi, s'il n'existe pas de module d'entrepreneuriat / création d'entreprise (impossible à mettre en place compte tenu des faibles effectifs concernés), il est possible, pour un étudiant en cours de formation, et avec accord de la composante, de remplacer le stage du dernier semestre de master par un travail sur son projet entrepreneurial. Celui-ci se déroule dans le cadre du dispositif PEPITE oZer (Pôle Etudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), qui permet à nos étudiants de bénéficier d'une reconnaissance universitaire et d'un accompagnement via le Statut National Etudiant-Entrepreneur et le Diplôme Etudiant-Entrepreneur pour construire et développer leur projet. <http://www.ozer-entrepreneuriat.fr/fr/entreprendre-a-l-universite/devenir-etudiant-entrepreneur/>

- **Remarques sur les incompréhensions de l'évaluation externe**

A la question soulevée par le rapport quant à la pertinence de regrouper dans la première option « orientation recherche », « le doctorant et la préparation aux concours de l'enseignant ; deux orientations aux prérequis et aux compétences attendues, bien distincts » (« Finalité », paragraphe 2, p.1), l'équipe pédagogique n'est pas sûre de ce à quoi il est fait référence. Il n'est pas offert de préparation aux concours de l'enseignement dans le cadre du Master, mais certains enseignements peuvent être choisis par les étudiants, notamment ceux qui envisagent de passer l'agrégation (qui devra souvent accompagner l'obtention d'un doctorat pour ceux qui souhaitent être recrutés dans l'enseignement supérieur) ; certains cours d'agrégation sont ainsi ouverts aux étudiants de M2 qui le souhaitent au S9.

- **Compléments d'information sur « Organisation pédagogique » (paragraphe 8, p. 3)**

En réponse à la remarque sur l'absence de données chiffrées relatives à la mobilité en master LLCER, la composante peut fournir les éléments suivants :

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Mobilité entrante	107	94	91
Mobilité sortante	132	130	154
dont master LLCER	1	1	3

Ces chiffres, bien qu'en augmentation sur l'année 2019-20, sont très faibles, mais doivent être accompagnées de deux remarques essentielles.

- Tout d'abord, la composante invite fortement les étudiants de LLCER à une mobilité en licence plus qu'en master et le tableau ci-dessous indique un fort taux de mobilité à ce niveau :

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Mobilité sortante à l'UFR LE	116	132	130	154
dont licence LLCER	49	44	32	40
en %	42	33	25	26
Mobilité entrante à l'UFR	106	107	94	91

- Ensuite, les chiffres de mobilité sortante au niveau master n'incluent pas l'assistantat (via le CIEP) et le lectorat (dans les universités partenaires). Or, les étudiants peuvent profiter de cette formule en M1 ou M2, d'autant que cette année est valorisée par la validation de plusieurs UE. (Règlement des études, p. 9). Ils n'incluent pas non plus les étudiants qui choisissent de faire leur stage de fin d'étude à l'étranger. Voir chiffres ci-dessous :

	2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Assistanat	1	3	1	1	1	0	1	3
Lectorat	0	2	0	2	0	1	1	1
Stage à l'étranger	9 (gérés Padoue)	0	5 (gérés Padoue)	5	1 + 6 (gérés Padoue)	1	En cours	En cours

L'équipe pédagogique, enfin, est consciente qu'il s'agit là d'un point à améliorer dans le cadre de la nouvelle offre de formation et a entamé une réflexion à ce sujet.

- **Compléments d'information sur le pilotage**

Le rapport souligne la faible proportion d'intervenants extérieurs (« Pilotage », paragraphe 2, p. 3). Plutôt que de faire venir des professionnels vers les étudiants, nous avons fait le choix de faire sortir les étudiants de l'université pour les amener à la rencontre de professionnels « dans le monde réel » (ex : rencontre avec des artistes (ex l'artiste colombien, Felipe Arturo, à la biennale de Lyon, Usines Fagor réhabilitées à Lyon, le Magasin à Grenoble, à la Maison de l'International...). Il est par ailleurs envisagé, dans le cadre de la prochaine maquette, d'inclure de nouvelles interventions avec des professionnels.

Deux soirées métiers ont été organisées en novembre et décembre 2019 qui ont permis aux étudiants de rencontrer des professionnels de différents secteurs en lien avec leur formation (métiers de la culture, de la traduction, le tourisme, l'enseignement). La mise en place de ce type d'événements permettra également à l'avenir d'augmenter les interventions de membres extérieurs à l'université.

- **Points de désaccord avec l'évaluation externe**

La part des redoublants a en effet très nettement diminué (« Résultats constatés », paragraphe 1, p. 3). Ce résultat n'est en aucune façon le résultat d'une de modalités d'obtention du diplôme qui seraient plus faciles mais de deux changements :

- avant tout, une sélection plus stricte à l'entrée en M1.
- ensuite, un redoublement qui n'est pas de droit ; les étudiants qui, en dépit des encouragements et/ou avertissements de l'équipe pédagogique, ne s'impliquent pas dans leur projet, peuvent se voir refuser le redoublement.

Enfin, l'équipe pédagogique souhaite exprimer son désaccord quant à la conclusion que son master est « sans réelle spécificité ni valeur ajoutée évidente par rapport à la concurrence au niveau régional », à Lyon et à Chambéry » (« Positionnement dans l'environnement », paragraphe 2, p. 2).

Tout d'abord, l'orientation professionnelle, composée notamment d'un cours de gestion de projet très apprécié, au S7, attire des étudiants d'autres universités.

Il existe ensuite une complémentarité (et non une redondance) en termes de spécialités. Ainsi, le master russe à Grenoble est principalement axé sur la Russie contemporaine (contre le début du XXème à Lyon) et la spécificité études irlandaises et écossaises à Grenoble nous amène également des étudiants qui ne trouvent pas l'équivalent à Lyon et à l'Université de Savoie. Le master études italiennes-études françaises a aussi une spécificité propre dans la mesure où il s'agit d'une double formation, d'un master bi-disciplinaire (qui procure donc un double diplôme de Lettres modernes italiennes et de Lettres modernes françaises) prévoyant en particulier des cohortes d'étudiants grenoblois et padouans suivant en même temps les mêmes cours dans la même université deux semestres sur quatre de leur formation.

Enfin, les étudiants de Chambéry viennent souvent à Grenoble car il n'y a qu'un parcours dispensé à l'Université de Savoie – « études transfrontalières » uniquement anglais et italien. Il n'existe donc aucune redondance/concurrence entre nos deux universités.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Une précision factuelle concerne le « point faible » « Absence de lien avec la formation des enseignants en philosophie (MEEF – INSPE) » (p. 3 du rapport).

a/ Il n'existe pas à l'INSPé de Grenoble de Master parcours MEEF, mais seulement un DU accueillant les lauréats des concours déjà titulaires d'un Master. Le département de philosophie collabore déjà avec INSPé à ce niveau.

b/ Il a été d'ores et déjà décidé avec la direction de l'INSPé que le département et l'unité de recherche participeront activement au recrutement du prochain PU de philosophie de l'éducation de l'INSPé ; ce PU sera membre de l'IPhiG (ce qui n'est pas le cas jusqu'à maintenant). Le département et l'unité de recherche sont attentifs à renforcer les relations avec l'INSPE et le Master en bénéficiera.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le rapport de l'évaluation externe a détaillé de façon assez complète les différents indicateurs de la formation.

L'avis est dans l'ensemble conforme à notre auto-évaluation effectuée par les responsables de la mention et du parcours. Toutefois, nous aimerions revenir sur quelques points mentionnés dans le rapport sur lesquels nous aimerions apporter des précisions/corrections :

I) Concernant **la participation au conseil de perfectionnement** du 16/5/19 (« Pilotage », p. 3), précisons que « la plupart » correspond (comme indiqué dans l'annexe 20) à 14 présent.es sur 18 membres (et 4 membres excusés).

II) Sur les « **effectifs à consolider**, au regard du taux d'encadrement généralement bon » (« Conclusion », Points faibles, p. 4), nous aimerions souligner les points suivants :

- a) De nombreux cours du master Sciences du langage sont mutualisés avec le master Didactique des Langues (cours de méthodologie du tronc commun, cours d'ouverture), ce qui réduit grandement les coûts. Cette mutualisation sera renforcée dans le cadre de la nouvelle Composante académique de l'Université intégrée (CSPM : composante sans personnalité morale) comptant 7UFR.
- b) Le parcours « Industries de la Langue » fait quasiment le plein depuis quelques années, le parcours « Linguistique » oscille entre 10 et 20 étudiants (sur une capacité d'accueil de 20) par année. Le parcours « Médiations langagière et culturelle » offre une très bonne insertion professionnelle. De manière générale, un meilleur soutien du service communication de l'UGA permettrait d'assurer une meilleure information sur ces formations et leurs débouchés, en particulier sur les sites web.

III) « **Manque d'analyse des différentes enquêtes de suivi** » (« Conclusion », Points faibles, p. 4) :

Les responsables de mention et de parcours disposent de peu de temps pour ce suivi et les heures de décharge ont été largement consacrées à l'élaboration du rapport d'autoévaluation. Le responsable de la mention manque d'expérience et de recul.

IV) « **Faible internationalisation de la formation**, malgré de multiples liens avec des collègues de diverses universités et le double diplôme avec l'Université Pédagogique de Cracovie » (« Conclusion », Points faibles, p.4) :

Nous sommes en désaccord avec cette analyse, le terme « faible » nous paraissant exagéré. Premièrement, notre mention intègre une proportion importante d'étudiants étrangers. Deuxièmement, nous avons mis en place un double diplôme avec la Pologne (Université de Cracovie). Troisièmement, nous observons une dynamique positive concernant les mobilités sortantes depuis le dernier contrat.

Plusieurs projets sont en cours pour renforcer l'internationalisation de la formation : a) la participation du master SCL au projet d'EUR « Cognition » avec des enseignements en anglais et l'accueil d'étudiant.es étrangers de haut niveau ; b) un projet de double diplôme avec l'Université de Vérone ; c) l'intégration de professeur.es invité.es étrangers et étrangères dans les cours de master.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université Grenoble Alpes ne formule aucune observation pour les formations suivantes.

Licence Histoire

Licence Histoire de l'art et archéologie

Licence Sciences sociales

Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication

Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques

Master Histoire de l'art

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)